

M E R C U R E

D E

F R A N C E ;

O U

RECUEIL

HISTORIQUE, POLITIQUE,

E T

LITTÉRAIRE.



P A R

Une Société de Gens de Lettres.

UTILE DULCI.....*Hor.*

TOME TROISIÈME.

A L O N D R E S :

De l'Imprimerie de W. et C. Spilsbury, Snowhill.

Se vend chez T. BOOSEY, Broad-street; J. DE BOFFE, Gerard-street, Soho; DULAU et Co. Soho-square; L'HOMME, New Bond-street; SYMONDS, Paternoster-row; WRIGHT, Piccadilly; MARMET et Co. 24, Broad-street, Bloomsbury; HOTMAN et Co. 132, Oxford-street.

Et pour le Continent, chez FAUCHE et Co. Hambourg:
Pour l'Amérique, chez M. BOOSEY.



1800.

U.S. POSTAGE



7
D
T
D
A
C
D
A
F
D
D
M
7

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XIII.

10 AOÛT, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

ÉPIQUE A CELLE QUI M'INTÉRESSE.

TU veux plaire, Zélis, c'est le vœu de ton cœur,
Là seulement pour toi consiste le bonheur ;
Tu fais d'y parvenir ton étude secrète,
L'art le plus enchanteur préside à ta toilette :
A tout il donne un air et piquant et nouveau ;
C'est lui qui, de ces fleurs, émailla le chapeau,
Dont le contour adroit à t'embellir fidèles,
Autour de ton visage en balance les ailes ;
Et par l'effet puissant d'un demi-jour heureux,
D'un trait plus assuré sait armer tes beaux yeux.
De ta taille marquant l'élégante structure,
Les Graces elles-mêmes ont noué ta ceinture ;
Mais bientôt, au milieu du plus brillant concours,
Tu sors, c'est Cythérée au milieu des Amours.

A 2

M E I L L E [4] U R E

Au sein de ta splendeur, arrivée au théâtre,
Tu fixes les regards d'une foule idolâtre ;
On laisse là Médée et ses vains talismans :
Tu possèdes bien mieux l'art des enchantemens,
Et, malgré les attraits de Cora, de Zémire,
O ma Zélis ! c'est toi, toi seule qu'on admire :
Ne crois pas, qu'enivré par un éclat si vain,
On accoure à l'envi se disputer ta main.
Cette foule d'amans, de te plaire jalouse,
Te voudroit pour amante et craindroit pour épouse.
Et tu verras sans doute, à ton joug asservi,
Plus d'un adorateur sans avoir un mari.

Autrefois, quand l'Amour avoit encore des armes,
On n'apportoît souvent d'autre dot que ses charmes ;
Cet heureux tems n'est plus ; mais Zélis, de nos jours,
Le Dieu de la richesse est le Dieu des amours :

* Plutus lance aujourd'hui ces flèches acérées,
Dont saignoient autrefois les ames déchirées :
Au vif éclat de l'or, au feu des diamans,
Il enflamme le cœur des modernes amans ;
On ne s'attendrit plus qu'auprès de cette idole,
Et les bords du Lignon sont au bords du Pactole.

Ah ! si, dans tes projets consultant l'avenir,
Tu pensois aux talens qu'il te faut acquérir ;
Si tu songeois qu'un jour, pour l'époux le plus sage,
Disparoît tout l'effet du plus charmant visage,
Que les vertus, les dons de l'esprit et du cœur,
Sont un aimant puissant, sont un attrait vainqueur,
Qui subjugué et séduit le plus dur caractère,
Et détruit de Plutus le calcul trop sévère ;
Avec quel soin, Zélis, de ce vain ornement,
Dédaignant d'emprunter ton unique agrément,

* Plutus has caught Cupid napping, and, in order to establish his reign, has stolen his arrows, and tipped them with gold.

Letters of Miss Faulkland.

Tu mettrois à profit l'instant de la jeunesse,
Pour ménager des fleurs à la triste vieillesse.

Le Temps, vieillard ailé—malheureuse, frémis—
Accourt, en secouant ses glaçons ennemis;
Armés d'un trait d'airain, bientôt ses doigts arides,
Sur ta peau délicate, imprimeront ses rides;
De cheveux blanchissans il souillera ton front,
De ce bel incarnat les roses pâliront;
Et tes yeux, d'où l'ennui chassera la folie,
Ne pétilleront plus du feu de la saillie:
On te verra du Temps, réparant les dégâts,
D'essences, de parfums ranimer tes appas.
Mais que peut tant de soins, hélas ! rien que leur
nuire !

L'art de les rajeunir, est l'art de les détruire.

Coquette en cheveux blancs, de tes riches habits
On te verra traîner les antiques débris,
Ou bien aigre dévote, et d'église en église,
Colportant chaque jour ta figure indécise,
Présenter au Seigneur, aux pieds des saints autels,
Un cœur vraiment contrit de déplaire aux mortels.

Qu'un sort bien différent se réserve à Junie,
En elle sa douceur à la sagesse unie,
Tint lieu de tes attraits, remplaça les trésors.
Plus d'un amant pour elle exprima ses transports :
Le plus sage l'obtint. Junie épouse et mère,
Au monde, aux faux besoins voulut vivre étrangère ;
Au lieu de ces *cartons*, ruine des humains,
L'aiguille ou le fuseau s'animent dans ses mains ;
Tous ses goûts sont puisés au sein de la nature ;
Sa famille, voilà son luxe et sa parure,
Voilà le cercle heureux où, réglant ses desirs,
Elle voit la vertu sourire à ses plaisirs.
Le journal de la mode est ignoré chez elle ;
Ne lui demandez point la brochure nouvelle :

Elle ne comprend rien aux mots qu'on applaudit,
 Raison et sentiment composent son esprit.
 Quelle odeur de vertu dans sa maison s'exhale !
 Ses enfans attentifs adorent sa morale :
 Ah ! ces germes heureux ne seront point perdus ;
 Les égards, les respects auprès d'elle assidus,
 Les larmes de l'amour, les soins de la tendresse,
 Tributs délicieux, charmeront sa vieillesse ;
 Et jusques au trépas le rayon du bonheur,
 Sous les glaces du tems, réchauffera son cœur.

Par M. MOREL.

LE MONDE RENVERSÉ,

Epigramme.

QUELS hommes siègent à présent
 Dans les beaux chars des ci-devant,
 Qui presque tous sont en terre étrangère ?
 Ce sont les ci-devant derrière.

(*Corr. de Paris*).

LES MAINTENANT.

Vaudeville : Air, Chanson, chanson.

DANS plus d'une chanson critique
 On a chanté, d'un ton caustique,
 Les ci-devant.
 Aujourd'hui, changeant d'antienne,
 Moi, je vais chanter dans la mienne
 Les maintenant.

Nobles qu'on traita, Dieu sait comme,
 Par dérision on vous nomme,
 Les ci-devant.

Riches, d'une date nouvelle
Parvenus, c'est vous que j'appelle,
Les maintenant.

Des domaines acquis sans crimes,
Passoient, par des droits légitimes,
Aux ci-devant.

La rapine et l'agiotage,
Ont mis en superbe équipage,
Les maintenant.

Des biens qu'ils avoient en partage,
On voyoit faire un bon usage,
Aux ci-devant.

Malgré leur immense opulence,
Peut-on citer la bienfaisance,
Des maintenant.

Bien loin de vivre dans l'aisance,
On voit gémir dans l'indigence
Les ci-devant,

Combien leur misère contraste
Avec l'arrogance et le faste
Des maintenant.

Des traits de toutes les espèces,
Ont dépouillé de leurs richesses
Les ci-devant.

Fasse pour la cause commune,
Qu'on éclaircisse la fortune
Des maintenant.

J.

FRAGMENT D'UN ESSAI SUR LA SATYRE,
Par Chénier.

DESPREAUX.

DE Régnier parmi nous Despréaux fut vain-
queur,
Gloire au grand Despréaux: son génie et son cœur,

Au vrai, qu'il adora, furent toujours fidèles ;
 Ce modèle à jamais formera les modèles ;
 Au milieu des talens qu'éleva Port-Royal,
 Seul exempt des rivaux, l'ingénieux Pascal,
 Pliant à tous les tons sa facile éloquence,
 De sa prose classique enrichissoit la France.
 Despréaux, s'illustrant par de nouveaux succès,
 Assura les honneurs de l'Hélicon François ;
 Dans ses vers épurés polissant le langage,
 De l'élégant Malherbe il consumma l'ouvrage ;
 Des chefs-d'œuvre d'Horace atteignit la hauteur ;
 Et du premier des arts fut le législateur.
 Que dis-je ? il détrôna ces faux Rois du Parnasse,
 Dont l'hôtel Rambouillet encourageoit l'audace ;
 Et qui, des pensions sur-tout faisant grand cas,
 Vendirent à Colbert l'esprit qu'ils n'avoient pas.
 Cotin de plats sonnets importunant les belles,
 Parlant, rimant, prêchant sur le ton des ruelles ;
 L'âpre et dur Chapelain qui, sans goût et sans art,
 Tenta de rajeunir la rouille de Ronsard,
 Montfleury, qui se crut l'émule de Molière ;
 Cet ignoble Pradon que vantoit Déshoulière,
 Pradon, sans la satire, à jamais ignoré ;
 Mais au divin Racine un moment préféré ;
 En ces jours où d'Agnès, la simplicité pure,
 Des Marivaux du siècle obtenoit la censure,
 Où le sublime Alceste essuyoit des mépris,
 Où du contemplateur les vers étoient proscrits,
 Où, dans plus d'un libelle et même dans la chaire,
 Tartuffe démasqué tonnoit contre Molière ;
 Quand de Britannicus les vers mélodieux,
 Et Tacite embelli par la langue des Dieux,
 Languissoient désertés sur la scène avilie ;
 Quand d'ineptes lecteurs dédaignoient Athalie,
 Les cris injurieux d'un public abusé,
 A l'oracle du goût n'en ont pas imposé.

Despréaux, signalant un utile courage,
 Au jugement vulgaire opposa son suffrage ;
 Et, payant au génie un tribut mérité,
 Prononça les décrets de la postérité.

Ces vers ont été publiés dans la *Décade Philosophique*, mais d'après une copie défigurée. Les voilà tels que le *Journal des Hommes Libres* dit qu'ils sont avoués par l'auteur.

LE PEUPLE.

CHEZ un peuple, ami des talens,
 On vit établir des jeux de tout espèce,
 Où triomphoient l'esprit, les graces, la noblesse,
 L'éloge des vertus, les tendres sentimens,
 Et des arts réunis la pompe enchanteresse.
 Par d'agréables fictions,
 Des hommes y peignoient les foiblesses humaines,
 Les généreux efforts des grandes passions,
 Le pouvoir de l'amour, ses plaisirs et ses peines ;
 Le caprice se plut à détruire ces jeux.
 Sur le théâtre un jour plusieurs singes parurent.
 Tout le peuple aussitôt tourne les yeux sur eux ;
 Dans un coin seulement quelques sages murmurent.
 Mais il faudra céder à la contagion.

L'animal aux frivoles têtes,
 Ne veut plus accorder son admiration
 Qu'à ces impertinentes bêtes.
 Le singe, esquisse d'homme, espèce d'avorton,
 Grotesque rebutant, ridicule bouffon,
 Sur l'homme même a l'avantage :
 L'homme, j'entends, ceux dont l'art enchanteur,
 Sait par un brillant assemblage
 De ce que la nature offre de plus flatteur,
 Plaire à l'esprit, toucher le cœur.

Admirables mortels, dignes de notre hommage,
 Autrefois estimés, chéris,
 Et maintenant payés d'un dur mépris.
 Le singe préféré gâta, par ses grimaces,
 Femmes, filles, vieillards, et gens de tous états.
 La raison vainement prit le parti des graces ;
 Il fallut, aux guenons, céder le premier pas.

ÉPITAPHE D'A....

FEMME infidelle et maîtresse accomplie,
 L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
 Le premier de pleurer sa vie,
 Le second de pleurer sa mort.

LE JOUEUR,

Epigramme.

UN joueur avoit hérité
 D'une bibliothèque immense ;
 Mais de lire très-peu tenté,
 Il la gardoit pour l'apparence,
 Certain Abbé, de grand savoir :
 Lui demande s'il a *Des cartes* ?
 Oui, parbleu ! Je voudrois bien voir
 Qu'on osât me laisser sans cartes.

VERS A MILADY MA....

*Qui demandoit à l'auteur de tracer son portrait sur
 le revers du Valet de Trefle.*

DANS les beaux jours du printems de ma vie,
 Quand, mollement bercé par une douce erreur,

[II]

Du plaisir je cueillois la fleur ;
 Entre l'amour et la folie,
 Il m'en souvient, femme jolie
 Etoit seule pour moi l'arbitre du bonheur.

Combien de fois, sexe adorable,
 Secondant en vos jeux mes amoureux desseins,
 Je vous vis étaler des cartes sur la table,
 Pour y lire mon sort écrit par les destins !
 Pique offroit d'un jaloux l'insipide constance,
 Carreau la jalousie et toute sa fureur,
 Le doux plaisir brilloit en cœur,
 Trefle, enfin, de l'amour annonçoit la présence,
 Lorsque paroissoit le Valet
 De cette couleur préférée,
 Près la dame de cœur à s'offrir empressée ;
 Voilà, me disoit-on, le sort qu'on vous promet.

Or, maintenant...la bizarre aventure !
 Sur le revers de ce même Valet,
 Zulmé veut voir tracer sa charmante figure,
 Sans laisser échapper un trait.
 Ah ! si, comme on l'a vu, l'Amour et sa puissance,
 Par le Trefle est représenté,
 Je l'entoure des cœurs et je romps la séance :
 Le portrait est fini d'après la vérité.

A. DE PRUNES.

==
 CHARADE.

Mon premier peut former tiers ou quart à sou-
 hait ;
 Mon second, qui par tiers jadis se divisoit,
 Par quart aujourd'hui se partage,
 Et mon tout, qui par tiers a sa division,
 Gracias à l'intrigue d'un sage,
 Perd moitié dans le quart dont s'accrut mon second.

B. D. L. M.

Le D. D. G.

Quoi qu'en dise Sénèque et sa philosophie,
J'ai le talent de plaire et fais porter envie ;
A chaque instant du jour on a besoin de moi,
Et tout jusqu'au beau sexe est soumis à ma loi.
Si mon riche embonpoint fait toute ma puissance,
C'est que de tous les tems j'eus beaucoup d'élo-
quence,
Mais le vent change-t-il ? la dure adversité
Donne un coup bien funeste à mon autorité ;
Mon

Mon corps maigrit, s'allonge, et porte la tristesse
 Dans le cœur de celui qui me flattoit sans cesse.
 Dans mes six pieds l'on trouve un précieux métal.
 Source d'ingratitude; un féroce animal,
 Servant toujours d'emblème à la misanthropie,
 Et même quelquefois à la mélancolie.
 Le lot du fantassin; une note, une fleur,
 Dont on fait grand usage en pommade, en liqueur;
 Un manège employé sur-tout en tems de guerre,
 De ma mère l'enfant, et qui n'est pas mon frère;
 Et le supplice enfin, dont le genre cruel,
 Doit faire frissonner le plus grand criminel.

Par M. P.... Ancien Gendarme
 de la Garde.

Le mot de la Charade, au N^o dernier, étoit *Guidon*; de l'Enigme, *Violette*; du Logogriphe, *Plateau*, où l'on trouve *peau, pau, eau, taupe, alep, paule, plata, pal, ut, la, palet*.

LA PIERRE PHILOSOPHALE.

Fin.

A CE discours, auquel il n'étoit point préparé, il me sauta au col, et nous nous tenions embrassés, lorsque la jeune fille, lassée d'attendre, s'avisa de monter. Dès qu'il l'aperçut, il oublie et ma prière et sa promesse: Voyez, ma chère enfant, lui dit-il, voyez en Monsieur votre protecteur, votre bienfaiteur, votre père: il vous marie; il vous donne cent écus pour vous établir. La jeune fille, frappée et comme étourdie de cette heureuse nouvelle, à laquelle elle ne s'attendoit

Le D. D. G.

QUOI qu'en dise Sénèque et sa philosophie,
 J'ai le talent de plaire et fais porter envie ;
 A chaque instant du jour on a besoin de moi,
 Et tout jusqu'au beau sexe est soumis à ma loi.
 Si mon riche embonpoint fait toute ma puissance,
 C'est que de tous les tems j'eus beaucoup d'élo-
 quence.
 Mais le vent change-t-il ? la dure adversité
 Donne un coup bien funeste à mon autorité ;
 Mon

Mon corps maigrit, s'allonge, et porte la tristesse
 Dans le cœur de celui qui me flattoit sans cesse.
 Dans mes six pieds l'on trouve un précieux métal.
 Source d'ingratitude; un féroce animal,
 Servant toujours d'emblème à la misanthropie,
 Et même quelquefois à la mélancolie.
 Le lot du fantassin; une note, une fleur,
 Dont on fait grand usage en pommade, en liqueur;
 Un manège employé sur-tout en tems de guerre,
 De ma mère l'enfant, et qui n'est pas mon frère;
 Et le supplice enfin, dont le genre cruel,
 Doit faire frissonner le plus grand criminel.

Par M. P.... Ancien Gendarme
 de la Garde.

Le mot de la Charade, au N^o dernier, étoit *Guidon*; de l'Enigme, *Violette*; du Logogriphe, *Plateau*, où l'on trouve *peau, pau, eau, taupe, alep, paule, plata, pal, ut, la, palet*.

LA PIERRE PHILOSOPHALE.

Fin.

A CE discours, auquel il n'étoit point préparé, il me sauta au col, et nous nous tenions embrassés, lorsque la jeune fille, lassée d'attendre, s'avisa de monter. Dès qu'il l'aperçut, il oublie et ma prière et sa promesse: Voyez, ma chère enfant, lui dit-il, voyez en Monsieur votre protecteur, votre bienfaiteur, votre père: il vous marie; il vous donne cent écus pour vous établir. La jeune fille, frappée et comme étourdie de cette heureuse nouvelle, à laquelle elle ne s'attendoit

pas, resta presque immobile, ne répondit rien, sortit et remonta avec son amant.

Je ne saurois vous peindre ce délicieux moment, c'est le plus doux de ma vie : nos deux amans vouloient parler, mais le sentiment éteignoit leur voix : ils se précipitent à nos genoux, ils les embrassent, et les serrent contre leurs cœurs ; des larmes de joie, plus éloquentes que les plus grands remerciemens, furent les marques sincères et touchantes de leur reconnaissance. Nous les relevâmes ; nous nous embrassâmes tous : le Curé pleuroit et rioit alternativement ; la jeune fille s'empara de mes mains, qu'elle baisoit toutes deux et chacune séparément ; le garçon en fit autant. Pendant toute cette scène, où nous ne dîmes pas un mot, j'avois le cœur *navré* (*) de plaisir.

Je quittai le bon Curé avec promesse de revenir huit jours après, pour la célébration des noces : à ce mot de *noces*, vous croyez toucher à la catastrophe, et qu'un heureux mariage va terminer cette petite aventure ; mais vous n'y êtes pas encore. Un homme assez bien mis, mais d'une figure dure et revêche, va sortir d'un carrosse doré pour retarder le bonheur de nos deux amans, et peut-être le plaisir que vous auroit fait leur union ; c'est ce que j'appris à mon retour, et ce que je crois devoir vous apprendre ici. Cet homme est ce même parrein que nous avons vu si peu trac-

(*) J'ai hasardé cette expression, qui, je crois, rend assez bien cet état mitoyen entre la peine et le plaisir, où se trouve le cœur à certaines scènes de sentiment. J'ai éprouvé qu'aux reconnoissances, par exemple, quand la sensibilité tire les larmes des yeux, et que le plaisir les renforce, le cœur est dans un état qui ne paroît ne pouvoir être exprimé que par le mot *navré*.

table, et que cette scène va achever de nous peindre.

La visite que lui avoit faite le Curé lui fit penser que le mariage de sa filleule ne devoit pas être loin ; et comme il entroit dans ses vues de s'y opposer, il avoit cru devoir faire une nouvelle tentative auprès d'elle, et se servir de son droit de parrein, ou, au défaut de celui-là, du droit de fer, que les riches ont sur les pauvres, pour en obtenir ce qu'elle lui avoit constamment refusé.

Monsieur, dit-il au Curé, vous êtes venu me voir pour m'engager à marier ma filleule ; je n'ai point cru devoir me prêter à son établissement, parce que j'avois d'autres desseins sur elle. Les voici : J'ai cinquante ans, et je suis garçon ; j'ai de la fortune et n'ai point de parens : il me faut une gouvernante ou femme de charge, comme vous voudrez l'appeler, qui me soit attachée, et que je puisse mettre à la tête du détail de ma maison : elle aura l'œil sur mes domestiques ; elle sera chargée du soin du ménage ; et cette espèce d'apprentissage lui servira pour conduire le sien : je ne veux point lui donner de gages ; mais je lui assurerai une rente dont elle jouira de mon vivant, et à ma mort je lui laisserai de quoi vivre.

Cette proposition, qui désoloit le jeune homme, parut honnête au Curé, et très-déshonnête à la fille, qui connoissoit son parrein. Monsieur, lui dit-elle, avec cette tranquille fermeté que donne la vertu, vos offres généreuses ne me feront point oublier ce que je me dois ; je suis pauvre, mais vertueuse. Ne croyez pas que ce soit l'amour qui me fasse rejeter les avantages que vous me promettez ; je les accepterois si je pouvois les concilier avec l'honneur ; je rougis d'entrer, de-

vant Monsieur le Curé, dans un détail si humiliant et pour vous et pour moi ; et si vous ne m'aviez fait connoître tous les risques que j'aurois à courir, en entrant à votre service, il y a un an que j'y serois ; ne me forcez point à découvrir des horreurs que je voulois me cacher à moi-même. Avez-vous donc oublié les violences ?.... Que veut-elle dire avec ses violences, l'impertinente ! elle est coëffée de ce drôle-là, je le vois bien ; mais j'y mettrai bon ordre, et nous verrons si Monsieur les mariera sans mon consentement. Monsieur le Curé, souvenez-vous au moins que vous m'en répondez, je vous en charge : n'allez pas vous laisser séduire par ce faux étalage de vertu. L'amour en sait long ; mais si je ne suis pas plus fin que lui, je serai plus fort, et vous, M. le galant, vous aurez de mes nouvelles.

Le Curé vouloit l'appaiser, mais il partit sans daigner l'écouter, et laissa nos deux amans dans la plus cruelle inquiétude. La jeune fille s'abandonna aux pleurs ; elle raconta au Curé les criminelles tentatives que son horrible parrein avoit osé faire sur sa vertu, et les indignes espérances qu'il avoit eu la bassesse de fonder sur sa misère. L'honnête Curé en fut révolté ; mais comme il étoit de ces hommes timides que la puissance des riches effraie, il n'auroit pas osé prendre sur lui de les marier si je ne fusse venu huit jours après, comme je lui avois promis.

Il me fit part de ce contre-tems et de l'embaras où il se trouvoit : je dissipai ses craintes ; je lui fis sentir que les menaces du parrein étoient des menaces vaines, puisque la fille avoit encore son père : que d'ailleurs il avoit tenu les propos d'un homme riche qui s'appuie sur ses richesses ;

mais que tout son bien et tout son crédit ne pouvoient rien contre les loix : il se rendit à ces raisons, et quelques jours après, le mariage se célébra dans sa maison même, au grand contentement des parties contractantes, comme vous le jugez bien et comme vous pouvez le présumer, à la satisfaction de tout le village.

Voilà le détail de l'heureuse aventure qui m'arriva'il y a environ douze ans. Je goûte l'inappréciable plaisir d'avoir fait deux heureux. Ils ont eu trois enfans, et j'ai enrichi ma patrie de trois nouveaux citoyens. Qu'il sera consolant pour moi, sur le déclin de mes jours, quand les ans auront blanchi mes cheveux, dans cet âge d'infirmité où l'ame usée, pour ainsi dire, par le tems, et ne pouvant ni s'élancer dans l'avenir, ni s'arrêter sur le présent, ne s'occupe plus que du passé, qu'il me sera doux de rappeler cette heureuse époque de ma vie où la Providence m'a choisi pour être l'instrument du bonheur de deux êtres sortis de ses mains, qui, sans moi, auroient été malheureux.

O ma patrie ! si le sort m'avoit fait riche, et que le ciel, malgré mes richesses, m'eût donné le cœur que j'ai, je n'aurois pas tenté de vous illustrer par un luxe insolent, je n'aurois pas cherché à vous donner la supériorité sur vos rivaux en cuisiniers, en baladins et autres gens de cette importance ; mais j'aurois fait servir mes richesses à nourrir celui qui a faim, à vêtir celui qui est nud, etc. ; je n'aurois pas regardé la fortune comme une barrière entre le pauvre et moi ; mais je me serois dit : Le pauvre est mon frère, il est de chair comme moi, pourquoi le dédaignerois-je ? Il gémit dans la misère, il périt dans l'indigence ; pourquoi l'abandonnerois-je ? C'est

le hasard qui m'a fait riche; le hasard peut le faire riche à son tour, et à mon tour je puis devenir gueux.

Cette morale n'est pas sublime, mais elle est vraie; pères de famille, inspirez-la à vos enfans: apprenez leur à être bons: nourrissez, échauffez dans leur ame cette précieuse vertu, le plus bel apanage de l'homme. Vous pouvez abandonner leur esprit à des maîtres étrangers; mais que leurs cœurs soient dans les vôtres: qu'ils apprennent les sciences de ceux qui les enseignent, mais qu'ils apprennent les vertus de ceux qui leur ont donné la vie.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Marie Antoinette, Tragédie, en trois actes, et en vers, Par le Vicomte D. "Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud." Londres, Dulau, L'Homme, 1800.

C'EST ici un de ces pièces qui n'appartient que très-indirectement au théâtre, puisque la représentation ne pourroit en être supportée, lors même que les règles du poëme dramatique y seroient observées. Les deux plus puissans, les deux seuls ressorts de la Tragédie sont la terreur et la pitié; et certainement, au premier coup-d'œil, il n'est rien de plus effrayant que la chute d'un trône qui paroissoit affermi par quatorze siècles de gloire et de prospérité toujours croissante: il n'est rien de

plus intéressant, de plus propre à faire couler les larmes de la plus vive sensibilité, que de voir une princesse aimable, qui, peu de tems auparavant, étoit l'idole d'un grand peuple, l'admiration de l'Europe entière, descendue d'une longue suite d'Empereurs, sœur, tante, ou parente de de toutes les têtes couronnées de l'Europe, tombée tout-à-coup dans la plus affreuse détresse, réduite au sort de ces victimes de la justice en qui la loi doit punir les plus grands forfaits, abandonnée de sa famille, sans aucun signe d'intérêt ou d'amitié de la part de ses frères, de ses proches, de ceux même qu'elle combla de bienfaits, luttant seule et sans secours contre des maux de toute espèce, souffrante à la fois comme Reine, comme épouse, comme mère, comme femme sensible et délicate, ayant à repousser sans défense tous les traits de la lâcheté, de l'ingratitude, de l'hypocrisie, de la scélératesse, outragée dans ses intentions, dans ses mœurs, par ce que l'humanité a de plus vil, la bassesse de plus fangeux, le crime de plus atroce, et périssante enfin victime de la plus révoltante barbarie. Et cependant, nous osons le dire, il n'est point de sujet moins tragique pour un François; ce n'est ni terreur, ni pitié qu'il inspire, c'est horreur, c'est désespoir; ce ne sont point des larmes qu'un pareil tableau fait couler, ce ne sont pas des sanglots qu'il arrache, ce sont autant de gouttes de sang qu'il exprime d'une cœur déchiré, ce sont les cris étouffés de la rage impuissante: ce n'est point ce doux abattement qui succède à une commisération vive pour les maux de l'infortuné, cette douleur précieuse qui alimente en quelque sorte l'estime de nous-mêmes, et nous dispose à être bons et généreux. C'est la fatigue douloureuse d'un cœur épuisé par

les sentimens les plus opposés et les plus impérieux; c'est ce tumulte sourd qui tourmente l'homme vertueux, forcé d'être le témoin du meurtre de l'innocence sans pouvoir la secourir; c'est cette confusion si pénible d'une ame délicate, qui rougit d'un crime qu'elle déteste, et qui semble voir rejaillir sur elle le sang innocent qui vient d'être versé par ceux à qui autrefois elle tenoit par tous les liens précieux de l'humanité. Non; un pareil sujet n'est point tragique, et, quelque talent que l'auteur puisse y mettre, il ne résultera jamais du tableau qu'il nous offre qu'horreur et désolation.

En vain voudra-t-il présenter son auguste héroïne comme l'objet le plus propre à inspirer l'admiration par sa douceur, sa fermeté, sa constance, et sa noblesse. Ses efforts agiront en sens contraire, et plus la victime paroît grande, plus l'horreur redouble. L'admiration qui procède de la surprise est un sentiment froid, peu propre à la tragédie: il ne peut être employé que comme un moyen secondaire, pour redoubler l'intérêt en faveur du personnage principal; mais ce moyen perd tout son effet quand il est prévu, quand il est naturel, quand il n'excite plus aucune surprise; et quelle place reste-t-il à l'étonnement quand on oppose une Reine que j'ai, dès mon enfance, été accoutumé à chérir et à respecter, à ce qu'il y avoit de plus méprisable parmi ses sujets, à des hommes dont le nom même me rappelle de vils et audacieux étrangers, (*) osant se jouer avec le sang de mes maîtres, ou le protégeant d'une compassion flétrissante. Plus la conduite de la victime est noble et grande, plus

(*) Osman, Zâmor, Varès, Völmar: quels noms mal choisis!

je la reconnois; plus elle me semble elle-même, et je brûle de m'élancer, aux dépens de ma vie, entr'elle et ses assassins. Je suis secoué, mon cœur est balotté par la fureur et l'indignation, et alors il n'est aucune place à l'admiration.

Nous ne craignons donc point de dire que le sujet n'est pas sagement choisi: l'héroïne est trop près de nous, pour que nous puissions recevoir du dehors nos impressions; elles partent de notre cœur, et la moindre illusion nous paroît un mensonge auquel notre esprit se refuse. Il est encore mal choisi pour le développement; la condamnation de notre infortunée Reine n'est qu'un instant, et ne peut fournir qu'un acte. On en a fait trois, et on a eu de la peine à les remplir....mais cet examen nous désole, et nous ne le pousserons pas plus loin.

Il est des pays où, lorsque la vengeance publique condamne à la mort un coupable, les citoyens se couvrent de deuil, et tous les plaisirs cessent dans la cité. Quand nos concitoyens se sont goutte à goutte abreuvés du sang de nos Rois, quand ils ont prolongé pendant un an avec un sang-froid abominable, la longue agonie, la mort atroce de deux Rois, d'une Reine, et de la vertu incarnée sous les traits d'une Princesse adorable; quand on les voit encore se courber sous le joug de leurs meurtriers, dont ils proclament la bienfaisance; quand il semble que nos vêtemens sont encore souillés de ce sang auguste, versé uniquement parce qu'on a supposé que ces victimes infortunées écoutoient la justice, plaignoient nos infortunes, et correspondoient avec nous, quel cœur François peut s'arrêter à considérer cette image, et ne désirer pas dans la sincérité de son cœur, pouvoir à jamais dérober à l'univers et à la postérité le déshonneur de son siècle et l'infamie de sa nation.

Lettres sur l'Education Religieuse de l'Enfance, précédées et suivies de détails historiques, dédiées au Roi. Par J. A. De Luc, Lecteur de Sa Majesté la Reine de la Grande Bretagne, etc. Professeur de Philosophie et de Géologie à Gottingue, Berlin. Hambourg, Fauche; Paris, Pougens, in 8vo.; Londres, Dulau, Boosey, Deboffe.

IL n'y aura jamais de morale publique, jamais de véritable esprit public dans une nation où l'éducation de l'enfance sera livrée aux tâtonnemens de l'impéritie, à la mauvaise foi des sophistes, et aux caprices de l'arbitraire. C'est sur cette branche de police que toute espèce de gouvernement bien organisé doit, sans cesse, avoir les yeux ouverts. C'est sur le choix non-seulement des instituteurs, mais de l'institution même que repose la tranquillité générale, l'amour du pays, la pureté des mœurs, et la solidité du gouvernement; c'est l'éducation seule qui peut faire fleurir les empires, maintenir le caractère national, et lier l'intérêt individuel à l'intérêt commun de l'association. Ces grandes vérités nous nous proposons de les démontrer quelque jour, et d'en suivre l'application dans tous les gouvernemens connus, et nous espérons qu'il en résultera pour tout être impartial, la conviction qu'un gouvernement bien constitué ne peut et ne doit être indifférent à l'éducation des enfans, et qu'il est un âge où la société doit éclairer à cet égard, et surveiller même l'autorité paternelle. C'est l'éducation qui, dit M. de Chamfort, devenu depuis l'apôtre et la victime de la Révolution Française et de l'athéisme,

Subjuguant dans nos cœurs la nature elle-même,

Peut créer à son gré des vices et des vertus.

C'est du fils de César que Caton fit Brutus.

Mais sur quelle base appuyer cette éducation ? et nous entendons ici celle du cœur qui détermine l'habitude de la vie entière. Est-il dans l'homme un principe moral universel, assez fécond pour en déduire tous les devoirs, assez puissant pour donner la sanction aux obligations, et assez sensible, assez simple pour que les développemens puissent s'en appliquer et s'en démontrer aux premiers momens où l'homme est susceptible de direction, où ses habitudes se forment, et la moralité de toute sa vie se décide. Non ; toutes les écoles philosophiques, toutes les recherches des moralistes, tous les efforts des observateurs de l'homme n'ont pu le découvrir. C'est hors de lui que l'homme doit chercher la sanction à toutes ses obligations morales ; et cette assertion, pour devenir évidente, n'a besoin que du plus léger examen ; mais quand il existeroit au-dedans de lui, ce principe unique si difficile à découvrir jusqu'ici ; quand, à force de définitions bien abstraites, on pourroit l'obtenir, il n'en resteroit pas moins inapplicable pour la grande majorité des situations et des hommes ; et il faudroit toujours recourir à une méthode plus simple, plus sûre, plus usuelle pour déterminer les mœurs et les actions humaines, et plus efficace pour donner de bonne heure au cœur et à l'esprit cette habitude de sentimens, d'actions, et de sacrifices qui fait seule l'homme vertueux, le citoyen fidèle. La religion présente et peut seule assurer cet avantage d'application.

O toi, (dit le même Chamfort) fille des cieux, que
l'univers adore,

Toi qu'il faut que l'on craigne, ou qu'il faut qu'on
implore ;

Sainte Religion, dont le regard descend

Du Créateur à l'homme, et de l'être au néant ;

Montre-nous cette chaîne adorable et cachée,
 Par la main de Dieu même à son trône attachée;
 Qui, pour notre bonheur, unit la terre au ciel,
 Et balance le monde aux pieds de l'éternel.

“ Mais cette Religion, dont les effets sont si
 “ directs, sont si vivement sentis, s'appuie sur
 “ des notions abstraites, sur des principes diffi-
 “ ciles à saisir, que l'habitude et l'usage seul de
 “ la réflexion peuvent démontrer par conséquent
 “ merveilleuse; pour diriger l'homme fait, elle ne
 “ peut s'appliquer à l'instruction de l'enfance. Il
 “ faut à cet âge tendre des aperçus clairs et lu-
 “ mineux, des vérités, pour ainsi dire, sensibles
 “ et palpables; autrement on l'accoutumera à se
 “ contenter de mots auxquels il n'attachera aucun
 “ sens, peut-être même attachera-t-il un sens
 “ faux. La religion sera dans sa mémoire; mais
 “ comme elle n'y sera point entrée par l'entende-
 “ ment, elle ne sera qu'un préjugé qui ne tiendra
 “ à rien; et cette règle précieuse, faute d'avoir
 “ été appliquée à-propos, et dans le tems con-
 “ venable, deviendra inutile, et sans effet. Les
 “ principes de la morale, au contraire, fondés
 “ sur le sentiment de l'équité naturelle, se font
 “ sentir dès le premier moment, parce que dès
 “ le premier moment il est possible de démontrer
 “ par les faits à un enfant qui a besoin du secours
 “ de tout le monde, qu'il n'a droit d'attendre des
 “ autres que ce qu'ils recevront de lui.”

Il est aisé d'apercevoir que tout cet étalage d'ar-
 gumentation n'est qu'une vraie pétition de principe,
 où l'on pose en fait ce qui est en question; car, loin
 de convenir que la religion implantée dans le cœur
 de l'enfant soit un préjugé pour lui, nous voulons

en

en faire un sentiment; et, loin de détruire ces démonstrations sensibles que l'on nous oppose, nous nous proposons, au contraire, de leur donner un appui, et de ménager une réponse solide et incontestable à la question que l'enfant fera quand nous lui assignerons pour règle de ses devoirs, qu'il n'a droit d'attendre des autres que ce qu'ils recevront de lui : car, s'il objectoit, " Mais si je suis le plus fort ou le plus adroit, si je puis le contraindre ou le tromper," la religion a sa réponse toute prête : Vous ne tromperez point celui de qui tout dépend, qui a tout créé, et dont la sagesse règle tout ; et alors nous le ramenons à des idées très-sensibles ; car, l'ordre admirable de l'univers, la distribution de ses parties est un spectacle frappant, une démonstration ouverte à tous les âges, et bien propre à flatter la curiosité de l'enfant.

Mais laissons parler M. De Luc lui-même. " Je pars," dit-il à l'ami auquel il écrit, " de l'idée que nous avons pour principe commun, que la Religion Chrétienne est divine, et j'ajoute, puisque la religion bien considérée devient finalement un objet du cœur, elle peut naître chez nous avec toutes nos autres affections, pourvu qu'on la présente aux enfans sous son vrai point de vue ; sans doute qu'il est un âge où ceux dont on a cultivé l'esprit veulent plus que sentir, ils veulent comprendre. L'enfant bien élevé donne son cœur à Dieu comme à son bien-facteur ; il craint de l'offenser comme il craint d'offenser des parens qui se sont montrés ses amis : il écoute avec intérêt ce qu'on lui apprend qu'il doit faire ou éviter pour lui être agréable ; et ces sentimens doux, ces idées respectueuses s'emparent de son cœur. Amour, respect, confiance, au plus haut degré dont

“ l’homme soit capable ; adoration, en un mot,
 “ pour le seul grand, le plus réellement bien-
 “ faisant des êtres ; telle est l’essence de la reli-
 “ gion révélée, et c’est le cœur qui éprouve ces
 “ sentimens, comme ce sera de lui que partira
 “ ensuite l’impulsion au devoir. Pourroit-on la
 “ placer trop tôt chez les hommes ?

“ La partie historique de la révélation semble,
 “ je ne sais pourquoi, être un de vos motifs pour
 “ n’en pas entretenir les enfans. Cependant,
 “ ne leur enseigne-t-on pas déjà ce qui regarde
 “ l’histoire des autres nations : on ne les initiera
 “ pas, sans doute, dans les objets de controverse ;
 “ ils leur sont inutiles, et c’est la seule partie de
 “ la religion où il faille pésar et discuter ; c’est
 “ celle-là qu’il faut réserver pour le tems où la
 “ raison sera plus formée ; et c’est pour ce tems-là
 “ même qu’il faut que l’amour de la religion se
 “ soit déjà établi dans le cœur des enfans, afin
 “ que cet examen ne leur soit pas indifférent.
 “ La morale, cependant, sera fondée chez eux
 “ sur ses vraies bases, auxquelles il n’y aura ja-
 “ mais rien à changer, ni dans le cours de l’édu-
 “ cation la plus relevée, ni dans celui de toute la
 “ vie. L’enfant ne doutera pas plus de leur so-
 “ lidité que le philosophe chrétien *qui a passé le*
 “ *détroit du doute*, et vous le lui ferez aisément
 “ passer, en le dirigeant, parce qu’il aimera son
 “ état.

“ Quel avantage n’y a-t-il donc pas à poser de
 “ bonne heure ce seul vrai fondement de la morale ?
 “ Nous continuons d’ordinaire à aimer ce que nous
 “ avons aimé dans l’enfance, notre pays, nos pa-
 “ rens, nos condisciples ; et de tous les sentimens
 “ que le monde peut nous enlever, ce sont ceux-là
 “ qui reprennent le plus aisément leur empire sur

“ nous. Pourquoi ne procurerions-nous pas à l’adoration de l’Être suprême, tel qu’il s’est révélé aux hommes, la solidité qu’acquièrent chez eux les premières impressions ?

“ Voilà, mon cher ami, mes raisons générales pour instruire les enfans dans la religion dès qu’ils ont acquis le langage ; je vous prie de les peser avec attention, et de me dire ce que vous pouvez avoir à leur opposer.”

Tout l’ouvrage est renfermé dans cet extrait, et les lettres suivantes n’en sont que le développement, ou sont destinées à approfondir quelques objections et à y répondre. La seconde lettre a pour but de prouver cette assertion. “ Je crois qu’il est plus sûr de parler de bonne heure aux enfans, de Dieu et de la Religion, *précisément pour qu’ils n’en prennent pas de fausses idées.* ” — La troisième établit, “ Qu’il faut commencer dès l’enfance l’instruction sur la religion, pour remplir le but du Créateur en se révélant aux hommes, *celui de les conduire au bonheur.* — En procurant ainsi aux hommes, dès leur éducation, ce préservatif de *l’habitude* contre les passions et les tentations du monde ; c’est imiter le plan du Créateur dans ce qui concerne la conservation même ; car il n’en a pas laissé le soin à leur propre jugement. ” — La quatrième établit la nécessité de donner aux principes une autorité sur laquelle s’appuie la base des devoirs. “ Je me suppose, dit l’auteur, promenant avec vos petits élèves, et *passer d’abord auprès d’un lieu où est placée une sentinelle pour qu’on n’y entre pas : ils font mine de vouloir y entrer, et je les arrête, en leur disant ; Cela n’est pas permis, parce que le Prince ou le Magistrat l’a défendu :* ils ne connoissent point ce Prince ou ce Magistrat, mais ils m’en

“ croient sur ma parole, et se soumettent de bonne
 “ grace. Nous arrivons auprès d’une fruitière ;
 “ ses fruits tentent nos enfans, ils veulent y porter
 “ la main ; je les arrête en leur disant, *Cette femme*
 “ *ne veut pas qu’on lui prenne ses fruits, et elle vous*
 “ *puniroit si vous le tentiez.* Ils ne savent encore
 “ rien de précis sur le tien et le mien : ils ne
 “ connoissent pas l’intention de la fruitière ;
 “ mais ils m’en croient encore et s’abstiennent de
 “ leur tentative. Notre promenade a pour but une
 “ visite ; il faut passer au travers d’un jardin pour
 “ arriver à la porte de la maison : ce lieu étale des
 “ fruits et des fleurs, il n’y a personne qui nous
 “ observe, et le premier penchant de nos enfans est
 “ de cueillir ; mais je les arrête encore, et je leur
 “ dis sérieusement : Dieu, de qui je vous ai appris
 “ que procèdent toutes ces choses, en a produit
 “ beaucoup qui demandent la culture, comme tout
 “ ce que vous voyez : personne cependant ne
 “ voudroit se donner la peine de cultiver, s’il
 “ n’étoit *sûr* que le fruit de son travail seroit à
 “ lui. Dieu donc a défendu aux hommes de prendre
 “ ce qui ne leur appartient pas, et il punira ceux
 “ qui n’obéiront pas à cet ordre ; quoiqu’ils pussent
 “ le faire sans être aperçus des propriétaires ou de
 “ leurs domestiques. Croyez-vous, mon ami, que
 “ ces enfans ne comprendront pas le motif que
 “ je leur présente, et qu’ils ne l’admettront pas
 “ sur ma parole, aussi bien que les motifs plus
 “ prochains des cas précédens ? Et doutez-vous
 “ que, d’après l’autorité de l’Être suprême, *qui*
 “ *sait tout*, je ne puisse acquérir de l’ascendant
 “ sur leur conduite, en mon absence même, pour
 “ prévenir chez eux le mensonge et tous les autres
 “ vices de cet âge. Or, vous ne pensez pas à leur
 “ enlever, dans la suite, cette base de devoir, puisque

“ vous voulez faire succéder une éducation religieuse à une première éducation de morale.”

C'est ainsi que l'auteur parcourt tous les avantages qui doivent résulter d'une éducation religieuse, prévient les objections qu'on pourroit faire, et développe toutes les difficultés qu'on pourroit proposer. C'est un nouveau service que le vertueux M. De Luc rend à la société, au bonheur et à l'instruction de laquelle il a consacré tout son travail. Fameux par ses connoissances distinguées, ses observations assidues, ses essais utiles en Météorologie, en Géologie; il n'a fait servir ses connoissances qu'au profit de la morale et à l'appui de la révélation; il tiendra toujours un rang éminent parmi les écrivains utiles. Mais, disons-le sans déguisement, tous ses écrits manquent de méthode et de précision; il se laisse aller à une diffusion verbeuse, qui quelquefois fatigue et même fait perdre de vue l'objet principal. Son style est incorrect et souvent tombe dans le trivial; mais quand on a surmonté ces imperfections, on retrouve par-tout l'homme juste et par-là même indulgent; l'homme de bien, pour qui le bonheur de ses semblables est la meilleure partie de son bonheur propre; et il est impossible de quitter la lecture de ses ouvrages sans éprouver un sentiment d'estime et d'intérêt pour leur auteur. Nous ne pouvons trop recommander celui-ci à tous ceux qui sont chargés de l'éducation des enfans, ou qui s'y disposent.

SCIENCES ET ARTS.

UN écrivain François examine dans la feuille officielle, *le Moniteur*, cette question intéressante,

Quelle est la cause de la supériorité navale des Anglois sur les François? Voici la substance de cette longue dissertation :

Réduisant toutes les causes possibles de cette supériorité à trois principales, il trouve que dans les deux premiers points, la meilleure construction des vaisseaux, et la plus savante théorie des officiers, la France a tout l'avantage; c'est dans le troisième point, la direction de l'artillerie qu'il fait consister toute la supériorité de la marine Angloise.

Les François dirigent leurs coups aux manœuvres, qui s'élèvent au-dessus de tout le corps du vaisseau; et, comme les trois quarts de l'espace vers lequel le canonnier dirige sa pièce se trouvent vides, les trois quarts des coups sont perdus dans l'air. Par l'incertitude dans l'élévation que l'on donne aux canons ainsi dirigés, les boulets qui touchent les mats doivent nécessairement les atteindre à des hauteurs différentes, et venir frapper l'un au-dessus ou au-dessous de l'autre; et l'expérience prouve que cinquante pareils coups ne rompent pas un mat: ils peuvent le mettre hors de service pour l'avenir, mais ils ne démâtent pas le vaisseau. Pendant le combat les vergues sont encore moins exposées que le mât, à cause de la position oblique dans laquelle elles se présentent. Le dommage fait aux agrès se répare d'autant plus aisément que l'ennemi doit être dans une ligne dont il ne peut sortir pour profiter de cet avantage momentané, et, quelque grand que soit le nombre des boulets qui passent au travers des voiles, elles servent généralement jusqu'à la fin de l'action.

Il paroît donc, qu'en tirant de cette manière, on ne peut s'assurer de démâter les vaisseaux, et

les dommages faits aux vergues, aux cordages et aux voiles est de fort peu d'importance. Il est d'ailleurs évident que, pendant que l'on tire aux manœuvres, le corps du vaisseau est rarement atteint, le canon ne peut être démonté, et l'on ne peut tuer ou mettre hors de combat un grand nombre d'hommes, d'où il suit naturellement que l'équipage de l'ennemi, ayant aussi peu souffert, sa valeur, sa force, et par conséquent la vivacité de son feu ne peut être beaucoup affoiblie.

C'est contre le corps du vaisseau que les Anglois dirigent leurs coups, et c'est ainsi que, tirant sur un point fixe et continu, ils parviennent à démonter les canons et à maltraiter les équipages. Un trou dans le corps du navire, force l'ennemi à retirer de la manœuvre du canon un nombre d'hommes pour les employer au service de la pompe, et rien n'est aussi fatigant et aussi décourageant que ceci. Quand une fois l'on craint de couler, on pense bien moins chaudement à la victoire. Les canons démontés ne peuvent aussitôt se replacer, et les hommes qui tombent dans les batteries diminuent non-seulement le nombre, mais même le courage, et par conséquent ralentissent la vivacité du feu.

Quand le canon est dirigé contre le corps du vaisseau, les boulets qui portent au-dessus doivent tous atteindre à-peu-près à la même hauteur, en sorte que ceux qui viennent aux mâts les frappent presque au même point, et c'est ce qui les coupe.

Il s'ensuit que la direction de l'artillerie Angloise doit produire un plus grand effet, et que c'est à elle que les Anglois doivent leurs avantages dans les combats de mer. Ce qui s'est passé dans cette guerre, en est une preuve. Au premier de Juin 1794, les Anglois eurent deux vaisseaux

démâtés; les François onze ; au combat du Nil, les Anglois un seul, les François en eurent six. On pourroit ajouter une foule d'autres faits semblables, mais ils sont si connus qu'il est inutile de les rapporter.

Pour mieux sentir la vérité de ces observations, examinons la conduite des Amiraux Anglois, et voyons si c'est dans l'art des manœuvres ou dans l'habile emploi de leur artillerie qu'ils ont cherché leurs succès. Le premier de Juin 1794, l'Amiral Howe, étant au vent des François qui l'attendoient, fit à sa flotte le signal que chaque vaisseau manœuvrât de manière à attaquer chacun son ennemi : se croyant assuré de la victoire, il ne fit qu'un autre signal pour ordonner à ses vaisseaux de se mettre sous le vent des François, en vue de rendre leur retraite plus difficile après la défaite. C'est précisément de la même manière que l'Amiral Duncan agit au Texel : se voyant la victoire assurée, il tomba sous le vent des Hollandois, afin de les empêcher, après la bataille, de rentrer dans leurs ports. Quand on néglige ainsi l'avantage du vent, pour se borner à opposer vaisseau à vaisseau, c'est déclarer qu'on place sa plus grande confiance dans la direction de son artillerie. L'Amiral Nelson n'attaqua pas toute la ligne Française... Pourquoi ? Parce que l'ennemi étant à l'ancre, permettoit à l'Amiral d'employer toute sa force contre une partie de celle des François, dont l'arrière-garde, par sa position et par l'état du vent, ne pouvoit qu'être spectatrice de la destruction de l'avant-garde et du centre.

La conduite de l'Amiral Rodney le 12 Avril 1782, et celle de Howe, le 29 Mai 1794, peuvent être contraires à la tactique ordinaire des Anglois ;

mais on doit examiner le motif qui les fit agir. Le 12 Avril 1782, les François, avec l'avantage du vent et de la construction, pouvoient se tenir à une distance qui dérangeoit la tactique Angloise. Rodney se trouva obligé de rompre leur ligne, afin de les combattre de plus près, et la conduite des François le mit à lieu d'y réussir. Le 29 Mai 1794, les François avoient aussi l'avantage du vent sur les Anglois; et comme ils ne paroissent pas disposés à approcher assez pour engager une affaire décisive, l'Amiral Howe, pour les y forcer, chercha à rompre leur ligne. Cette manœuvre ne réussit pas, et l'on sait en quelle confusion se trouva alors sa flotte, et ce que pouvoit l'Amiral François. On peut supposer par la conduite des François, en cette bataille, que leur intention étoit seulement de se débarrasser des vaisseaux Anglois et d'éviter une bataille décisive. Mais la supériorité du tir Anglois paroît encore mieux à la bataille du Nil. Le vaisseau de tête Anglois, auquel un vaisseau François se rendit, et qui, le lendemain au matin, étoit en état de poursuivre et d'arrêter deux frégates qui fuyoient, et dont il reçut tout le feu en passant, n'eut qu'un homme tué et peu de blessés. Le second vaisseau de la ligne Angloise, auquel pareillement se rendit un vaisseau François, n'eut que deux hommes de tués. Que d'exemples semblables on pourroit rapporter!

Pour se convaincre de l'avantage qu'il y a à tuer ou mettre hors de combat un grand nombre d'hommes plutôt qu'à désagréer un vaisseau, il suffit de lire les détails officiels des Capitaines Anglois qui ont été pris : ce n'est jamais que la perte d'hommes qui les force à se rendre, sur quoi

sans cela s'appuyeroit la supériorité de la marine Angloise ? Pourquoi les défaites continuelles de leurs ennemis n'ont-elles été interrompues par aucune des révolutions de la guerre si elles ne sont pas dues à l'intelligence de leur feu. Les François ont réduit en système la tactique navale. Les Anglois ne l'étudient jamais, ils n'ont pas même d'école de marine. La facilité avec laquelle ils triomphent de leurs ennemis leur a fait négliger l'étude d'une théorie surement nécessaire pour éclairer la pratique. On dira peut-être que les Anglois ont de meilleurs et plus nombreux matelots ; mais dans un combat, un certain nombre est destiné aux manœuvres, le reste se rend aux pièces, et là un excellent matelot ne vaut pas mieux qu'un autre homme. Les matelots Anglois sont-ils plus braves que les François ? Cela doit être, si la bravoure consiste pour beaucoup dans la confiance en ses moyens et dans la persuasion du peu de danger que l'on court. L'habitude de vaincre les mène au combat avec un enthousiasme et un courage que ne peuvent avoir des hommes accoutumés aux défaites. Les soldats Anglois ressemblent-ils à leurs matelots ? Non, à cet égard, et pour les mêmes raisons, les soldats François sont pour eux comme les matelots Anglois pour les nôtres. (*Bombast.*)

Il paroît donc par ces observations, que la supériorité de la marine Angloise consiste dans la manière de diriger leur feu, et que l'excellence de ses officiers et de ses matelots en un jour de bataille n'en est que la conséquence.

Tel est le précis de ce mémoire sémi-officiel ; nous laissons aux gens de l'art de prononcer.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

DIDOT l'aîné vient de donner une magnifique édition de Virgile in-folio, sur papier velin; les exemplaires, au nombre de 250, sont tous signés et numérotés. Les planches sont d'après les desseins de Gerard et Girodet, deux élèves de David: le prix de l'ouvrage est de 600 francs, ou 25 livres sterling, et 900l. pour les planches avant la lettre. Le même imprimeur se dispose à donner une édition de Racine en trois vol. grand in-fol. avec 57 planches, à la gravure desquelles les plus grands artistes de France sont employés.

Les François ont trouvé à Munich une curiosité littéraire très-précieuse, c'est un manuscrit Latin in-folio en caractères quarrés antiques, qu'on dit avoir été écrit par le Pape St. Clement I. à l'Apôtre St. Jacques. Le dernier Electeur de Bavière en avoit refusé 3,000l. sterling.

Sur les représentations du Citoyen Bourgoing, Agent de France à Hambourg, le Sénat avoit fait arrêter, le 18, MM. de Melun et Bertin, éditeurs d'une feuille très-estimée, intitulée le Censeur, dans laquelle Bonaparte et le Gouvernement François étoient traités avec la sévère impartialité de la justice. Les éditeurs furent mis au corps de garde, les imprimeurs en prison: mais M. de Monsawiess, le Ministre de Russie, a réclamé les éditeurs comme François sujets de Louis XVIII. Le ci-devant Chevalier Bourgoing, auteur d'Observations sur l'Espagne assez estimées, a compensé autant qu'il a pu le sacri-

lège commis contre son digne maître, le Sultan Bonaparte ; il à fait porter en pompe son effigie à la célébration du 14 Juillet. Digne solennité et sublime dévouement d'un homme qui tout à la fois prostitue ainsi à la bassesse des *Narcisse* et des *Pallas*, sa noblesse ancienne, sa dignité littéraire, et même son caractère républicain. (*Gens ardelionum pessima !*)

LIVRES NOUVEAUX.*

Voyage de Néarque des Bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, ou Journal de l'Expedition de la Flotte d'Alexandre, rédigé sur le Journal Original de Néarque qui nous a été conservé par Arrien, etc. Traduit de l'Anglois du Dr. William Vincent ; par J. B. L. B. Billecoq, et publié par ordre du Gouvernement, in-4°, gr. pap. 700 p. de l'imprimerie de la République, avec Cartes et Portrait d'Alexandre par Tardieu. 25 francs. Paris. Maradan.

La traduction est écrite avec une grande pureté de style. Les savans les plus distingués ont été invités par le citoyen Billecoq à l'aider de leurs lumières dans les matières de leur compétence. Ainsi, l'on doit regarder cet ouvrage comme l'un des plus utiles qui aient paru depuis long-tems, et un de ceux dont la publication honore tout à la fois le gouvernement qui l'a commandée et le littérateur auquel il en a confié le soin.

* Cet ouvrage se trouve chez M.M. Boosey, De Boffe, Hotman, Dulau et C^o.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

QUADRUPLE ALLIANCE DU NORD.

IL y a déjà plus d'un mois que tous les journaux de l'Europe ont successivement annoncé et répété la nouvelle d'une médiation armée de la part de quatre Puissances, déterminées à arrêter l'effusion du sang humain et les horreurs de la guerre : nous en parlons de même après eux, non pas comme d'un fait avéré, mais comme d'un objet désirable et de la plus haute importance pour le salut des Etats, et le maintien de l'équilibre politique. L'histoire nous apprend que, dans des circonstances critiques, les Puissances Européennes ont souvent eu recours à des Congrès pour mettre fin aux prétensions et aux différends que des combats longs et sanglans n'avoient pu terminer : les traités de Munster, de Nimègue, de Courtray, de Riswick, de Gertrudenberg, d'Utrecht, et d'Aix-la-Chapelle, sont mémorables par les intérêts puissans et nombreux qui y ont été débattus et réglés. Les événemens qui sollicitent aujourd'hui la même mesure, ne sont pas d'une moindre importance : il ne s'agit pas seulement de restituer des forteresses ou des provinces, de prononcer sur des réclamations douteuses, de confirmer des Princes dans la possession de quelque territoire nouvellement acquis, et de reconnoître ou de régler des droits d'élection, et d'hérédité politique ; mais il faut rasseoir sur leurs bases dix souverainetés renversées, et plus de

vingt principautés anéanties ; il faut prononcer sur le sort de la moitié de l'Europe envahie et occupée aujourd'hui par les forces d'une seule Puissance ; il faut enfin savoir si, au tribunal des têtes couronnées, les Rois de France et de Sardaigne, les quatre Electeurs de Cologne, de Trèves, de Mayence, de Bavière, et le Stadhouder de Hollande, seront condamnés à perdre leurs couronnes et leurs états en faveur de la République Française qui les a dépouillés, et des juges qui auront confirmé leur destitution, au mépris des droits les plus sacrés de la justice et de la raison.

Depuis que l'Europe s'est peuplée et qu'elle a reçu des loix ; depuis que les Etats ont eu des gouvernemens, et que les nations civilisées ont connu des maîtres ; jamais l'ambition d'aucun Monarque, l'irruption d'aucun peuple barbare n'opéra un renversement de principes religieux et politiques, un bouleversement et un ravage de territoire tel que vient de le produire la rebellion Française : dès son origine, il étoit possible, il étoit facile aux Potentats de venger leur cause, et d'en arrêter les tristes effets ; mais après dix ans d'une guerre continuelle, qui a changé en vieux soldats tous ces nouveaux citoyens, le salut de l'Europe et la guérison de ses maux ne sont plus attachés au char de la victoire, ni au sort des batailles, mais à la convocation d'un Congrès général, où la justice et la raison du bon droit, et non du plus fort, règlent les différends, compensent les pertes, imposent les sacrifices indispensablement nécessaires, et veillent au rétablissement de l'équilibre politique, et à la conservation de tous.

La nécessité d'un pareil Congrès est donc évidemment prouvée par la situation actuelle de la Hollande, des Pays Bas, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Savoie, de la France, et de toute l'Italie ; mais rien n'est plus incertain que sa formation. La Russie, la Prusse, le Dannemarck, et la Suède sont les quatre Puissances dont la médiation armée doit amener, dit-on, les Puissances belligérantes à la conclusion d'une paix sincère et solide : mais aucune autorité officielle ne vient à l'appui de cette nouvelle prématurément répandue. "Notre Cour," dit une lettre de Berlin du 22 Juillet, "n'est nullement disposée, comme je vous l'ai déjà rapporté, à prendre aucune mesure active dans l'état présent des affaires. Elle est plus déterminée que jamais à suivre son système de neutralité, dont on a déjà tiré tant d'avantages essentiels. Quand elle ne parviendrait pas à obtenir la possession de quelque nouveau territoire, par le traité que concluront les Puissances belligérantes, et qu'elle demeurerait *in statu quo* ; à la conclusion de la paix générale, elle ne conserveroit pas moins d'influence. L'économie rigide du jeune Roi remplira nécessairement ses trésors ; et son goût pour le militaire a mis son armée dans le meilleur état de discipline. Les militaires de tout rang, de toute arme, sont inséparablement attachés à leur Souverain, qui est continuellement occupé de leur sort et de leurs intérêts.

"C'est en vain que le Comte de Cobenzel est venu à Berlin, et y a importuné Sa Majesté pendant toute une nuit ; la seule réponse qu'il en a tirée est de chercher des moyens de paix : on lui a démontré que le salut de Bonaparte, et celui de la République, demande que la paix soit établie

sur des bases qui éloignent toute crainte de nouvelles coalitions."

Remplir ses coffres, exercer et entretenir une armée nombreuse, garder fidèlement une neutralité exactement payée, et recevoir des subsides pour rester en paix, tandis que d'autres Puissances en reçoivent pour continuer la guerre; telle a été depuis long-tems, et telle semble être encore la politique du Cabinet de Berlin. Il a donc, d'après ces faits notoires, beaucoup plus d'intérêt à la continuation des hostilités qu'à des rapprochemens pacifiques: ses ennemis naturels, ses rivaux dangereux, ses redoutables voisins, s'épuisent en efforts tandis qu'il se corrobore; et leurs pertes seront en raison directe de la longueur des combats, et de la durée de la guerre; voilà un calcul qui ne lui échappe pas: ainsi, *Je ne me mêle pas de vos affaires, arrangez-vous*, doit être son invariable réponse.

Si l'on en croit la voix publique, le Cabinet de St. Pétersbourg seroit plutôt disposé à reparôître dans l'arène comme combattant que comme médiateur armé. L'instabilité de ses résolutions rendent possibles les plus extraordinaires changemens; c'est le bourru bienfaisant qui, dans un moment d'impatience, vous terrasse et s'empresse de vous relever, vous repousse et se rapproche bientôt, semble vous abandonner, et revient précipitamment sur ses pas pour vous secourir. Quand toutes les voix de la renommée annonçoient le départ forcé de Louis XVIII. de Mittau, et son arrivée en Angleterre, c'est dans cet instant même que Paul I. a reçu publiquement M. le Comte de Caraman, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de cet auguste exilé: il a fait plus, dit-on, il a proposé au Cabinet de Vienne,

dont il s'est rapproché aussi inopinément qu'il s'en étoit éloigné, de rentrer en coalition, et d'envoyer 120,000 hommes sous les ordres immédiats du Roi de France, si l'Empereur Joseph renonce à tout démembrement, et accepte la condition du *status quo ante bellum*. Ce n'est point là une médiation armée.

Quant à la Suède et au Dannemarck, puissances du second ordre, elles ne peuvent concourir à la paix comme médiatrices, soit par la voie des armes ou par celle des conciliations amicales, que de concert avec les deux autres; leur foiblesse dans la balance de l'Europe ne les rend point capables d'en rétablir l'équilibre par leur propre poids: et les derniers événemens qui ont eu lieu entre les frégates Danoises et Angloises, nous paroissent avoir été considérés mal-à-propos comme un prétexte de guerre ou des hostilités commencées; ce n'est pas du moins ainsi que se présente un médiateur armé.

Ainsi ce Congrès général, sous la médiation armée de quatre Puissances du Nord, qui, formé dans un véritable esprit de paix, seroit si désirable, si avantageux, si nécessaire à tous, n'est rien moins que certain aux yeux des politiques éclairés: aucuns papiers officiels, aucune déclaration, soit publique, soit confidentielle, ne l'ont fait espérer jusqu'à ce moment; et tous les gens de bien qui desirent sincèrement le bonheur des peuples, le rétablissement de l'équilibre politique entre les Puissances, et la tranquillité de l'Europe, forment des vœux pour sa convocation, sans y croire peut-être, ou du moins sans oser se flatter qu'il ait prochainement lieu. Mais en supposant qu'il se formât, considérons l'esprit actuel des Cabinets, la situation des affaires, les ressources

des Gouvernemens, les principes, les loix, les mœurs de ce siècle, et méditons au fond de nos cœurs ce qu'on pourroit en attendre.... Autre problème à résoudre en silence, et chacun pour soi.

S U È D E.

16 *Juillet*.—Après la clôture de la Diète, le Roi de Suède n'a fait qu'un court séjour dans ses Etats, et s'est mis en route; il voyage *incognito*. Ses projets sont inconnus, l'opinion commune est qu'il s'occupe de l'affermissement de la Neutralité armée, et des moyens de lui donner un but déterminé et une allure uniforme, chose bien difficile à maintenir dans une association où deux Puissances en sous ordre, divisées d'intérêt entr'elles, incapables de se suffire seules, sont dominées par d'autres Puissances supérieures, dont les intérêts ne s'accordent pas parfaitement, et dont le rapprochement extraordinaire n'est dû qu'aux circonstances, et peut-être aux spéculations les plus désastreuses pour toutes les deux.—Quoi qu'il en soit, il a été constaté à la Diète, que la dette nationale de Suède montoit à la somme de 30,000,000 de rix-doll., équivalente à près de 6,000,000 st. dette contractée en pleine paix, et malgré des subsides étrangers.—Le Roi étoit à Hambourg le 13 *Juillet*, il passa le même jour à Altona, et alla surprendre son Ministre M. Peyron au moment où il sortoit du lit à Wandsbeck; le Roi déjeûna avec lui, et après une heure de conversation se mit en route pour Lubeck.—Le présent que les Etats de Suède proposent d'offrir à la Reine est de 100,000 rix-dollars; pareil présent est destiné au Prince Royal.—La chaleur dangereuse que quelques membres de l'ordre de la Noblesse en Suède ont

témoignée à la dernière Diète n'a pas eu les mauvais effets que l'on paroissoit devoir en attendre mais les renonciations scandaleuses ont été acceptées : le Comte de Moerner, Chambellan et Secrétaire du Cabinet ; le Baron de Boge, Secrétaire de Révision ; le jeune Baron d'Adelswaerd, ont perdu leurs places pour leur conduite à la Diète. La renonciation à la Noblesse proposée par le Baron de Hierta, MM. d'Adelsheim, de Netherword, de Schultzenheim, et le Baron de Cederstroem, a été acceptée ainsi que celle de dix autres Nobles qui avoient renoncé : on ne sait si la réserve qu'ils avoient faite, en renonçant, de plusieurs prérogatives nobles, aura lieu.

La Noblesse de Suède ne forma pas tout d'un coup un ordre séparé et particulier dans l'Etat. Le Peuple Suédois ne forma d'abord qu'un seul et même ordre, connu sous le nom d'*olda bonder*, c'est-à-dire, propriétaires de terre : on tenoit des Assemblées générales, appelées *Alsha jar-ting* ; c'étoit une image des diètes d'à-présent : dans ces assemblées, les propriétaires des biens-fonds, comme possesseurs et maîtres absolus de leurs domaines, prenoient les résolutions qu'ils jugeoient convenables au bien du royaume. On distingua d'abord ceux qui dans la judicature étoient revêtus des grandes charges ; on les appeloit *Thignarman*, c'est-à-dire hommes ou députés de Diète : on les regarde avec raison comme la tige de la plus ancienne Noblesse de Suède. Il existe encore des familles nobles qui tirent leur origine de ces premiers Juges de la nation. Avant le 13^e siècle, tout Noble étoit nécessairement né Suédois ; mais depuis ce tems-là plusieurs familles étrangères ont été reçues parmi la Noblesse Suédoise. Dans le moyen âge, sous les Rois de différentes

Maisons d'Allemagne, nombre de familles originaires du Mecklenbourg, de la Poméranie, de la Bavière, et du Dannemarck, s'établirent en Suède. Du tems d'Eric XIV, quand la Livonie commença à relever de la Suède, plusieurs Livoniens furent admis au rang de Nobles Suédois. Les Rois Charles IX. et Gustave Adolphe eurent à leur service beaucoup d'Officiers Ecossois de distinction, qui trouvèrent à propos de se fixer dans un pays où ils venoient de faire fortune : quelques François et quelques Allemands en firent autant ; le nombre des derniers sur-tout augmenta considérablement, lorsqu'à la paix de Westphalie, une partie de la Poméranie, et quelques autres provinces de l'Allemagne, furent annexées à la Couronne de Suède.—La dignité des Comtes et des Barons dans ce royaume est du règne d'Eric XIV ; ce Prince les créa à son couronnement en 1561 ; et en 1625, les Nobles eurent à Stockholm un hôtel à eux, qu'on nomma *la Maison des Nobles*, pour y tenir leurs séances pendant la Diète.—On a fait des recherches exactes et laborieuses sur l'origine des familles nobles du royaume ; d'où il résulte qu'il y a 100 maisons des plus anciennes qui ont été toujours considérées comme originaires du pays, sans qu'on en connoisse la véritable époque ; 810, ennoblies dans la robe ; 772, par la voie des armes ; 52 par celle des lettres et des sciences. On compte aussi 49 enfans d'Evêques, depuis la forme de gouvernement rétabli en 1719, qui donne aux Evêques le privilège de présenter leurs enfans au Roi pour être ennoblis ; enfin, parmi les familles venues des pays étrangers et naturalisées en Suède, il y en a 92 d'Allemagne, 68 de Livonie, 53 d'Ecosse, 24 de Dannemarck, 10

de France, 9 de Russie, 7 des Pays-Bas, 4 de Pologne, 4 de Courlande.

ALLEMAGNE.

Vienne.—Quel est donc le but si désiré que les François se proposent, en appelant à si grands cris la paix ? Il n'est pas difficile de le découvrir ; et, de quelque profonde hypocrisie que le principal acteur s'enveloppe, comme il est obligé de caresser toutes les passions, d'employer tous les moyens, de ménager jusqu'aux ressources les plus viles, ses agens plus indiscrets le trahissent ; et l'œil prévoyant, l'homme qui ne veut pas s'aveugler lui-même, peut, à la lueur des éclairs qui de tems en tems s'échappent de l'abîme que l'on creuse sous les trônes, mesurer assez de la profondeur qu'on lui donne pour calculer le danger.—On demande la paix, on veut la *conquérir*, l'esprit révolutionnaire est éteint ; voilà ce que des hommes criminels proclament ; voilà ce que, sans examen, adoptent et répètent quelques gens mal-instruits, et quelques autres fatigués des maux qu'ils éprouvent, et espérant un soulagement dans chaque changement de situation ; voilà ce que soutiennent ces hommes inconsiderés, qui ne voient dans leurs spéculations de paix qu'une diminution momentanée d'impôts, tandis que nous ne disons pas, avec plus de désintéressement, mais avec une avidité plus réfléchie et plus éclairée, ils y verroient la ruine de leur pays et leur propre destruction.—S'il est éteint l'esprit révolutionnaire, que signifient donc les actes contradictoires du Consul et du Gouvernement François ? S'il est éteint, que signifient donc ces érections de nouvelles Républiques, foyer perpétuel de guerres

éternellement renaissantes ? S'il étoit éteint, lanceroit-il au loin ses brandons incendiaires ? et si les mouvemens séditieux éclatent dans les pays jusqu'ici les plus distingués par leur fidélité, est-il difficile de reconnoître d'où part le principe de commotion ? Quand l'action directe de la France seroit aussi difficile à découvrir qu'elle est réellement sensible, pourroit-il être incertain pour le Souverain qui réfléchit, que, toutefois que le crime audacieux et triomphant traitera de pair avec ceux qui devoient punir sa révolte, il n'est rien alors que le séditieux de tous les pays ne se promette de surmonter ? Quelqu'énorme distance qu'il y ait entre le trône et lui, il osera toujours essayer, et se promettre d'y monter tant qu'il y verra son semblable impunément assis ; si son caractère ou ses talens ne lui permettent pas de se montrer en chef dès le premier moment ; instrument alors de la lâche fureur des autres, attentif à amonceler les cadavres, et à monter comme par échelons sur chacun de ceux qui tomberont devant lui, il aura peu-à-peu comblé la distance ; et, s'élevant ainsi sur les monceaux d'amis et d'ennemis morts, mettant à profit tous les crimes et tous les forfaits, il espérera, nouveau Bonaparte, pouvoir un jour s'asseoir sur le trône sanglant de ses maîtres.

Qui peut se refuser à ces réflexions, en voyant cet esprit d'ingratitude et d'insubordination, qui peu-à-peu s'insinue dans tous les Gouvernemens ? La Prusse, qui sous le Grand Frédéric offroit le modèle d'un royaume tout composé de soldats, tout régi par une discipline militaire, d'un vrai despotisme armé, est maintenant l'image de la réaction des sujets contre le Souverain, et un réglement sage sur la censure des livres, devient l'objet

d'une opposition formelle, de placards incendiaires ; et le Souverain est obligé de donner des explications à son réglemeut, d'y mettre des modifications qui en annullent l'effet, qui lui préparent pour l'avenir de longues résistances, et, ce qui est le plus grand des maux pour un Souverain, la dure nécessité de punir. Le Roi de Prusse recommande aux censeurs, *de ne point enchaîner le génie, et de donner libre carrière à tous les ouvrages philosophiques sur la Religion et le Gouvernement.* N'est-ce pas dire, en d'autres mots, la licence d'ébranler tout ce que les hommes doivent respecter, tous les fondemens de la morale et de la subordination.

Ce peuple Autrichien, si respectable par sa rare constance, son inébranlable fidélité pour des Souverains dont le gouvernement est vraiment paternel, n'est-il pas déjà tourmenté lui-même par des agitateurs, et ne vient-il pas d'être témoin de mouvemens repréhensibles : nous disons être témoin ; car il y a long-tems que nous sommes convaincus que la nation n'est point le peuple de la capitale, et que jamais l'esprit national n'exista moins en quelque lieu que ce fût, que dans nos capitales, égoût de tous les oisifs, de tous les gens inquiets, de tous les hommes à vendre ou à acheter, de tous les gens dangereux.

" Quelques mouvemens d'une nature inquiétante se sont manifestés à Vienne," écrit-on de Hambourg, à la date du 25 Juillet ; " et à mesure que les François approchoient, les Jacobins ont commencé à se montrer avec plus d'audace à Vienne et dans la Haute Autriche. Lorsque la famille Impériale se rendit au théâtre, quelques-uns d'eux se permirent de tenir hautement les propos les plus hardis, tandis que leurs émissaires

crioient *La paix, la paix !* L'Impératrice fut spécialement l'objet de leurs insultes, ainsi que quelques Ministres étrangers, et en particulier Lord *Minto*, qui fut publiquement outragé. La confédération des Jacobins, en Autriche, est très-étendue : mais plusieurs des principaux chefs ont été arrêtés."

Nous trouvons à cet égard, dans un papier public, le fait suivant, sous le titre, Allemagne, 22 Juillet :

" Une personne nommée Kingfeltz, l'un des plus riches négocians de l'Autriche, vient d'être exécuté dans la prison à Vienne. Cet homme avoit été capucin, et conservoit l'habit de son Ordre dans une garde-robe près de son cabinet. Lorsqu'il étoit sorti, le passe-tems ordinaire de ses domestiques étoit de se vêtir de cet habit. Ils furent un jour surpris par le retour imprévu du maître, qui vint à l'improviste, avec un de ses amis, et se jeta hâtivement dans son cabinet. Le valet, revêtu de l'habit de capucin, se sauve ainsi équipé dans la garde-robe. Kingfeltz, après avoir bien fermé toutes les portes, se croyant seul dans son cabinet, dévoila à son ami le plan d'une conspiration dont il étoit le premier moteur. Le lendemain étoit fixé pour son exécution. Au moment où l'Empereur se rendroit à sa chapelle pour entendre la messe, il devoit être enlevé, et M. Thugut assassiné, ainsi que l'Impératrice. Tout étoit prêt, il ne manquoit que 200,000 florins pour mettre en mouvement le peuple du faubourg. Kingfeltz remit la somme en billets à son ami, et quitta le cabinet avec lui. Le domestique, effrayé de ce qu'il avoit entendu, se débarrasse promptement de sa robe de capucin, et court apprendre au Ministre ce qu'il avoit découvert

couvert par un si heureux hasard. Kingsfeltz fut aussitôt arrêté, et, après conviction et aveu, a subi en prison son supplice ; mais son complice a échappé, et on a pris les plus grands soins pour étouffer tous les bruits de cette conspiration. Quoi qu'il en soit de ce fait, que nous donnons tel qu'on le raconte, il est assuré que, le 17, la haute Police fit arrêter plusieurs personnes très-connues accusées de Jacobinisme. Les mêmes arrestations ont eu lieu dans la Haute Autriche.

Le 10, après le tumulte aux théâtres, le Comte Von Saurau a publié une proclamation très-remarquable dans les circonstances, qu'on trouvera aux pièces officielles, N° 1 ; elle a été affichée dans tous les lieux publics de la ville et des faubourgs, et généralement considérée comme l'avant-coureur d'une levée en masse comme en 1797, où Vienne offrit 18,000 volontaires. Ceci cependant dépendra des circonstances. Le moyen d'avoir une paix honorable et sure, c'est d'être en état de continuer la guerre.

Nous sommes assurés, écrit-on de Ratisbonne 12 Juillet, que la Cour de Vienne a répondu au Premier Consul, que l'Empereur ne desire pas moins la paix, que la France ne peut le faire ; mais qu'il veut que cette paix soit générale et solide, ce qui ne peut avoir lieu si l'on s'obstine à rétablir la république Cisalpine, *(au, comme il paroît, une prétendue république Italique qui réuniroit le Milanois, le Piémontois et le Génois)*, dont l'existence est aussi dangereuse au repos de l'Italie qu'à la sureté des Etats Héréditaires de l'Autriche. Si le rétablissement de cette république devenoit une condition *sine quâ non*, il resteroit à exprimer quelles suretés et quelles indemnités on don-

neroit à l'Autriche. On juge, ajoute-t-on, cette réponse si conciliante, qu'on s'attend à voir incessamment les négociations commencer.

O Souverains, êtres respectables et malheureux, grands dépositaires du bonheur et des destinées des peuples, avant d'entamer ces fatales négociations, que les circonstances repoussent et nécessitent, ne craignez point de consulter la justice naturelle de vos cœurs ; débarrassez-vous un moment de conseils, et seuls devant Dieu, devant vous, ne mettant que la justice impartiale de l'homme de bien entre vous et les circonstances, consultez les vrais avantages de votre couronne et de vos peuples. Appuyez la politique sur la morale, et voyez si rendre un peuple heureux, c'est l'aggrandir ; si la solidité d'un trône s'appuie sur l'augmentation des domaines ; si, lorsque tous les liens de la fidélité se relâchent, des sujets arrachés à leurs anciens maîtres sont une acquisition sure, honnête et avantageuse ; pesez devant l'honneur, si des concessions faites et garanties par un spoliateur, peuvent jamais devenir des droits légitimes ; si le sang des sujets qui réclament leurs anciens maîtres, leurs anciennes obligations contre la violence qui les a rompues, contre l'avidité ou l'usurpation qui les a anéantis, peut jamais justement être versé, et si c'est le véritable emploi du glaive souverain que de le tourner contre eux.

Des troubles ont éclaté dans les Etats de Venise, on y a arrêté beaucoup de personnes, et on a mis à Venise une garnison de 16,000 hommes. Un régiment de Dalmates s'est révolté, et a proclamé le rétablissement de l'ancien Gouvernement de Venise. Des troupes Autrichiennes ont été envoyées contre ces révoltés.

Dons sanglans, reçus de la main de Bonaparte, n'auriez-vous été qu'une source de malheurs, et pour celui qui les reçoit et pour celui qui les donne, et seriez-vous pour le nouvel acquéreur, la robe de Nessus!

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

ARMÉE D'ITALIE.

Ces peuples bienheureux, à qui les François étoient venus apporter tous les genres de félicité, qui avoient couru au-devant d'eux comme au-devant de bienfaiteurs, n'ont pas tardé à devenir ingrats envers leurs généreux libérateurs; et déjà ces maîtres indulgens sont obligés d'employer les menaces les plus terribles auprès des uns, et d'imposer aux autres des amendes si rigoureuses, qu'on ne pourroit guères y croire si l'on ne se rappeloit que, suivant l'expression d'un Anglois, *Comme la guillotine étoit la monnoie de Robespierre, les Généraux François sont pour Bonaparte les receveurs d'impôts*; et c'est ce qui explique les contributions modérées imposées, par Moreau à la Souabe, au Wurtemberg, et à la Bavière: c'est ce qui fait croire à celle que Masséna vient d'imposer à la petite République de Lucques, déjà rançonnée quatre fois. Des mouvemens hostiles, des mécontentemens ont éclaté dans le Piémont, et Masséna a publié une proclamation foudroyante où il ne menace que de mort, et de destruction, et d'exécutions militaires (Voyez N^o 2, *Pièces officielles*). " Mais la petite République de Lucques a éprouvé une vengeance directe, et Masséna ayant été informé par des rapports officiels que la ville de Lucques et ses dépendances

avoient, par des actes publics, insulté la République Française son Gouvernement, et considérant que s'il est juste de punir des semblables offenses, il est de la plus *urgente importance** pour l'armée de forcer la ville et le territoire de Lucques de contribuer à ses besoins, ordonne : Qu'une contribution d'un million tournois sera levée sur la ville de Lucques et son territoire. 2°, Que 500,000 liv. seront payées en cinq jours de la notification du présent ordre au Gouvernement provisoire de ce pays, et les autres 500,000 dans la décade suivante. 3°, Le Commissaire Ordonnateur est chargé de l'exécution du présent ordre, et il nommera un Commissaire des guerres pour recevoir la présente contribution. 4°, Les Généraux commandant dans la ville et le territoire de Lucques employeront le secours de la force armée, par-tout où ils seront requis par le Commissaire chargé de la perception."

13 Juillet.

MASSENA.

Qui ne se rappelle ici, *Si ce n'est toi, c'est ton frère, ou quelqu'un de tes parens*. Le généreux Masséna, qui, pour preuve d'amitié, a laissé aux Génois la peste, après la famine, fléau épouvantable qui enlève maintenant dans cette malheureuse ville 600 personnes par semaine, est à la tête d'une armée affoiblie par les fatigues et par les détachemens nombreux employés à contenir les nouvelles conquêtes; il ne peut rien entreprendre jusqu'à l'arrivée de la seconde armée de réserve; ce qui donnera le tems aux Autrichiens de recevoir des renforts et de s'assurer dans leur nou-

* Cette urgente importance a fait imposer sur la ville de Milan un impôt de huit millions. C'est le droit de joyeux avènement. Chantez *Te Deum*, peuples égarés.

velle position. On fait monter à 20,000 hommes les secours destinés par la Cour de Vienne pour cette armée.

Mais d'un autre côté, suivant une lettre de Milan du 23 Juillet, les forces de la Cisalpine ressuscitée s'organisent avec succès et activité, et *une demi-brigade de 1000 hommes* avoit déjà été levée par la vigilance et le soin du Général Pino, et étoit partie de Milan. Une autre est presque complète, aussi bien qu'un régiment de cavalerie et un corps d'artillerie; l'avant-garde de l'armée de réserve, commandée par le Général Brune, traverse le Jura pour entrer dans la Suisse: le corps d'armée est encore dans ses barraques dans les bois entre Dijon et Auxonne, où le Général Brune a porté son quartier-général; l'artillerie, réunie à Paris, à Lyon, à Genève, est partie pour former le parc de réserve de cette nouvelle armée. *L'armistice s'observe des deux côtés avec la plus grande exactitude*; mais les places remises par le Général Mélas se démantèlent: Coni, Ceva, Seravalle, etc. la citadelle même de Milan, se démolissent maintenant. Les papiers de France, à la date du 14 Juillet, disent que le Général Mélas a quitté le commandement de l'armée de l'Italie, et que le Général Kray le remplacera. On donne à celui-ci pour successeur en Allemagne, le Général Comte Colloredo; ce qui demande confirmation aussi bien que la prétendue disgrâce du Comte de Metternich.

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Le 15 Juillet un armistice pour les armées d'Allemagne a été signé à Larsdorff par le Comte de Dietrichstein, et par le Général de Brigade Laborie: l'armée Autrichienne conserve Ulm, Ingoldstat, les deux Engadines, et tous les dé-

filés à la droite du Lech ; l'armée Française garde Coire et le Luciensteig : du côté de Mayence les François occuperont tout l'espace entre le Rhin et le Nidda ; les hostilités ne pourront recommencer qu'après s'être avertis réciproquement douze jours d'avance ; les forteresses d'Ulm et d'Ingolstadt seront approvisionnées de dix jours en dix jours, et de manière à demeurer dans l'état où elles sont maintenant, ce qui sera exactement constaté par un Commissaire. Cet armistice, qui paroît au premier coup-d'œil faire perdre aux François tous les avantages des circonstances, a été regardé comme le signe infaillible d'une paix prochaine. Cependant 25,000 hommes, au moins, sont destinés à Vienne pour renforcer cette armée, et du côté des François, Augereau s'avance avec près de 30,000 hommes François et Hollandois : cette armée a déjà passé Dusseldorff.

FRANCE.

Paris.—C'est un terrible fardeau que d'avoir constamment à jouer un rôle d'emprunt, sur-tout quand, par des combinaisons fausses, on en a aggravé la difficulté ; et s'il étoit permis d'employer le jargon du jour, quand par une fusion de matières hétérogènes on n'a fait qu'un tout factice, aigre, dont les molécules mal-assemblées sont toujours près de se désunir au moindre choc. Racontons sans ordre ce qui n'est que successif et sans plan ; et montrons le grand homme tel qu'il est, agissant d'après les données du jour, sanguinaire, grimacier, suivant le besoin ; toujours faux et hypocrite jusqu'à la bassesse et à la dérision.

Il a créé par force, par vanité, une armée de

réserve; il croit créer de même une marine, et le Ministre de ce département reçoit des ordres à ce sujet le 5 Thermidor (*Voyez Pièces officielles*, N^o 3). un retour de colère vient, et le 26 Juillet il retire les permissions données à quelques maisons de commerce de faire venir d'Angleterre les denrées coloniales par les neutres (*Voyez Pièces officielles*, N^o 4). La marée a laissé à sec quelques Anglois sur les côtes du Poitou; des milliers de paysans ont surpris cent hommes sans ressources: il faut faire sonner cette victoire, il veut qu'on lui envoie les braves qui ont fait cet exploit. Mais comme le Sultan aime les *bons prêtres*, et déteste les *hérétiques Anglois*, il faut parmi les douze envoyer des prêtres s'il y en a (N^o 5)...S'il y en a, Consul, on vous en trouvera: les Grégoires, les Coz, et leurs semblables vous en feront au besoin d'aussi pieux, d'aussi zélés que vous contre les hérétiques, d'aussi fidèles à Dieu, au Roi, à leur naissance, à la reconnoissance, à toutes les vertus sociales, même à l'égalité; car les réfractaires, ces méchans Prêtres Catholiques, ne se battent contre personne, mais secourent par état tous ceux qui en ont besoin, et sont l'appui des naufragés, des malheureux, hérétiques ou athées, qu'ils soient M. Bonaparte, ils prient même pour vous, et donneroient leur vie pour votre retour à la justice et au devoir!

Il y a, cependant, apparence que la marine Françoise va renaître comme un phénix de ses cendres; on a déjà lancé un beau 74 à Rochefort, et un 84 à Flessingue, et les incrédules ne pourront en douter: car on promet dans peu de les faire voir à Portsmouth. Le courage va renaître dans cette marine, que le *Moniteur* dit abattue par ses défaites. Comment rester poltron ou ignorant après la verte semonce écrite aux marins de Dun-

kerque ? (N° 6). Comment des autorités si bien combinées pourroient-elles n'être pas d'accord après la merveilleuse fusion, qui des Royalistes meurtris et dépouillés, et des Jacobins tous teints de sang, n'a plus fait qu'une société de frères et amis.

Tous ne sont, cependant, pas encore contents; et le Préfet de Police a fait arrêter quelques gens suspects, surement des Emigrés; (il n'y a qu'eux qui puissent mal faire;) on ne les a pas tués pour cette fois, on les conduit de brigade en brigade jusques hors des frontières: il est vrai que parmi eux il y a un fou, lié et veillé depuis trois ans. Qu'importe! mais on les a bien avertis de ne pas y revenir, ou *gare la fusillade*. On a pris leurs noms, pour s'en souvenir, et le Père Fouché, comme il faisoit à Nantes pour ne pas oublier ce qu'il promettoit à ses écoliers, a sans doute mis un papier dans sa tabatière. Quand donc finira cette dégoûtante farce? cette sanglante bacchanales? (*jam satis....terrui gentes*).

Il paroît que la Convention d'El Arisch a peine à se renouer; les François veulent des villes de sûreté.

Les papiers François, particulièrement les papiers officiels affectent de parler avec désapprobation du traité précédemment conclu par le Général Kleber, et de la conduite de cet officier. La mort de Dessaix, qui avoit été un des agens de cette convention, donne carrière à la bassesse qui peut désormais, sans se compromettre, aduler le héros terrible, dont la conduite, si contrastante avec celle de Kleber, offre matière à un parallèle si désavantageux pour le grand homme. Et comment ne pas partager le ressentiment d'un maître despotique contre un Général, qui, ne prévoyant pas l'avilissement de sa patrie, n'a pu soupçonner qu'un Général fugitif,

abandonnant lâchement son armée au milieu de dangers de toute espèce, feroit de sa dégradation même le premier moyen de s'élever à la souveraine autorité. Il faut donc, nécessairement, que ces écrivailleurs à gages, *vendentes jurgia et iras*, poursuivent indirectement celui dont l'indignation dénonça le tyran qui les nourrit; et associant les morts à leur haine, lorsqu'ils ne peuvent plus contredire, c'est de Doffaix même qu'ils s'autorisent, quoique ce Général eut efficacement et réellement concouru à la convention faite par Kleber. Au reste, ces François, par les massacres d'Alexandrie et les vexations de toute espèce, sont devenus si chers aux Egyptiens, ne les nomment plus que les justes, et désignent *Bonaparte* sous le nom de *Sultan le Juste*; pour *Sultan*, oui.

Le vieux style Directorial recommence, et voici une petite conspiration, bien apurée, bien tirée à l'alembic par le chymiste Chaptal (N° 7). Il nous en donne la quintessence, il réserve les procédés, les détails, et la manipulation pour faire la matière d'un gros livre: mais il est bien à craindre que, comme les autres charlatans, M. Chaptal ne nous donne qu'un arcane, des manipulations dérisoires, des procédés falsifiés, et ne garde pour les adeptes qui l'emploient, le véritable procédé. Cependant, comme il est impossible que sous le règne de *Sultan le Juste*, on ait été assez ennemi de soi-même pour désirer un autre ordre de choses, c'est du tems du Directoire que le plan a été ourdi (*Voyez les Pièces officielles*). Mais qui peut contenir son indignation quand on voit sur la foi d'aventuriers assez sots pour laisser leurs plans dans les chambres garnies de la femme Mercier, assez obscurs pour qu'on ne sache

pas même leur vrai nom, oser dénoncer à la Nation une conjuration dont le but seroit de brûler un des arsenaux de la Marine. Quand on voit un vil souffleur de charbon, un juif décrié, pour complaire au Sultan, associer à d'aussi plates entreprises, à des projets aussi décousus, le nom respectable d'un Prince infortuné, mais toujours noble et généreux, qui, à la connoissance de toute l'Europe, digne descendant de Henri IV, sollicita de la générosité Angloise des vivres pour les rebelles, dans le tems même que, frémissant de rage, ils soudoyoient contre lui des assassins. C'est à de lâches Ministres, défenseurs d'un Directoire, qu'ils avoient deux fois soutenu contre la nation, et qu'ils ont enfin détruit au moment où pour la première fois ils alloient être justes, en punissant le Général désobéissant ; c'est à ces hommes qu'il appartient de se réjouir et de profiter des maux de la France ; c'est aux mitrailleurs des sections, c'est aux barbares destructeurs des monumens publics, à ces Vandales qui, détruisant jusqu'aux murailles, ont renversé cette place de Bellecour, sur les monceaux de Lionnois égorgés par leurs ordres, qu'on peut reprocher de s'être élevés sur la ruine des François. Mais le cœur paternel des Bourbons, généreux jusqu'à l'excès, ne sait qu'aimer et pardonner !

Quelques femmes, qui demandoient des secours, se sont assemblées à la porte de Lucien Bonaparte, et ont causé quelque tumulte. Jusqu'ici il ne paroît y avoir rien de médité ; mais le Gouvernement craint qu'on ne profite de ces tumultes pour appuyer des desseins réels.

*Pièces Officielles.*N^o 1.

“ De tems immémorial, les habitans de cette capitale se sont distingués par leur loyauté et leur fermeté; dans les conjonctures les plus périlleuses de ce siècle et du siècle dernier, cette conduite ne s'est jamais démentie. Toute l'Europe a été témoin de la gloire que se sont acquise les braves Autrichiens, à l'époque à jamais mémorable de l'année 1797.

“ L'impression qu'a faite sur tous les esprits le changement survenu depuis peu dans la fortune de nos armées, est une suite de cette fidélité et de cet attachement inaltérables du Peuple Autrichien envers son Monarque chéri; c'est aussi un sûr garant du zèle qu'il déploiera en cette circonstance, pour seconder les mesures du Gouvernement, afin d'obtenir une paix juste, après laquelle soupire depuis long-tems le cœur magnanime de notre gracieux Empereur.

“ Il n'a pu échapper à l'attention publique, que des êtres puisillanimes et un petit nombre de mal-intentionnés, qui travaillent dans les ténèbres, cherchent à exagérer les revers des armées Impériales et leurs suites, inventent des propositions de paix soi-disant faites, afin de ralentir par ces artifices l'ardeur qui règne dans les préparatifs de guerre, et d'ébranler par-là cette fermeté dont les habitans ont donné il y trois ans des preuves si glorieuses et si avantageuses pour la Monarchie Autrichienne.

“ Il est du devoir du soussigné de prévenir le public contre ces raisonneurs extravagans, et d'exciter son attention sur des bruits d'une autre nature aussi perfide. La fermeté et l'union peu-

vent seules conduire à un accommodement juste, parce qu'elles forceront l'ennemi à l'estime et à l'admiration. Le ralentissement des efforts lui donneroit une idée peu favorable de la façon de penser d'un peuple, qui depuis des siècles s'est distingué par tous les genres de gloire.

“ La sollicitude constante et les efforts de l'Empereur ont toujours été dirigés vers le bien de son Peuple. Sa fermeté courageuse a détourné de nous de plus grands dangers encore, avant les batailles d'Amberg et de Wurtzbourg, et avant les négociations de Léoben; il a toujours épargné avec scrupule le sang de ses sujets, et tous ses soins nous sont garans qu'il n'eût pas rejeté des conditions acceptables, si nos ennemis les lui eussent réellement proposées, ainsi qu'il a été publié à tort.

“ Toujours fidèle à ses principes et à son amour pour les peuples que la Providence lui confiés, S. M. ne laissera échapper aucune des occasions qui pourra amener une paix juste, afin de s'occuper dans des tems plus tranquilles du soin de guérir les plaies que la guerre a faites, et de chercher ses seules consolations dans la prospérité toujours progressive de ses fidèles sujets.

Vienne, le 10 Juillet.

FRANÇOIS, Comte de Saurau.

Nº 2.

Masséna, Général en Chef, aux habitans du Piémont.

“ Peuple Piémontois—Je suis informé que des mouvemens de révolte ont éclaté dans différentes provinces

provinces du Piémont, que même quelques corps armés s'y sont rassemblés. Quel peut être l'objet de ces mouvemens, qui menacent la tranquillité publique et la sûreté de l'armée ? Est-ce la récompense que le Gouvernement François doit recevoir pour la conduite généreuse qu'il a observée dans le Piémont ? Et ces agitateurs peuvent-ils se méprendre à l'usage modéré qu'il fait de sa force et de ses victoires ?

“ Peuple Piémontois, animé du même esprit de paix et de justice que mon Gouvernement, je n'ai d'autre desir que d'accroître votre bonheur et votre tranquillité. Mais ne vous trompez pas sur les fatales conséquences de la révolte à laquelle on vous engage. Vous occasionneriez votre destruction, la ruine de vos familles, la dévastation de vos propriétés.

“ Au nom donc de votre propriété, au nom de vos épouses, de vos enfans, de vos plus chers intérêts, je vous somme de retourner à la soumission. Ne fermez point l'oreille à ma voix, quand je ne fais entendre que des paroles de paix.

“ Ne me contraignez point à employer les mesures de force. Le moment où vous m'obligeriez de faire avancer contre vous des colonnes Françaises, seroit celui d'un châtiment exemplaire.

“ Habitations, des villes et des campagnes, jouissez, au sein de vos familles, de la protection puissante de l'armée Française, et craignez de faire tourner contre vous des armes destinées à votre défense ; craignez de provoquer des héros qui offrent l'amitié à toutes les nations ; mais qui n'ont jamais été insultés, ni assassinés, sans

qu'aussitôt ait suivi la plus effrayante vengeance.

“ Cette Proclamation sera adressée au Gouvernement provisoire du Piémont et au Général qui commande en ce pays, afin que chacun, dans son département respectif, puisse lui donner la plus grande publicité.

“ MASSENA.”

N° 3.

Les Consuls de la République au Ministre de la Marine.

“ Les Consuls, Citoyen Ministre, n'ont pu apprendre sans peine que plusieurs vaisseaux de l'escadre de Brest avoient été désarmés, et qu'au moment où il étoit plus important que jamais de compléter l'équipement de la flotte, les premières difficultés aient été capables de produire le découragement.

“ C'est au moment où une guerre continentale absorbe les principales ressources de la nation et la principale attention du Gouvernement, que le Ministre de la Marine, les Amiraux, et les Ordonnateurs devoient avoir redoublé d'ardeur et surmonté tous les obstacles.

“ Ordonnez qu'on informe de la conduite des Ordonnateurs et des Officiers qui ont ordonné de désarmer les quatre vaisseaux qui, de la rade, étoient entrés dans le port, et de ceux qui ont licencié les équipages. On ne peut avoir légalement pris ces mesures que d'après un ordre spécial du Gouvernement.

“ Prenez des mesures pour qu’au même instant et sur toute l’étendue des côtes, on fasse une levée de matelots, et pour que nos vaisseaux soient en même tems équipés et pourvus de tout ce qui est nécessaire pour leur départ. Le Peuple François veut avoir une marine ; il le veut fortement ; et il fera tous les sacrifices nécessaires pour accomplir ses desirs.

“ Entretenez une juste et sévère surveillance sur vos officiers et sur les différentes branches de l’administration navale. Il est tems que les dilapidations cessent. Renvoyez ces hommes que l’opinion publique a désignés depuis long-tems comme complices de la fraude ; et puisque la loi ne peut les atteindre, mettez-les du moins dans une situation où ils ne puissent plus mal-faire.

“ Dans le cours de Fructidor, si les circonstances le permettent, le premier Consul ira visiter la flotte de Brest. Tâchez qu’il n’ait que des éloges à donner au Ministre, et aux principaux agens du Gouvernement. Les Consuls feront connoître au Peuple François quels sont les officiers et les administrateurs qui l’auront servi avec zèle, et dénonceront à l’opinion publique ceux qui, par leur apathie, se seront rendus indignes de la confiance du peuple.

“ On assignera des récompenses pour les vaisseaux les mieux tenus, et dont les équipages seront le mieux disciplinés.

“ Ordonnez au Général, commandant la flotte à Brest, à tous les Généraux et Capitaines de vaisseaux, de rester constamment à bord, de coucher dans leurs vaisseaux, et d’exercer les équipages avec une activité nouvelle.

“ Faites un règlement qui assigne des récompenses aux jeunes matelots qui montreront le

plus d'activité, aux canonniers qui tireront le mieux à un but donné; qu'il ne se passe pas un jour sans exercer à tirer alternativement à un but sur la côte ou à un des objets placés dans la rade.

“ 5 *Thermidor.*

“ BONAPARTE, *Premier Consul.*

“ Par le Premier Consul.

“ MARET, *Secrétaire.*”

N° 4.

DÉCRET DU 16 JUILLET.

Les Consuls de la République, ayant pris en considération les rapports des Ministres de l'Intérieur, des Affaires Etrangères, et de la Marine, ayant aussi entendu le Conseil d'Etat, décrètent :

“ 1^o, La permission qui avoit été accordée à différentes maisons de commerce, pour l'importation directe, sous pavillon neutre, de denrées coloniales et autres articles, venant directement d'Angleterre, est révoquée.

“ 2^o, Le second article de la loi du 29 Nivose, continuera d'être exécutée jusqu'à ce qu'il n'en soit autrement ordonné.

“ 3^o, Le 15^e article, de la loi du 10 Brumaire, de la 5^e année, qui exige la production de certificats pour les articles de manufactures étrangères, dont l'importation n'est pas défendue, savoir, sucres raffinés, couperose, huile de vitriol, alun, continuera d'être exécutée, jusqu'à ce qu'il n'en soit autrement réglé.

“ *Le Premier Consul, BONAPARTE.*

“ *Le Secrétaire d'Etat, MARET.*”

N^o 5.

Le Premier Consul au Préfet du Département de la Vendée.

“ Paris le 25 Juillet.

“ On m’a rendu compte, Citoyen Préfet, de la bonne conduite qu’ont tenue les habitans de Noirmoutier, la Crosnière, Barbatre, et Beauvoir, dans les différentes descentes tentées par les Anglois. On ne m’a pas laissé ignorer que ce sont ceux-là même que la guerre civile avoit le plus égarés, qui ont montré le plus de courage et d’attachement au Gouvernement.

“ Faites choisir douze des habitans qui se sont le mieux comportés dans ces affaires, et envoyez-les à Paris, accompagnés de l’officier de gendarmerie qui les a conduits. Je veux voir ces braves et bons François : je veux que le peuple de la capitale les voie, et qu’ils rapportent à leur retour les témoignages de la satisfaction du Peuple François. Si, parmi ceux qui se sont distingués, il y a des prêtres, envoyez-les moi de préférence, car j’estime et j’aime les prêtres qui sont bons François, et qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom François, ces méchans hérétiques Anglois. Je vous salue.

“ Le Premier Consul, (Signé) BONAPARTE.”

N^o 6.

Les Consuls de la République au Ministre de la Marine et des Colonies.

“ Paris, le 24 Juillet, an 8.

“ Le Gouvernement avoit ordonné, Citoyen Ministre, que les frégates sortant du bassin de

Dunkerque se rendissent à Flessingue, où elles devoient achever leur armement.

“ Il n'en a rien été ; toutes les frégates sont restées dans la rade de Dunkerque, et l'on n'a pris aucune mesure pour la sureté des bâtimens, et sur-tout pour les mettre à l'abri des brulôts. Cependant, il y avoit dans le port des chaloupes canonnières, et d'autres petits navires armés, qu'un peu plus de surveillance et de zèle auroit pu faire mettre en rade.

“ Il est revenu au Gouvernement que de misérables rivalités entre l'Ordonnateur, le Commandant des Armes, et le Commandant de la Rade, ont été cause d'une négligence aussi préjudiciable.

“ Le Gouvernement sait combien de fois ces rivalités ont été, dans la marine, funestes au service.

“ Vous voudrez bien donner sur-le-champ les ordres pour faire arrêter à Dunkerque le Chef de l'Administration, l'Officier Commandant le port, le Général Commandant la rade, le Capitaine de la Désirée, et tous les Officiers et contre-mâîtres qui étoient de *quart* lorsque cette frégate a été surprise par l'ennemi. Vous serez conduire ces Officiers à Paris où ils seront jugés. Vous prendrez des mesures pour que le service ne souffre point de leur absence.

“ *Le Premier Consul,*

(Signé)

“ BONAPARTE.”

Résultats de l'Examen fait par les Conseillers d'Etats, Chaptal, Champagny, et Emmery, des pièces relatives à la Contre-Police.

“ C'est sur-tout dans les papiers saisis chez la veuve Mercier *, qu'on a trouvé la preuve et des détails sur la conspiration.

“ Le Comité Royaliste dirigeant la conspiration, résidoit à Paris, d'où il correspondoit avec l'Angleterre et l'intérieur de la République. Les membres qui les composoient étoient : 1^o. Hide, l'aîné, connu dans la correspondance, sous le nom de Paul Berri, P.... B...., Neuville; 2^o. Dubois, personnage important qui dirige tout et à la confiance entière des Princes †; 3^o. Ferrand. Ce dernier paroît être Durocher. Hide tenoit la plume; presque toute la correspondance est de sa main : toutes les lettres d'Angleterre lui sont adressées. Dubois dirigeoit tous les ressorts, avoit tous les pouvoirs. Ferrand faisoit les voyages de Paris à Londres. Ce comité étoit organisé avant le 18 Brumaire. A cette époque Hide et Ferrand étoient à Londres, occupés à arrêter un plan d'attaque contre le Directoire. Le 18 Brum. suspend toutes les mesures : le Ministre Anglois veut, avant l'agir, connoître le caractère de cette révolution; il conseille d'en observer la marche. Un personnage jusques-là étranger à la conspiration est consulté; et d'après ses conseils, on consent à l'exécution des projets

* Cette veuve Mercier paroît être une femme, chez qui Hide avoit loué une chambre pour y cacher ses papiers.

† Ce personnage mystérieux, déguisé sous ce nom supposé, conduit tout et ne se montre jamais.

arrêtés. — En conséquence, les agens se mettent en scène. Hide organise à Paris une contre-police, dont il donne la direction à Duperron, sous le nom de Marchand. Il met des journalistes dans ses intérêts ; il engage une correspondance avec Pichegru et Lar, pour porter le premier à la tête des insurgens de l'Ouest. Il invite le Ministre Anglois à repousser toute idée de paix avec la France, et néanmoins propose une négociation pour masquer ses démarches, et arriver plus sûrement à son but. Il cherche sur-tout à perdre Bonaparte dans l'opinion publique, publie des écrits, fait circuler des calomnies, tache de séduire les Généraux, les Ambassadeurs, etc. Il trompe le Ministère Anglois sur la situation de la France, lui répète sans cesse que le peuple abhorre Bonaparte, qu'il soupire après le rétablissement de la Monarchie, que le mécontentement est par-tout à son comble, que les Généraux ne reconnoissent plus son autorité, etc.

“ On se ménage des intelligences dans Brest, dont on croit pouvoir se rendre maître. On organise à Paris une petite armée qui doit servir au moment du débarquement des Princes.

“ Les Royalistes reviennent de l'idée que le Premier Consul veuille rétablir la royauté ; il ne reste plus au comité que la ressource de pousser avec ardeur l'exécution du plan arrêté qu'ils réduisent aux objets suivans : 1°. Pousser la guerre de l'Ouest avec activité ; 2°. La nourrir par des débarquemens ; 3°. Placer Pichegru à la tête des Royalistes de l'Ouest, et Willot à la tête de ceux du Midi ; 4°. S'emparer de Brest d'après le plan convenu ; 5°. Faire débarquer le Comte d'Artois et le Duc de Berry ;

6°. Séduire les militaires ; tromper le peuple ; rendre Bonaparte odieux par des journaux, des proclamations, des affiches ; 7°. Voler les caisses publiques ; 8°. Promettre la paix au moment du rétablissement de la royauté ; rassurer les acquéreurs des domaines nationaux ; 9°. Organiser une petite armée à Paris, sous le commandement du Chevalier Joubert.

“ Au moment du débarquement d'un Prince on devoit, 1°. Désorganiser la police républicaine par l'affiche de la liste de tous les espions et mouchards, qu'on avoit payée 29 guinées ; 2°. Frapper Bonaparte et ses collègues ; 3°. Expédier des courriers sur toutes les routes, porteurs de proclamations et journaux annonçant que la royauté venoit d'être proclamée à Paris ; que le peuple y étoit dans l'ivresse de la joie *, et que la République n'existoit plus.

“ Les agens du comité qui sont à Londres pour presser l'exécution des mesures arrêtées, éprouvent des lenteurs de la part du Ministère Anglois, tant pour l'expédition des fonds, que pour l'envoi d'un Prince ; l'armée Républicaine parle de paix ; l'armée Républicaine se fortifie chaque jour, et les chefs des insurgés posent les armes.

“ Ainsi s'évanouissent les espérances d'une poignée de brigands ou assassins, ennemis féroces de leur pays, et trompant lâchement l'étranger sur l'état et les dispositions de toute la France.

* Ces proclamations ne devoient être distribuées qu'à 25 lieues de Paris, et seulement dans les villes bien disposées dans lesquelles on se seroit ménagé des intelligences avec les autorités constituées. Ces proclamations invitoient le peuple à s'armer pour le Roi, sous le commandement de chefs désignés et bien connus.

Tentative sur Brest.

“ Le Comité et les Généraux sentoient le besoin de mettre un Prince à la tête de l'Armée Royale. Ils regardoient tous cet événement comme le seul qui pût faire prospérer leur cause ; mais le Comte d'Artois se refusa constamment aux prières qui lui en furent faites, et il ne répondit aux demandes réitérées des chefs que par la promesse d'arriver au moment où on pourroit le recevoir dans Brest.

“ On se ménage donc des intelligences dans le port ; on conçoit un moyen de surprendre la place, et on le fait approuver par le Comte d'Artois, qui en presse l'exécution : 1°. Douze mille hommes de l'armée royale, dont trois mille revêtus de l'uniforme Républicain, devoient être réunis à dix lieues de Brest ; 2°. On devoit expédier des couriers porteurs de faux ordres signés du Ministre aux Commandans de terre et de mer, pour faire filer de suite toutes les troupes disponibles vers Cancale ou Saint Malo, où l'ennemi seroit censé menacer d'une descente prochaine, et annoncer le prompt remplacement des troupes qui partiroient par trois mille hommes de troupes de ligne, faisant route à marches forcées ; 3°. Brûler les télégraphes pour rompre toute communication avec Paris ; 4°. Le lendemain du départ de la garnison de Brest, l'Armée Royale devoit se mettre en marche à la nuit tombante ; et les 3,000 hommes revêtus de l'uniforme, formant l'avant-garde, arrivés dans Brest au point du jour, se seroient mis en possession des principaux postes ; 5°. Des signaux auroient annoncé à la flotte Anglaise l'occupation de Brest par l'Armée Royale.

“ Des proclamations eussent été faites au nom du Roi. Trois millions eussent été distribués ;

Monsieur (Comte d'Artois) et douze mille Russes seroient entrés dès que le vent l'auroit permis. En attendant, un seul commandant en chef de terre et de mer auroit concentré l'autorité et réuni tous les pouvoirs.

“ *Nota.* Les détails de l'exécution sont développés dans le plan.

(Signé)

“ CHAPTAL, CHAMPAGNY, EMMERY.”

Postscriptum.—La malle d'Hambourg arrivée hier, 7 Août, n'apporte rien de nouveau ; si ce n'est un paragraphe dans la Gazette de la Cour de Vienne, à l'article Dresde, portant : “ Deux
“ grandes Puissances étrangères ne peuvent plus
“ voir avec indifférence les progrès des François
“ en Allemagne, et la ruine du commerce conti-
“ nental, et vont s'occuper de l'avantage de
“ quelques intérêts maritimes.”—Grand incendie en Hongrie—entrée du Pape à Rome—remise de son territoire, excepté les légations qu'on suppose devoir être l'indemnité de l'Empereur—emprunt forcé de 2,000,000 livr. sur la Noblesse du Milanois—fortes contributions rigoureusement exigées dans le Wirtemberg—grands bruits d'un Congrès futur à Augsbourg—nous n'ajoutons qu'avec répugnance et seulement à cause de sa publicité, le bruit vague de mouvemens à Paris, de la déposition ou abdication des deux zéros Consuls, et de la nomination du Sieur Devaines à la place de Le Brun.—Bruit sans fondement, sans autorité.——8 Août.

SUITE DES CONSIDÉRATIONS SUR LES INTÉRÊTS DES PEUPLES. *Par M. de P—t.*

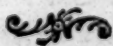
LA Suisse inondée de sang, les Pays-Bays ravagés, l'Allemagne écrasée de contributions, le Dannemarek contraint à payer un tribut honteux, l'Italie ravagée comme aux tems des Huns et des Vandales, et l'Egypte même usurpée et dépouillée.

Quel a été le but et le mobile de tant de crimes? N'est-ce pas la soif de l'or, et le mépris du droit de propriété des Peuples, comme celui du droit de propriété des Rois et de leurs sujets; et si l'on y tient depuis quelque tems un autre langage, il n'y a pas de quoi s'en étonner.

Lorsque Cartouche dispoit sa bande à quelque entreprise désespérée, il traçoit avec une éloquence digne de Mirabeau ou de Barrère le tableau des malheurs qui résultent de l'inégalité parmi les hommes; mais quand il falloit partager les dépouilles, ou assurer à chacun sa part du butin, le Citoyen Cartouche s'exprimant comme le Directeur ou les Consuls, s'écrioit aussi: "Camarades, respectez la propriété, elle est sous la sauve-garde de la loyauté de la bande."

Telle est la marche de la rebellion Française. Ceux qui ont dépouillé les Bourbons, le Clergé, la Noblesse, le François de tout rang, de tout Etat; ceux qui se sont emparés sans pudeur de la propriété d'autrui, ne veulent point être dépouillés à leur tour, et prêchent le respect pour la propriété, assis sur le seuil des palais dont ils ont chassé les maîtres.

(La suite au Numéro prochain.)



M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XIV.

20 AOÛT, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

HIPPIAS.

Premier Chant.

O TEMS fameux des Grecs ! beaux jours que
j'idolâtre ;

Tems où, dans le Lycée, au Portique, au Théâtre,

Les sciences, les arts et les talens divers,

Enchantoient des mortels maîtres de l'univers ;

Age illustre où naquit la noble poésie,

Age de Péricles, de Platon, d'Aspasie ;

Vous avez vu fleurir l'auguste liberté :

La liberté des Grecs fut la divinité.

A ses attraits chacun s'empressoit à se rendre ;

Mais à des traits menteurs craignons de nous mé-
prendre.

VOL. III.

G



Tout au bon, Hippias, plongé dans ces délices,
 Paroissoit annoncer des jours longs et propices,
 Rien n'est stable pourtant, et le sort des humains,
 Même les plus heureux, est soumis aux destins :
 Hippias s'endetta ; c'est la suite ordinaire
 Des désordres, des jeux : l'Aréopage austère,
 Du prodigue Hippias fit saisir tous les biens.
 Ses amis, quels amis ! soudain l'abandonnèrent,
 Et même sans pudeur, dit-on, le chansonnèrent :
 Les dames, à leur tour, firent à leurs faveurs
 Succéder le mépris, et sur-tout les rigueurs ;
 Tant qu'au jeune Hippias il resta des richesses,
 Il eut des complaisans, des flatteurs, des maîtresses ;
 La fortune s'envole : adieu ce vain concours,
 Tel le zéphir léger fuit avec les beaux jours.

Chant Second.

QUAND les vents sur les flots déchaînant les
 orages,
 Aux nautonniers tremblans offrent par-tout la
 mort ;

Qu'il est doux de se voir à l'abri dans le port,
 Braver de leurs fureurs les impuissantes rages ;
 Qu'il est doux de rêver à ces dangers passés,
 Où tant de malheureux sont encore exposés :
 C'est ainsi que du temple où siège la sagesse,
 On voit les passions de l'aveugle jeunesse ;
 On s'applaudit alors d'avoir pu résister
 Aux périls où l'erreur va la précipiter ;
 Mais l'orgueil n'y doit point mêler sa voix traî-
 tresse :

Un vrai sage n'a point l'orgueil de la sagesse.
 Suivons donc Hippias ; voyons si le malheur,
 A son école austère, aura mûri son cœur.

Une maison, aux champs, voisine de la ville,
 Est tout ce qui lui reste : il y cherche un asyle ;

Et là, dans un loisir morne et silencieux,
 Maudissant à la fois et les hommes et les Dieux,
 Il s'abreuve du fiel de la misanthropie :
 Platon l'avoit instruit dans la philosophie ;
 Mais Platon, des mortels excusant les erreurs,
 De la haine jamais ne sentit les fureurs ;
 Sa sagesse n'avoit rien d'âpre, ni de farouche ;
 Et le miel en tout tems distilloit de sa bouche.
 Le disciple, indulgent dans la prospérité,
 Devint altier, chagrin dans la calamité :
 Il interpréta mal les leçons de son maître ;
 Il avoit vu pourtant, dans son réduit champêtre,
 Un certain Artapherne accompagner ses pas,
 Autre sage manqué. Cet ami d'Hippias
 Abhorroit les humains, les croyoit tous perfides,
 Méchans, fourbes, cruels, intéressés, avides ;
 Ne les peignoit jamais que de noires couleurs ;
 Pleuroit de leurs succès, rioit de leurs malheurs ;
 Les appeloit brigands, loups, ravisseurs, infâmes,
 Et se plaisoit sur-tout à déchirer les femmes.
 Il avoit, d'Hippias entretenant l'humeur,
 Rembruni son esprit et desséché son cœur.
 Un jour, qu'assis auprès d'une table frugale,
 Ils s'escrimoient ensemble à parler de morale.
 Hippias voit venir, en son humble séjour,
 Deux beautés qu'on prendroit pour les sœurs de
 l'amour :
 Il se lève, il accourt, reconnoît Théonèle,
 Qu'escortoit Lycoris, son esclave fidèle.
 Hippias est saisi d'un doux étonnement :
 Jadis pour Théonèle un tendre sentiment
 A brûlé dans son ame ; et quel bonheur suprême,
 Quand on est malheureux, de revoir ce qu'on
 aime !
 Dans un bosquet champêtre il la conduit soudain :
 L'aspect de cette belle a calmé son chagrin ;

L'air en devient plus pur, la rose plus vermeille ;
 Lui-même, s'emparant d'une simple corbeille,
 Va cueillir à l'instant les fruits de la saison,
 Les offre à Théonèle, et, sur un verd gazon ;
 Tranquillement assise au bord d'une onde pure,
 Elle jouit en paix des dons de la nature.

Chant Troisième.

LE sexe, à ses attraits joignant l'aménité,
 A toujours de nos mœurs corrigé l'âpreté ;
 Au monde, à ses plaisirs il nous réconcilie,
 Et par des nœuds de fleurs nous renchaîne à la vie.
 Théonèle en son cœur roule un dessein caché :
 Par son ordre déjà Lycoris a marché
 Vers le toit d'Hippias, où le sombre Artapherne,
 Tel que le noir Cerbère aux portes de l'Averne,
 Aboie incessamment contre l'humanité ;
 Artapherne, à l'aspect de la jeune beauté,
 Sent de son front hideux fuir les nuages sombres,
 Et la prend pour Vénus descendant chez les
 ombres.

Laissons-les un moment, et rentrons au bosquet :
 Théonèle, déjà pour remplir son projet,
 Au sensible Hippias adressoit ce langage,
 Qu'aux nymphes répétoient les échos du rivage.
 Hippias, écoutez : lorsqu'à tous vos desirs
 Sourioit la fortune, et que, dans les plaisirs,
 Comme un songe léger fuyoit votre jeunesse,
 Vous m'avez fait l'aveu qu'une vive tendresse,
 Pour moi, depuis long-tems, régnoit en votre cœur :
 J'y parus insensible, et cachant mon ardeur
 Avec soin à vos yeux, je l'empêchai d'éclorre ;
 Je vous aimois pourtant, et je vous aime encore.
 Ce n'étoit point à moi de vous en informer ;
 Et sans votre malheur j'aurois su renfermer

Ce secret qui m'échappe, et dont la connoissance
 M'auroit fait autrefois accuser d'imprudence :
 J'en eus alors rougi ; mais sachez qu'en ces lieux
 Je ne viens aujourd'hui que par l'ordre des Dieux.
 Vous savez quels honneurs Athènes rend aux
 Graces ;

Je dormois, quand de l'air franchissant les espaces,
 Elles ont par ces mots, dans l'ombre de la nuit,
 En éveillant mes sens, éclairé mon esprit :

“ Nous t'aimons, Théonèle, avec reconnois-
 sance

“ Nous recevons tes vœux quand ta main nous
 encense ;

“ Nous savons qu'Hippias a des charmes pour toi,

“ Et nous te promettons et sa main et sa foi,

“ Pour te récompenser de tes pieux hommages.

“ Il a cru tout-à-coup monter au rang des sages,

“ En fuyant les humains que sans cesse il maudit :

“ Vas dissiper enfin l'erreur qui le séduit,

“ Qu'il rentre dans les murs de la superbe Athènes,

“ Où l'amour de nouveau veut lui donner des
 chaînes ;

“ Et, qu'imitant sur-tout le reste des mortels,

“ De festons et de fleurs il pare nos autels.

“ Qu'aux Graces en ce jour Hippias sacrifie ;

“ Jusques à ce moment un malheureux génie,

“ Offrant à ses regards un phosphore trompeur,

“ L'a conduit au plaisir, et non pas au bonheur.

“ Nous le détromperons : une vive lumière,

“ D'un éclat tout nouveau, frappera sa paupière ;

“ Digne de Théonèle, et digne aussi de nous,

“ Que sa félicité fasse mille jaloux.”

A peine ce discours a frappé mon oreille,

Que tremblante, étonnée, en sursaut je m'éveille,
 Et reconnois bientôt les trois célestes sœurs.

Ne convenez-vous pas de toutes vos erreurs,

O mon cher Hippias ! d'Alcibiade émule,
 Séducteur comme lui, la flamme qui vous brûle
 Vous égara d'abord, et sur mille beautés
 Promena tour-à-tour vos regards enchantés.
 D'un excès tout-à-coup vous tombez en un autre ;
 De l'amour inconstant jadis ardent apôtre,
 Vous prêchez aujourd'hui l'insensibilité,
 Vous fuyez les plaisirs et la volupté,
 Vous repoussez au loin la coupe enchanteresse :
 Votre affabilité s'est changé en rudesse ;
 Que dis-je ? avec horreur vous voyez les humains,
 Votre cœur les déteste, et des plus fiers dédains
 Vous osez accabler les Athéniens même,
 Ce peuple généreux qui vous plaint et qui vous
 aime :

Mais en ces lieux, dit-on, vous avez un ami,
 Comme vous, des humains implacable ennemi,
 Un certain Artapherne, espèce de sauvage,
 Qui n'est que misantrophe, et qui se croit un sage.
 Que veut cet insensé ? que fait-il avec vous ?
 Ce faux sage, à coup sûr, digne de mon courroux,
 N'est qu'un vil charlatan échappé du Portique :
 La raison n'eut jamais ce zèle fanatique.
 Oui, mon cher Hippias, je ne sais quel démon
 A placé près de vous ce singe du Timon :
 S'il blâme les plaisirs de l'aimable jeunesse,
 Ce n'est que par envie, et jamais la sagesse
 N'affecta ces dehors farouches et bourrus :
 Sans la douce indulgence il n'est point de vertus.
 Regardez Périclès, Epicure, Aspasia,
 Et Socrate sur-tout, le Dieu de la patrie :
 Les voit-on condamner l'amour, la volupté,
 Et d'austères atours couvrir la vérité ?
 Des Graces, de Vénus adorateurs fidèles,
 A tout ce qui veut plaire ils servent de modèles ;

Et la vertu, la gloire, ont consacré leurs noms.
 Imitez leurs exemples, et suivez leurs leçons.
 On n'est heureux et grand qu'en marchant sur
 leurs traces :

Venez, comme eux, venez sacrifier aux Graces :
 Leur temple n'est pas loin ; ne le voyez-vous pas
 Dans les airs s'élever ? J'y conduirai vos pas ;
 Venez sur leurs autels déposant des guirlandes ;
 Nous leur présenterons nos deux cœurs pour of-
 frandes.

Chant Quatrième.

QUE l'éloquence est forte alors qu'elle a recours,
 Pour mieux persuader, aux charmes des amours !
 Du sensible Hippias l'ame est déjà blessée :
 Malgré l'éloignement présente à sa pensée,
 Théonèle toujours intéressa son cœur,
 Et de ses vains projets ce discours est vainqueur.
 N'écoutant plus alors que sa vive tendresse,
 Ce misantrope altier cède à l'enchanteresse ;
 Il tombe à ses genoux. Changé dès ce moment,
 De la suivre par-tout il lui fait serment ;
 De la belle son sort va désormais dépendre.
 Vers le réduit modeste il est tems de se rendre :
 Ils quittent le bosquet, et se donnant la main,
 Tous deux aussitôt en prennent le chemin ;
 Mais à peine arrivés, ô spectacle bizarre !
 Artapherne, cédant au transport qui l'égare,
 Déjà de la pudeur n'écoutant plus la voix,
 De l'hospitalité méconnoît tous les droits ;
 Et donne à Lycoris des leçons de sagesse,
 Comme n'en donnent point les sages de la Grèce.
 Hippias indigné, des mains du ravisseur,
 Malgré tous ses efforts, l'arrache avec fureur ;
 De sa maison le chasse ; et pleurant son injure,
 Lycoris en grondant rajuste sa coëffure.

—Eh bien, étoit-ce en vain que j'avois des soupçons ?

Et d'Artapherne encor prendrez-vous les leçons ?

Je vous suis, lui répond l'Athénien sensible.

Vous triomphez de moi par un charme invincible ;

Les Graces, je le vois, ont dicté vos discours :

Je m'entends appeler dans leur temple, et j'y cours.

Théonèle, à ces mots, de Lycoris suivie,

A travers les sentiers d'une verte prairie,

Le conduit dans le temple où les sœurs de l'Amour,

Par l'ordre de Vénus, ont fixé leur séjour.

L'Oracle est consulté : prompt à les satisfaire,

Une voix leur répond du fond du sanctuaire,

Et des tours ambigus fuyant l'obscurité,

S'exprime sans emphase et parle avec clarté :

C'est nous, jeune Hippias, dont le généreux
zèle

Dans ta sombre retraite envoya Théonèle ;

Tu cherche le bonheur ; épouse-la soudain,

Et ne déclame plus contre le genre humain.

Le farouche Artapherne égara ta jeunesse ;

Il ne faut rien outrer, pas même la sagesse.

Ces mots pour Hippias sont un ordre des cieux,

Et de nouveaux rayons viennent frapper ses yeux.

Avant son infortune, aux graces innocentes

Il avoit follement préféré les Bacchantes ;

Il changea de conduite : indulgent, modéré,

Les systèmes trompeurs qui l'avoient égaré,

Ne le rendirent plus au sentiment rebelle ;

Que dis-je ? il se hâta d'épouser Théonèle,

Sut entre les excès prendre un juste milieu,

Et ne fut, en un mot, trop sage, ni trop peu.

Par M. le D. D. G.

LES QUATRE AGES DE L'HOMME.

L'HOMME enfant, par ses cris, semble prévoir son
sort ;

Jeune, d'un fol amour son cœur est la victime ;
Bientôt l'ambition va l'entraîner au crime ;
L'avarice l'attend aux portes de la mort.

Le Comte LOUIS DE BOMBELLES.



FONTENELLE A SON RIVAL.

*Épître à l'Auteur des Nouveaux Entretiens sur la
Physique.*

TAXEZ-moi, Monsieur, d'ignorance,
Je vous confesse ici mon tort.
Que j'avois mal jugé la France !....
Mais que sait-on quand on est mort ?
Plus éveillé que leurs grands-pères,
Je croyois nos petits neveux ;
Point du tout....les voilà sévères,
Et moralistes scrupuleux.
Le François est inexorable ;
Il ne fait plus grace à l'esprit
Un peu trop libie ;....on est coupable,
L'écrivain galant est proscrit.

A part la morgue littéraire,
J'opine comme mon censeur.
Les mœurs !....voilà l'unique affaire ;
Le grand objet d'un sage auteur,
C'est aussi le vôtre, homme utile,
Qui savez, sans être galant,
Nous former, d'une main habile,
Plus d'un élève intéressant.

De la nature en votre ouvrage,
On n'admire les jeux divers
Qu'en retrouvant à chaque page
Le doigt de Dieu dans l'univers.
Quel titre pour vous à la gloire
D'avoir su respecter les mœurs !
Que n'ai-je, hélas, pour ma mémoire,
Ainsi respecté mes lecteurs !

Par M. l'Abbé DUVAL.

CHARADE.

A LA ville comme au village,
Fillette, en s'efforçant d'attraper mon premier,
Finit par rencontrer quelquefois mon dernier,
Perd mon tout, et c'est dommage.

LOGOGRYPHE.

Six pieds forment mon être ;
En me décomposant, tu pourras me connoître :
D'abord tu trouveras en moi
Un titre que l'on donne au Roi,
Titre proscrit en République ;
Trois notes de musique ;
Dans la beauté, ce qui flatte les yeux ;
Pour un poète, un écueil dangereux ;
Un fruit sauvage ;
Ce que desire d'être une femme en ménage.
Mais pour te tirer d'embarras,
Je te dirai tout bas,
Qu'après avoir par-tout traîné mon existence,
Depuis dix ans, j'ai pris mon domicile en France.

Le mot de la Charade, étoit *Angle-terre*; celui du Logogryphe, est *bourse*, où l'on trouve *or, ours, boue, re, rose, sœur, roue*. Celui de l'Enigme se trouve à l'Enigme, suivante :

D'aucun être on n'a dit tant de mal, tant de bien :
Le plus grand des malheurs est de n'en dire rien.

Par UN ABONNÉ.

RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES ET GAIES SUR
LA VIEILLESSE.

A Madame la C. D. L. N.

Quoi, de la vieillesse
Se faire un effroi !
C'est de la sagesse
Oublier la loi.
Il est pour chaque âge
Des plaisirs divers;
S'y conformer, c'est être sage ;
S'y refuser, c'est un travers.
Sans doute, en sa course rapide,
Le tems autour de nous semera des débris :
Mais pourquoi, par de vains soucis,
Par une prudence timide,
Anticiper de longs ennuis ?
Par la terreur d'un mal incertain qu'on redoute,
Et que d'un voile épais nous couvre l'avenir,
Faut-il empoisonner le bonheur que l'on goûte,
Et du présent repousser le plaisir ?

Pour

Pour un cœur pur la vieillesse a ses charmes :
 En vain on aggrandit ses besoins, ses défauts :
 Osons l'envisager sans trouble et sans alarmes ;
 Nous y verrons encor des plaisirs, peu de maux.

Par ses erreurs une folle jeunesse
 Sur ses vieux ans peut traîner la douleur ;
 Mais reprocher ces torts à la vieillesse,
 C'est, pour l'oubli d'une amante traîtresse,
 Défigurer l'amour sous les traits du malheur.

La vieillesse n'est point l'effrayant assemblage
 De travers et de maux pour elle réservés :

D'aucun plaisir elle n'interdit l'usage,
 Il en est que pour elle industrieuse et sage
 Nature a conservés.

Ce début vous étonne, Madame ; et je suis convaincu qu'en votre ame vous croyez impossible que je puisse, je ne dis pas prouver les avantages dont peut faire jouir la vieillesse, mais même en pallier les désagréments. Je vais cependant pousser l'audace plus loin : j'ajoute à ce que j'ai exprimé dans les foibles vers que vous venez de faire, et j'en suis intimement persuadé, que c'est l'âge de la vie où l'être raisonnable est le plus près du bonheur, où il peut le plus facilement l'obtenir.

Tant de confiance vous étonne, et je vous entends répéter ces vers si connus et si souvent cités du satirique Boileau :

- “ La vieillesse chagrine, incessamment amasse ;
- “ Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse ;
- “ Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé :
- “ Toujours plaint le présent et vante le passé ;
- “ Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
- “ Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.”

Sans altérer en rien le respect dû au satyrique François, et encore bien plus à Horace dont il emprunta ces beaux vers, je me croirois cependant autorisé à le contredire, s'il avoit parlé dans le sens qu'on lui prête communément lorsqu'on les cite.—Mais ce n'est point ici le caractère de la vieillesse que Boileau a voulu tracer; ce sont les mœurs comiques des vieillards, c'est le genre de travers qu'on est convenu de leur donner sur le théâtre, quand on les soumet au ridicule. Encore, sous cet aspect, cette peinture trop vague n'est point sans exception. On a même regardé comme une des sources de corruption au théâtre cette manière de présenter des vieillards dégradés; et à mesure que le goût s'est épuré, on les a bannis de la scène, ou bien, ils n'ont plus été employés qu'en contraste. Je ne parle pas de ces pièces d'un genre nouveau dans lequel d'heureux essais ont fait tant de mauvaises copies; je parle du vrai, du bon comique. Dans le glorieux, par exemple, rien n'est noble et intéressant comme le Père du Marquis de Tuffière; l'autre vieillard Lisidor n'a que les mœurs franches et rondes d'une simplicité, d'une bonhomie trop contrastante avec l'insolente hauteur du Marquis; mais il n'a aucun des défauts assignés par Boileau au caractère de la vieillesse. Quel rôle plus attachant que celui de l'*optimiste* du sensible et estimable Colin d'Harleville! Dans Térence, les vieillards sont le plus souvent respectables. Rien d'intéressant comme *Micion*, *Hegion*, *Simon*, et le bon *Ménédème*, ce tendre père qui se punit d'avoir contredit son fils dans un attachement qui cependant ne paroissoit pas sage. D'ailleurs, outre qu'en morale les poètes ne font pas autorité, les caractères que Boileau, d'après Horace, nous

à tracés des différens âges sont-ils plus attrayans
que ceux de la vieillesse ? Aimez-vous mieux

Le jeune homme toujours bouillant en ses caprices,
Et prompt à recevoir l'impression des vices,
Léger dans ses discours, volage en ses désirs
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.

Convenons que les travers attribués à la vieillesse, et dont Boileau fait son caractère théâtral, sont amenés sur cet âge heureux par l'inconsidération, par les vices des âges antérieurs, et que c'est injustement qu'on les attribue à la vieillesse, puisqu'on les retrouve à tous les âges.

Avec noble élégance, avec solidité,
Un Vitruve nouveau se plaisoit à construire
Charmant séjour savamment projeté.

Là se trouvoit chaque commodité

Que le repos desire,

Et que le goût même a dicté.

Là s'unissoit à la simplicité

D'ornemens purs la recherche savante :

Un bois de prix de long-tems acheté

Couvre les murs de sa planche odorante.

L'air en est pur, le plus beau jour y luit :

C'est là que se promet la plus douce existence

Cet homme fatigué de sa longue abondance,

Pour qui l'artiste avec soin l'a construit.

Dans un jardin que Vertumne a planté,

Et que Flore a couvert de sa robe brillante,

Des plus beaux fruits en leur maturité

Le doux parfum, l'aimable velouté,

La couleur attrayante

Eveille l'appétit :

C'est un Eden que ce charmant réduit !

Mais dans ce lieu le maître sans prudence
 Vient établir le refuge empesté
 De gens sans mœurs, sans vertu, sans santé :
 Tout s'y corrompt, plus n'est de jouissance.
 C'est un séjour affreux et détesté :
 Tout étoit bon, sans votre imprévoyance ;
 L'air étoit pur, vous l'avez infecté.
 De la vieillesse ici lisons l'histoire :

Le vrai sage y jouit de sa paix, de sa gloire ;
 Mais de ses torts chacun vient l'investir ;
 Puis on s'en plaint, on n'y sent que déboire.
 De qui la faute ? à qui le repentir ?

“ Passons sur les travers, ils sont de tous les
 “ âges : du moins, dites-vous, les maux, les in-
 “ firmités de toute espèce viennent assiéger le
 “ vieillard, et sont comme l'appanage et le signe
 “ de cet âge infortuné.” Je ne saurois faire cet
 aveu.

Les infirmités sont l'appanage non de la vieillesse, mais de la nature humaine ; elles en occupent tout l'espace ; et le plus souvent elles sont le fruit de notre imprudence et de notre légèreté, pour ne rien dire de plus. Il est même une observation de fait, c'est que pour un âge avancé les maladies sont moins communes ; et celles qui dans l'âge de la vigueur sont presque toujours mortelles, ne le sont presque jamais dans la vieillesse. Peu de gens y arrivent, mais en général ceux qui y parviennent jouissent communément de la santé. Si l'homme étoit sage, prudent dans ses actions, réglé dans ses desirs, modéré dans les plaisirs, délicat et réservé dans ses jouissances, la vieillesse seroit saine et vigoureuse : l'homme n'éprouveroit qu'une cessation d'existence, et finiroit presque sans douleur. Mais notre imprévoyance, notre amour-

propre dérégé, notre ambition, notre folle ardeur, amène sur nous la foule des maux ; et dans la jeunesse nous accumulons avec transport, non des ressources, mais des infirmités, pour l'âge auquel la nature bienfaisante avoit réservé le calme et le repos. Goutte, pituite, gravelle, et toute la suite effrayante des maux que le poëte Rousseau s'est plu à grouper dans quatre vers, sont les suites des folies de la jeunesse ou de l'imprudence de l'âge mûr. Souvent elles enlèvent les hommes avant qu'ils arrivent à la vieillesse ; elles l'affligent, elles la tourmentent, mais elles n'en sont pas le produit.

Dans la jeunesse une ardeur téméraire
 Bien loin du but nous entraîne toujours :
 Se divertir ce n'est plus se distraire,
 C'est en fatigue épuiser ses beaux jours.
 Danses, festins, rien ne peut satisfaire,
 Si la prudence en veut régler le cours.
 En vain, Bacchus éveillant l'allégresse,
 Par son nectar invite à la gaieté ;
 C'est dans l'excès d'une fatale ivresse
 Qu'on court éteindre et raison et santé.

Divin amour ! doux charme de la vie !
 Il n'est sans toi ni plaisir, ni bonheur :
 A tous nos ans ta volupté s'allie,
 Et dans ton sein on vieillit sans douleur.
 Quand sur tes pas suit la délicatesse,
 Des ris, des jeux la troupe enchanteresse
 En folâtrant viennent te caresser :
 A tes transports applaudit la sagesse ;
 Et de ses dons qu'elle se plaît à verser

A pleins mains, faisant ample largesse,
 En souriant t'enrichit la santé.
 Mais ton autel, hélas ! est déserté ;
 Et sur ton trône à ta place a monté,
 D'un pas hardi, la fatale impudence.
 L'audace impure et la triste indécence
 A prix d'argent offre la volupté :
 En rougissant la facile jeunesse
 A la syrène a cédé son bonheur ;
 • Buvant sans crainte à sa coupe traîtresse
 Cet âge aimable avale la douleur.
 Il se déprave à cette source impure :
 Et désormais blasé pour la nature,
 Sur ses vieux ans il sème le malheur.

Besoin de plaire, aimable sympathie,
 Tu fais le nœud qui des tristes humains
 Chassant l'ennui, dissipant l'apathie,
 Les réunit par les plus doux liens.
 D'un sexe aimable en animant les graces,
 Tu donnes aux mœurs la douce aménité ;
 Et nous voyons accourir sur tes traces
 Talens heureux et douce urbanité.
 Mais un moment que la simplicité
 Par l'art trompeur de toi soit écartée,
 Que l'artifice efface la candeur,
 Avec les deux santé s'est envolée,
 Et de l'oubli l'art même est le vengeur.
 Le jeu, la cour, l'ambition, l'intrigue,
 Le vain orgueil, les complots, et la brigue,
 Traînent sur nous prompte caducité ;
 De tous les maux le germe détesté

Vient s'implanter au sein de la foiblesse ;
 Il se nourrit aux bras de la mollesse ;
 Par la chaleur des passions dilaté,
 Il se déploie, et va sur la vieillesse
 Etendre enfin son ombrage infecté.

(*La suite au Numéro prochain.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Démonstration Evangélique (ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. Jean, xvii. 3.) Par M. l'Abbé du Voisin, Docteur, Ancien Professeur de Sorbonne, in-12°, 1800. Londres : Dulau et C^e.

UNE des erreurs les plus dangereuses, et dont les effets sont les plus journaliers, c'est celle de ces hommes pusillanimes ou indifférens, qui, regardant l'étude de la religion comme extrêmement difficile et épineuse, se contentent, disent-ils, d'en adopter la morale, et tremblent d'en examiner les preuves. Hommes injustes, ne pourroit-on pas leur dire, cherchez des prétextes qui puissent vous excuser. L'étude de la religion est difficile, dites-vous ; un moment j'y consens ; mais cette prétendue difficulté vous dispense-t-elle de vous assurer de votre croyance ? Un procès scandaleux vous est intenté : votre honneur, votre vie même, sont en danger ; mais votre ennemi est puissant en artifices ; les titres sur lesquels votre droit s'appuya sont obscurs, vos

preuves sont éloignées, vos moyens personnels sont foibles, et le travail difficile et incertain. Vous abandonnerez-vous pour cela vous-mêmes, et renoncerez-vous à l'honneur, à l'espoir, parce que vous ignorez les formes judiciaires? Non!.... il n'est point de travail qui vous rebute, point d'homme de loi que vous ne consultiez; et dans cette circonstance vous ne cesserez vos démarches qu'après être convaincus du succès. La difficulté, l'embarras, rien ne pourra vous détourner de votre point de vue: et lorsqu'on dit que notre moralité, notre bonheur en ce monde, que notre destinée pendant une éternité dépend de la croyance religieuse, l'on néglige de s'assurer à cet égard, parce que l'examen est difficile.—Plus il seroit difficile, plus il seroit indispensable; mais nous sommes bien loin de convenir de cette difficulté.

Sans doute, l'étude de la religion est la plus vaste et la plus étendue de toutes celles qui peuvent occuper l'esprit humain, parce qu'il n'est point d'objet dans la nature qui n'y tienne, et qui ne serve à la prouver, comme il n'en est point de qui l'incrédule n'ait cherché vainement à emprunter quelque objection: mais pour s'assurer dans sa foi, tous ces détails ne sont point nécessaires, et l'étude de la religion est la plus simple des études.

Si Dieu a parlé, il l'a fait pour suppléer à la foiblesse de l'entendement humain; il l'a fait d'une manière propre à devenir évidente à tous les hommes, et à chacun d'eux; car il est d'un égal intérêt, d'une égale nécessité pour chacun de nous, de savoir ce que Dieu exige de lui, et de pouvoir évidemment se convaincre que c'est Dieu qui a tracé la loi qu'on nous présente en son nom. L'examen se borne donc à cette question

simple, *Dieu a-t-il parlé?* C'est un fait, et nous avons des règles assurées pour juger de la vérité des faits; il ne s'agit que de les appliquer. Il faut examiner si *le fait en lui-même est attesté*, et, pour cela, examiner son rapport avec *ce qui l'a précédé*, avec *les circonstances qui l'accompagnent*, avec *les effets qui en ont résulté*: ici tout est preuve, tout est évidence en faveur du chrétien, où toute certitude morale est détruite. Les circonstances qui ont précédé sont l'état où étoit l'univers avant la venue du Christ: les prophéties qui l'ont annoncé chez un peuple privilégié viennent à l'appui, mais c'est de sa mission démontrée que ces prophéties acquièrent leur plus grande clarté, leur plus grande force. Les circonstances qui l'ont accompagné sont les miracles qui ont attesté sa doctrine; celles qui l'ont suivi, c'est l'établissement de la religion dans l'univers; sa conformité avec tous les besoins, tous les devoirs de l'homme individu et social.

Mais avant d'entamer l'analyse de l'important ouvrage que nous annonçons, essayons de conduire l'esprit jusqu'au point où la raison nous atteste qu'il est nécessaire qu'un Dieu parle pour instruire les hommes sur l'application des premiers principes de la loi naturelle; besoin si vivement senti par le philosophe Platon⁽¹⁾ quand il disoit dans son Alcibiade II, "Qu'il vienne donc celui

(1) Necessarium igitur est expectare donec quis doceat quo animo et erga Deos, et erga homines esse porteat.—*Alc.* Quando verò tempus illud erit Socrates, et quis illud docturus est?—*Socr.* Hic ille est nimirum qui de te cūram gerat.—*Alc.* Auferat sive caliginem, sive aliud quid voluerit; ita enim me comparavi, ut nihil eorum quæ ille imperaverit subterfugium quicumque tandem fuerit vir ille.—*Plat. Alcib. II.*

qui doit nous apprendre comment nous devons nous comporter envers les Dieux et les hommes."

J'existe, et je ne puis pas plus me conserver l'existence que je n'ai pu me la donner; je ne saurois me refuser à cette conviction intime sans cesser d'être raisonnable. Mais d'où suis-je venu? Pourquoi suis-je ici? Mon entendement ne saisit pas aussi aisément cette réponse. Quelques hommes, plus avides de célébrité qu'amis de la raison, semés, de loin en loin, sur la surface de l'univers, prononcent le mot de *hasard*, et m'assurent qu'une combinaison fortuite de la matière a produit tout ce que je vois, et moi-même. Raisonneurs sans principes, ils déplacent la difficulté sans la résoudre: je demande comment j'ai commencé à exister, et ils me répondent que je suis le produit de la combinaison aveugle d'une matière qui existoit auparavant, ou sans forme déterminée, ou sous une autre forme: ma difficulté reste toute entière, et je demande encore d'où vient cette matière qui certainement a eu un principe, quelque loin qu'on le recule; on me répond qu'elle existe de tout tems. Ici l'impuissance se décèle; car une substance existante, de tout tems est une substance sans commencement, par conséquent infiniment parfaite, car la perfection est inséparable de l'existence par soi-même. Dès-là mes questions cessent, et je n'ai plus besoin de m'informer comment le hasard a pu donner à toutes les parties de l'univers cet équilibre parfait, cette correspondance exacte qui n'admet ni variations, ni dérangemens: il n'y a plus de hasard possible. J'en suis venu à un être qui ne doit son existence qu'à lui-même, à un être, par conséquent, prévoyant et sage; et, dès-lors, comme je ne découvre dans la matière ni perfection, ni

aucun principe d'action, comme je n'y vois qu'un déplacement continu et purement passif; je prononce hardiment, et sans craindre l'erreur: il existe un être antérieur infiniment parfait qui a créé tout ce que je vois et moi-même; c'est lui qui règle et conserve tout, ou par les principes d'action qu'il imprima dès le commencement à ses œuvres, ou d'après une providence constante et actuelle, ou, peut-être, par tous les deux à la fois. Ma raison seule me démontre la nécessité d'une première cause, la nécessité d'un Dieu créateur et conservateur.

J'interroge tous les hommes, mes semblables, quelque différence que mettent entr'eux le climat, l'éducation, les besoins, les variétés extérieures qui semblent en faire des espèces différentes: Tous d'un commun accord répondent, et ont répondu dans tous les tems, Il est un être créateur et conservateur, la nature réclame un Dieu; *le jour l'annonce au jour, et la nuit le révèle à la nuit.*

Cet être incréé, ce Dieu tout parfait, qui, de rien, nous a donné l'être, sans doute, en nous créant, nous a prescrit une destination: il est des devoirs dont il n'a pu nous dispenser, puisqu'il nous a créés sensibles et raisonnables; et les premiers de ces devoirs sont certainement ceux que nous avons à remplir envers lui; ensuite ceux que nous avons à remplir envers les hommes nos semblables, créatures comme nous de sa sagesse et de sa puissance, et, comme nous, également chers à sa tendresse. Quelles sont ces devoirs, et sur quelle base les appuyer?

Ce Dieu, que mon cœur désire, que la nature m'annonce, que ma raison réclame, sans qui tout est inexplicable autour de moi, avec qui tout est clarté, consolation, et vérité; jamais je

ne sens mieux mon insuffisance, qu'au moment même où je m'efforce de méditer sur ses divins attributs, et de soulever un coin du voile impénétrable qui me cache la nature du Dieu dont tout m'atteste l'existence. Ici brille en tout son éclat sa puissance infinie, et les faisceaux de lumière qui partent de son trône éblouissent mes yeux. Ramené vers la terre par le sentiment de ma foiblesse, je la vois couverte de ses bienfaits, et dans la plus vive reconnoissance j'applaudis à la main protectrice qui fit tout pour moi. Ainsi successivement occupé de tous ses attributs, mon esprit, trop borné pour en saisir l'ensemble, s'attache à celui que les événemens lui montrent de plus près : mais les concilier, les réunir, les compenser l'un par l'autre ; en vain je l'essaie, ma raison chancelle, et ne peut reconnoître l'être infiniment parfait dans l'esquisse grossière que mon imagination lui présente. Toutes mes facultés appellent un Dieu, qui, sans cesse, échappe à mes recherches ; et enveloppé de sa présence, je ne puis encore me faire une idée fixe sur sa nature et son caractère. Confondu de mon impuissance, abattu par la nullité de mes efforts, je m'adresse aux autres hommes ; et dans mon ardente recherche j'implore leurs lumières, leur expérience, leurs secours ; je suis la tradition des siècles, et remonte aux tems les plus éloignés. Sans doute, à cette époque, l'homme plus rapproché de son origine, aura conservé les idées les plus nettes et les plus distinctes de son créateur.

Une nation instruite rassemblée en grand peuple, me présente une longue suite d'observations astronomiques, que son orgueil fait même remonter faussement jusqu'à l'antiquité la plus reculée ; j'y vois du moins un peuple

ple accoutumé à réfléchir. Sages *Caldéens*, appliqués à la contemplation de la nature, sans doute vous vous en êtes servis comme d'un moyen pour vous élever à son auteur : dites-moi, quel est le Dieu que je dois adorer, afin que je règle mon culte et mes devoirs sur la connoissance de sa nature ? Mais, ô douleur, ô confusion, égarés par un fol orgueil, enivrés de leurs vaines recherches, les uns, sous des voiles hiéroglyphiques, me cachent leur ignorance concernant l'objet qui m'intéresse uniquement ; le Dieu que je réclame m'est présenté comme une énigme, et je vois aux pieds de ces prétendus sages, les peuples égarés amonceler la boue, la pétrir en statues, et changer en divinités ces signes hiéroglyphiques qui déguisoient l'orgueilleuse ignorance de leurs instituteurs. Philosophes mensongers ! je ne retrouve point le Dieu que mon cœur invoque ! et, saisi d'indignation, je brise les divinités d'argile que vos sectateurs ont façonnées. D'autres, perdus dans le calcul des mouvemens, cloués à l'observation des astres, ne voient plus d'autres Dieux que l'objet de leurs études. Le *Sabien*, se prosternant devant le soleil et les astres, borne son culte à la créature sans s'élever au Créateur ; je vois les planètes remplacer la providence, et la destinée de l'homme dépendre de la place qu'occupoit par rapport à la terre la constellation sous laquelle il est né. Premiers sages de l'univers, le premier pas que votre raison vous trace est une erreur, et votre culte un sacrilège.

Formés par leurs leçons, mais plus avancés en connoissances, les *Egyptiens* ont une école de prêtres fameux par leur sagesse et leurs lumières ; c'est à eux que j'ai recours : mais qu'entends-je ? le matérialisme absolu est leur doctrine secrète ;

et sous l'enveloppe de mystères imposans, c'est l'énergie de la nature qu'ils adorent, mot vague et blasphématoire, qui m'annonce la nullité de leurs études, la fausseté de leur sagesse, et jette dans mon cœur le désordre et la désolation. A cette doctrine secrète ils en joignent une publique, qui n'est que l'emblème de celle dont la vanité, dont le danger sont attestés par les précautions même qu'ils prennent pour la cacher; et cette prétendue *énergie de la nature reproductrice*, présentée sous des signes allégoriques, offre aux peuples un culte lascif et infâme, et bientôt métamorphose en divinités les plus vils animaux, les plantes même des jardins.

Je me détourne avec horreur d'un si désolant spectacle. *Zoroastre* a donné aux *Perses* des principes religieux; sans doute, c'est là que je puiserai les lumières que je desire: mais qu'y trouve-je? de nouvelles erreurs, de nouvelles absurdités. Partagés en deux sectes, les uns adorent le feu, et en font le principe universel; les autres, ne pouvant expliquer ce qui se passe sous leurs yeux, admettent deux principes opposés, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal, ministres toujours en guerre, mais également avoués d'un être indolent, qui, content de sa paix, a tout abandonné à la puissance, à la volonté des êtres subalternes. C'est un Dieu que je demande, et vous me présentez un monstre de tyrannie et d'iniquité. Comme moi vous sentez la nécessité d'un premier Être; mais, comme moi, vous ne connoissez ni la nature, ni quel est le culte véritable et bouffi d'une criminelle vanité; vous abusez de la crédule paresse du vulgaire, et lui imposez vos erreurs comme des vérités.

Une vive lumière part des extrémités de l'Europe ; un peuple favorisé du Ciel a perfectionné les arts, et semble avoir aggrandi la sphère de l'entendement humain. Je demande aux Grecs quel est le Dieu de la nature, et j'y trouve tous les monstrueux systèmes des Caldéens, des Indiens, des Perses, des Egyptiens, confondus en un tout bizarre : tout y est Dieu excepté Dieu ; le crime, le vol, l'adultère, y ont des autels. Au milieu de ce chaos ténébreux une étincelle de lumière restée leur indique la nullité de leur culte ; et renversant d'une main les statues qu'ils érigent de l'autre, ils sentent qu'au milieu de leurs idoles le vrai Dieu leur manque encore, et ils élèvent un autel *au Dieu inconnu*. Sans doute, ce trait de lumière va diriger leurs philosophes ; ils ont été formés à l'école de l'Egypte, et ils s'en tiennent à la doctrine de leurs maîtres : un aveu pourtant échappe de leur bouche, et l'un d'eux confesse à Hiéron qui l'interroge, que la nature de Dieu est une question insoluble pour lui.

Un sage a des idées plus justes de la Divinité ; il meurt victime de son peu de respect pour les erreurs établies : approchons de ce sage mourant, ses derniers mots pourront me diriger dans ma recherche. J'entends Socrate discourir sur l'immortalité de l'âme, qui n'est encore, suivant lui, qu'une opinion probable ; il étale orgueilleusement cette doctrine utile. Peut-être va-t-il parler de Dieu ; mais, ô confusion ! je l'entends ordonner d'aller offrir un coq à Esculape ; c'est un fourbe, ou un lâche. Chez les autres philosophes je ne vois qu'erreur, opposition, divisions, ténèbres, et orgueil. C'est d'eux que les Romains ont reçu les connoissances ; c'est-à-dire, l'idolatrie et les erreurs.

Quittons cet âge reculé; descendons aux siècles plus voisins de nous, consultons ces raisonneurs profonds que prônent leurs disciples; mais je ne trouve chez eux que les erreurs des anciens rajeunies! Les uns me présentent, sous le nom du *Système de la Nature*, la doctrine des Egyptiens, et le matérialisme de leurs Mages. Hobbes, Spinoza, Laméthrie, Diderot, Dupuis, sont les Caldéens, les prêtres de l'Egypte rajeunissant leurs erreurs. Dans le scepticisme d'un trop fameux dictionnaire, je retrouve la doctrine des deux principes insidieusement présentée; dans tous les autres le fatalisme, le Dieu indolent et sans vertu d'Epicure, dont on rappelle les atomes sans principe.

Je vois sur la terre autant d'opinions, que d'hommes, autant de cultes que de passions, autant d'erreurs que de prétendues religions; par-tout opposition et contraste; par-tout des hommes qui honorent des divinités auxquelles ils rougiroient de ressembler, ou de prétendus sages qui, forcés d'admettre l'existence d'un premier Etre, se contentent de cette déclaration sans examiner les devoirs qui en découlent, et font un Dieu indolent et inactif, pour laisser à leurs propres passions toute leur chaleur et leur activité. Cependant, malgré les ténèbres épaisses amoncelées autour de moi par ceux qui prétendoient m'éclairer, il brille encore à mes yeux un foible crépuscule; je le suivrai. J'ai envers les autres hommes des obligations à remplir; et, pour cette découverte, ma raison doit me suffire, elle doit déterminer précisément ce que les autres hommes ont à attendre de moi, et ce que je puis espérer d'eux. Mon intérêt personnel peut m'aveugler, et déjà ma raison m'est suspecte; consultons celle des autres,

voyons quels sont les principes moraux convenus entre tous les hommes, et par quelles conséquences ils se sont dirigés dans l'accomplissement de leurs devoirs comme hommes et comme citoyens.

Comme homme, j'ai des devoirs envers moi, envers les autres, et la raison doit dire la même chose à tous les hommes à cet égard; il est une voix intérieure qui me prescrit de m'aimer moi-même, et une justice naturelle me dit de ne point troubler le bonheur des autres. De ces principes évidens, dont les conséquences me paroissent si directes et si faciles à déduire, je vois les applications se diversifier suivant les différens individus; et tantôt une application, tantôt une autre, sert à excuser l'infraction d'un des principes, et par-tout l'intérêt personnel modifie la justice au gré des besoins.

Chez des peuples entiers la nature est outragée, la débauche et le libertinage deviennent un culte public; chez les Indiens l'inceste et le suicide sont érigés en loix; chez les Egyptiens la prostitution s'établit dans les temples, et le prêtre doit être le fruit de l'inceste de la mère et du fils; chez les Grecs, l'enfant nouveau-né est à la discrétion d'un père barbare, qui peut l'étouffer ou l'élever suivant son caprice; chez une autre nation un prêtre dans le temple, par une cérémonie sacrilège, le foule aux pieds, et l'étouffe avant qu'il naisse; chez les Romains, on peut le tuer, le vendre comme une pièce de vil bétail; chez les Gaulois, nos ancêtres, chez les Phéniciens, chez les Carthaginois, on les brûle vivans en l'honneur d'un détestable Dieu; et l'amour paternel, ce précieux sentiment de la nature, est égaré, vicié dès son principe. Chez les peuples modernes, chez ces Chinois si prônés pour leur

sagesse par nos philosophes, les enfans nouveaux-nés sont jetés sur le pavé, pour être dévorés par des animaux immondes, ou entassés dans des tombereaux; ils sont chaque jour jetés dans les flots.

Chez d'autres peuples, la piété filiale devient le signal de l'assassinat et du carnage; et pour épargner à son père les angoisses de la maladie, ou la foiblesse de l'âge, le fils, barbaquement, égorge son vieux père, mange ses membres palpitans, et dévore sa chair pour lui donner un tombeau digne de lui. Laissons ces horribles Messagètes; sans doute, eux seuls ont donné ce barbare exemple d'une dépravation de la loi naturelle. Non. . . . et ce n'est point chez des peuples sauvages que j'en chercherai de nouveaux exemples: je les trouverai chez les Carthaginois, chez les Romains même, que leurs historiens nous attestent avoir précipité les vieillards dans les flots du Tibre, *senes depontani*. C'est chez eux, sur-tout, que nous trouvons la cruauté érigée en loi, en passe-tems; que nous voyons des malheureux engraisés, exercés, long-tems d'avance pour s'égorger sous les yeux et pour le plaisir du public; c'est chez eux que nous voyons une vierge consacrée à leur prétendu culte, assister, sans frémir, à ces barbares spectacles, et maîtresse de la vie ou de la mort de l'infortuné qui combat sous ses yeux, consulter le vouloir d'un peuple sanguinaire pour sauver la vie du malheureux qui périt, et presque toujours refuser ce signal: c'est chez eux que l'on trouve cette horrible disposition d'une loi qui livre à l'avidité du créancier le débiteur insolvable, pour être déchiré en autant de morceaux qu'il y a de barbares avec qui il ne peut s'acquitter: c'est chez eux que le

suicide est un courage, comme l'athéisme publiquement professé ne rend pas César indigne d'être Grand Pontife.

C'est ainsi qu'une raison présomptueuse abandonnée sans guide à elle-même ne sert qu'à pallier les fausses applications des vérités incontestables que la main bienfaisante du Créateur avoit gravée dans nos cœurs. Avec des applications aussi fausses, aussi erronnées des loix de la nature aux devoirs de l'humanité, que peut-on espérer de son appui pour les droits politiques, et les devoirs du citoyen ? Elle prête un prétexte officieux aux attentats de l'homme contre lui-même, contre ses semblables : que fera-t-elle pour régler les prétentions des peuples ? Voyons si ses essais en ce genre ont été plus fructueux.

Je ne vois, par-tout, chez les peuples anciens que les dispositions barbares de la force et de la perfidie ; par-tout, l'homme foulé par des tyrans, et bientôt les tyrans écrasés sous les débris de leur trône : le fer à la main, des peuples entiers égorgent d'autres peuples, mutilent, dévorent de sang-froid les prisonniers qui ont échappé au hasard des combats. Sans cesse le sang coule, et ne sert qu'à aiguïser la soif du sang, et pas un moment l'humanité ne se délasse de ses souffrances. Des administrations sans base s'écroulent sous le poids même de l'autorité factice qui les a créés : pas un gouvernement fixe, des révolutions continuelles, et la surface de la terre plus dévastée par les dissensions des hommes que par l'explosion des volcans, et par ces secousses horribles, qui du moins dans leurs ravages ont encore une utilité physique bien démontrée. Philosophes hautains, vos calculs, vos orgueilleuses spéculations ne servent en administration,

sagesse par nos philosophes, les enfans nouveaux-nés sont jetés sur le pavé, pour être dévorés par des animaux immondes, ou entassés dans des tombereaux; ils sont chaque jour jetés dans les flots.

Chez d'autres peuples, la piété filiale devient le signal de l'assassinat et du carnage; et pour épargner à son père les angoisses de la maladie, ou la foiblesse de l'âge, le fils, barbarement tendre, égorge son vieux père, mange ses membres palpitans, et dévore sa chair pour lui donner un tombeau digne de lui. Laissons ces horribles Messagètes; sans doute, eux seuls ont donné ce barbare exemple d'une dépravation de la loi naturelle. Non. . . . et ce n'est point chez des peuples sauvages que j'en chercherai de nouveaux exemples: je les trouverai chez les Carthaginois, chez les Romains même, que leurs historiens nous attestent avoir précipité les vieillards dans les flots du Tibre, *senes depontani*. C'est chez eux, sur-tout, que nous trouvons la cruauté érigée en loi, en passe-tems; que nous voyons des malheureux engraisés, exercés, long-tems d'avance pour s'égorger sous les yeux et pour le plaisir du public; c'est chez eux que nous voyons une vierge consacrée à leur prétendu culte, assister, sans frémir, à ces barbares spectacles, et maîtresse de la vie ou de la mort de l'infortuné qui combat sous ses yeux, consulter le vouloir d'un peuple sanguinaire pour sauver la vie du malheureux qui périt, et presque toujours refuser ce signal: c'est chez eux que l'on trouve cette horrible disposition d'une loi qui livre à l'avidité du créancier le débiteur insolvable, pour être déchiré en autant de morceaux qu'il y a de barbares avec qui il ne peut s'acquitter: c'est chez eux que le

suicide est un courage, comme l'athéisme publiquement professé ne rend pas César indigne d'être Grand Pontife.

C'est ainsi qu'une raison présomptueuse abandonnée sans guide à elle-même ne sert qu'à pallier les fausses applications des vérités incontestables que la main bienfaisante du Créateur avoit gravée dans nos cœurs. Avec des applications aussi fausses, aussi erronnées des loix de la nature aux devoirs de l'humanité, que peut-on espérer de son appui pour les droits politiques, et les devoirs du citoyen ? Elle prête un prétexte officieux aux attentats de l'homme contre lui-même, contre ses semblables : que fera-t-elle pour régler les prétentions des peuples ? Voyons si ses essais en ce genre ont été plus fructueux.

Je ne vois, par-tout, chez les peuples anciens que les dispositions barbares de la force et de la perfidie ; par-tout, l'homme foulé par des tyrans, et bientôt les tyrans écrasés sous les débris de leur trône : le fer à la main, des peuples entiers égorgent d'autres peuples, mutilent, dévorent de sang-froid les prisonniers qui ont échappé au hasard des combats. Sans cesse le sang coule, et ne sert qu'à aiguïser la soif du sang, et pas un moment l'humanité ne se délasse de ses souffrances. Des administrations sans base s'écroulent sous le poids même de l'autorité factice qui les a créés : pas un gouvernement fixe, des révolutions continuelles, et la surface de la terre plus dévastée par les dissensions des hommes que par l'explosion des volcans, et par ces secousses horribles, qui du moins dans leurs ravages ont encore une utilité physique bien démontrée. Philosophes hautains, vos calculs, vos orgueilleuses spéculations ne servent en administration,

comme dans les objets religieux, qu'à montrer votre nullité, qu'à désoler l'espèce humaine.

Dracon, Solon, Lycurgue, quelles sont vos loix ? Ecrites avec le sang, ou dictées par la partialité, elles respirent la plus barbare férocité, et le dédain des autres hommes : égotistes par système, vous avez transporté aux peuples que vous vouliez régler, l'avidité de vos propres cœurs ; vous avez voulu isoler vos concitoyens dans l'univers, et vous n'avez pas vu que dès-lors vous en fesiez un peuple déplacé, l'ennemi de tous, et dont tous étoient les ennemis. Votre chef-d'œuvre, le sublime de votre invention, a été de donner pour base à vos institutions la volonté générale, et vous n'avez pas vu que la constance de cette volonté générale étoit impossible. Votre propre expérience ne vous a-t-elle pas appris que cette volonté générale étoit toujours à la disposition de l'intrigant, qui savoit s'en emparer en soulevant à-propos les passions, en flattant la paresse, en protégeant l'avidité, en caressant l'orgueil de l'impuissance, ou effrayant la pusillanimité ? Vous n'avez pas vu qu'en établissant vos loix sur un prétendu contrat, sur une volonté générale, vous établissiez un édifice sur le sable mouvant ; que rien n'est plus inconstant que la volonté humaine ; et cette considération seule devoit vous annoncer l'impuissance de vos efforts, l'inutilité de vos conventions.

Philosophes orgueilleux, en vain ferez-vous des systèmes d'administration ; ils se dissiperont comme les bulles que l'enfance s'amuse à souffler ; et dans quatre ou cinq ans, les peuples auparavant les plus heureux, après avoir quatre fois changé de gouvernement, deviendront la terreur et la compassion de l'univers. Il faut une base à l'au-

torité qui réprime ; cette base je ne puis la trouver dans la volonté d'un autre homme ; il me faut un point plus solide : je sens qu'en l'appuyant sur le trône de Dieu, cette autorité devient inébranlable, je sens que là doivent s'établir mes devoirs envers les autres hommes. Mais quel est ce Dieu ? quels sont mes devoirs envers lui ? vous n'avez pu me le dire. La raison est sans moyens pour le découvrir ; et c'est pourtant de-là seulement qu'elle peut m'éclairer sur mes devoirs envers moi-même, envers mes semblables ; c'est à l'aide de ce précieux flambeau que les hommes peuvent mettre dans leurs actions l'uniformité inséparable de la vérité. Jusques-là je dirai avec un d'entre vous : *Philosophe, tes loix sont belles, mais montrez-m'en la sanction.*

Quel coup-d'œil désespérant ! La raison montre à l'homme un Dieu, la nécessité d'une religion unique, et ne peut l'éclairer sur la nature de cette religion, ni par rapport à Dieu, ni par rapport aux devoirs qu'elle lui impose à l'égard des autres hommes. Assez éclairé pour entrevoir la vérité, trop foible pour la découvrir, il ne peut que s'égarer dans ses recherches. Un Dieu seul peut lui révéler la nature de la divinité ; un Dieu seul peut tracer les devoirs de l'homme, en donner la conviction, en sanctionner l'obligation : une société m'annonce qu'il l'a fait, et me présente les preuves qui doivent m'en convaincre ; je les examine, j'y cherche ce que la raison humaine a vainement voulu m'offrir. C'est un fait qu'il s'agit d'approfondir, et tous les jours je prononce sur des faits : ma raison ici peut m'être d'usage ; mais une fois convaincue que Dieu a parlé, elle doit se taire et adorer. Me voilà conduit par l'insuffisance de ma raison jusqu'à la porte du

temple ; c'est maintenant ici qu'il s'agit d'examiner si véritablement un Dieu y rend ses oracles ; cette conviction acquise, je n'ai plus qu'à m'incliner et écouter.

Ici commence l'excellent ouvrage que nous annonçons : *Dieu a-t-il parlé ? Jésus Christ a-t-il parlé en Dieu, au nom de Dieu ? A-t-il prouvé sa mission et sa divinité par des faits dont la raison humaine puisse s'assurer de la certitude ? Et faut-il ou renoncer à toutes les règles ordinaires qui dirigent les hommes dans l'examen des faits, ou les admettre ?* C'est au développement de ces questions que M. l'Abbé du Voisin a consacré son travail ; et nous ne craignons point d'assurer qu'il y a porté cette clarté, cette précision, cette méthode qui caractérise toutes ses productions, (*) et qui ne laisse aucun doute, aucun nuage, qui puissent retarder l'évidence et la conviction.

Après avoir ici établi les principes qui amènent la question au point où M. du V. l'embrasse, au seul véritable point d'examen, nous suivrons ses démonstrations, et en exposerons la suite d'aussi près que le permet un ouvrage où tout est analysé, où rien n'est superflu, et où l'on trouve par-tout le raisonnement le plus serré, le plus pressant, revêtu du style le plus pur et le plus facile.

(*) On trouve aux mêmes adresses, et chez M. l'Abbé Cottereau, No: 4, *Little Wild-street, Lincoln's-inn-fields*, une nouvelle édition, augmentée de près de moitié, de l'ouvrage du même auteur, intitulé *Défense de l'Ordre social contre les principes de la Révolution Française*, in 8vo., dont nous nous proposons de rendre compte. Jamais le trône et la liberté des peuples n'auront de meilleurs et de plus généreux défenseurs que ceux qui vont chercher au trône de Dieu même, la règle des droits et des devoirs.

Atlas Généalogique, Chronologique, Historique, et Géographique: consistant en vingt tableaux, où se trouvent représentées toutes les Familles Royales de l'Europe, leur origine, leur descendance, leurs mariages; ainsi que les différentes possessions, les guerres étrangères, les guerres civiles, les batailles fameuses, les troubles religieux, les minorités, les titres et ordres, les cours de justice, les événemens remarquables de chaque Royaume, etc. Par M. Le Sage. Londres: chez l'Auteur, N° 26, South-street, Manchester-square; et chez Boosey, Dulau, L'Homme, Hotman, et Deboffe. Pour le Continent, à Hambourg, chez Fauche. In-folio.

Nous l'avons déjà dit plus d'une fois, rien de plus contraire à la véritable instruction, que ces abrégés des sciences que nous voyons se multiplier de tout côté; rien ne nuit plus aux véritables connoissances que cette facilité d'acquérir, sans travail, un vernis qui en impose au commun des hommes, enhardit la confiance et la présomption de ceux qui le possèdent, et parvient enfin quelquefois à leur en imposer à eux-mêmes. Mais il ne faut pas confondre avec ces abrégés les méthodes que des hommes zélés inventent et proposent pour soutenir l'attention, simplifier les recherches, et assurer les progrès: autant les uns sont contraires aux bonnes études, autant les autres la facilitent, et donnent de secours pour classer les différens objets, et les fixer dans la mémoire d'une manière distincte et précise. C'est l'avantage inappréciable de la méthode suivie dans l'Atlas historique et chronologique que nous annonçons.

Sans doute, l'histoire ne consiste pas dans la simple notice des faits et des dates sous lesquelles on doit les ranger : sans doute, la connoissance des différentes maisons qui ont occupé les trônes, des droits de succession en vertu desquels elles y sont parvenues, n'est que l'écorce de l'histoire ; et une pareille connoissance isolée est la plus futile des acquisitions. Mais ces faits, ces dates, sont les matériaux dont l'histoire se compose, et à l'aide desquels elle parvient à son but : il est donc intéressant, non-seulement de les connoître, mais d'en posséder l'ordre, de savoir les rapporter à l'époque à laquelle les événemens, les transactions, les découvertes, les établissemens appartiennent, afin de pouvoir découvrir et s'assigner à soi-même les progrès que l'humanité a faits vers le bonheur, ou vers l'instruction, les obstacles qui l'ont arrêtée dans sa route, les difficultés qui ont retardé ses pas vers la plus grande civilisation ; l'influence d'un peuple sur ses voisins, sur l'humanité en général ; les causes qui ont amené de nouveaux rapports parmi les hommes, ou détruit ceux qui subsistoient déjà, transféré la puissance d'un peuple à l'autre, et ruiné des nations entières, quelquefois par les opérations désastreuses, ou les entreprises d'un seul homme : car c'est-là le seul objet que l'on puisse se proposer en étudiant l'histoire ; c'est le seul point de vue où elle soit véritablement la leçon des siècles, et le supplément de l'expérience.

C'est donc rendre un véritable service non-seulement à l'élève, mais encore à l'homme instruit, que de lui donner des tableaux tout faits, qui soulagent sa mémoire, et lui fournissent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, des réclames autour desquelles viennent se ranger les observations qui se

se présenteront, les découvertes qu'il fera et qui ramèneront sur-le-champ à un ensemble, à ses rapports avec l'histoire générale, l'histoire particulière qu'il lit. On aura réuni tous les degrés d'utilité, si, à l'aide des couleurs et des signes, on a, pour ainsi dire, donné un corps aux différentes classes, et présenté sous des formes sensibles des différences purement intellectuelles; c'est ce qu'a fait M. Le Sage dans l'Atlas que nous annonçons.

Il existoit beaucoup d'autres ouvrages du même genre: nous avons les Tables de Gautier, celles de Langlet du Fresnoy; celles de Priestley et beaucoup d'autres en Anglois; mais les unes systématiques, les autres embrouillées, toutes trop diffuses, étoient plutôt des études de chronologie que des secours pour l'homme qui veut apprendre, ou se rappeler ce qu'il apprit; et M. Le Sage a réuni tous les avantages, la clarté, la précision, et l'exemption de toute espèce de discussion systématique.

Mais qu'on ne croie pas, quelque mérite que ces tableaux réunissent, qu'ils dispensent de l'étude, et l'on calomnieroit l'intention de l'auteur en le supposant; il a voulu seulement mettre en état d'étudier par soi-même. C'est un secours qu'on offre à l'homme instruit, c'est un guide à celui qui apprend; mais ni l'un ni l'autre ne sont exempts de lire, de comparer et d'étudier les historiens. Se borner à connoître ses cartes et les notices qui les accompagnent, c'est s'arrêter à l'écorce, et d'une méthode utile faire l'aliment de la paresse, ou la ressource d'une pitoyable et fanfaronne nullité. L'avantage essentiel, c'est de pouvoir, à l'aide de ses Tableaux, se diriger dans ses recherches, dans ses lectures; et M. Le Sage

a formé des maîtres et des instituteurs des deux sexes, pour enseigner comment apprendre d'après sa méthode, et il les indiquera à ceux qui s'adresseront à lui.

ANNONCE.

LE zèle le plus pur pour les vrais principes, cet esprit ecclésiastique qui ne sépare jamais la fidélité à son Roi, de la fidélité à son Dieu, a inspiré à M. l'Abbé Douyère, Curé du Diocèse d'Evreux, le dessein d'une estampe, où tout à la fois seroient représentés, et la confiance en Dieu du vrai François, et le secours qu'il en espère. D'après cette idée, ce respectable vieillard a fait exécuter une gravure où l'on voit représentée la Religion triomphante : à sa droite, le Roi Louis XVIII, à genoux, lui offre les vœux de son peuple, représenté par un Evêque pour l'Eglise, Son Altesse Royale Monsieur en costume militaire pour la Noblesse, et des hommes de toute profession pour le Peuple ; et dans cette réunion on voit la gradation des âges observée jusqu'à l'enfance représentée par un jeune garçon près de sa mère ; cet enfant n'est pas le personnage le moins expressif du tableau. A gauche, l'Ange de la justice extermine l'hérésie et la rebellion. Au bas on lit ces vers :

Ordo vetus redeat ! loca corruat alter in ima !

Dante Deo stabunt Ara Thronusque simul.

Vive à jamais l'ancien régime ;
L'Ange, à l'ordre de l'Eternel,
Lançant tout autre dans l'abîme,
Nous rendra le Trône et l'Autel.

Cette gravure se trouve à toutes les Chapelles Françaises, et chez l'Auteur, St. George's Fields, Bird-street, N^o 17. Les frais de gravure payés, le produit en est destiné au secours des François qui seroient dans le besoin.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

ANGLETERRE.

C'EST une belle époque dans l'histoire de ce royaume que le moment présent: en quelque esprit qu'on l'envisage, jamais peuple ne fut dans une situation plus brillante au dehors, plus heureuse au dedans. Toutes les difficultés qui pouvoient effrayer l'impéritie, tous les dangers qui pouvoient ébranler des administrateurs médiocrement éclairés, tous les événemens qui pouvoient abattre le courage, déconcerter les mesures, n'ont semblé s'offrir que pour prouver jusqu'à quel point la prudence dans les conseils, la fermeté et la constance dans les résolutions, pouvoient dominer les succès et maîtriser les hasards. C'est au sein d'une rebellion atroce, suscitée, fomentée, entretenue par les principes, les secours, les émissaires, et les armes de la France, que se propose une union, qui, réunissant en un seul deux Peuples frères, trop long-tems divisés, confondra leurs intérêts, les attachera à la même patrie, doublera la sureté et la propriété des deux royaumes; et éteindra, dans l'un d'eux, ces

vieilles divisions, ces haines de parti transmises de père en fils, et alimentées par des débats, des discussions qu'influençoit trop le voisinage du foyer d'où provient la chaleur et l'animosité. Cette proposition, d'abord rejetée par la prévention, reproduite ensuite avec sagesse, avec impartialité, soumise à un examen réfléchi, est, un an après, adoptée ; va multiplier les ressources et la force des deux royaumes ; et donner à l'industrie, et aux bras de l'un, les avances, les moyens d'occupation que permettent la richesse et les grands fonds disponibles de l'autre. Cet événement seul suffiroit pour illustrer le plus long règne.

Dans les Indes un Usurpateur féroce et inquiet est renversé ; les descendants des Souverains légitimes sont rétablis au trône de leurs pères ; et par un acte de justice, exécuté avec la bravoure la plus réfléchie, consommé par la sagesse, les possessions nationales sont désormais couvertes et assurées, les revenus doublés ; et l'Anglois maintenant entouré d'amis, y fait fleurir les arts de la paix ; les études s'y établissent, et l'instruction s'étend.

Si une expédition tentée en Hollande ne répond pas à son glorieux début ; si les circonstances des tems, des lieux, empêchent l'exécution du dessein généreux qui l'inspira ; les plus grands avantages en résultent encore : la marine Hollandaise, désormais incapable de rien essayer, laisse les mers libres en cette partie, et dispense d'une observation qui tenoit employée une portion des forces maritimes ; les communications commerciales, assurées par un traité subséquent, rapportent à la nation en bénéfices, en débouchés, plus que le principal de l'armement n'avoit pu coûter. Le pavillon Anglois, respecté

sur la Méditerranée, y rétablit la paix sur les côtes de Naples, maintient et protège les opérations des Alliés par-tout.

Si l'intempérie des saisons amène la disette, l'Administration et le corps national s'empressent, par les précautions les plus sages, de concourir au soulagement des peuples, parviennent à repousser le fléau qui menaçoit; et cette circonstance devient pour la nation la source des réglemens les plus judicieux sur l'approvisionnement des marchés, sur la reproduction des denrées.

Le plus généreux esprit public règne et brille dans tous les ordres, l'accord le plus unanime assure toutes les mesures; le désintéressement vole au-devant du besoin de l'Etat. La Banque, inquiétée quelque tems par des manœuvres destructives, funeste combinaison de la mauvaise volonté d'étrangers, a vu son crédit s'assurer sur des bases plus solides que jamais; et les individus, prévenant le vœu national, venir avec empressement à son appui: elle a acquis plus de facilité pour coopérer aux opérations nationales, et avancer de son crédit la rentrée des ressources publiques. Heureux Peuple! conservez votre caractère propre, sachez constamment être vous-même; c'est à cet orgueil national que vous devez vos succès, que vous en devrez la durée. Gardez-vous des impressions étrangères. Laissez aux autres leur engouement factice, leur enthousiasme passager, leur perfection imaginaire; gardez votre constance inébranlable dans vos goûts, dans vos mœurs; soyez glorieux d'être Anglois, n'enviez rien aux autres; étendez le bonheur et la prospérité publique par les mêmes moyens par lesquels vous les avez obtenus. Gardez-vous des insinuations perfides de ces améliorateurs qui n'envisagent les consti-

tutions des peuples, les formes des gouvernemens que pour y appercevoir des imperfections, des corrections à faire, des innovations à établir. Qu'un nouveau lien vous attache à la famille de vos Rois, et à cette Constitution admirable qui, balançant les devoirs et les droits des hommes, assure les uns par les autres, et les rend tous aimables. Vous n'avez plus à acquérir: sachez conserver sans alarmes; gardez-vous sur-tout de cette inquiétude du bonheur qui fait courir après des chimères de réforme et de perfection, et fait perdre le sentiment du bonheur qu'on possède par l'ardeur à poursuivre de vains fantômes que rien ne peut réaliser.

Quel homme sensible a pu se refuser à ces réflexions lors de la clôture de cette session mémorable, qui fera époque dans l'histoire de l'humanité, et où les plus grands intérêts des hommes et des peuples ont été débattus et discutés avec ce sang-froid, cette modération, cette impartialité qui caractérise la vraie sagesse, où chaque délibérant, plein de respect pour l'opinant qu'il combattoit, a mis dans ses expressions la dignité de l'homme d'état, et la noblesse de l'homme vertueux qui ne recherche que la vérité et le bonheur de son pays.

Quel tableau que celui qu'en peu de mots un orateur homme d'Etat, citoyen, vraiment l'ami de sa patrie, a présenté au meilleur des Rois, au nom de ses fidèles Communes! Quel spectacle que celui d'un Roi, pour qui l'amour de son peuple s'est si vivement manifesté, au moment du danger, siégeant au milieu des représentans de la nation, les remerciant des effets qu'ils ont faits pour la félicité de son peuple, et les assurant que le plus ardent desir de son cœur est le bonheur

de l'Angleterre ; et de ce même Peuple, par la bouche d'un orateur éclairé, assurant au Monarque, *qu'il a dit vrai* ; que le Peuple est convaincu que son meilleur ami est son Roi ; et retraçant, par le ministère de cet homme de bien, au cœur paternel d'un Prince adoré, tous les motifs de consolation, de complaisance que lui présente la situation réelle de son Peuple ! Que des phraseurs exagérés, que les corrupteurs des peuples s'appesantissent sur des faits étrangers, et dont l'éclat momentané cache les désastres ; que la mauvaise foi d'un usurpateur fasse, au bruit du canon de réjouissances, étouffer les cris de la misère, ou les gémissemens des familles qui pleurent leur dernier appui ; que les applaudissemens stipendiés d'une capitale corruptrice et corrompue, vampire de l'Etat, soient opposés par des panégyristes à gages, aux observations de la justice, aux réclamations de l'équité ; tous ces manèges conviennent aux oppresseurs des peuples. Mais le Magistrat citoyen ne détourne jamais ses yeux de l'ensemble ; c'est ce qui intéresse l'universalité de la nation, c'est ce qui améliore son existence, ce qui affermit sa prospérité qu'il considère ; et quand, sous tous ces points de vue, il peut s'assurer d'apercevoir une progression toujours croissante de force et de bonheur, alors son cœur patriotique triomphe, et dans son expression simple mais sublime de la satisfaction nationale, respire tout-à-la-fois et l'amour de son Roi et l'amour de son pays. Heureux les citoyens qui appartiennent à un peuple si digne de les apprécier et de les produire !

Dans ce moment où tout s'agite, s'exprime en faveur de la paix, par un mouvement épidémique, sans pouvoir même se rendre compte de

ce qu'on desire, ou de ce qu'on espère, le Gouvernement Britannique conserve son attitude prédominante, montre ce sang-froid de décision, cette prévoyance qui caractérise une Puissance forte du sentiment de son indépendance, et de la solidité de ses ressources. Si les événemens prolongent la guerre, les expéditions les plus formidables y sont préparées ; si ses Alliés lui restent attachés, les subsides promis sont prêts et déjà rendus à leurs portes ; si une paix isolée se fait, l'Angleterre ne peut le regretter que pour l'intérêt général de l'Europe, et pour celui de ses Alliés ; elle n'a rien perdu, elle possède par-tout des conquêtes qui lui assurent une paix avantageuse, et des indemnités solides, dès qu'elle voudra traiter séparément. Reste-t-elle seule en guerre ? elle est maîtresse des mers, et les Puissances maritimes qui pouvoient lui résister n'existent plus ; les autres réunies ne pourroient balancer sa marine triomphante, et que, suivant l'expression du *Moniteur*, ses succès ont accoutumée à ne plus voir de danger dans les combats, à ne plus compter, dans les engagements, qu'une victoire de plus. C'est donc pour elle que la situation actuelle des affaires est sans danger ; c'est donc elle qui, dans ce moment, peut seule donner, et donne réellement le grand exemple de la fidélité à ses engagements, et de la scrupuleuse exactitude à remplir les conventions stipulées pour la délivrance de l'Europe.

Le 29 *Juillet*.—Le Roi s'étant rendu dans la Chambre à 4 heures et placé sur son trône avec les cérémonies usitées, Sir Francis Molyneux, Huissier de la Verge Noire, fut envoyé avec un message de S. M. à la Chambre des Communes, pour lui ordonner de se rendre dans celle des

Pairs.—L'Orateur, accompagné de M. Pitt, Dundas, et de plusieurs membres, vint à la barre et prononça le discours suivant :—

“ Très-gracieux Souverain,

“ Vos fidèles Communes se rendent humblement auprès de V. M. avec le bill par lequel leurs octrois sont complétés pour le service public de l'année.

“ Vos Communes croient, qu'après avoir pourvu aux divers besoins de cette importante circonstance, elles se sont acquittées d'un devoir indispensable envers V. M. et leur pays, en manifestant leur ferme détermination de combiner le maintien du crédit public avec des efforts tellement étendus qu'ils puissent amener la lutte dans laquelle nous sommes engagés à une conclusion juste et honorable.

“ Vos Communes ont observé avec un haut degré de satisfaction que, parmi les vicissitudes qui ont accompagné cette lutte pénible, la sécurité de l'Empire Britannique s'est affermie sous beaucoup de rapports, son pouvoir s'est consolidé, ses ressources se sont augmentées. Les succès brillans et décisifs par lesquels se sont terminées les dernières hostilités dans l'Inde, ont été le résultat de la faveur accordée par la Providence à l'union de la sagesse et de la vigueur dans les conseils avec la bravoure et l'habileté dans les camps. Ces succès ont nécessairement donné lieu à d'amples et nouveaux réglemens.

“ Vos Communes espèrent donc que la mesure adoptée en conséquence aura l'effet de procurer à ce pays tous les avantages qui peuvent dériver de ces précieuses possessions, et qu'en même tems elle assurera aux naturels du pays le bienfait entier de la protection du Gouvernement Britannique.

“ Mais parmi les mesures qui ont engagé l'attention de vos Communes, nulle ne leur a inspiré plus de confiance et de satisfaction que celles qui ont contribué au grand et important arrangement par lequel les sujets de V. M. dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande ne constitueront désormais qu'un peuple, dirigé par les mêmes vues, lié par les mêmes intérêts, gouverné par les mêmes loix. En contemplant cette mesure et la perspective heureuse qu'elle présente, vos Communes ne peuvent manquer d'être animées de l'espoir, également bien fondé et conforme au génie bienfaisant de V. M., que le royaume uni présentera toujours au monde l'exemple d'un peuple libre et puissant, résolu de n'employer ses forces et ses ressources combinées que pour son honneur et sa sécurité ; décidé à prouver par sa justice et la modération de sa conduite et de ses conseils, qu'il n'est pas indigne du bonheur dont il pourra jouir.”

Après ce discours le Roi donna sa sanction à divers bills, et termina la session par le discours suivant :

“ *Milords et Messieurs,*

“ En terminant cette laborieuse Session du Parlement, je dois vous exprimer combien je suis satisfait de la diligence et de la persévérance avec lesquelles vous vous êtes appliqués aux diverses branches des affaires publiques qui ont été remises à votre délibération. C'est avec une satisfaction particulière que je vous félicite du succès des mesures que vous avez prises pour effectuer une entière union entre mes royaumes de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

“ Depuis long-tems mes souhaits les plus ardens se dirigeoient vers cette mesure. Je la

considérerai toujours comme le plus heureux événement de mon règne, persuadé que rien ne peut contribuer plus efficacement à faire pleinement participer mes sujets d'Irlande aux bienfaits de la Constitution Britannique, et à établir sur les plus solides fondemens la force, la prospérité et le pouvoir de tout l'Empire.

“ C'est avec une grande douleur que j'ai vu, pendant une longue disette, les besoins pressans de mon peuple ; mais j'espère, que sous la faveur de la Providence, la moisson prochaine lui fournira un secours prompt et efficace.

“ *Messieurs de la Chambre des Communes,*

“ Je vous fais mes remerciemens particuliers pour le zèle et la libéralité avec lesquels vous avez pourvu aux divers besoins du service public. Je regrette profondément la nécessité de ces sacrifices répétés de la part de mes sujets ; mais ils ont été indispensables pour la préservation de nos plus chers intérêts, et c'est une grande consolation d'observer que, malgré la continuation de fardeaux inusités, le revenu, le commerce et les ressources du pays ont fleuri au-delà de tout exemple, et sont encore dans un état d'augmentation progressive.

“ *Milords et Messieurs,*

“ Le cours de la campagne sur le Continent a trompé, par un revers soudain, les espérances flatteuses que la situation des affaires, lorsqu'elle a commencé, paroissoit pleinement justifier.— Malheureusement, une grande partie de l'Europe se trouve encore exposée aux calamités et aux dangers dont elle avoit été récemment délivrée par les brillans succès de mes alliés.

“ Quelque fâcheux que soient ces événemens, ce sera toujours un juste sujet de satisfaction pour moi de réfléchir que, dans le cours de cette importante lutte, mes efforts et ceux de mon Parlement ont été sans relâche employés au maintien de nos droits et de nos intérêts, tandis qu'ils n'ont cessé d'animer et de soutenir les autres Puissances, dans leurs efforts pour défendre les libertés de l'Europe.

“ Malgré les vicissitudes de la guerre, votre constance et votre fermeté ont produit les avantages les plus importans et les plus durables dans la situation générale des affaires. La détermination manifestée par votre conduite et vos déclarations récentes, me fourniront sans doute les meilleurs moyens de soutenir, de concert avec mes alliés, les intérêts généraux, et de pourvoir, dans toutes les circonstances, à l'honneur de ma couronne, au bonheur de mes sujets, à la sécurité et au bien-être de toutes les parties de l'Empire Britannique.”

Après que S. M. eut prononcé ce discours, le Lord Chancelier dit :—

“ *Milords et Messieurs,*

“ C'est le plaisir et la volonté royale de S. M. que ce Parlement soit prorogé à Mardi 7 du mois d'Octobre prochain. Ce Parlement est conséquence prorogé à Mardi 7 du mois d'Octobre prochain.”

Le Roi a créé de nouvelles Pairies en Irlande. Voici les créations, telles qu'elles se trouvent dans gazette de Dublin, 30 Juillet :

Le Comté de Tountrath—*Baron de Castlecoote*, réversible à Charles Henry Coote et à ses héritiers mâles.

L'Honorable

L'Honorable Clotworthy Rowley—*Baron Longford*, de Summerhill.

Sir J. Blaquiere—*Baron de Blaquiere*, d'Ardkill.

Sir Lodge Morres—*Baron Frankfort*, de Galway.

Lady Blackwood, et ses héritiers mâles par feu Sir John Blackwood—*Baronne Dufferin et Claneboye*.

Sir John Henniker—*Baron Henniker*.

Lady Newcomen, et ses héritiers par Sir W. Newcomen—*Baronne Newcomen*.

Sir Richard Quin—*Baron Adare*.

Sir T. Mullins—*Baron Ventry*.

W. Hare, Esq.—*Baron Ennismore*.

Jos. Henry Blake, Esq. et les héritiers mâles de son père—*Baron Wallscourt*.

Henry Moore Sandford, Esq.—*Baron Mounsford*, avec réversion à ses frères Guillaume et George.

Henry Prittye, Esq.—*Baron Donally*.

John Preston, Esq.—*Baron Tara*.

Maurice Mahon, Esq.—*Baron Hartland*.

John Bingham, Esq.—*Baron Clanmorris*.

Le 2 Août le Parlement d'Irlande se rassembla conformément à son ajournement: quelques-uns des nouveaux Pairs ayant prêté serment, et pris la séance, le Lord Lieutenant s'est rendu au Parlement en grande cérémonie, et a prononcé du trône, un discours de clôture, qu'il a terminé par ces mots:

“ Je suis persuadé que la grande mesure qui s'est enfin accomplie, n'auroit jamais pu s'effectuer, si vous n'eussiez été convaincus qu'elle tendoit à établir et à préserver la tranquillité de ce pays, à augmenter son commerce et ses manu-

factures, à perpétuer ses liaisons avec la Grande Bretagne, et à accroître les ressources de l'Empire. Vous aurez soin de faire sentir à vos concitoyens qu'unis avec le Peuple de la Grande Bretagne en un seul Royaume, gouvernés par le même Souverain, protégés par les mêmes loix, et représentés dans la même Législature, rien ne manquera de leur part qu'un esprit d'industrie et d'ordre pour leur assurer les pleins avantages qui ont valu au Peuple de la Grande Bretagne un degré de prospérité, de sécurité, de liberté dont aucune autre nation n'a joui. L'Empire est maintenant uni par vos efforts, tellement affermi par l'Union, qu'il est en état de défier toutes les tentatives que ses ennemis pourroient faire, soit pour l'affoiblir par la division, soit pour le renverser par la force. J'espère que, sous la protection divine, les Royaumes unis de la Grande Bretagne et de l'Irlande demeureront dans tous les âges *le plus beau monument du règne de S. M. déjà signalé par des bienfaits si nombreux et si variés, répandus sur toutes les classes de ses sujets.*"

L'élection des représentans de la Chambre des Communes au Parlement Impérial fut remise à la huitaine; l'élection des 28 Pairs s'est faite le 2. La Pairie Irlandoise est composée de 203 membres, outre les Princes du Sang; mais 145 seulement étoient éligibles, les autres étant déjà membres de la Chambre des Communes, ou Pairs d'Angleterre. Les Pairs élus sont les Comtes de *Glanricarde, Westmeath, Bective, Roden, Altamont, Glandover, Longford, Erne, Dysart, Leitrim, Lucas, Londonderry, Coningham, Landaff;* les Vicomtes *Wicklow, Northland, Oxmantown, O'Neill, Bandon, Donoughmore, Carleton;* les

Barons *Cahier, Glentworth, Callan, Somerstoun, Longueville, Rossmore, Tinawley.*

Mercredi, 7 Avril.—Les bâtimens de transport qui avoient reçu les troupes campées à Netley Common, se sont rendues de Spithead à Ste. Hélène: le nombre de troupes est de 10 à 12,000 hommes, en trois divisions, sous les ordres des Généraux Morshead, Manners, et Coote. Ils se rendent à Plymouth, où ils prendront le Général Pulteney et un considérable corps d'autres troupes.

La veille une autre division étoit partie de Portsmouth.

Les Hollandois émigrés cantonnés à l'Isle de Wight sont, dit-on, à bord. Dans le discours que prononça le Prince Héréditaire d'Orange en leur donnant des drapeaux, le 6, on a remarqué cette expression, "Qu'ils seront probablement bientôt employés!" Suivant une lettre de Southampton du 8 Août, toute la ville se trouva sur les remparts pour voir le départ.

Le 7, neuf vaisseaux de guerre et 13 autres bâtimens armés sont sortis d'Yarmouth pour aller joindre une flotte de vaisseaux de transport, qui a paru dans les Dunes sous l'escorte d'un vaisseau amiral: sa destination n'est point connue. (*Lettre d'Yarmouth, 9 Août.*)

On lit dans un des Journaux du Nord: "Le Ministère Anglois ne pouvant compter plus longtemps sur le secours de l'Autriche, a résolu de traiter avec la France quand il trouvera une occasion favorable; et, pour la faire naître, il a absolument changé le plan de l'expédition qu'il préparoit. Un corps de 7 ou 8000 hommes d'infanterie a été successivement joindre l'armée d'Aber-

crombie: la Corse sera attaquée par une armée de 20,000 hommes avec une flotte nombreuse et bien fournie. Pendant ce tems-là le Prince d'Orange débarquera dans les Isles de la Zélande avec 15,000 Hollandois émigrés ou Anglois. Toutes ces entreprises n'ont pas pour objet de nouvelles conquêtes, mais de mettre les Anglois en état d'avoir des compensations à offrir à la paix générale." Cette révélation faite au journaliste est à la veille d'avoir sa solution; car bientôt certainement on doit connoître la destination des deux armemens partis de Portsmouth et de Yarmouth, sur laquelle on n'a aucunes données sûres. Vont-elles faire les unes le siège de Belleisle, les autres s'emparer de l'Isle de Walcheren? Une de ces expéditions est-elle destinée à aller dans les mers du nord, appuyer les représentations de Lord Whitworth? C'est ce que le tems seul éclaircira.

La Compagnie des Indes Angloises, depuis les acquisitions faites par la victoire sur Tippoo Sultaun, a augmenté la pension des veuves des officiers de mer, morts à son service; et elle a pourvu à l'éducation de leurs enfans jusqu'à l'âge de quatorze ans. L'addition de territoire provenu à cette Compagnie par le partage du Mysore, avec le subside de 7,000,000, monte à la somme etonnante de 134,764,110 pagodas annuellement.

On apprend, dit le Courier, d'après une autorité respectable de Bombay, que le subside annuel d'Oude, y compris une pension d'un lac et demi au Nabab, et quelques autres de moindre importance, a été augmenté à 76 lacs de roupies. Onze mille hommes de troupes de l'établissement de la Compagnie, et à sa solde, doivent y être maintenus. Si les circonstances obligeoient de porter

le nombre jusqu'à 15,000, les troupes au-delà de 13000 hommes seroient entretenues par le Nabab ; mais aussi dans le cas où le nombre seroit réduit au-dessous de 8000, le subsidie diminueroit à proportion. Allahabad est cédé aux Anglois par échange, et le Nabab payera en deux ans huit lacs de roupies pour les réparations du fort d'Allahabad. M. Dundas a eu raison, après avoir exposé l'état de prospérité toujours croissante de la Compagnie, de faire prononcer que les affaires étoient en bon état.

L'arrivée de la flotte de la Baltique a fini toutes les craintes pour son retour.

Par une lettre d'Elzneur en date du 5, il paroît qu'au moment du départ de Lord Whitworth pour Copenhague, le Gouvernement Britannique avoit pris des mesures pour la sûreté de la flotte de la Baltique : on voit que le cutter le *Drake* étoit arrivé de bonne heure le matin, avec des dépêches particulières pour le Cap. Wesbeach du *Favourite* sloop de guerre, et qu'il avoit reparti sur-le-champ : aussitôt le sloop mit à la voile, faisant avertir les 100 navires marchands qui s'y trouvoient, de partir dans le moment pour venir prendre ses instructions au Cattegat ; tous obéirent, excepté deux ou trois qu'on espère recevoir bientôt sous le convoi du *Good Design*. Ces précautions ne sont que de prudence, et l'on ne peut en conclure que les Ministres craignent une guerre avec la *Confédération du Nord*, supposé qu'elle existe ; quoiqu'on ne puisse nier, que depuis long-tems, par leurs mémoires et leurs agens, les François ne cherchent à épouvanter les Puissances maritimes par la représentation de ce *colosse naval* d'Angleterre. Mais il est aussi très-aisé d'ap-

percevoir que leur but évident de neutraliser tous les effets à bord des neutres n'est que de pouvoir, sous ce prétexte se procurer les ressources dont ils manquent, et les secours qu'ils n'osent ou ne peuvent aller chercher sous leur propre pavillon.

La flotte qui devoit partir pour la Baltique est encore retenue par les ordres de l'Amirauté; mais on peut se promettre que l'arrivée de Lord Whitworth à Copenhague levera facilement ces difficultés près d'une Cour jusqu'ici amie de l'Angleterre, et dont ce fut toujours le véritable intérêt de conserver une bonne intelligence avec elle. Au reste, il paroît que le commerce prend bien peu d'alarmes pour les affaires du Nord, car à Lloyd's les assurances pour la Baltique n'ont rehaussé que de deux pour cent.

DANNEMARK.

LA conduite de l'Officier Danois qui escortoit les navires arrêtés, la répétition des mêmes actes dans d'autres parages, avoient fait soupçonner l'existence d'une Neutralité Armée dont ceci n'étoit que l'essai, et dont le véritable but eût été d'arrêter ce qu'on appelle l'ambition d'Angleterre, et de restreindre son pouvoir maritime; mais cette spéculation de novellistes ne soutient guère l'examen, quand on considère les intérêts généraux et réciproques, les moyens maritimes des Puissances qu'on y faisoit entrer. Cependant déjà on établissoit sur cette donnée solide des raisonnemens, des plans, des oppositions, et surtout des alarmes; car c'est maintenant ce qu'on appelle prudence, que d'alarmer et de ne voir

* Cet ordre vient d'être levée, et la flotte est partie.

que dangers, défaites, impossibilités de succès : on se console de son impuissance, en disant, Cela ne réussira pas ; et puis l'éloquence va son train. Combien aisément le frondeur se fait écouter ! il flatte tous les amours-propres. Le plus petit avis devient oracle diplomatique : on décrie des opérations, on nie des opérations sur l'autorité d'une lettre ; et cette lettre vient ordinairement de quelqu'un à qui en toute autre chose on rougiroit d'avoir confié la direction de la moindre affaire. Dans une gazette se trouve, à l'art. *Dresde*, une espèce d'enigme conçue en termes bien enveloppés, bien sentencieux ; et voilà les calculs établis.

“ La publication de l'article *Dresde* a probablement eu pour but de calmer les inquiétudes de l'approche des François : on ne peut douter que d'arrêter l'ambition de l'Autriche et les progrès de la France, n'ait été l'objet de cette *neutralité* ; chacun voudra la gagner sa faveur, et de-là ces protestations pacifiques. Si cette ligue (*où est-elle ?*) a pour but de maintenir l'équilibre et la balance du pouvoir, elle peut être utile et conserver l'indépendance des nations contre les deux grandes Puissances militaires.” (*Voilà donc la République une des grandes Puissances de l'Europe : ce n'est que trop vrai ; mais elle n'est telle que parce qu'on l'a voulu, que parce qu'on le veut encore, en traitant d'égal à égal avec des rebelles ennemis de toutes les Puissances.*) “ Mais on fait circuler des plans de partage où les Membres de la Neutralité devraient avoir part, des plans destructeurs de la Constitution Germanique qui modèlent à neuf les Etats de l'Europe, et partagent les domaines entre les grandes Puissances.” (*Voilà ce qui fait traiter*

d'égal à égal ; voilà ce qui depuis huit ans met au rang des grandes Puissances, et même des Puissances les plus redoutables, des factieux qu'il étoit d'abord si aisé de réprimer : voilà ce qui leur donne l'appui de ceux qui les détestent, mais qui détestent encore plus les faux amis, les usurpateurs déguisés sous le nom de défenseurs : voilà ce qui rend les peuples indifférens au succès, parce que, s'ils doivent être morcelés, divisés, échangés, comme des morceaux d'étoffe, ils ont tout à craindre de la résistance à celui qu'on leur donnera peut-être demain pour maître : voilà ce qui resserre tous les cœurs, rend égoïste malgré soi ; voilà ce qu'on eût évité avec un peu de justice et de vérité ; et voilà ce qui doit infailliblement amener la ruine des Etats.) “ Si cela est vrai, des intérêts individuels, et non l'intérêt général, prévaudront, et la liberté publique sera sacrifiée.”

Le Comte Jardezberg, Envoyé de Dannemarck à Londres, est allé à Deal, prendre des informations sur les circonstances de la saisie des bâtimens Danois.

On écrit le 2, de Copenhague, qu'à cause du haut prix du bled, le Roi a fait vendre de ses magasins aux pauvres 4,000 tonneaux de riz ; ce qui a produit un si heureux effet, que cet article de dix dollars le tonneau est tombe à six.

La querelle de cette Cour avec les Puissances Barbaresques, n'est point encore arrangée ; et une lettre de Malaga du 7 dit, que pour cette raison la frégate Danoise La Néréide a déposé à Malaga les présens destinés au Dey d'Alger. On a défendu d'exporter ni froment, ni seigle, du Dannemarck, de la Norvège, et des Duchés d'Holstein et de Sleswick.

S U È D E.

CES prétendues conférences du Roi de Suède avec le Roi de Prusse, toutes les circonstances qu'on donnoit à cette entrevue, tout ce qu'on disoit à l'égard du Prince Royal de Dannemarck, paroît maintenant sans fondement ; mais le portrait qu'une feuille Allemande nous donne du jeune Prince ne peut être sans intérêt. "Le Roi de Suède est haut d'environ cinq pieds onze pouces ; il est vigoureusement formé, et ses muscles sont bien prononcés, son front ouvert et avancé, ses yeux pénétrants. En général il marche avec vivacité ; mais quand il le faut, sa démarche est grave et militaire, son air est vrai, ses manières franches. Tite-Live est son auteur favori, et il a quelquefois témoigné un enthousiasme chevaleresque, en lisant ses batailles, ses harangues ; et son gouverneur avoit remarqué que toujours après avoir lu la Vie de son prédécesseur Charles XII, il étoit pendant plusieurs jours occupé de grandes aventures, de grands projets ; mais, observe le Journaliste, l'enthousiasme du jeune Roi, est plus réfléchi que celui du rival de Pierre le Grand."

P R U S S E.

QUELLE sera la conduite de la Prusse ? Est-elle entrée dans une Neutralité Armée ? Est-elle simplement médiatrice ? C'est sur quoi l'on ne peut sans imprudence et sans témérité hasarder une opinion. Que doit-elle faire ? Question indiscreète, qu'il est impossible de résoudre avant d'avoir connu ce que feront les autres Puissances. Tout ce qu'on peut assurer avec vérité, c'est que

le jeune Monarque s'occupe sincèrement du bonheur intérieur de son royaume ; c'est que rien n'annonce qu'il ait intention de se départir de cette neutralité qui lui a si bien réussi, qui peut-être a été un grand bien pour l'Europe, et qui très-certainement n'a nui en rien à son influence, mais paroît même y avoir ajouté. Du moins voyons-nous la Cour de Berlin consultée par tous les Cabinets, et les yeux de l'Europe attentive fixés sur elle : cependant, comme nous devons à nos lecteurs de leur faire connoître ce qu'on dit, ce qu'on pense, lors même que nous n'y donnons aucun poids, nous ne pouvons nous dispenser de joindre les articles principaux qu'on trouve dans les feuilles publiques.

Dans une lettre de Vienne à la date du 25 Juil. on lit : " Le Cabinet de Berlin, persuadé que la situation de l'Autriche rend la paix desirable même pour la Prusse, a fait à cet égard faire des démarches près de Bonaparte. La Russie de son côté a offert sa médiation. Ces deux Puissances, sans se mêler des détails des conditions particulières entre l'Autriche et la France, n'en desirent pas moins de voir rétablir en Europe une balance qui rassure tous les Etats. Bien des gens pensent que ce système ne peut avoir lieu sans les *sécularisations* ; seul moyen de remplir des *vuides*, et de former de *compensations*. La Prusse surtout paroît adopter cet expédient, *inconstitutionnel sans doute, mais que l'urgence, la nouveauté, la force des circonstances, semblent justifier.*

Dans une autre lettre du même lieu on lit : " Le Roi de Prusse a annoncé aux différentes Cours de l'Europe sa détermination de s'interposer pour une paix générale.

Hambourg, 8 Août.—Les offres de la Cour de Berlin pour une médiation entre l'Autriche et la France ont été rejetées à Paris, par le Premier Consul, qui veut faire sa paix seul sans médiateur*.

Des lettres de Dantzick portent que, le 25 du mois dernier, le Roi de Prusse a mis un droit additionnel de onze schellings par quart † de bled destiné à l'exportation, sans excepter celui même qui étoit déjà à bord.

RUSSIE.

Petersbourg, 7 Juillet.—L'Empereur a nommé au Gouvernement de Kamienieck le Général Rosenberg : l'Amiral Mussin-Puschkin, qui s'étoit distingué dans la guerre avec la Suède, a été renvoyé du service pour quelques excès commis dans la flotte de la Baltique, qu'il commandoit : les troupes continuent de se rassembler sur les frontières de la Gallicie, et pays voisins. Quel est le but de ces mouvemens on l'ignore ; mais

* Si ceci n'est pas exact, il est du moins assez analogue au caractère connu de Bonaparte. Voici ce qu'on trouve dans un papier François à cet égard : " On ne pense pas que le vœu pour les négociations à la Rastadt soit exaucé. On pense avec tous les amis de la République, que celui qui a conquis la moitié de l'Italie en douze heures, saura négocier comme il sait combattre ; cette opinion est d'autant plus raisonnable, qu'on a eu le tems de se former une idée juste des convenances réciproques, et que la bonne foi abrège beaucoup les difficultés."

† *Quarter*, mesure Angloise, qui contient huit boisseaux de France, mesure du Roi.

l'Autriche ne paroît en concevoir ni inquiétude, ni ombrage.

Une mésintelligence a éclaté, dit-on, entre la Porte et la Russie; et les troupes de ce dernier Etat se rassemblent sur les frontières de la Turquie (*ou des pays soumis à la Turquie.*)

Le *Moniteur* attribue la disgrâce des émigrés à Pétersbourg à deux causes: 1^o, à la jalousie que cause leur nomination aux différens emplois de l'armée (il n'y en a pas vingt d'employés); 2^o, à ce qu'ils sont tous partisans de l'Angleterre!!!

En conformité au traité d'alliance fait avec la Cour de Naples, 5000 Russes sont descendus à Gaète, et forment la garnison de cette ville au point du royaume le plus exposé.

Le 10, l'Empereur Paul a passé en revue, dans le rade de Péterhoff, la flottille des galères de Malte: à son arrivée l'Empereur reçut le salut, et tous les honneurs dus à sa dignité, de tous les bâtimens pavoisés aux couleurs de l'Ordre. Ensuite commencèrent les manœuvres: on attaqua plusieurs batteries, qui furent obligées de se rendre. L'Empereur, qui étoit venu dans un yacht avec l'Amiral Kutchelew, témoigna sa satisfaction, et nomma plusieurs chevaliers et commandeurs.

Le 15, l'Impératrice de Russie a fait établir à Pétersbourg et à Moscou, une école de tisseranderie, où la jeunesse des deux sexes apprendra à fabriquer les étoffes, et les toiles qu'on fait maintenant à grand prix venir d'Angleterre.

L'Empereur Paul désire le rétablissement de la République de Venise. (*Nous croyons assez que cet Empereur noble et franc desire tout ce qui est juste;*

juste ; mais voici ce que nous ne croyons pas qu'il ait jamais désiré.)

Ces Russes, il y a six mois les barbares du Nord, qu'on faisoit amener à ruel, comme des espèces de bêtes sauvages, pour les faire voir aux badauds de Paris, sont actuellement des modèles de délicatesse, de franchise (*ce qui est vrai*). Bonaparte veut leur donner un témoignage singulier de son estime ; et par une prédilection spéciale leur accordant *une faveur qui n'a jamais été précédemment accordé à aucun corps d'officiers*, il fait, par le Ministre Carnot, engager les officiers Russes à venir à Paris, où il sera bien aise de les voir ; et où, sans doute, ils apprendront le respect dû aux Souverains, l'amour pour le gouvernement de leur pays, et le respect pour les usages de leurs pères.

TURQUIE.

DES lettres de Semlin, en date du 3 Août, assurent positivement que l'Ambassadeur Russe est parti de Constantinople, et doit être suivi par tous les Russes qui sont en cette capitale.

Les nouvelles sur la situation de l'Égypte sont si flottantes, si incertaines, qu'on ne peut y ajouter aucune confiance : il paroît, cependant, soit que Kleber ait reçu de nouveaux ordres du Premier Consul, soit par quelque autre motif, il ne veut plus s'en tenir aux conventions del Arisch. Des lettres du 24 Juin dans les papiers François disoient : "Plusieurs transports reviennent en France avec des troupes ; Sir Sydney Smith a donné des passeports." D'autres, postérieures, qui portent à plus de 30,000 h. la perte des Turcs, disent que la Porte est décidée à former une nouvelle armée,

qui sera composée d'Européens. Enfin, on faisoit, ces jours derniers, circuler la nouvelle que Kleber avoit été assassiné par un Arabe au moment où il lisoit un mémoire que cet Arabe lui avoit présenté: on lui donnoit même pour successeur, un nommé *Rolla*; mais ce n'est sûrement pas, dit un Journaliste Anglois, un Rolla du Pizarro, ami des Rois et des usages que lui ont donnés la justice et ses ancêtres.

ALLEMAGNE.

Vienne.—La lettre suivante, venue de Vienne, donne sur les troubles derniers en cette capitale des détails plus circonstanciés qu'on n'en avoit encore reçus:

“ La tranquillité de cette ville a été quelque tems troublée; le prétexte ou l'occasion fut la représentation d'une pièce nouvelle, analogue à la situation présente des affaires, intitulée *la Paix du Pruth* (*Fried am Pruth*). Elle fut exécutée pour la première fois le 10 de Juillet: le sujet de la pièce est tiré de l'histoire de Pierre le Grand. — Après la fameuse bataille de *Pultowa*, pendant que Pierre étoit occupé à jeter les fondemens de la ville de St. Pétersbourg, les Turcs rompirent tout-à-coup la trêve qu'ils avoient conclue avec le Czar, l'an 1711. Pierre, campé sur les bords du Pruth, vit surprendre par les Turcs tous ses magasins, toutes ses ressources, et, pour éviter les horreurs d'une famine absolue, alloit être obligé de se rendre avec toute son armée. Mais au milieu de la consternation générale, l'Impératrice Cathérine, qui avoit suivi le Czar à l'armée, imagina, pour se débarrasser de cette terrible crise, un expédient qui fut accompagné du succès

le plus complet. Elle dépêcha secrètement des Commissaires pour négocier avec le Grand Visir, *Beltagi Mahomet* : les propositions qu'elle lui fit offrir étoient avantageuses ; il étoit disposé à les écouter, et la Czarine eut l'adresse de l'amener à une détermination favorable. C'est en mémoire de ce service que Pierre institua l'Ordre de Ste. Cathérine, dont l'Impératrice fut Grande Maîtresse.

Sans examiner ici quelle espèce de ressemblance existe entre l'Impératrice actuelle d'Allemagne et Cathérine, il suffit de dire que l'auteur, n'importe par quel motif, a jugé à-propos de mettre sur la scène toute cette négociation sous la titre de la *Paix du Pruth*. Dans le cours de la pièce le mot *paix* revint souvent, et fut toujours reçu avec des applaudissemens bruyans. La garde s'efforça inutilement d'imposer silence ; des acclamations plus fortes s'élevèrent ; l'Empereur et l'Impératrice témoignant quelque inquiétude, les cris redoublèrent avec des expressions insultantes pour l'Impératrice : alors leurs Majestés se retirèrent, et l'on baissa la toile malgré les clameurs réitérées pour que la pièce se continuât. — Quelques séditieux crièrent, en sortant, "A bas le Conseil de Guerre !" (*Herunter Kreigs Rath*) ; et la populace, enflammée par ses cris, se rendit aux hôtels de MM. de Thugut et de Saurau, qui, pendant quelque tems, parurent avoir à craindre de sa fureur : mais un détachement de cavalerie arrivé à-propos dissipa l'attroupement, et rétablit le calme. C'est le lendemain que parut la proclamation du Comte de Saurau, que l'on a lue au dernier Numéro.

Les étrangers ont eu ordre de quitter Vienne ; mais on a permis à quelques-uns d'eux d'habiter

dans les villes des provinces. Personne désormais ne peut entrer en Autriche sans un passeport donné du Cabinet même de Vienne ; on a défendu toutes les caricatures, allusions, chansons, et productions offensantes pour le *Gouvernement François*. (En Espagne on a emprisonné un officier Vallon qui a mal parlé de Bonaparte ; à Hambourg on emprisonne deux écrivains, et on recherche l'auteur du Numéro qui paroît depuis leur emprisonnement à Altona, chez le Roi de Dannemark ; on proscriit à Hambourg l'entrée des papiers François Royalistes ; on défend à Vienne de censurer. Souverains aveuglés ou timides, vous défendez de blâmer : la défense est entendue ; on louera bientôt ; on comparera, et le parallèle ne sera pas toujours pour vous : il est si aisé de blâmer, si difficile de prouver la louange, et vos Généraux auront l'honneur de dîner près de ceux de Bonaparte.) On a défendu aussi toute discussion sur la paix ou la guerre dans les lieux publics.

Vienne, 1 Août — Lord Minto, après avoir reçu des dépêches de sa Cour en date du 13, a eu une longue conférence avec le Baron de Thugut. On dit que le Cabinet Britannique n'est pas éloigné d'une paix générale, à des termes raisonnables ; mais qu'il étoit en même tems résolu de faire tous les sacrifices pour engager ses alliés à suivre la guerre, si les prétensions exagérées de la France y contraignent. Alors il donneroit à l'Autriche de nouveaux subsides jusqu'à la concurrence de 100 millions de florins. (D'autres lettres ajoutent l'offre de 40,000 hommes des meilleures troupes Angloises pour l'Italie, et de prendre à sa solde dix mille hommes de cavalerie Napolitaine).

Francfort, 2 Août. — Par des lettres de Vienne d'une très-récente date nous apprenons qu'après l'arrivée de deux couriers de Londres et de Berlin,

chargés de dépêches de la plus grande importance, il se tint un Conseil qui dura quinze heures, et auquel l'Empereur assista avec tous ses Ministres. Quoiqu'on n'en connoisse pas avec certitude le résultat, on dit que la décision a été, qu'on inviteroit l'Angleterre à concourir avec l'Autriche aux négociations ; que le Comte de Cobentzel avoit été nommé pour communiquer à certaines Puissances les propositions faites relativement à l'état futur de l'Empire Germanique : et sur les dispositions de la Prusse à cet égard, le Ministre Autrichien se réglera dans les négociations. Il y a toujours des couriers fréquens et une correspondance active entre Vienne, Londres, Pétersbourg, et Berlin.

Le journal intitulé *Le Citoyen François* dit : " Les derniers détails venus de Vienne donnent lieu d'espérer que *les vœux que forme pour la paix l'humanité souffrante* seront enfin exaucés. Le Cabinet de Vienne a consenti au rétablissement de la Cisalpine, mais insiste sur la cession de Mantoue à l'Autriche ; il demande aussi une portion de la Bavière. Mais, comme l'Electeur est soutenu par la France et la Russie, et comme l'intérêt de la France se trouve plutôt à l'aggrandissement qu'à l'affoiblissement de la Bavière, il n'est pas probable que l'Autriche réussisse de ce côté "

Le départ du Comte de St. Julien et celui de Duroc, l'homme de confiance de Bonaparte, ont renouvelé toutes les espérances de paix ; et les fonds à Paris ont monté de 33 à 36.

Strasbourg, 6 Août. — Nous ne devons pas trop facilement donner crédit à l'inclination de l'Autriche à faire la paix. Des lettres authentiques des différentes parties de l'Allemagne établissent positivement que les préparatifs de guerre les plus

actifs se font maintenant ; on recrute sans relâche ; et au moment où les recrues arrivent au camp du Général Kray, on les organise et on les exerce aussitôt. Un tel système n'annonce pas une paix si prochaine. Thugut emploie tous ses moyens pour rétablir la bonne intelligence entre l'Autriche et la Russie. Les troupes Russes sont en mouvement sur la frontière. On ne connoît pas les intentions réelles de Paul ; mais il est certain que les Russes font des mouvemens près Brescz et Kaminieck sans inquiéter la Cour de Vienne.

Vienne, 7 Août.—L'Empereur envoie des renforts et des munitions en Italie. On forme des magasins à Udine ; on répare avec la plus grande activité les fortifications de Peschiera ; et le Général Nicoletti, qui commandoit à Milan, va commander à Padoue.

Bavière, 18 Juillet.—Les négociations pour une paix séparée entre la France et l'Electeur de Bavière, continuent ; mais nous n'avons point d'idées de leur résultat. Quelques lettres établissent que le traité sera signé en peu de jours, et garanti par l'Envoyé Prussien au nom du Cabinet de Berlin. D'autres lettres prétendent que les négociations ont été interrompues sur les représentations pressantes du Ministre Anglois, Sir — Drake, et en conséquence des dépêches de l'Electeur venues de Vienne.

Munich, 1 Août.—Par la médiation de l'Envoyé Prussien, Moreau réduit à six les huit millions exigés de la Bavière, et donne du tems.

Augsbourg, 7 Août.—La convention entre la Bavière et la France, pour sa neutralité, est à-peu près achevée. En conséquence les troupes Bavaïsoises quittent l'armée Autrichienne ; il ne reste plus qu'un bataillon en garnison à Ingolstadt, et un autre à Ulm.

Munich, 21 Juillet.—Plusieurs milliers de paysans et soldats Allemands sont employés à construire, derrière l'Inn, une chaîne de redoutes et de retranchemens, qui s'étendront de Kustein dans le Tyrol jusqu'à Passau. L'ouvrage est conduit par les ingénieurs les plus distingués.—Le quartier du Général Kray a été transféré à Aelbetingen.—La garnison Française à Ratisbonne est de 2000 hommes. Les Autrichiens, postés sur l'autre rive du Danube, arrêtent les grains et les provisions, ce qui se fait déjà sentir dans la ville.—La contribution de 400 mille livres imposée sur la ville (*contre la foi des promesses faites même avant l'armistice*), doit être payée moitié par le Clergé.

Francfort, 1 Juillet.—Trois mille Français sont entrés à Francfort. Les Magistrats ont envoyé une députation à Paris et au Général Ste. Suzanne, pour demander une diminution sur la contribution de 800,000 liv. La faute que l'on punit si sévèrement, est d'avoir laissé la milice de Mayence passer au travers de la ville.—Une proclamation, publiée par la Chancellerie de la ville, avertit les habitans de traiter avec la plus grande attention et la plus exacte civilité les troupes Françaises cantonnées chez eux. Au reste, il n'y en a plus que quatorze cents ; et suivant les lettres du Général Souham au Conseil de la ville, on espère en être bientôt délivré.—2 Août. Deux bataillons de l'armée Batave, arrivés à Wetzlar le 31, ont pris leurs quartiers dans les fauxbourgs ; mais ils ont été remplacés en ville par deux bataillons d'infanterie légère, logés par billets chez l'habitant. On avoit cru quelque tems que le quartier-général d'Augereau seroit ici ; mais l'ordre a été changé. De nombreux renforts arrivent journellement à l'armée de Kray.

Wittemberg, 28 Juillet.—Ce pays doit payer, a trois différentes époques en un mois, six millions aux François : ils vont établir des magasins à Stutgard ; et la partie de l'Electorat de Mayence qu'ils occupent, outre des vivres et des étoffes, doit payer 300.000 liv. — *Stutgard, 6 Juillet.* Plusieurs Commissaires François arrivent ici pour examiner les casernes et les écuries de la Cour, et les font préparer pour des troupes Françaises qu'on attend de jour en jour.

Heilbron, 1 Août.— Cette ville a été condamnée à payer 400,000 l. en un mois. On a député à Paris, et au Général Moreau, pour demander une diminution.

Heidelberg, 1 Août.— Depuis l'armistice les troupes augmentent prodigieusement : un grand nombre de conscrits passent continuellement le Rhin à Basle, Strasbourg, Manheim et Mayence.

Strasbourg, 7 Août.— L'avant-garde du Général Klein occupe Freudenstadt, la première ville du Duché de Wittemberg.

La Haye, 16 Juillet.— Le Roi de Prusse a fait demander, par le Baron de Bulfeldt, l'élargissement des partisans du Stadthouder et des autres non compris dans l'amnistie de 1798.

Le 2 Août.— Les anciens membres du Corps Législatif s'assemblèrent, le 20, pour recevoir le nouveau tiers. L'Administration d'Amsterdam a affirmé les octrois de la ville à 24,779 florins de bénéfice. L'emprunt de douze millions, demandé par le Général Marmont, au commencement du règne de Bonaparte, et refusé alors, se trouve maintenant complet ; et on l'a fait annoncer au Protecteur de toutes les Républiques naissantes et à venir.

Le 4.— Un article, inséré dans les papiers publics, annonçoit que le Ministre François, Sé-

monville, avoit, par un courier extraordinaire, reçu avis que les préliminaires de paix avoient été signés entre la République et l'Autriche. Le 29 Juillet le Ministre François a fait imprimer, dans les papiers suivans, un désaveu de cet article. Le Gouvernement Batave a donné un grand éclat à la première nouvelle, qui a eu beaucoup d'effet sur les fonds publics. Les réscriptions, après la paix, avoient monté de 45 $\frac{1}{2}$ à 47 à Amsterdam. — (Nous ne prétendons point expliquer comment l'Ambassadeur de la République François peut n'avoir pas reçu cette nouvelle; ni pourquoi, douze jours après la signature des préliminaires, les papiers François n'en parlent point encore. Nous trouvons dans le *Journal des Débats*, que c'est une lettre de Leyde qui annonce cette nouvelle à Paris. Nous n'expliquerons pas non plus, comment le Ministre Batave à Paris a pu apprendre une nouvelle qu'on dit que le Gouvernement François desiroit tant cacher, jusqu'après sa ratification à Vienne, ni comment le Directoire Batave peut pendant cinq jours persévérer dans une semblable erreur, sans avoir été détrompé par son Ministre. Mais nous dirons qu'il est inconcevable qu'un événement qu'il étoit si important pour le Premier Consul de faire connoître à toute la France, puisse rester douze jours inconnu à tous les journalistes. Il n'y a pas de doute que les deux parties ne soient convenues des bases de la paix; mais probablement il reste encore quelques difficultés à lever avant la ratification; et c'est pour cela que le Comte de St. Julien est parti pour Vienne, accompagné du Sieur Du Roc, homme de confiance du Premier Consul, pour finir toute la négociation.)

Au reste, ces préliminaires même signés seront-ils suivis de la paix ou de la guerre? C'est ce

qu'il est impossible de prononcer avec certitude, c'est ce que nous croyons que les Puissances bel-ligérantes elles-mêmes ne pourroient assurer. Si l'on doit juger du vœu de l'Allemagne par les clameurs de quelques particuliers, par les mouve-mens même qu'on a voulu exciter, on dira que la paix est le vœu de l'Autriche; mais il y a long-tems que les gens sages ont dû se convaincre que le parti qui fait le plus de bruit est celui qui est le moins nombreux, que jamais les clameurs n'ont été l'expression du peuple: cependant aussi l'expérience prouve depuis bien des années que ce sont ces clameurs que l'on prend pour l'opinion publique, qui déterminent toutes les opérations. Elles parviennent même à en imposer à de bonnes têtes, qui, retenues par une prudence à contre-tems et par une sagesse ruineuse, n'ont jamais voulu voir que, quand les méchans font bande, on se perd et l'on s'isole; que la circonspection des hommes justes double la hardiesse des fac-tieux et abat le courage des peuples; qu'on ne peut abattre l'audace que par la confiance, et qu'on ne parviendra jamais à contenir et à repri-mer la témérité qui hasarde tout, que par l'en-thousiasme qui, s'appuyant sur la conviction de ses droits, fait espérer et donne le succès.

Quelle que soit l'opinion qu'on se forme sur l'issue de ces armistices, de ces négociations, il est in-contestable que cette crise doit bientôt se déter-miner; car il est impossible de laisser plus long-tems épuiser l'Allemagne et les pays qu'occupent les François par les contributions énormes qu'ils im-posent en Souabe, en Bavière. Il est nécessaire de délivrer d'une manière ou de l'autre ces malheu-reuses contrées de ces essaims de soldats pillards, qui viennent les uns après les autres s'y vêtir, s'y armer, s'y recruter aux dépens des habitans.

Un papier de Paris dit que le Comte de Metternich doit se rendre à Londres pour conférer avec les Ministres sur les négociations actuelles.

SUISSE.

Berne, 1 Août. — Le C. Jenner, Ministre Helvétique à Paris, a informé le Gouvernement que 8000 François arrivoient pour rétablir l'ordre et la tranquillité. (C'est le moment des Assemblées Primaires, et il faut un peu aider la liberté des suffrages. Au reste, une société d'hommes désintéressés s'est formée, qui offre de gouverner, en vertu de l'égalité, ses concitoyens, sans qu'on la paye. Quel civisme! gouverner gratis!)

Bâle, 2 Août. — Reinhard, Ministre François, demande satisfaction pour la manière dont Talleyrand est traité dans la lettre attribuée à Mousson. (Ce n'est plus Bonaparte seul qu'il faut respecter comme à Hambourg; c'est Talleyrand même, en Suisse: il ne s'étoit pas fâché si fort contre les Anglo-Américains qui ne plaisantoient pas cependant, mais ils étoient plus forts que les Suisses. *O pudor! ô magna Carthago, probrosis altior Italiæ ruins!*)

L'assassinat des François dans le Piémont forme pour les papiers de Paris une grande matière à déclamation sur la perfidie et l'atrocité des Italiens: mais à travers leurs invectives, il paroît que l'incontinence et le cynisme effronté de ces bienfaiteurs les rend insupportables à leurs protégés. Ce sont ces insolentes libertés qui, suivant la remarque de Puffendorff, les ont déjà neuf fois chassés de l'Italie. Mais il paroît que cette fois un autre motif s'y joint; c'est l'impatience d'un joug étranger, et la crainte d'une réunion à la

Cisalpine, crainte qui opère dans le même sens à Gènes, où les assassinats nocturnes se multiplient, ainsi qu'à Plaisance, où le Général Géraud a été obligé de faire les réglemens les plus sévères (pour lesquels le Duc de Parme l'a fait remercier.)

FRANCE.

Quelqu'idée que l'on se fasse des chefs de la révolte Françoisé ; quelque'opinion que l'on ait conçue du Gouvernement actuel de ce pays, de son influence sur le bonheur des peuples, et sur l'état de l'Europe ; c'est un crime de calomnier ceux même qu'on n'estime pas, c'est une calomnie que de taire ce qu'ils font de bien, et de ne pas rendre justice à ce qu'il y a de sage dans leur administration. On ne peut nier que dans l'intérieur il ne se fasse un nombre d'établissémens utiles, ou plutôt, qu'on ne s'efforce de relever ce qu'il y avoit d'utile, et qu'on a détruit. Le Ministre de l'Intérieur paroît avoir le desir de réparer une partie des maux faits par le Vandalisme ; il a porté ses regards sur les écoles centrales, et confesse publiquement que *depuis la destruction des collèges l'éducation étoit nulle en France.* Il s'occupe à relever des établissemens qui étoient autrefois des sources de prospérité, mais qui, par les suites d'une révolution inconcevable, n'offroient plus que desruines. Les manufactures de Sève et des Gobelins vont recevoir de nouveaux encouragemens, et l'on médite d'autres établissemens utiles. D'un autre côté, on veille dans les villes à la sauté, à la salubrité ; le Ministre de la Police a enjoint au Préfet de ne plus laisser s'élever dans l'intérieur de Paris aucune Montgolfière. Le Préfet

fet de Police a condamné, sous peine d'amende, tous les citoyens à arroser deux fois le jour le pavé devant leurs maisons. On veille à la perfection des laines, à la multiplication des abeilles ; et ces haras que la barbare ignorance avoit détruits comme une branche d'aristocratie, vont être pris en considération. On ne peut nier que le Gouvernement ne mette dans ses réglemens de l'activité et de la précaution, qu'un esprit de douceur ne se manifeste dans quelques dispositions. Le Citoyen Hyde Neuville, par exemple, dénoncé par le chymiste Chaptal, comme chef d'une conspiration, vient d'être relâché : le discours du Citoyen Portalis à l'ouverture du Tribunal des prises, annonce de la justice et de la modération ; et Lord Kenyon (c'est nommer l'impartiale intégrité, et ce qu'il y a de plus pur dans la justice humaine), en prononçant sur une disposition de ce Tribunal, a déclaré qu'il voyoit avec plaisir renaître des principes qu'on n'étoit pas accoutumés à trouver en France.

Mais ces dispositions particulières changent-elles rien à la nature des choses ? et le pied de l'Etna et du Vésuve n'est-il pas couvert de fleurs et de fruits délicieux ? Ne voit-on pas toujours la férocité révolutionnaire percer à travers les plus belles apparences ? Ne voit-on pas l'autorité forcée à tout instant de faire des sacrifices à une troupe féroce, qu'elle ne peut entièrement emmuseler ? Quand elle veut le bien, n'est-elle pas obligée pour y parvenir de prendre un détour tortueux, et de mentir au public ? Forcée de revenir aux institutions monarchiques, sans lesquelles il est impossible de gouverner un grand Etat, n'est-elle pas contrainte de proclamer une égalité menteuse et impossible, de crier à la suppression de la Noblesse, en créant la plus absurde, la plus ridicule des Noblesses, celle

de cinq mille individus dans une nation de trente millions d'hommes, en bornant la représentation nationale à ce petit nombre, en ne donnant encore à ce petit nombre que l'aptitude à être choisi par le vouloir d'un seul ; car, en dernière analyse, tout le pouvoir se réduit là ? Ne voit-on pas des actes qui annoncent l'envie de diviser pour régner, de subsister par le balancement des haines, et de neutraliser les corps administratifs, en les composant tous d'éléments discordans ? Quand les colonies sont en proie à la guerre civile du genre le plus atroce, à des divisions d'un double genre, pourquoi aller encore y jeter un nouveau brandon ? pourquoi, en envoyant à St. Domingue un Evêque constitutionnel, aller joindre les haines religieuses, aux haines des royalistes et des républicains, des blancs et des noirs, de ceux-ci et des gens de couleur ? Qu'est-ce qu'un Gouvernement qui, par complaisance pour des furieux, proscrie aujourd'hui une branche de commerce, et le lendemain par justice, par besoin, révoque la défense ? Tel est le règlement sur l'importation des denrées Angloises par des neutres. Défendue d'abord, elle vient d'être permise jusqu'au 14 de Septembre. Qu'est-ce donc qu'une autorité aussi vacillante ? On crie contre les vexateurs, on réclame le droit des gens, et les pays conquis sont desolés par les armées Françaises comme par le feu du ciel. Une horde de Tartares pillards laisseroit des traces moins douloureuses. On crie respect aux propriétés, et 40,000 chevaux de labour sont enlevés à l'agriculture. Quelles réflexions on pourroit faire ! Nous entrerons à cet égard dans de plus longs détails au Numéro prochain.

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XV.

30 AOÛT, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

CHACUN A SON TOUR.

Conte.

A VENDRE dans un bourg sa manne et sa rhu-
barbe,

Certain docteur ayant gagné force louis,
Les étaloit un jour sous les yeux éblouis
D'un cadédis venu pour lui faire la barbe.

" Monseu," dit celui-ci, " jé mé sens foible, *item*,

" Enclin à prendre l'or avant qu'on né mé l'offré;

" Ainsi tenés, serrés tout dans un coffré,

" *Et ne nos inducas in tentationem.*"

L'Esculape repart: " Je te ferois injures;

" Tu sais d'ailleurs qu'il y va du licol."

" Oui, jé lé sais, mais de l'or jé suis fol,

VOL. III.

“ Et cé sera, malgré moy, jé vous juré,
 “ Qué jé vous couperai lé col.”

Au nombre des faiseurs de promesses frivoles
 Je ne sais trop pourquoi les perruquiers sont mis ;
 Car celui-ci, fidèle à ses paroles,
 Coupoit le cou quand il l'avoit promis :
 A l'aide d'un rasoir prétendu d'Angleterre,
 Il immola le médecin

Aux mânes des rustaux que cet autre assassin
 Depuis six ans envoyoit dans la terre.
 “ Il l'a voulu,” dit-il ; “ il en est lé dindon.
 “ Moi, jé n'ai pu tenir contre uné tellé somme,
 “ Et lé Ciel m'est garant, que si je sors fripon,
 “ J'étois entré fort honnête homme.”

Sur les suites du crime mon coquin s'étourdit ;
 Il comptoit s'échapper, et comptoit sans son hôte :
 Deux mois après on le pendit,
 Comme si c'eut été sa faute ;
 Bien est-il vrai que le bourreau,
 Par une négligence assez digne de blâme,
 L'abandonna pour mort au lugubre poteau ;
 Et que plusieurs voisins lui rengainèrent l'ame,
 Plus d'à moitié dehors de son fourreau.

Deux mois après, chose fort singulière !
 Le bourreau de l'endroit fut lui-même arrêté,
 Pour avoir finement troqué sa tabatière ;
 Et l'on choisit notre ressuscité
 Pour le mener à la lisière
 Dans les champs de l'éternité.

Heureux celui qui peut rendre
 Un service à lui rendu ;
 Mais plus heureux qui peut pendre
 Le bourreau qui l'a pendu !

FRAGMENT.

LE malheur en naissant fut mon seul appanage.
 A mes parens, hélas ! ravi dès mon jeune âge ;
 Non moins que par le sort trahi par les mortels,
 Je venois, ô nature ! embrasser tes autels ;
 Et caché sous l'abri de mes foyers rustiques,
 Redemander encor à mes dieux domestiques,
 Le repos, dont jadis les premières douceurs
 Avoient dans mon désert attiré les neuf sœurs.
 Les beaux arts à l'envi peuploient ma solitude,
 Uniquement épris des charmes de l'étude ;
 Pauvre et content de l'être, heureux de vivre aux
 champs,

Je me disois ici : " Je suis loin des méchans.
 " Ici je ne crains plus ce troupeau d'ames viles,
 " Qu'assemble l'intérêt dans la fange des villes.
 " Ici d'un luxe vain l'œil n'est pas ébloui,
 " Mais de l'émail des prés l'œil est plus réjoui.
 " Mes palais sont des bois majestueux et sombres,
 " Confondant leurs feuillages, entrelaçant leurs
 ombres ;
 " Tel est, n'en doutons pas, sur le sacré vallon,
 " Le charme inspirateur des enfans d'Apollon.
 " Dans Athènes, jadis, loin des regards profanes,
 " Les sages discutoient à l'abri des platanes,
 " Et l'ami de Mécène, aux jardins de Tibur,
 " Sous des pins élevés respirant un air pur,
 " Loin de Rome adoroit leur ombre hospitalière.
 " Parmi nous, Despréaux, La Fontaine, Molière,
 " Souvent pour animer leur génie et leur voix,
 " Cherchèrent le silence et la fraîcheur des bois :
 " Trop foible imitateur des dieux de l'harmonie,
 " J'ai leurs penchans, du moins, si je n'ai leur génie.
 " Dans les prés couronnés de jeunes arbrisseaux,
 " Suivant tous les détours des paisibles ruisseaux,

“ Les vers que je médite aux bords d’une onde pure,
 “ Semblent couler comme elle, au gré de la nature;
 “ Et je puis en rêvant, sous un ombrage épais,
 “ Unir la liberté, les Muses, et la paix.

“ Ainsi je m’abusois : espérance insensée !
 “ Du flatteur avenir qu’embrassoit ma pensée,
 “ La douce illusion dispa­roît à mes yeux;
 “ La mort va les fermer à la clarté des cieux :
 “ Je n’ai plus qu’un moment.....un moment....
 “ ô mon père !

“ Quels seront tes destins ! ma mort te désespère ;
 “ Elle hâte la tienne. Un noir pressentiment
 “ Vient se joindre à l’horreur de ce dernier moment.
 “ Tu pleures sur ton fils, qui pleure sur toi-même :
 “ Dieu puissant ! prends pitié de ce père qui
 “ m’aime ;
 “ Grand Dieu ! sauve mon père ; avec moins de
 “ regret
 “ De ma destruction je subirai l’arrêt.

“ De ma destruction !...quel mot épouvantable !
 “ Quelle est donc cette loi terrible, inévitable,
 “ Qui vouant au trépas les fragiles humains,
 “ Sans cesse du Ténare élargit les chemins ?
 “ Inexorable mort ! quand tu viens me surprendre,
 “ Ne pouvant t’échapper, ne puis-je te com-
 “ prendre ?
 “ De l’univers entier ton pouvoir est vainqueur ;
 “ Ne puis-je à cette idée accoutumer mon cœur ?
 “ Qu’es-tu ? que sommes-nous ? l’âme peut-elle
 “ encore
 “ Survivre à ces débris que la tombe dévore ?
 “ Sortons-nous du néant ? devons-nous y rentrer ?
 “ Dans la prison du corps las de se rencontrer,
 “ L’esprit s’envole-t-il aux voûtes éternelles ?
 “ Croirai-je que d’un Dieu les bontés paternelles,

- " Par pitié nous tirant d'un ténébreux séjour,
 " A nos yeux dessillés font luire un plus beau jour ?
 " Et de ce jour si pur l'heureuse mort suivie,
 " Est-elle le réveil du songe de la vie ?
 " Je demande où je suis, d'où je viens, où je vais ?
 " Mais à ces questions, qui répondra jamais ?
 " Dois-je du préjugé ne voir que les fantômes,
 " Dans tout ce qu'on nous dit sur les sombres
 royaumes ?
 " Discoureur orgueilleux, qui prétends m'éclairer,
 " Dis-moi, que dois-je craindre, ou que dois-je
 espérer !
 " Il ne me répond rien : dans un morne silence,
 " Il agite à mes yeux sa sceptique balance :
 " Par son art ambigu mes doutes excités,
 " Assiègent ma raison de leurs perplexités.
 " Que dis-je ? ma raison ! sur les choses futures,
 " Ai-je le tems d'asseoir de vaines conjectures !
 " La mort, la mort me presse ; ô mort ! j'en-
 tends ta voix,
 " Adieu, mon père ! adieu pour la dernière fois."

C'étoit ainsi qu'un jour, dans un âge encore
 tendre,

Au lit de mort, hélas ! ma voix se fit entendre ;
 Hors d'haleine, épuisé, je me tus : j'essayai
 De lever ma paupière, et mon œil, effrayé,
 Vit (ô Ciel ! quel spectacle et quels objets fu-
 nèbres) !

Une lampe mourante au milieu des ténèbres ;
 Un timide Esculape à mes côtés assis ;
 Un prêtre agenouillé ; des spectateurs transis ;
 L'amitié dans un coin, de douleur accablée ;
 Mon frère au désespoir, ma sœur échevelée,
 Etendue à mes pieds, sans voix, sans mouvement
 Mon père déchirant ses tristes vêtements ;

Enfin, autour de moi, la peur, la défaillance,
La prière, les cris, les larmes, le silence.

Ce morceau, où l'on trouve certainement de la poésie, est extrait de la mauvaise épître sur la mort par M. François de Neufchâteau: mais pour entendre bien la fiction que la poëte a employée au troisième vers, il est bon de se rappeler que M. François, fils d'un maître d'école de village près de Neufchâteau, en Lorraine, et qu'on dit avoir été un très-honnête homme lui, fut, dès l'âge de douze ans, spécialement protégé, pensionné du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, ensuite de la Reine et du Roi de France; qu'il dut ces faveurs à MM. de Solignac, de Tressan, Freron, et Palissot, qui avoient conçu de lui de très-hautes espérances, d'après quelques vers qu'il avoit faits dès l'âge de douze ans, époque où sa Muse avoit acquis une vigueur précoce, qui dans cinquante ans d'exercice n'a pas acquis un développement; que successivement M. François a été nommé, par le Roi, Procureur-Général au Conseil Supérieur de St. Domingue, Bailly de Mirecourt, époux d'une femme riche, nièce du célèbre Piéville; que par lettres patentes il lui avoit été permis d'ajouter à son nom de François celui de Neufchâteau. Voilà comme cet homme reconnoissant élevé des bienfaits des Souverains, élevé au rang des magistrats supérieurs, a été *trahi par le sort et par les mortels*. De la sacristie au trône des Rois, M. de Neufchâteau, que vous falloit-il? Ah, si la mort au moment que vous rappelez vous eût enlevé dans votre jeunesse, on eût regretté un jeune homme dont on avoit un assez grand espoir. Si, dans ce prétendu naufrage qui arracha à Linguet une déclamation si ampoulée, vous aviez péri en revenant de St. Domin-

gue, vous eussiez à cette seconde époque laissé une très-petite idée de vos talens, et une réputation déjà tarie; mais du moins n'auriez-vous pas effrayé l'univers par la plus noire ingratitude. Voilà comme ont été à plaindre les Chamfort, les Diderot, etc. qui tous élevés par la considération et la fortune bien au-dessus de leur naissance, crioient à l'injustice, et ne parloient que de leur infortune.

A BELLE ET BÊTE.

T ON grand œil bleu ne parle guère,
Ta belle bouche parle mal;
Jette ailleurs ton filet bannal,
Nymphé, coquette de Cythère.
Sans hameçon foin des appats!
Le goujon y mord, mais il passe;
Ainsi la beauté, sans la grace,
Attire les galans, et ne les fixe pas.

SUR L'INSTITUT.

EN dépit des frondeurs dont la France fourmille,
C'est ici le banquet du père de famille;
Aveugles et boiteux, entrez et placez-vous.
Messieurs, excepté Dieu, tout est reçu chez nous.

OÙ EST DONC LE BONHEUR ?

Stances.

IL y a des jaloux en Espagne,
Et les jaloux sont malheureux;
Au nord, dans la Grande Bretagne,
Des guerriers, des ambitieux:

Dans cette riante Italie,
 Tout n'est que fausseté, fureur :
 Ah ! mon cher, je vous prie,
 Où peut-on trouver le bonheur ?

Par-tout les femmes adorées,
 Par-tout sont en but au malheur ;
 Dans le cloître, ou chez le tuteur,
 Du monde elles sont séparées :
 Dans les sérails de la Turquie,
 Un Sultan marchande leur cœur ;
 Ah ! mon cher, je vous prie,
 Où donc habite le bonheur ?

LES J'AI VU.

P AR de sanglantes tragédies,
 Si l'on désola les François ;
 Dans de trop folles comédies,
 Faut-il qu'ils donnent à l'excès ?
 Tout est déclamation vaine ;
 Gestes faux, visage emprunté ;
 Et l'imposture de la scène
 Est de mode en société.

J'ai vu Monsieur de Mont-Hilaire,
 Près de sa femme tristement
 Jouer le vieux *célibataire*,
 Et près d'un autre *heureusement*.

J'ai vu Madame de Blanville,
 Dont les propos sont si touchans,
 Jouer le *bon ménage* en ville,
 Et la *mère coupable* aux champs.

Poursuivre le vice et l'intrigue,
 J'ai vu nombre de jeunes fats;
 Débuter par *l'enfant prodigue*,
 Et finir par *les fils ingrats*.

J'ai vu de fameuses coquettes
 Singeant *Nina* par leurs bonnets;
 Pour faire des dupes complètes,
 Jouer encor *la fausse Agnès*.

Malgré la publique rancune,
 J'ai vu maint parvenu hardi
 Jouer *l'homme à bonne fortune*,
 Le *glorieux* et *l'étourdi*.

J'ai vu jouer les *valets maîtres*,
 Par des usuriers impudens;
 J'ai vu nos Laïs des fenêtres
 Représenter *les mœurs du tems*.

J'ai vu (trop funeste rencontre!)
 Au bal d'hier, un freluquet
 Qui, pour m'escamoter ma montre,
 Sut très-bien jouer *le distrait*.

J'ai vu maint avoué moderne
 Jouant *l'avocat patelin*,
 De baliverne en baliverne.
 Piller *la veuve* et *l'orphelin*.

J'ai vu (farce assez puérile)
 Plus d'un philosophe apostat
 Prendre le chapeau de *Basile*,
 Et du *Tartuffe* le rabat.

Rien n'est plus libre que la mise;
 Mais j'ai vu des fous et des sots
 Dépasser la borne requise,
 Pour jouer *les originaux*.

J'ai vu plusieurs folliculaires,
Animés par la passion,
Nous jouer de mille manières
L'esprit de contradiction.

Au billard, au kreps, à la prime,
J'ai vu Damis, échevelé,
Exécuter la pantomime
Du joueur et de Beverley.

J'ai vu le gros M. Christophe
(Il est facile de le voir)
Faire en s'enflant *le philosophe,*
Intitulé *sans le savoir.*

Je me suis vu du *Métromane*
Jouer le rôle qui me plaît ;
Ha, j'aurois mieux fait (Dieu me damne)
De ne jouer que *le muet.*

Par M.....

A MON PÈRE, POUR LE JOUR DE SA FÊTE.

LE grand Saint qu'on fête en ce jour,
A bien des droits à mon amour ;
Patron de mon généreux père,
Il l'est d'un Roi que je révère :
Aussi des noms que je chéris,
Le plus beau pour moi, c'est Louis.

O Louis ! ô mon ancien maître !
Accepte l'offre de ma foi ;
Du paradis, où tu dois être,
Détourne tes regards vers moi.

Et fais que pour te rendre hommage,
L'heureux mortel par qui je vis,
Dans le gousset de son cher fils
Multiplie enfin ton image.

Par M..... âgé de 14.

L'AMOUR VENGE.

L'AMOUR plaisanté par les Grâces,
Pour un cœur qu'il avoit manqué,
De leur mépris fut si piqué,
Qu'à l'instant il cessa de voler sur leurs traces :
J'ai partagé, dit-il, tous mes dons avec vous,
Mes regards, mon sourire, et mon tendre langage ;
Mais de ces dons, cessez de tirer avantage,
Je n'ai pour vous punir qu'à les rassembler tous.
De cette vengeance sévère
Quel fut le fruit ? tu vis le jour,
Eglé ; qui croiroit que l'amour
T'auroit fait naître en sa colère ?

Par M.....

CHARADE.

MON premier des chasseurs ranime le courage ;
Entre amis, mon second est très-souvent d'usage.
Symbole de la chasteté,
Par l'église jadis mon tout fut adopté ;
Aux enfans de François il servit de ceinture :
Des grands Seigneurs après il devint la parure.
Mais changeant de climats, dans l'empire Otho-
man,
Pour les Pachas il est un funeste présent.

AUTRE.

MON second ne pourroit être sans mon premier,
Et c'est de mon entier que provient mon dernier.

LOGOGYPHE.

CAHOS inconcevable, assemblage confus,
De contrastes frappans, mais non pas de vertus ;
Lâche et brave à la fois, endurant et colère ;
Général fugitif, et soldat téméraire ;
Grimaçant la vertu, commettant des forfaits ;
Chrétien et Musulman, suivant ses intérêts ;
Prêchant à ses soldats Mahomet et son culte ;
Puis aux pieds des autels du vrai Dieu qu'il insulte,
Les ramenant bientôt, pour prix de ses succès,
Célébrer sa grandeur et chanter ses bienfaits ;
Mitrailleur sous Barras, poltron sous Roberspierre,
Aux Jacobins trompés il déclare la guerre ;
Enfant dénaturé, de pères plus ingrats,
Il les chasse du trône où l'ont placé leurs bras.
Lecteur, si vous voulez décomposer son être,
Vous trouverez bientôt un petit animal,
L'outil d'un menuisier, un précieux métal ;
Celui qui le premier sut nous faire connoître
Comme on plante la vigne, et comme on fait le
vin ;
Pour traverser un fleuve un solide chemin ;
Un mets assez friand ; trois fleuves d'Italie ;
Une opération commune en chirurgie ;
Ce que les amateurs prisent dans le tabac ;
Un vin très-renommé, dit-on, pour l'estomac ;
Ce qui dans tous les tems rend la laideur aimable ;
Ce qui pour les taneurs est chose indispensable ;

Ce

Ce que plus d'un François par mon tout fut déjà,
Ce qu'il est à présent, enfin ce qu'il sera.

Le mot de la Charade au Numéro dernier est *mar-iage*; celui de l'Enigme, *amour*; du Logogryphe, *misère*, où l'on trouve *sire*, *re, si, mi*, *mise*, *rime*, *mérisé*, *mère*.

LOUIS,

Rois de la troisième race() qui ont porté ce nom.*

DEPUIS le commencement de la troisième dynastie, nos Rois ont constamment suivi le dessein d'anéantir l'usurpation que les grands avoient fait sur les foibles, et dérober le peuple à leur tyrannie. LOUIS le Gros a été celui des descendants de Hugues Capet qui a travaillé le plus utilement à ce double objet: il fit dans ses domaines une guerre heureuse à ses vassaux; il leur laissa dans leurs fiefs, leurs biens, des honneurs, et très-peu de pouvoir. LOUIS augmenta le nombre des villes municipales, il les déroboit au joug des Seigneurs, elles n'obéissoient plus qu'à lui; mais une chose plus utile encore, ce fut de faire sentir à tous ses vassaux qu'il étoit l'origine de toute

(*) C'est conformément aux déterminations communes que nous disons Rois de la troisième race, parce que nous sommes convaincus qu'il n'y a jamais eu sur le trône de France qu'une seule race en diverses branches, comme il a été démontré par l'Abbé Decamps dans sa savante dissertation sur l'origine du nom de France donné aux fils des Rois; dissertation qui se trouve en entier au Mercure de France, alors rédigé par La Roque.

justice : il envoya dans les provinces des commissaires, qui éclairaient la conduite des grands vassaux, et recevoient les plaintes des vassaux de ces seigneurs, et celles du peuple ; elles étoient portées et jugées au Parlement, composé alors de plusieurs Barons, de quelques Evêques et Abbés, possesseurs de fiefs, et d'un petit nombre de grands vassaux.

Sous le règne de Louis le Jeune, dans Paris, dans plusieurs villes, dans quelques monastères, on fonda des écoles. C'est sous lui que les *clercs lettrés* furent appelés comme rapporteurs dans les tribunaux, pour suppléer à l'ignorance des chevaliers, tous alors uniquement occupés des armes. Ce moment annonça celui où ces lettrés devoient bientôt y entrer comme Juges : ami des connoissances, c'est ce Roi qui accorda à l'Université ces privilèges qui lui procurèrent tant d'importance ; elle eut des députés dans les Conciles, et le Recteur signa souvent dans les traités de paix. C'est sous lui que le peuple put commencer à respirer de l'état d'humiliation où l'avoit tenu l'anarchie féodale.

LOUIS VIII multiplia les affranchissemens des serfs, et il fut permis à tous les habitans du Royaume de prétendre aux places et de mériter d'être honorés.

ST. LOUIS, qui fut un grand homme puisqu'il sut voir le bien, le voulut toujours, et le fit autant qu'il le pouvoit dans son siècle, concourut avec une justice et une constance au-dessus des éloges au bonheur et à l'affranchissement de son peuple, sut réunir le plus profond respect pour la religion à la plus éclairée résistance aux prétentions ultramontaines. Il créa les maîtres des requêtes, et composa ce corps d'hommes instruits

dans la science des loix et dans l'administration : le Roi les consultoit sur les droits des différens états, et sur les matières de jurisprudence. C'est parmi eux qu'on choisissoit ces *missi dominici*, commissaires chargés de faire maintenir ou de rétablir l'ordre dans les provinces. C'est lui qui fut l'auteur de la Pragmatique, et de ces constitutions étonnantes pour son siècle, si connues sous le nom de *Constitutions de St. Louis*.

LOUIS HUTIN, pour ne pas établir des impôts que la guerre rendoit nécessaires, imagina de vendre la liberté aux serfs; ils l'achetèrent avec empressement, et cet impôt fait un bienfait.

Lorsque LOUIS XI monta sur le trône, il voulut abolir à la fois tous les restes du Gouvernement féodal: il le fit avec violence, par des moyens atroces, mais le peuple en profita. Ce fut de concert avec les États assemblés à Tours, qu'il ôta aux Seigneurs le droit d'exiger du peuple qu'il montât la garde autour de leurs châteaux; il abolit, par d'autres loix, d'autres abus que le tems et les mœurs avoient rendus peu tolérables. Mais il outrepassa le but; il fit quelques réglemens qui tendoient plus à établir la confusion que la gradation et la distinction nécessaire et modérée des ordres. Il créa des chevaliers dans l'ordre du peuple; mais cet établissement, flatteur en soi, ne fit que des ingrats; comme ce n'étoient pas des hommes estimés, on s'aperçut qu'il vouloit moins honorer le peuple qu'avilir la chevalerie. Il offensa l'un des ordres sans s'attacher l'autre: impérieux et timide, despotique et craintif, avec une tête forte, et un cœur sans énergie, il multiplia les assassinats et les cruautés; c'est qu'il lui restoit le sentiment de ses remords, et ce sentiment rend atroces toutes les ames qu'il ne corrige pas.

Mais si nous ne dissimulons pas les vices qui déshonorèrent LOUIS XI, nous devons dire aussi que la plupart des établissemens de son règne furent une source de prospérité pour le royaume, et même pour l'humanité. LOUIS XI réprima les municipalités, dont plusieurs opprimoient les campagnes, et leur faisoient quelquefois regretter le pouvoir de la Noblesse. Il créa l'Université de Bourges; il augmenta la dignité et le pouvoir de la Cour des Pairs, il en rendit les charges inamovibles: cette Cour eut tant de considération dans l'Europe, que des Princes étrangers la prirent quelquefois pour arbitre de leurs différens. Ce fut LOUIS XI qui abolit, de concert avec les Etats assemblés à Tours, l'usage de donner aux Princes du Sang, de domaines avec plusieurs droits des anciens grands feudataires: il établit les postes, et c'est une des inventions qui ont servi la raison humaine, et le plus contribué aux charmes de la société: il protégea l'imprimerie à sa naissance, il la protégea contre les Parlemens, l'Université, et une partie du Public. Il n'y a pas de République dont le Gouvernement ait encouragé à la fois deux inventions aussi précieuses que celles qu'encouragea le Gouvernement de France sous LOUIS XI. Il protégea l'agriculture, il favorisa le commerce de tous les genres; il fit venir d'Italie et de Grèce d'habiles ouvriers en soie; il tira des villes Flamandes d'habiles ouvriers en laine; et on lui dut plusieurs de ces manufactures qui font encore une partie de nos richesses. Avant de mourir, il assura par des traités et des alliances la paix de son royaume: il donna des conseils utiles à ceux qui devoient gouverner pendant la minorité de son fils; il leur rappela les dangers auxquels il s'étoit exposé, pour avoir voulu tenter

trop d'innovations au commencement de son règne. C'est un des Souverains qui a le plus préparé ans son empire l'établissement d'un ordre sage.

En montant sur le trône, LOUIS XII vint fournir à l'histoire un de ces tableaux qui transportent le philosophe, homme de bien; on voit toujours un excellent Roi, et une nation digne de l'avoir pour chef. LOUIS XII étoit né sensible et tendre: ce caractère a fait faire des fautes à plus d'un Souverain; mais c'est qu'ils n'avoient pas comme lui l'amour de l'ordre et de la vertu. Simple et frugal dans ses mœurs, LOUIS eut la force d'obliger ses femmes à le devenir, et cependant il les aimoit avec passion.

L'usage étoit établi depuis long-tems d'accorder au Prince qui montoit sur le trône un impôt considérable, dont une partie devoit être pour son usage, et le reste employé aux funérailles du Roi qui venoit de mourir. LOUIS XII, qui a été depuis imité par LOUIS XVI, refusa ce don de ses peuples; il fit à ses frais de magnifiques funérailles à Charles VIII, dont il avoit plus d'une fois encouru la disgrâce. On ne voit pas, que dans tout le cours de son règne la vengeance soit entrée dans son cœur. On sait combien il croyoit avoir à se plaindre du Duc et de la Duchesse de Beaujeu: ils n'avoient qu'une fille, et les loix du royaume réunissoient, à leur mort, leurs biens à la Couronne; LOUIS les fit passer à la fille du Duc de Beaujeu, et lui fit épouser le Duc de Montpensier. La Trimouille, qui l'avoit vaincu et fait prisonnier, eut sa confiance et le commandement des armées. Il y avoit dans l'Université un professeur, qu'on appeloit Standonck: par ses déclamations et ses intrigues il avoit beaucoup aidé à indisposer l'Université contre le Roi:

Jugé par le Parlement, il fut condamné à l'exil. Quelque tems après l'exécution de ce jugement, Louis XII apprit que Standonck avoit employé la plus grande partie des émolumens de sa place à encourager quelques écoliers pauvres qui montraient de la disposition aux lettres et à la vertu : Louis versa des larmes, cassa l'arrêt qui condamnoit Standonck, et le rétablit dans sa place. Le premier de ses soins à son avènement fut de composer son Conseil ; il refusa d'y admettre des hommes éclairés dont la probité étoit suspecte : il ne voulut pas y faire entrer Comines, qui avoit les talens d'un homme d'état, mais qui laissoit douter qu'il eût les qualités d'un homme de bien. Rochefort fut nommé Chancelier ; il étoit fait pour ranimer l'esprit d'intégrité et de noblesse qui avoit autrefois caractérisé la magistrature. Louis XII avoit des perceptions très-justes, et souvent les apperçus d'un homme d'esprit ; mais sa tête foible n'étoit pas capable d'une longue attention et de grandes combinaisons ; il lui falloit un premier Ministre ; il choisit George d'Amboise, ami de son maître et de l'Etat, chéri de son siècle, et à qui les suivans n'ont pas assez rendu justice. Louis XII commença les opérations de son règne par diminuer les impôts, et retrancher des privilèges onéreux au commerce, à l'agriculture, et aux citoyens ; il réprima les vexations de la finance, et fit de nouvelles loix qui pouvoient les prévenir. Il appela des différentes parties de son royaume, les magistrats les plus instruits et les plus intègres ; de concert avec le sage Rochefort ils composèrent des ordonnances dont l'utilité peut être sentie dans tous les tems. Louis fut très-occupé du soin de répandre l'instruction ; il étoit lui-même assez instruit pour voir une

partie des malheurs qui sont les effets de l'ignorance : il protégea les gens de lettres, rétablit la discipline dans ses armées, rendit les capitaines, qui commandoient, responsables des dégats, les choisit entre des hommes d'une probité reconnue. La mort de quelques gendarmes punis pour avoir rançonné les cultivateurs fit cesser tous les désordres. LOUIS IX l'attacha en secret, dans toutes les provinces, des hommes sur la véracité desquels il pouvoit compter ; il les interrogeoit sur le caractère, les talens, la réputation, les services de ceux qui étoient employés dans l'administration ou pouvoient prétendre à l'être. Cet usage excellent dans la Monarchie a été repris sous le règne de LOUIS XV et de LOUIS XVI. Le bon ordre de ses finances le mit en état de former, dans un moment, une flotte puissante et trois armées ; mais la guerre ayant duré, il auroit fallu de nouveaux impôts. La nation, plus riche qu'elle ne l'avoit été sous les règnes précédens, la nation idolâtre de son Roi, auroit payé ces impôts avec joie : Louis préféra d'engager ses propres domaines. Une seule faute de LOUIS XII semble démentir son caractère ; c'est le traité par lequel il donnoit au jeune Archiduc Charles (*depuis Charles Quint*), fils de Maximilien, la Princesse Claude qu'il avoit eue d'Anne de Bretagne, et remettoit ainsi aux mains des étrangers une souveraineté encore indépendante, la clé du royaume par ses ports, et la source de sa prospérité par son commerce et par la sécurité qu'elle lui donne : mais cette faute devint pour Louis XII la source du bonheur. Après avoir conclu ce traité, il convoqua les Etats-Généraux. Lorsqu'il fit son entrée dans la salle de l'Assemblée, tous les Ordres, tous les

députés, saisis à la fois d'un même mouvement, tombèrent à ses genoux, et levant les yeux et les mains au Ciel, rendirent grâces à Dieu de la manière dont la France étoit gouvernée ; ils le remercièrent plusieurs fois de leur avoir donné LOUIS XII pour Roi. Jamais l'esprit des Cours imagina-t-il des louanges aussi délicieuses pour une ame pure et sensible que ces acclamations de l'élite des François, qui conjuroient LOUIS d'accepter le titre de leur père : cette reconnoissance d'une nation entière, ce sentiment sublime et tendre, que tous les députés exprimoient à la fois, qu'éprouvoit chacun d'eux, et qu'il sentoit augmenter par le plaisir de l'entendre dans toutes les bouches et de le voir dans tous les yeux ; ces larmes de joie et d'admiration, ces cris répétés, ce tumulte, ce désordre, cette ivresse universelle, dans une assemblée grave et majestueuse, mais emportée par le noble enthousiasme patriotique, et par l'amour de son Roi, est un de ces tableaux sur lesquels l'ame d'un philosophe vertueux s'arrête avec la plus délicieuse volupté. Les Etats ne tardèrent point à prier LOUIS de rompre son traité avec Maximilien, ce qu'il n'eut pas de peine à leur accorder.—Depuis le plaisir divin que les transports de l'Assemblée durent faire éprouver à LOUIS XII, il jouit souvent de plusieurs autres plaisirs du même genre ; il faisoit de fréquens voyages dans les provinces ; s'il y rencontroit encore quelques abus, il voyoit une noblesse tranquille et chérie de ses vassaux, des juges dont on étoit content, des financiers dont on se plaignoit peu, des guerriers qui n'étoient plus la terreur, mais la défense des campagnes : il voyoit des villes où il y avoit de l'industrie, du travail, et des mœurs ; des villages repeuplés sous son

règne, et par-tout ces commodités qui sont le luxe du peuple. Sa route étoit bordée de citoyens attendris, auxquels on ne commandoit pas des acclamations, mais auxquels il étoit impossible de ne pas montrer à leur Roi combien ils l'aimoient : ceux qui venoient de le voir, couroient chercher des sentiers qui les conduisoient au chemin où ils pourroient le voir et le bénir encore. Lorsque la maladie de langueur dont Louis XII étoit atteint depuis long-tems parut menacer ses jours, le peuple dans toutes les provinces, les yeux inondés de larmes, embrassoit les autels ; plusieurs citoyens offroient au Ciel leur vie, en le conjurant de sauver celle du Roi. *Pendant ce tems, la bourgeoisie de la capitale, qui croit gagner aux vices de la Cour, alloit rire à des farces qui tournoient en ridicule la vertueuse économie de son Roi.* Près de ses derniers momens, ce Prince tendre encore pour ce qu'il avoit aimé, conjuroit son successeur de faire le bonheur des François ; et il donna à son peuple l'exemple d'une belle mort, comme celui d'une belle vie. Il mourut : une nuit de douleur couvrit son royaume. Le laborieux cultivateur, l'artisan utile, les hommes de mérite, dans tous les genres, et dans toutes les classes, avoient perdu leur père. *La capitale lui cherchoit des fautes, et se plaignoit de ses vertus.*

A la mort du meilleur des Rois, la nation n'avoit pas eu le tems de perdre ce reste d'opinions dangereuses, ces desirs vagues de grands mouvemens qui retardent les vrais biens, et même l'espérance d'y parvenir. Les Grands, qui n'étoient plus contenus par ce Henri IV qui les forçoit à le respecter comme il forçoit les vrais citoyens à l'aimer, reprirent en peu de tems l'esprit de fac-

tion, ou les pretentions de leurs ancêtres. LOUIS XIII fut un modèle de piété et de régularité; il avoit de l'esprit; mais sa santé ne lui permettoit pas un travail assidu; il lui falloit un Premier Ministre, et il en eut un digne de l'être. On a blâmé de nos jours les éloges que les gens de lettres ont prodigués à Richelieu. La reconnoissance rendroit cette faute excusable; mais est-ce une faute? Qu'on examine ce que ce Ministre avoit à faire, et ce qu'il a fait. Le plan de la république que les Calvinistes vouloient fonder en France étoit connu; c'étoit une république fédérative, divisée en huit cercles, dont chacun devoit être gouverné par de grands Seigneurs qui étoient attachés au parti. Les mots d'*égalité* et de *liberté*, dont le sens est si divers, selon les divers gouvernemens, étoient répétés par des hommes qui ne pouvoient les comprendre. La Monarchie n'avoit pas un gouvernement solidement établi; il manquoit au Souverain ce degré d'autorité et de force qui met à portée de faire tous les biens. Richelieu vit les causes de cette foiblesse, fit un plan pour les faire cesser, et le suivit toujours avec autant de courage que de génie. Il n'a jamais été cité comme un ministre populaire; mais il hâta le moment de faire le bien du peuple. Sous son ministère le joug paternel parut dur; et les enfans qui ne prévoyoisent pas l'avenir, souffroient en s'exagérant leurs maux.

J'arrive enfin au règne de ce Prince qui conduisit presque à son terme le grand ouvrage de ses prédécesseurs, et qui pendant 60 années a travaillé au bonheur et à la gloire de sa patrie: il a conservé au clergé, à la noblesse, à la magistrature, la considération qui les rend utiles; il leur a ôté

leur
acc
il r
dici
XI
cap
de l
il d
que
l'on
roy
aim
mon
pre
for
que
tua
peu
me
en
les
mo
plu
gne
tion
son
qu'
leur
Ils
ge
No
ma
ver
soi
à l
ma
d'y

leurs prétentions exagérées. Parmi les Rois qu'on accuse d'avoir voulu porter trop loin leur autorité, il n'y en a peut-être point que la philosophie judicieuse et raisonnable excuse autant que LOUIS XIV: témoin dans sa jeunesse de l'inquiétude, des caprices séditieux, de la folie de ceux des membres de la nation qui devoient avoir le plus de sagesse, il dut se croire à la tête d'enfans indociles auxquels il falloit un précepteur sévère. Il aimoit l'ordre, il voyoit celui qui convenoit à son royaume; il le suivit, il le fit suivre, il le fit aimer.—LOUIS, qui avoit sur le gouvernement monarchique les idées les plus justes, voulut apprendre à la nation à les connoître et à s'y conformer: qu'on examine son règne, et l'on verra que dans l'état où étoit son royaume, dans sa situation politique en Europe, ce Prince a dû faire à-peu-près ce qu'il a fait. Il commença par réformer son Conseil; il le rendit moins nombreux, et en conserva les membres les plus sages. Il traça les bornes des droits des Parlemens, prit les moyens les plus simples, les moins violens, les plus efficaces, pour ôter aux Princes et aux Seigneurs un reste de pouvoir que les Rois et la nation pouvoient craindre. La création de la maison militaire du Roi fut un des meilleurs moyens qu'il employa pour ôter aux Grands une partie de leur dangereuse puissance sous les règnes précédens. Ils fondoient leur puissance sur une multitude de gentilshommes qui leur étoient dévoués; mais les Nobles de toutes les provinces rassemblés dans la maison du Roi, traités avec bonté par un Prince couvert de gloire, et dont le charme et la dignité le faisoient également aimer et respecter, les attachèrent à lui, à l'ordre, et à leurs vrais devoirs. Cette maison militaire, placée près de Paris, fut à portée d'y contenir les folies d'une ville si souvent égarée.

par les insensés qui veulent se donner la peine de la tromper. Depuis plusieurs règnes, on se plaignoit de la jurisprudence et de quelques formes de la procédure : on forma une Assemblée de magistrats et de légistes fameux, dont le Président De la Moignon fut nommé chef par LOUIS XIV ; et le fruit de cette Assemblée fut la publication de ces superbes ordonnances, monument de justice et de sagesse. La religion, qui est la seule raison du peuple, et les prêtres chargés de diriger ce peuple, enfant éternel, devoient occuper un Prince comme LOUIS XIV : il voulut faire respecter la religion ; elle étoit pour lui le salut des âmes et le soutien de la Monarchie. LOUIS sut l'aimer, et résista cependant aux entreprises ultramontaines : il perfectionna la police, et établit ces maréchaussées dont on a toujours eu à se louer, jamais à se plaindre. Est-il besoin de parler de l'encouragement donné à tous les arts, à toutes les sciences ? Si l'éloquence, la poésie, la peinture, l'architecture, la physique, tous les arts mécaniques, la navigation, l'art de construire et de diriger les vaisseaux, ont fait tant de progrès sous ce règne, le commerce n'en a pas fait moins : aucune Puissance, soit république, soit monarchie, ne l'a créé et fait fleurir en si peu de tems. Le Canal du Languedoc, l'établissement de la Compagnie des Indes, de nouvelles Colonies, l'affranchissement et la réparation de plusieurs ports, la Noblesse, les pensions accordées aux chefs habiles de nouvelles manufactures, etc. etc. ont rendu le commerce de France le rival des nations où il fleurissoit depuis long-tems. — On lui a reproché une ambition démesurée : que des étrangers jaloux l'aient fait, c'est une mauvaise foi ; mais que des François l'aient répété, c'est une injustice qu'on

ne

ne peut qualifier. L'objet principal de son ambition a toujours été de rendre son royaume assez puissant, pour qu'il fût en état de résister à plusieurs nations, soit qu'elles fussent liguées pour protéger en France des factions, soit que, dans les tems tranquilles, elles voulussent usurper quelques places ou quelques provinces à leur bienséance. Le Traité de Riswick fit parvenir LOUIS XVI à son but: si, par ce traité, il ôtoit à ses voisins le moyen d'entrer en France, il s'ôtoit aussi lui-même les moyens d'entrer chez eux; il avoit rendu ou fait démolir les ouvrages qui protégeoient des ponts sur le Rhin, ou des passages dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Les étrangers devoient voir les bornes sages de son ambition, et cesser de craindre ses entreprises; et l'histoire au moins doit rétablir la vérité. On lui a reproché la guerre de la Succession; cette guerre étoit juste en elle-même, avantageuse pour la France. Le Roi d'Espagne avoit légué, par son testament, ses vastes Etats au petit-fils de sa sœur. Si LOUIS XIV avoit alors assemblé la Nation Française, toutes les voix se seroient réunies pour le conjurer d'accepter le don du Roi d'Espagne, et la nation auroit eu raison. Cette guerre fut long-tems malheureuse, et fut terminée avec gloire. Combien l'union avec l'Espagne n'a-t-elle pas enrichi notre commerce? Et quelle force n'a-t-elle pas ajouté à notre puissance? Ne l'a-t-on pas encore récemment éprouvé dans la dernière guerre?

On lui reproche encore la guerre de 1672, contre la Hollande. Mais cette République n'avoit-elle pas commencé les hostilités? Et, en s'unissant avec l'Angleterre et la Suède en 1668, n'avoit-elle pas arrêté LOUIS XIV

dans le dessein de se donner dans les Pays-Bas des places fortes qui seroient devenues la barrière de la France ? Je ne veux point le justifier sur la révocation de l'édit de Nantes. L'esprit républicain, et même démocratique, qui a toujours dominé chez les Calvinistes, étoit, je le crois, aussi contraire à la Monarchie que la religion Catholique lui étoit favorable ; mais ces Calvinistes étoient restés tranquilles dans la guerre de la Fronde : ceux d'entr'eux qui s'étoient enrichis par le commerce ou la finance vouloient être nobles, parvenir aux emplois, aux honneurs ; et ils se convertissoient peu-à-peu ; le peuple les eût imités. Dans la conduite de LOUIS XIV envers les Calvinistes, ce qu'il y eut de plus injuste, ce fut de les empêcher de sortir de ses Etats, ou de les punir d'être sortis. Dans toute cette affaire LOUIS XIV fut trompé par ses Ministres, et céda trop au vœu général de la nation.

Aucun Prince n'a mieux connu ce que devoit être dans son empire les caractères des différens ordres et des différens corps : il a cherché toute sa vie à faire naître, conserver, fortifier ces caractères. Les Nobles oublièrent leurs anciens droits, et furent contents des distinctions accordées, les unes à leur naissance, les autres à leurs services ; l'amour du Roi, le zèle pour la patrie, le sentiment de l'honneur, furent exaltés dans la Noblesse. Sans une inquisition fâcheuse, sans une rigueur pédantesque, LOUIS XIV sut conserver et inspirer de grandes vertus. Il fut attentif au caractère de son Clergé, et il en eut un digne de son ministère. Le plus grand nombre des ecclésiastiques montrait une décence, une bonté, un zèle pour la morale qu'on ne trouve point à ce degré dans les autres pays. Une partie des hommes de lettres les plus distingués étoient du corps des ecclésiastiques, et en-

courageoient les hommes de lettres. Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, Arnauld, étoient les amis, les admirateurs de Corneille, de Racine, de Boileau, etc. Les meilleurs ouvrages didactiques que nous eûmes alors sur la morale, sont sortis du Clergé, et dans cette science il a fait faire quelques pas à l'esprit humain. La Magistrature, sous ce règne, se distingua par son application aux études qui lui étoient nécessaires, par son intégrité, par la gravité de ses mœurs ; elle prit cependant l'esprit de la société, et quelque chose de cet amour des lettres et des arts qui gagnoit peu-à-peu tous les ordres de l'Etat ; elle consentit à réformer quelques abus de la jurisprudence. Elle eut avec Louis la conduite qu'elle devoit avoir avec tous nos Rois ; elle l'éclairoit sur les loix qu'il vouloit faire ; et ses remontrances, toujours respectueuses, étoient rarement publiques. On vit les préjugés des différens états perdre ce qu'ils avoient d'exagéré, et conserver ce qu'ils avoient d'utile. Un ridicule mépris, que les états avoient les uns pour les autres, les avoit séparés : ils se rapprochèrent pour augmenter leurs plaisirs. Un Roi qui a besoin d'entretenir les opinions et les mœurs convenables dans les premiers ordres de l'Etat, rend aux dernières classes le plus grand service qu'il puisse leur rendre. Si les François de ce tems, étoient vains, ils l'étoient sur-tout d'être François, et même sujets de LOUIS XIV (*).

(*) Cet article s'allonge insensiblement à mesure que les faits approchent de nous ; et nous remettons à l'article prochain ce qui concerne les trois derniers *Louis* ; car cet innocent et aimable enfant, que la férocité enleva à la fleur de son âge, avoit déjà acquis des droits sur le cœur des François. [Hommes vertueux de tous les pays, qui lisez ce morceau, voyez et dites s'il fut jamais, nous ne disons pas une suite de Rois, mais une suite de Chefs de

STANCES

Pour le jour de St. Louis.

C'EST aujourd'hui la fête, où tout François fidèle
Célébroit, dans ses chants, les vertus de ses Rois :
Renouvelons encore sa pompe solennelle ;
Que des cris de douleur n'étouffent plus nos voix !

Nous avons trop long-tems suspendu nos cantiques ;
Rappelons-nous le cours des Monarques chéris,
Qui, comblés par le Ciel de ces vertus antiques,
Nous rendoient les beaux jours du plus saint des Louis.

François, si les Bourbons vous ont servi de pères,
S'ils ont su parmi vous appeler le bonheur,
Pourquoi donc vous livrer à des mains étrangères ?
N'êtes-vous point encor instruit par le malheur ?

Sans doute vous craignez que l'excès de vos crimes
Ne vous permette plus de fléchir leur courroux ;
Sans peine je conçois vos craintes légitimes ;
Mais, mettez leurs bontés entre le crime et vous,

famille qui ait aussi constamment servi les intérêts communs et concouru au bien général. Nous n'avons suivi qu'un nom : que seroit-ce, si nous avions suivi toute la chaîne de nos Rois ? Pour être adorée, la Maison de France ne demande que l'examen et la justice. Mais dans cette maison, suivez depuis St. Louis jusqu'au moment où elle monte sur le trône, considérez sur le trône cette branche de Bourbons, braves et humains, les pères, les bienfaiteurs de tout ce qui leur appartenoit, et dont l'auguste devise fut toujours *bravoure et bonté*. Que les étrangers jugent au loin avec partialité ; les reproches qu'ils leur feront seront toujours répondus par un cœur François en bien peu de mots, *ils nous aimoient*. Mais nous osons ici défier de nous assigner, dans l'histoire ancienne et moderne de tous les peuples passés et présents, un trait de générosité, de vertu, et d'utilité dont nous ne trouvions un exemple analogue ou supérieur dans l'histoire seule de la famille de nos Rois.]

Alors vous apprendrez, en voyant leur clémence,
Que, s'il est des forfaits qu'elle puisse étonner,
Leur cœur tout paternel ignore la vengeance,
Et qu'il ne sut jamais qu'aimer et pardonner.

Et toi, Bonaparte, pour vivre dans l'histoire,
Si de régner sur nous tente ta vanité ;
Fais-en le sacrifice à l'éclat de ta gloire ;
Qu'il te suffise ainsi de l'avoir mérité !

Pour terminer nos maux, ah ! si la Providence
Portoit jusqu'à ton cœur sa sainte vérité,
S'il vouloit écouter la voix de la prudence,
Toi-même tu dirois, cédant à sa clarté :

“ Du faite des grandeurs je me verrai descendre
“ Avec plus de plaisir que je n'y suis monté :
“ Il en coûte bien moins au sage pour les rendre,
“ Qu'à contredire un cœur de remords agité.”

L. D. D. G.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

*Sur la cause des Proscrits ; ou Notice Critique et
raisonnée sur les Loix relatives à l'Emigration ;
par un Homme de Loi. In-8°. Paris, Moller,
an 8.*

DANS un moment où tous les bons esprits
sentent la nécessité d'adoucir les loix relatives à
l'émigration, l'Ouvrage que nous annonçons doit
produire la sensation la plus vive. “ L'orateur,”
dit une feuille Française, “ expose les loix qui

“ font partie de son travail, avec une clarté et une
 “ précision qui rendent sa dissertation très-pré-
 “ cieuse : en critiquant les erreurs de nos législateurs, il conserve cet esprit de modération,
 “ devenu si rare, depuis que les passions et d’a-
 “ mers souvenirs nous ont entraînés vers l’un ou
 “ l’autre extrême. Ses réflexions sont toujours
 “ justes, et souvent exprimées avec cette éloquence
 “ qui n’appartient qu’aux écrivains supérieurs.”
 Et le journaliste cite le morceau suivant :

“ Est-il rien de plus injuste, et par conséquent
 de plus impolitique, que la lenteur dans la déci-
 sion des affaires de cette nature ? Cependant, les
 propriétaires, séparés de leurs familles, qui solli-
 citent en vain la pitié, languissent dans le besoin
 sur une terre étrangère, en vertu de la loi du
 19 Fructidor, an 5. Lorsque l’ordre des radia-
 tions n’étoit pas déterminé, chaque réclamant pou-
 voit espérer que son affaire ne tarderoit pas à
 être examinée : l’imagination lui rendoit présent
 un bien très-éloigné ; mais la loi du 19 Fructidor
 a été rendue, et la plus grande partie des récla-
 mans a lu, sur la porte du Ministre de la Police,
 cette inscription gravée par un poète sur la porte
 de l’Enfer : “ Ici il n’y a plus d’espérance.”.....
 En l’an 4 il y avoit 18,000 réclamations ; 6000
 ont été jugées, et il en reste encore 20,000. Il
 paroît, d’après ce calcul, que l’ancien Directoire
 savoit *battre monnaie*.”

L’auteur, en terminant son ouvrage, propose
 les moyens de briser enfin cette table de proscrip-
 tion, connue sous le nom d’Emigrés.—Il y a du
 courage dans la publication de cet ouvrage ; et
 quoique l’auteur semble borner son *Apologie* à
 ceux que la loi du 19 Fructidor renvoyoit hors du
 royaume, suivre et attendre leur radiation, on sent

ce que son ame honnête exigeroit, ce que les circonstances du lieu l'empêchent de dire ouvertement. Sa distinction entre émigrés et fugitifs, ouvre un vaste champ aux réflexions, et réduit à un bien petit nombre les moyens réels de briser la table de proscription.

Il n'y en a qu'un, c'est d'être juste ; et ce moyen de justice, le seul qu'admette la probité, le véritable intérêt de la patrie, même dans l'état actuel des choses, c'est l'abolition absolue du nom d'*Emigrés* ; c'est la restitution entière des biens à leurs possesseurs légitimes. Toutes les modifications que peuvent exiger l'amour de l'ordre, la nécessité de sacrifier quelque chose à la paix, c'est que les propriétaires rétablis renoncent aux arriérés, aux réclamations en indemnité pour les démolitions et dégâts, pour les immeubles vendus ; et encore la spoliation sera immense, et le sacrifice vraiment généreux : mais l'amour de leur pays même injuste, et le besoin de pardonner, besoin si impérieux au cœur du vrai François, feroit, n'en doutons pas, souscrire sans difficulté à ces dispositions. Tout autre moyen, tout autre plan est un brigandage, est une violation de tous les droits sociaux ; c'est une transaction forcée avec des voleurs armés qui ne peut exister qu'autant que durera la violence, et que des siècles de possession ne peuvent légitimer. En vain cherchera-t-on dans l'histoire des exemples qui semblent approcher des circonstances présentes. Il n'en est pas un qui soit applicable et qui prouve rien : et même après le noble et quelquefois sublime plaidoyer du Comte de Lally, auquel le nouveau mémoire n'ajoute pas une raison de plus, pas un motif de justice ou de sentiment qu'il n'ait connu

et employé, la question de l'émigration François nous paroît n'avoir pas été abordée.

Il n'y a point d'Emigré François ; les différens usurpateurs de l'autorité en France l'ont successivement reconnu ; et le dernier acte des détenteurs actuels du pouvoir, vient encore de le déclarer expressément. Les mots vagues dont on s'est servi, pour colorer les traitemens atroces exercés contre les François, ont été une insulte aux peuples, un outrage à la raison : le meurtre des François dits émigrés, en quelque situation, en quelque lieu qu'on les ait pris, est un attentat contre les droits imprescriptibles de l'homme que l'humanité entière devoit ressentir et punir, un véritable assassinat, dont la complicité s'étend non-seulement sur ceux qui l'ont autorisé, mais qui, pouvant y résister et l'arrêter, ne l'ont pas fait : la spoliation de leurs biens est la violation manifeste de tous les principes sur lesquels s'établit et se fonde la société. Voilà bien des assertions entassées ; elles sont aisées à prouver ; elles dépendent toutes de la première, *Il n'y a point d'Emigrés François*, et c'est sur cette proposition simple que les François royalistes eux-mêmes n'ont pas bien conçue, ne semblent pas avoir examinée, que s'appuyent tous leurs droits et tous leurs devoirs.

La multitude des objets qui doivent entrer dans ce N^o, ne nous permet pas d'entamer aujourd'hui cette question ; il faut la traiter d'une fois, et nous espérons, au premier jour, la démontrer dans ses principes et ses conséquences, de manière qu'on ne puisse ni nier les uns, ni se refuser aux autres. Promesses, sermens, soumission, paix, accommodemens, tout se réduit là, tout doit s'expliquer par-là.

Elémens de Perspective pratique, à l'usage des Artistes; suivie de Réflexions et Conseils à un Elève sur la Peinture, et particulièrement sur le genre du Paysage. Par P. Henri Valenciennes. in-4to. 36 planches. Paris, Desenne.

L'OUVRAGE du C. Valenciennes a deux parties bien distinctes et d'un intérêt divers. La première traite des élémens et de l'application de la perspective; la seconde est une suite de réflexions en forme de conseils à un élève, sur la peinture, et particulièrement sur le genre du paysage. Le I^r et II^d chapitres de la première partie contiennent des notions géométriques, dont les planches qui se trouvent à la fin du volume sont l'application. Les chapitres III, IV, V, exposent les opérations par lesquelles on met en perspective les plans et les élévations. Le VI^e donne une méthode abrégée pour mettre en perspective; le VII^e traite de la manière de dessiner les ombres occasionnées par l'interposition des corps opaques devant une lumière, quelconque, avec des observations sur la réflexion des objets dans l'eau. Les chapitres VIII et IX traitent de l'application de la perspective linéaire et de la perspective aérienne, deux parties essentielles en peinture; le X^e et XI^e, de la perspective des théâtres: le XII^e et dernier de la première partie a pour objet la disposition pittoresque des jardins.

La seconde partie est remplie de conseils à un élève sur la peinture, et particulièrement sur le genre du paysage: il y fait observer à son élève la nature dans ses situations les plus pittoresques, sous les aspects les plus variés, et il le conduit depuis le mécanisme de l'art jusqu'à la partie sentimentale et philosophique, le promenant de

pays en pays, suivant par-tout les traces de l'art, s'appuyant des récits des voyageurs, et beaucoup des voyages d'Anacharsis. C'est pour des élèves peu instruits, et qui n'ont pas le moyen de se procurer une bibliothèque, qu'il écrit : mais il a oublié que dans l'enseignement on ne peut jamais mettre trop d'exactitude ; que les définitions mathématiques sur-tout demandent la plus grande précision ; et c'est ce que l'on ne trouve point dans les chapitres I et II du premier livre, où les définitions géométriques, quand elles ne sont pas fausses, sont d'un vague qui les rend inapplicables. L'auteur, dans la préface, avertit qu'il a eu pour collaborateur M. Crozé Magnan, son élève et son ami, plus exercé que lui dans l'art d'écrire ; et c'est à cet artiste, tout à la fois homme de lettres, que l'ouvrage doit d'être écrit d'une manière vraiment attachante. Tout ce qui concerne les jardins, et sur-tout les jardins Italiens, est d'un véritable intérêt. Les Anglois ont un traité nouveau sur l'assortiment du style des jardins et des bâtimens, et sur les effets pittoresques dans la disposition d'un terrain en jardin, dont nous donnerons une idée à la première occasion. Nous nous sommes empressés en ce moment d'annoncer l'ouvrage de M. Valenciennes, dont la lecture plaira à ceux même qui n'en feroient pas un objet d'étude.

Nou
no
sa
co
ph
v
et
ta
se
un
P
D
C
titre
sous
l'aut
Il c
trait
nète
du
chal
dans
curi
nor
de
déta
ven
Il f
sur
et a
mer
de
terr
une
tère

Nouveau Spectacle de la Nature; contenant des notions claires et précises, et des détails intéressans sur les objets dont l'homme doit être instruit; comme la structure du monde et de l'univers, les phénomènes et météores, ses hautes montagnes, volcans, tremblement de terre, tempête. animaux et végétaux rares, perles, pierres précieuses, métaux, minéraux, mines, aimant, glaces, amiante, sels, etc.; suivi d'un exposé simple de la morale universelle; avec neuf planches en taille-douce. Par A. T. Chévignard. 2 vol. in-8°. Paris. Déterville, 1800; Londres, Dulau et Boosey.

C'EST l'ouvrage qui déjà avoit paru sous le titre d'*Idée du Monde*, qu'on redonne au public sous le nom de *Spectacle de la Nature*; mais l'auteur y a fait de considérables augmentations. Il commence par l'histoire de la création, et traite ensuite des apparences célestes, des planètes, de la lumière, et de la chaleur; des éclipses, du feu, des météores, des différens effets de la chaleur et du froid, de la diversité des saisons dans toutes les parties du globe, avec des détails curieux et circonstanciés sur les zones glaciales, nord et sud. Il y joint une courte description de la terre et de ce qu'elle contient, avec un détail abrégé des moyens par lesquels on est parvenu à déterminer sa figure et ses dimensions. Il fait connoître les changemens occasionnés à sa surface par le déluge, et par d'autres événemens, et ajoute des descriptions de volcans, de tremblemens de terre, et d'ouragans, pour l'instruction de ceux qui n'ont jamais été témoins de ces terribles effets de la nature. Enfin il donne une notice de tous les objets dont il peut être intéressant de connoître l'origine et la cause; des

animaux, des plantes rares, des perles, des pierres précieuses, des métaux, des minéraux, des sels, etc., et l'auteur termine son ouvrage par un petit recueil de morale universelle, si l'on peut donner ce nom à une collection de petits adages, de réflexions communes dont la plupart même n'ont pas le mérite d'une mauvaise définition.



Publius Virgilius Maro; Bucolica, Georgica, et Æneis; tomi duo. Londini. Dulau, 1800. in-folio, pet. form.

Nous avons vu avec étonnement ce chef-d'œuvre typographique; et même après l'avoir vu, il nous paroît inconcevable que des émigrés François qui n'avoient jamais fait de l'art typographique qu'un objet de curiosité et de connoissances bibliographiques, aient pu en aussi peu de tems porter la pratique de l'art à un si haut point de perfection. Il n'est sorti de France, en général, que des gentilshommes, des prêtres, des citoyens de cette classe aisée, pour qui l'exercice des beaux arts n'étoit qu'un délassement, et cependant presque dans tous les genres, contraints par la dure nécessité de faire ressource de ce qui n'étoit pour eux que le plus noble des goûts; ils ont fourni des artistes distingués, et dans tous les emplois qu'ils ont entrepris ils ont au moins soutenu la concurrence. Education, principes délicats du goût, besoin d'exister honorablement dans l'esprit des autres, respect pour soi-même, honneur sacré, précieux alimens d'un cœur François, quelle différence vous mettrez toujours entre les hommes! et quelles ressources pour le succès et pour la consolation vous laisserez dans le cœur digne

digne de vous ressentir ! Didot exercé de père et fils dans l'art typographique, Didot, dont le talent illustre la France, n'a rien de plus beau que cette édition de Virgile : elle est accompagnée de quinze estampes des plus célèbres graveurs de Londres. Le frontispice représente un jeune homme pinçant une lyre antique, avec cette épigraphe, *O crudelis Alexi, etc.* : cette gravure est de *Bartolozzi*, ainsi que *Didon mourante*, au 4^e livre de l'*Enéide*. *La mort d'Euryale*, au 9^e ; *la fatale curiosité d'Orphée*, aux *Georgiques* ; *Jupiter révélant à Vénus les destinées*, au 10^e livre de l'*Enéide*, sont de *Sharp*. *Cérès enseignant l'industrie aux hommes*—*Enée sortant du nuage*—*Enée emportant son père Anchise*—*la mort de Turnus*, etc. sont de *Fittler* : et *Neagle* a fourni l'estampe du 8^e chant, *Vénus remettant à Enée l'armure forgée par Vulcain*. Nommer les artistes, c'est louer leur travail.

Encyclopédie Monétaire ; ou Essai sur les Monnoies et les Systèmes Monétaires des différens Peuples des quatre parties du Monde. Par J. P. L. Beyerlé. Paris, Moller ; an 8.

CET ouvrage sera divisé en cinq livraisons, de 136 pages chacune. La première livraison est relative à l'organisation des monnoies et aux loix monétaires : elle comprend, 1^o, une dissertation sur les défauts de l'organisation actuelle des monnoies de France, et sur les moyens d'y remédier : 2^o, un projet de règlement pour cette organisation : 3^o, un projet de loi sur la fabrication des monnoies Françaises. La seconde livraison contiendra ce qui est relatif à l'échelle du titre des

VOL. III.

R

matières d'or et d'argent, ainsi que des poids monétaires des différentes nations. La troisième livraison contiendra un essai sur les monnoies Françaises depuis l'origine de la monarchie jusqu'à ce jour. La quatrième livraison présentera les systèmes de fabrications des monnoies de tous les pays, et une table de ces différentes monnoies. Dans une cinquième livraison on trouvera un dictionnaire de toutes les espèces connues. La première livraison est imprimée, et se vend maintenant.

Recherches Historiques sur la Police des Romains, etc. Par le Citoyen Bouchaud, Membre de l'Institut. in-8°. Paris, L'Anglois.

Nous rendrons incessamment compte de cet ouvrage.

Nouveau Voyage dans la Haute et Basse Egypte, en Syrie, dans le Darfour, etc, avec des notes critiques sur les ouvrages de Savary et de Volney. Traduit de l'Anglois de W. G. Browne par J. Castera. 2 vols. in-8°. Paris, Dentu.

CE nouveau Voyage doit, en ce qui concerne l'Afrique, servir de suite à ceux de Bruce et de Mungo Park. Comme eux il a fait connoître plusieurs contrées et plusieurs peuples dont on savoit à peine le nom.

Frédéric et Jenny. Par J. M. C. Paris, à la Librairie, Rue Ste. André des Arcs, 1800.

AVENTURES bien extraordinaires, bien impossibles, enlèvemens, reconnoissances, enlèvemens

encore, un curé libertin, *cependant vertueux*; un chien tel qu'il n'en existe point; cheville ouvrière de toutes les aventures et de toutes les reconnoissances; une femme de qualité bien impudique, bien atroce; un monstre tel que l'enfer n'en vomiroit pas un semblable: tel est le canevas de ce roman, en 216 pages, écrit du style le plus inexact, et cependant avec prétentions, où l'on essaie quelquefois de louer la vertu, et où l'on donne le tableau des plus mauvaises mœurs, dont les situations se retrouvent par-tout, et où l'on n'a rien peint que l'horrible décadence du goût, et d'où l'on ne peut rien retirer que cette désolante leçon qui résulte de tous ces misérables et dégoûtans ouvrages, *que le goût tient essentiellement à l'amour de l'ordre et de la règle, et que dans un pays où toutes les règles de la décence et des mœurs, tous les principes de l'ordre sont méconnus ou violés, le goût doit aussitôt se pervertir et le talent s'éteindre.*

VARIÉTÉS.

C'EST en comparant les productions des bons auteurs que l'on sent mieux les beautés qui leur sont propres, et que l'on parvient sinon à les égaler, du moins à marcher sur leurs traces. Nous invitons donc tous nos jeunes gens à comparer entr'eux les morceaux de poésie que nous allons citer. Le Coq est le sujet: les concurrens sont Colardeau, Rosset, M. l'Abbé de Lille, et un

poète très-médiocre, mais qui dans cette circonstance paroît avoir été animé par le sujet qu'il traitoit, et les modèles qu'il avoit sous les yeux.

Nous verrons dans la cour le coq fier et superbe
Pour y chercher le grain éparpiller la gerbe ;
Appeler aigrement son serrail assoupi,
Entre mille beautés partager un épi ;
Et d'un bec amoureux distribuer entr'elles
Des baisers qui jamais n'ont trouvé de cruelles.

(Colardeau).

Que le coq, de ses sœurs et l'époux et le roi,
Toujours marche à leur tête et leur donne la loi :
Il peut dix ans entiers les aimer, les conduire ;
Il est né pour l'amour, il est né pour l'empire ;
En amour, en fierté, le coq n'a pas d'égal.
Une crête de pourpre orne son front royal ;
Son œil noir lance au loin de vives étincelles ;
Un plumage éclatant peint son corps et ses ailes,
Dore son cou superbe, et flotte en longs cheveux :
De sanglans éperons arment ses pieds nerveux ;
Sa queue, en se jouant du dos jusqu'à la crête,
S'avance et se recourbe en ombrageant sa tête.

(Rosset.)

A leur tête est le coq, père, amant, chef heureux,
Qui, Roi sans tyrannie, et Sultan sans mollesse,
A son sérail ailé prodiguant sa tendresse,
Aux droits de la valeur joint ceux de la beauté,
Commande avec douceur, combat avec fierté ;

Et fait pour les plaisirs, et l'empire, et la gloire,
Aime, combat, triomphe, et chante sa victoire.

(L'Abbé de Lille).

Voyez, Roi du banquet, levant sa tête altière,
A la crête de pourpre, à la démarche fière;
Ce Sultan de son bec laissant tomber vingt fois
Le grain qu'il distribue et répand à son choix:
De quel œil caressant tant d'Hélènes fidelles,
Il va, revient, jouit, *s'applaudit de ses ailes!*
Quel port! né pour régner par la guerre et l'amour,
Mars, Vénus, de leurs feux l'enivrent tour-à-tour;
Et sa brillante voix, trompette de l'Aurore,
D'heure en heure l'annonce au sérail qui l'adore.

(Le Blanc.)

Chacun de ces portraits décèle un poète: celui
de Colardeau respire la grace la plus aimable;
Rosset si foible, si monotone, si contraint dans
sa poésie, est ici noble comme son sujet: j'aime
beaucoup ces deux vers:

Il est né pour l'amour, il est né pour l'empire;
Une crête de pourpre orne son front royal.

On est fâché de trouver dans les deux derniers
cette tournure prosaïque, "*Du dos jusqu'à la
crête.*" Enfin Le Blanc de Guillet, quoiqu'in-
férieur à ses rivaux, les combat dans sa descrip-
tion avec des armes presque égales. On lit avec
plaisir les vers qui la terminent:

Et sa brillante voix, trompette de l'Aurore,
D'heure en heure l'annonce au sérail qui l'adore.

Malheur à ceux qui, sans hésiter, ne prononceront pas vainqueur le chantre des jardins ! Notre Virgile éclipse tous ses rivaux : *Roi sans tyrannie, et Sultan sans mollesse*. Ce n'est point ici un choc brillant d'antithèses ; c'est un heureux contraste, qui rend, de la manière la plus poétique, l'idée la plus noble ; et ce vers,

Aime, combat, triomphe, et chante sa victoire,
quels éloges ne mérite-t-il pas ! Il est vrai qu'on a dit

Pugnat amans, victorque suum canit ipse triumphum.

Mais De Lille *tue son modèle*(1) ; au lieu que Le Blanc de Guillet est fort au-dessous du sien, quand il traduit

Pulsat ovans plaudentibus ilia pennis,
par cet hémistiché, *s'applaudit de ses ailes*.

Je crois, Messieurs, qu'en réitérant de pareilles observations, nos jeunes poètes épureroient leur goût. Il est vrai qu'ils écriroient moins, mais ils écriroient mieux : peut-être briseroient-ils leurs plumes ; ce qui seroit encore plus agréable au public qu'ils inondent de leurs productions.

Nous avons emprunté du *Journal d'Opposition Littéraire*, N^o 2, cet agréable morceau de critique : mais nous serions tentés d'être moins indulgens que l'auteur pour les vers de Le Blanc de Guillet ; ils sont bien pâles de couleur, sur-tout à côté des vers brillans et pittoresques de l'Abbé De Lille.

(1) L'auteur a voulu évidemment dire, De Lille surpasse et fait oublier son modèle ; mais ce n'est pas ce qu'il dit : *tuer son modèle* ne peut en François signifier que travestir son modèle, de manière à le rendre méconnoissable.

De quel œil caressant tant d'Hélènes fidèles.

Nous ne savons trop quel sens donner à ce vers : *De quel œil s'unit-il à caressant, ou à ces mots va, revient, jouit, etc.* L'Abbé de Lille n'eût point employé ce remplissage, *quel port !* il eût su fondre cette nuance vague avec ce qui la suit, *né pour régner par la guerre et l'amour* ; et il eût évité l'espèce d'indécision que laisse cette fin de vers, où l'on ne voit pas d'abord si ce n'est point à Mars que ce caractère appartient. Le mot d'*Hélène* est-il bien choisi ? La Fontaine a dit *une Hélène au beau plumage* ; et l'on voit bien que l'auteur s'en est souvenu : mais il n'a dit nulle part *une Helène fidelle* : ces deux idées ne s'unissent pas aisément.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL

ATENU tenu sa séance publique le 5 Messidor, presque dans le désert, et sans aucun objet intéressant en aucun genre. On donna en cette séance, à un mémoire de P. L. Athanase, Veau de Launay, Prof. d'Histoire Naturelle à Tours, le prix proposé le 15 Nivose, an 7, au meilleur mémoire sur le sujet suivant ; *Rechercher les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à l'étude de la Langue Grecque et de la Langue Latine.* L'auteur du mémoire traite, d'abord, de la nécessité de l'étude des Langues Grecque et Latine ; 2°, des moyens à employer pour ranimer cette étude ; 3°, de la méthode selon laquelle les

deux langues devraient être étudiées et enseignées. La classe a été satisfaite de la manière dont il a discuté le point relatif à la nécessité de l'étude des deux langues : le second point étoit l'objet principal du programme, et la manière dont l'auteur a traité ce point a décidé le jugement : à l'égard de ce qu'il a proposé sur la méthode de les enseigner et de les étudier, la classe n'entend point adopter sans restriction toutes les idées de l'auteur. La séance a été terminée par une *Épître sur la Mort* du C. François de Neufchâteau, qui, dit un journaliste, s'est aussitôt rendue à son adresse, mais dans laquelle cependant on trouve quelques beaux détails et des vers très-heureux ; quoique toute la pièce, comme tout ce que M. De Neufchâteau nous donne depuis cinquante ans, ne soit qu'une suite de pensées décousues, écrite en foible prose rimée, sans liaison, sans ensemble. Quand une fois le versificateur a par hasard trouvé un trait heureux, il le détaille, le remanie, l'étend et l'applatit. Nous en avons donné, à l'article poésie, le début qui est d'une simplicité touchante, d'un intérêt senti. Pourquoi M. De Neufchâteau ne donne-t-il pas toujours de pareils vers ? Il est si doux de louer au moins les talens dans un homme à qui, hélas ! il resteroit encore tant de choses à pardonner. Mais après ce morceau, il est hors d'haleine : les vers les plus traînants, les images les plus bizarres, un *squelette* qui devient un *génie dont la faux se cache sous les fleurs*, dont *le tison fumant se rallume* : quelques impiétés semées ça et là, par adulation pour le ton du jour, car M. De Neufchâteau n'est point esprit fort ; c'est un lâche qui encense l'opinion qu'il croit prédominer et l'homme qu'il voit le plus puissant. On trouve deux fragmens d'Odes d'Horace en vers plus froids que la traduction glacée de

Le Batteux, un compliment à Desaix et aux guerriers dont les succès sont si rapides, que

L'agile renommée à peine peut les suivre :

C'est pour eux qu'il s'agit de vaincre, et non de vivre.

C'est ainsi qu'un vers détestable, plat et entortillé, suit toujours comme un frère manteau un vers assez heureusement tourné : il avoit dit plus haut,

L'existence n'est rien, la gloire est tout pour eux.

Cette manière de s'exprimer étoit plus noble ; mais comme M. de Neufchâteau tourne dans un très-petit cercle d'idées, les mêmes reviennent souvent, et il faut faire reparoître sous d'autres mots celle qu'on a déjà deux fois employée : aussi celle-ci en vingt-cinq vers déjà deux fois remaniée, se retrouve au vingt-sixième.

..... plein de la noble envie,

D'étendre sa mémoire *au-delà de la vie* ;

Et son regard perçant dans la nuit du tombeau,

De l'immortalité voit luire le flambeau.

Il est fâcheux qu'il ait mis au-dessus *au-delà de la* ; car il seroit mieux placé pour la justesse d'expression au lieu de ces mots *dans la nuit*, qui est une locution fausse, et qui gâte deux vers qui sans cela ne seroient pas sans mérite. Mais que dire de ce vers,

Le premier des héros doit se connoître en gloire ?

M. Le François avoit en tête, en faisant ce vers, un dicton proverbial, *marchand de ciboule*. Que dire de cet autre,

Ta mort le fit gémir, de ne pouvoir pleurer ?

Ce beau poëme, dit-on, sera envoyé aux armées : quelle gloire pour l'auteur, *qui n'a point d'un poëte envié le succès !*

Le Bureau des Longitudes de France.—Le Bureau propose aux Astronomes de tous les pays, les conditions suivantes, savoir :

1^o, De discuter et d'établir, par la comparaison, avec un grand nombre de bonnes observations, la valeur des coefficients des inégalités de la lune, et de donner, pour la longitude, la latitude, et la parallaxe de cet astre, des formules plus exactes encore et plus complètes que celles qui servent de fondement aux tables actuellement en usage.

2^o, De construire sur ces formules des tables d'une étendue suffisante pour la commodité et la sûreté des calculs.—Le prix sera de 6000 liv. Le Bureau de Longitude ne fixe aucun terme pour le concours : il adjugera le prix à la première pièce qui aura rempli les conditions du programme. Il déclare, en outre, aux Astronomes et aux Géomètres, qu'il ne cessera de solliciter les encouragemens du Gouvernement pour la perfection de la théorie, et des tables de la lune.—Les pièces seront envoyées *au Bureau des Longitudes, Palais National des Sciences et des Arts, à Paris.*—Elles ne porteront point le nom de l'auteur, mais seulement une sentence ou devise. On pourra, si l'on veut, y joindre un billet cacheté, qui renfermera, outre la devise, le nom et l'adresse de l'auteur ; et ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce auroit remporté le prix.—Le prix sera remis, sans autre formalité, au porteur du récépissé que le Secrétaire aura donné.—*DELAMBRE, Président ; LALANDE, Secrétaire.*

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

L'EUROPE entière, en suspens, attend le développement des grandes opérations qui se préparent, et aucun trait de lumière, aucun indice sûr ne peut encore diriger l'opinion. Jamais plus grands intérêts ne se présentèrent à la décision des différentes Puissances, et jamais on ne vit moins sur quelles bases s'appuyèrent ces décisions. Il en est une bien sûre, il en est une seule infaillible, mais dont on s'est tellement écarté qu'on ne la reconnoît plus ; elle a cependant été si souvent indiquée qu'il est désormais inutile d'en parler : il semble même que la simplicité du moyen en rende la proposition ridicule, et que d'en parler, soit devenu un de ces lieux communs de nouvellistes qui excite presque la pitié pour le pauvre esprit qui s'en occupe. Il paroît que cette fois-ci, ce ne sera pas encore à lui qu'on aura recours, quel que soit le parti qu'on embrasse, et que l'on emploiera encore les voies accoutumées des négociations, des conventions, des garanties qui ne garantissent rien, si l'on fait la paix, ou d'alliances, de coalitions qu'un mouvement d'humeur dissout, que les préventions nationales rendent sans effet, si l'on se détermine à continuer la guerre ; et les Puissances, en traitant de leur sûreté avec l'ennemi commun, seront plus occupées de prévoir quelques prétentions possibles de la part de leurs Alliés que du danger qui les menace toutes ; et

ce sera sur cette base de précautions, de compensations, d'indemnités réciproques, que se transigeront des traités qui, transférant à une Puissance les sujets de l'autre, rétaillant les Etats, traçant à neuf la carte de l'Europe, dédommageront les grands Souverains aux dépens des Puissances secondaires, trop foibles pour résister, et semeront ainsi de nouveaux motifs de mécontentement et de haine. C'est par ce moyen, qu'en cédant même de ses conquêtes, l'esprit de révolution se propage : les nouveaux sujets, regrettant leur ancienne indépendance, couvent des ressentimens sourds, que des émissaires adroits entretiennent, que les succès des voisins enhardissent ; et, au moment où une insurrection devient possible, elle éclate ; alors les amis, les défenseurs de la liberté des peuples opprimés, les destructeurs de la tyrannie, sont là tout prêts à soutenir les efforts pour la plus juste des causes..... Nous n'avons aujourd'hui à exposer à nos lecteurs, sur la situation du Continent, que des bruits vagues, des récits insignifiants ou contradictoires, quelques foibles indications, pas un fait décisif.

TURQUIE.

Constantinople, 3 Juillet.—Depuis que le Sultan actuel est monté sur le trône, un changement total s'est opéré dans l'administration des affaires publiques : on a appelé des officiers étrangers pour discipliner de nouvelles troupes mieux payées et plus subordonnées que les Janissaires. De savans constructeurs ont créé les bâtimens les mieux entendus, une flotte nouvelle ; des forteresses se sont élevées pour défendre le canal, des bassins ont

ont été creusés, des casernes bâties. Des académies ont été fondées pour former des élèves du génie et de l'artillerie. On a établi un nouveau système de finances ; et, malgré toutes ces institutions utiles, l'Empire ne fut peut-être jamais dans un état si voisin de sa ruine ; c'est que les institutions nouvelles ne donnent pas, et les innovations trop brusquées détruisent l'esprit public et le caractère national, sans lequel il n'y a point de puissance et de solidité.

Des nouvelles arrivées, le 26, de Constantinople, semblent confirmer l'assassinat de Kleber, et cependant nous n'y croyons pas ; il paroît, au contraire, qu'il s'occupe à assurer l'embarquement de ses troupes ; que le Chevalier Sidney Smith est l'intermédiaire avoué, respecté des deux parties ; et que la croisière du Capitan Pacha n'a pour objet que d'assurer le retour libre des François. (1)

Il semble indubitable que la Sublime Porte, malgré les sollicitations des Envoyés des deux autres Puissances, a persévéré à ne pas admettre M. de Coral, Envoyé d'Espagne, ni aucun autre agent de cette Cour, jusqu'à la paix.

RUSSIE.

LES gazettes Allemandes marquent qu'il ne cesse d'arriver, de l'intérieur de la Russie, dans les nouvelles possessions de la Pologne, ainsi que sur les côtes de la Baltique, un grand nombre de troupes de toutes les armes qui viennent se réunir à celles qui s'y trouvent déjà. La réunion de forces aussi considérables vers cette partie de

(1) Les nouvelles de ce jour confirment cet assassinat ; c'est le Général Menou qui lui succède. Il a rompu toutes les conférences.

l'Empire Russe, donne lieu à des conjectures singulières dans le nord ; on prête à Paul I^{er} des projets que peut-être il n'a pas et que le tems pourra dévoiler.

Paris, 11.—Des lettres de Pétersbourg du 10 Juillet portent que, depuis la bataille décisive de Maringo, Paul est plus que jamais déterminé à maintenir la balance du pouvoir en Europe.

Le 13.—La poste a été arrêtée à Palangan par des Commissaires Russes, qui saisirent toutes les lettres pour la Courlande. En conséquence de découvertes faites par-là, un grand nombre de François, qui étoient en Russie sous le nom d'Emigrés, ont été forcés de quitter le pays.

Le 15 Août.—On lit dans la gazette de Cracovie : “ Des divisions de troupes Russes continuent d'arriver sur les bords de la Vistule. On y voit sur-tout les régimens qui se sont distingués en Italie sous les ordres du Général Suwarrow. Toutes ces troupes sont en état d'entrer en campagne. Le Prince Pancrazion, qui doit les commander, est attendu ici tous les jours. Un tel armement, sur les frontières de l'Autriche, donne lieu à bien des conjectures.”

Le 16 Août.—L'établissement de l'armée Russe sur les bords de la Vistule occupe les politiques : les opinions dominantes sur ce sujet sont qu'il y a tout-à-fait lieu de croire qu'une armée de 100,000 Russes est destinée à procurer à l'Empire une paix solide et juste. En conséquence, avec le consentement de la Prusse, l'armée, pendant les négociations, prendra position sur les bords du Danube. D'autres spéculateurs assurent que le *status quo ante bellum* sera le fondement de la négociation. On suppose cependant que, pour n'avoir point l'Autriche pour voisine, la France consentira à l'échange du Brabant pour la Bavière :

il est
par
tienn
de 10
auxil
Germ
basés
de no
géné
unes
sur le
sont
Vi
ment
et c
Russ
des
cons
Polo
chier
Ca
Russ
ports
Ja
bien
dans
acqu
tion
par
poid
faus
d'un
la fa
d'êt
Ger
com

il est bon de remarquer que cet échange se fera par l'intervention de la Russie. D'autres soutiennent le contraire, et disent que l'armée Russe de 100 mille hommes est destinée à agir comme auxiliaires, s'il paroît que l'intégrité du Corps Germanique ne doit pas être une des premières bases de paix avec la France. Nous avons cru de notre devoir d'établir les spéculations les plus générales, mais toutes aussi peu authentiques les unes que les autres, et toutes également appuyées sur les opinions particulières des politiques qui en sont les auteurs.

Vienne, 25 Août.—Tout annonce le rétablissement de la bonne intelligence entre ce Cabinet et celui de Pétersbourg. Un corps de 6000 Russes est certainement en marche, sous les ordres des Généraux Soltikoff et Rhebinder. Paul a consenti que 40,000 recrues de ses provinces en Pologne soient incorporées aux troupes Autrichiennes, même en cas de paix.

Copenhague, 9 Août.—Hier passa une escadre Russe de cinq vaisseaux de ligne et de vingt transports. Aucun ne jeta l'ancre.

Jamais l'importance de la Russie ne s'est si bien fait sentir dans la balance de l'Europe que dans cet instant ; et même en n'agissant pas, elle acquiert une prépondérance sensible. La position où la France a mis l'Empire par ses guerres, par ses traités, a forcé de recourir à ce contre-poids indispensable ; et c'est ainsi que la politique fautive de quelques avocats, l'impéritie soldatesque d'un aventurier hasardeux, ont donné à la Russie la facilité d'acquérir, par des bienfaits, le droit d'être désormais la protectrice de la Constitution Germanique, où elle n'avoit jusqu'ici paru que comme suspecte et Puissance rivale ; et ont fait

perdre à la Nation Française le droit honorable d'y être médiatrice essentielle.

DANNEMARK.

Copenhague, 9 Août.—Les nouvelles reçues ici, le 7, de la détention de la Fréya frégate, conduite avec son convoi dans un port d'Angleterre, n'a pas fait moins de sensation chez les négocians que dans le public. On ne sait comment le Gouvernement considérera cette affaire: mais le courrier du Cabinet, Lieutenant Glass, a reçu ordre de se tenir prêt à partir ce soir; et un sloop, très-bon voilier, est prêt à partir pour Pétersbourg avec le Capitaine-Lieutenant Littenshiold. Le Major Von Mecklenbourg, du corps de Génie, partit hier sur-le-champ pour aller inspecter le fort de Cronenburg. Le Secrétaire d'Etat, Comte de Bernstoff, a eu une conférence avec le Ministre Russe, et ensuite avec celui d'Angleterre. On espère cependant que l'affaire n'aura pas de suite, sur-tout en apprenant que Lord Whitworth est en route. La distillation des grains est défendue dans tous les domaines Danois.

Copenhague, 12 Août.—Lord Whitworth vient d'arriver. Le courrier du Cabinet, Lieutenant Glass, qui partit Dimanche à onze heures du soir, n'est pas allé en Angleterre; mais il a traversé la Suède, où il a pris un cutter pour se rendre à Pétersbourg; il porte le duplicata des dépêches envoyées par terre. Le même jour on a donné des ordres pour l'armement de six vaisseaux de ligne.

Le Ministre de France, Bourgoing, étoit attendu à Copenhague le 17 ou 18: il va, sans doute,

employer tous ses efforts pour contrarier les négociations de Lord Whitworth.

Harwich, 25 Août.—Hier est arrivé avec des dépêches pour le Gouvernement, le Capitaine Duval, qui avoit quitté Elzneur Jeudi soir. L'Amiral Dickson et toute sa flotte y étoit. On ne faisoit aucuns préparatifs de guerre à Copenhague, et les différends étoient sur le point d'être terminés à l'amiable.

PRUSSE.

Bruxelles, 9 Août.—On fait circuler à Clèves le bruit que le territoire Prussien sur la rive gauche du Rhin sera cédé à la République. La Prusse aura, dit-on, pour indemnité la cession de la ville Impériale de Nuremberg et du Duché de Berg.

Le 12 Août, le Roi de Prusse, avec le Prince Henri, est allé faire la revue des troupes en Silésie, et a mené avec lui le Ministre d'Etat, Comte Haugwitz. Les négocians de Dantzick se sont assemblés, et ont unanimement résolu de prier le Roi de retirer le nouveau droit imposé sur le bled, ou, du moins, d'exempter la grande quantité de bled qui avoit été achetée pour le compte de l'étranger: la pétition a été envoyée à Berlin.

ALLEMAGNE.

Vienne, 2 Août.—Depuis quelques jours on a remarqué que les difficultés entre notre Cour et celle de Russie commencent à s'applanir, et qu'une réconciliation complète commence à s'effectuer. Cet événement heureux et si désirable,

conduira infailliblement à la paix de l'Europe, et dans peu de jours le public à cet égard aura des documens authentiques.

Frankfort, 5 Août.—Après avoir perçu une contribution considérable, le Général Collaud a transféré son quartier-général d'Offemback à Selingendstadt. Le Citoyen Duroc a mené avec lui, dit-on, trois couriers, dont l'un, en cas que la réponse du Cabinet de Vienne ne soit pas favorable, doit être envoyé à Paris, et l'autre aux deux armées, pour les avertir de reprendre les hostilités depuis la signature de l'armistice. Le nombre des troupes Françaises a considérablement augmenté en Allemagne; il y a à peine un village de Wesslaer à Coire, et de Kehl jusqu'à Munich, où il n'y ait quelques soldats François: on attend toujours la réponse de Bonaparte au sujet de la contribution qui nous a été imposée; on n'a pu obtenir de Moreau aucune diminution, et notre agent est parti pour Paris pour faire des démarches auprès du Premier Consul.

Stutgard, 2 Août.—Des lettres particulières de Paris portent que le Comte de St. Julien ayant déclaré à Bonaparte que l'intention de son maître étoit de ne faire la paix que de concert avec les Rois d'Angleterre et de Naples, le Consul répondit que dans ce cas les hostilités alloient recommencer. Les troupes Françaises approchent insensiblement de notre ville par la route de Cneibis, des environs d'Ulm, et des frontières de Suisse; il arriva hier un corps considérable; et un autre corps, estimé à 3000 hommes, est en route au travers de la vallée du Neckar. Quelques commissaires François ont fait ici des préparatifs pour la réception des troupes; ainsi le Duché de Wittemberg est complètement occupé par les François.

Strasbourg, 2 Août. — On dit qu'une armée d'observation doit se former près Vieux-Brisac, pour renforcer le Général Moreau, si les hostilités recommencent : on croit cependant à la paix. Un Envoyé de l'Electeur, chargé de commission importante, a passé par Huningue pour se rendre à Paris.

Paris, 13 Août. — On a dernièrement donné ordre à Vienne à tous les émigrés François de quitter les Etats Hérititaires ; on n'a excepté que ceux qui y sont établis depuis dix ans, ou qui y ont acheté des propriétés foncières.

L'indemnité à accorder à la Maison d'Autriche pour le Brabant et la Lombardie, est l'objet des discussions parmi les politiques de l'Allemagne ; et l'on regarde les lignes militaires tracées en Allemagne et en Italie comme l'indemnité qu'on destine à l'Autriche. Cette partie du pays des Grisons qui forme les deux Engadines, et au travers de laquelle coule l'Inn, avec les lacs salés de Reichenhall, et la petite étendue de terre entre l'Inn et le Wills, doivent être cédés à l'Autriche, ainsi que Salzbourg et Passau ; et les Princes perdans seront indemnisés par des sécularisations.

Vienne, 9 Août. — Le Comte St. Julien, le lendemain même de son arrivée, eut une longue conférence avec le Baron de Thugut, qui se rendit ensuite chez l'Empereur à Hotzendorff, dont le Comte eut une audience le 7 du présent. Le bruit général étoit que la base des préliminaires de paix entre la France et l'Autriche devoit être acceptée telle qu'on en étoit convenu à Paris, avec quelques modifications. L'Empereur a tenu, dit-on, un grand Conseil, où il a accepté ces préliminaires, et refusé le subsidie offert par l'Angleterre, en conséquence des grands changemens

survenus dans ses affaires depuis le 20 de Juin que le traité avec la Grande Bretagne fut conclu.

Avec le Comte de St. Julien arriva le Général Zach, qui étoit prisonnier de guerre à Paris. Il avoit un congé d'absence pour six semaines, pendant lequel tems il sera échangé. On dit d'abord que le citoyen Duroc étoit arrivé; on avoit pris pour lui le Général Zach: Duroc n'est point encore arrivé à Vienne.

Alt-Oettingen, Haute Bavière, 1 Août.—Le 4, passèrent ici, le Comte de St. Julien et le Général Zach, dans leur route de Paris à Vienne; et le même jour arriva le citoyen Duroc, premier aide-de-camp de Bonaparte. Il avoit une mission pour le Général Kray, qui étoit alors à Augsbourg. On lui dépêcha aussitôt un officier Autrichien, mais le Général n'arriva que très-tard le 7; le lendemain, à sept heures du matin, le Général Duroc eut avec lui une conférence qui a duré une heure.

SUISSE.

Lausanne, 7 Août.—La garde avancée de la nouvelle Armée de Réserve est arrivée dans notre voisinage. Elle est composée de 5,836 hommes, sous le commandement d'un Général de division: 1,827 hommes de cette avant-garde seront logés dans cette ville.

Berne, 8 Août.—Les événemens d'hier sont les plus importants dont nous ayons été témoins depuis la révolution; ils font une véritable époque dans l'histoire de notre pays....Hier un message fut adressé aux Conseils, par les Commissaires Executifs, établissant les malheurs produits par

l'esprit de faction, par la tyrannie des Corps Législatifs et Exécutifs, par le défaut d'énergie, de patriotisme, et de loix salutaires. Le message se terminoit par la proposition d'un projet de décret pour changer les autorités législative et exécutive, et étoit signé par le Président de la Commission. En conséquence de ce message, daté du 7 Août, le Grand Conseil ayant déclaré l'urgence, adopta douze Résolutions, dont voici les principales :— Dès aujourd'hui les Conseils Législatifs sont supprimés.—On crée à leur place un nouveau Conseil Législatif, composé de 43 membres—La Commission exécutive, pour former ce Conseil, dans l'espace de vingt-quatre heures après la réception de ce décret, choisira 35 membres de l'ancienne Législature. Après les avoir convoqués, la Commission Exécutive résignera son pouvoir dans leurs mains, et les membres qui composoient cette Commission prendront place dans le Corps Législatif.—Le Conseil ainsi constitué, se donnera huit membres de plus, qu'il choisira dans la masse des citoyens.—Le Conseil Législatif ensuite choisira dans son sein sept membres, pour former un nouveau Conseil Exécutif.—Tous les droits et pouvoirs exercés par les deux sections de la Législature appartiendront au Conseil Législatif ; ceux que la Constitution assignoit au Directoire, seront exercés par le Conseil Exécutif.—Les deux autorités ainsi établies, resteront en pleine force jusqu'au moment où une nouvelle Constitution aura été proposée et acceptée par la Nation Helvétique.

Ces Résolutions ne trouvèrent au Grand Conseil qu'un seul opposant ; mais au Sénat l'opposition fut vive, et on les renvoya à l'examen d'un comité chargé d'en faire le rapport le lendemain. Ce délai ne satisfit point la Commission Exécu-

tive, qui exigea que sur-le-champ on acceptât ou rejetât les propositions. Alors vingt et un membres du Sénat se retirèrent; et ne restant plus le nombre fixé par la Constitution pour pouvoir délibérer, la discussion finit. Alors la Commission Exécutive, soutenue par la totalité du Grand Conseil, par une partie considérable du Sénat, procéda au choix des 35 législateurs qui devoient rester, parmi lesquels on nomma quelques-uns des opposans—L'après-midi on procéda à la nomination des huit autres membres, qui furent les Citoyens *Schnidd*, Préfet National du Canton de Basle; *Ruttiman*, Préfet National du Canton de Lucerne; *Fusli*, ancien Magistrat du Canton de Schwitz; *Wittenbach*, homme de lettres, ancien Magistrat à Berne; *Lang*, attaché à la Chambre Administrative; *Sacci*, ci-devant Chancelier; et *Berrenschwand*, Président de la Chambre Administrative de Fribourg. La plus grande tranquillité a régné pendant toute cette opération, et le cours ordinaire des affaires n'a point été interrompue.

Le lendemain, 9 Août, on procéda à l'élection du nouveau Conseil Exécutif. Les sept membres élus sont les Citoyens *Frisching*, *Savary*, et *Dolder*, ex-membres de la Commission Exécutive; *Zimmermann*, du Grand Conseil; *Glavre*, de la Commission Exécutive; *Schnidd* et *Ruttiman*.

Heureuse Helvétie! que de bénédictions ont versé sur toi tes généreux protecteurs! Combien d'habiles essais des écoliers en administration ont faits sur ta liberté, tes propriétés, ton bonheur! Comme cette confédération sage qu'il y a huit ans tous les politiques admiroient, tous les gens de lettres instruits comparoient avec tant de vérité à la fameuse Ligue Achéenne, a bientôt disparu devant les sublimes conceptions de la haine, de la

jalousie, de la basse envie ! Les Peuples ne se laisseront donc point d'être les jouets de la barbare ignorance, de l'atroce impéritie de ces charlatans assassins, qui dissèquent à froid les nations vivantes et palpitantes sous leurs horribles opérations.

ITALIE.

Rome, — Sa Majesté Sicilienne ayant appris que des étrangers achetoient ici des tableaux et autres objets concernant les beaux arts, en a témoigné son mécontentement dans une lettre adressée à M. De Naselli, et a ordonné expressément que l'on veillât à ce qu'il ne se commît point de semblables abus à l'avenir.

Piémont, — La plantation de l'arbre de la liberté à Turin, ne semble pas annoncer la restauration du Roi de Sardaigne. Il faut avouer que les hommes justes et Sultan le juste ont traité depuis le commencement des hostilités cette monarchie avec une perfidie froide et cruelle qui met à nud l'horrible esprit de la révolution.

Paris, 12 Août. — Les avis les plus récents de Rome portent que le Roi de Sardaigne s'est exclus de toute société, et est plus disposé à renoncer à la couronne qu'aux consolations spirituelles dont il jouit.

Boulogne, 22 Juil. — Les François sont entrés ici le 29 Juin, et ont pris possession de toute la Légation. Le 2 une autre colonne sous le Général Mounier s'est emparée de la Romagne, et a marché jusqu'aux portes de Pesaro. — Un fort corps Russe, avec dix-huit pièces de canon, reste dans un camp retranché près de Niumicino à dix mille

(d'Italie) de Sinigaglia, on croit généralement ici que les François feront marcher au-travers des Etats de l'Eglise, quatre-vingt mille hommes contre le royaume de Naples. Quoique les François soient déjà très-nombreux en Italie, ils reçoivent néanmoins journellement des renforts.

Milan, 28 Juil.—Le Général Mélas a cru à propos de changer sa position aussitôt qu'il a appris que les François s'étoient rendus maîtres de la plus grande partie du pays des Grisons, du Voralberg, de Feldkirk, de Renti, et qu'ils avoient trouvé moyen d'entrer dans le Tyrol. Il a craint pour son arrière, et a cru devoir le couvrir par l'Adige. Ses quartiers-généraux ont été établis à Padoue. Une grande quantité des effets de campement, de munition, d'artillerie, ont été transportés de l'autre côté de Pavie, comme si les Autrichiens étoient obligés d'évacuer l'Etat de Venise. Nous avons depuis appris que l'armistice étoit devenu général ; mais le Général Mélas conserve sa position, pour n'être pas exposé au danger de voir sa ligne coupée, en cas que les hostilités recommencent.

Milan, le 30 Juil.—On a fait à plusieurs maisons une réquisition de lits, et d'autres fournitures, pour l'usage des officiers François et Cisalpins établis dans les bâtimens publics. Le lendemain plusieurs centaines de soldats François ont été envoyés faire des exécutions militaires chez les commerçans qui s'étoient refusés à l'emprunt forcé : chacun de ceux chez qui on en a logé, est obligé de payer pour cinq soldats 30 *soldi* la première heure ; 60, la seconde, 120, la troisième, et ainsi en progression arithmétique d'heure en heure, jusqu'à ce que la somme soit payée. C'est la monnoie du *Te Deum* qu'ils ont chanté pour leur heureuse délivrance

délivrance. Peut-on trop payer de si généreux amis, qui vous apportent une si heureuse liberté?.. Qui croiroit que ces traitemens chrétiens sont le fruit d'une conversion miraculeuse, et que les paysans Lombards ne pouvant se fier à la religieuse hypocrisie du Bonaparte, on a fait croire à ces malheureux que cet humain vainqueur avoit été ramené au giron de l'église par un miracle spécial de la grace à son voyage en terre sainte? Pauvre peuple, hommes simples et vertueux, combien il est aisé de vous en imposer! et combien il est facile de subjuguier, quand toutes les armes sont bonnes, et qu'on brave à la fois et le courroux du ciel et le mépris des gens de bien! Bonaparte athée est moins hideux que Bonaparte hypocrite; encore n'a-t-il pas le mérite de l'invention en cet horrible genre. Cromwell, qu'il veut singer, étoit bien aussi hypocrite que lui; mais il avoit un but; il vouloit s'attacher une secte fanatique, et il ne joua pas tous les cultes.

Le 27 Juil. le Chev. *Blaise de Orosko*, Ministre Plénipotentiaire de l'Espagne près la République Cisalpine, présenta ses lettres de créance; harangue et réplique en conséquence.

Naples, 6 Août.—Quelques mouvemens ont encore eu lieu, et plus de 400 personnes ont été arrêtées.—On lit dans quelques papiers qu'en conséquence d'un livre qu'il publia avant l'élection du Pape, le Cardinal Matthéi, Archevêque de Boulogne, à la demande de sa Sainteté, n'est plus considéré que comme Administrateur de l'Archevêché de Bologne.—Il y a quelque méprise au moins dans cet article; car il est difficile de croire que l'Archevêque ait été suspendu de ses fonctions épiscopales, le seul sens cependant où l'article puisse être entendu.

HOLLANDE.

La Haye, 9 Août. — Hier arriva le Capitaine Bassière, attaché à l'Etat-Major d'Augereau ; il est venu en deux jours à Francfort, et a apporté au Général Victor des dépêches très-intéressantes : il a aussi apporté au Général Rostollant, Chef de l'Etat-Major de l'armée Batave, l'ordre de faire partir sur-le-champ pour Francfort toutes les personnes employées à la correspondance télégraphique. On voit constamment croiser à la hauteur de Zélande des vaisseaux Anglois ; mais on fait de si grands préparatifs contre toute attaque, que nous nous croyons parfaitement en sûretés. Le Ministre François, De Semonville, partit hier pour la Zélande ; quelques-uns croient qu'il est allé y attendre la descente des Anglois. On construit à Rotterdam plusieurs chaloupes canonnières de nouvelle construction ; elles portent des canons de trente et quarante, et sont destinées à repousser une descente.

Bruxelles, 8 Août. — Nous apprenons de Rotterdam que deux vaisseaux de ligne, le *Chatham* de 80, et le *Peter Paul* de 74, nouvellement construits, sont bientôt complètement armés ; un 84, construit à Amsterdam, sera bientôt prêt pour la mer. On a remarqué que la marine de Hollande n'avoit jamais eu de vaisseaux de plus que 74 ; c'est depuis peu qu'on en construit de plus forts. Il en est parti de la Meuse une division de petits bâtimens de guerre pour défendre les îles de Zélande à l'ouest de l'Escaut. (*Papiers de Paris.*)

Les dépenses de la République Batave pour 1800 monte à 79,571,684 guilders, outre un million d'arriéré pour 1799.

En conséquence des forces nombreuses que l'Angleterre a mises à la mer, le Général Augereau a renvoyé, par des marches forcées, une brigade en Hollande.

ANGLETERRE.

QUELLE que puisse être l'étendue ou la disposition de la commission de Lord Whitworth, son succès, bon ou mauvais, sera notifié au Public par le retour du convoi, ou par son passage au travers des détroits de la Baltique. Cette ambassade, en toute circonstance, fera connoître au Gouvernement l'existence, la nature, et l'objet de cette Confédération, projetée, formée, ou simplement annoncée entre les Puissances du Nord. Un refus de s'ouvrir à cet égard seroit, de la part du Dannemarck, équivalent à une déclaration d'intentions hostiles.

Quelques papiers Anglois ont, dans des vues que nous ne voulons pas examiner, établi l'état des forces maritimes du Nord sur le pied suivant.

Les Russes ont dans la Baltique, vaisseaux				
de ligne	—	—	—	53
Dans la Mer Noire et la Méditerranée				63
Frégates et sloops de guerre	—	—		160
Les Danois, vaisseaux de guerre, dont				
3 à 3-ponts, 8 de 50 canons, et 11 de 70				37
Frégates	—	—	—	33
Suédois, vaisseaux de ligne	—	—		31
Frégates	—	—	—	63

Les premiers beaucoup de navires armés.

De cet état il paroît que la Russie seule est supérieure en nombre à la marine Angloise, qui d'après le dernier état n'a que 106 vaisseaux, ce qui donne aux Russes une supériorité de 16. Nous ne savons pas au juste quelles sont les forces maritimes des Puissances du Nord, mais les Suédois n'ont en ce moment que quatre frégates en commission.

Yarmouth, 20 *Acût.* — L'escadre de l'Amiral Dickson a été quittée en bon état à la partie la plus septentrionale de la Jutland par un cutter arrivé aujourd'hui avec des dépêches pour l'Amirauté!

Le 26, M. Johnson, un des messagers de Sa Majesté, apporta des dépêches de Lord Whitworth, et un Conseil de tous les Ministres s'assembla à ce sujet: on dit que ces dépêches sont d'une nature très-satisfaisante.

Dimanche le 24. — Quelques dépêches particulières ont été reçues de Paris, et un autre exprès est arrivé le lendemain par la voie de Douvres. Il est inutile de répéter ici les commentaires que font les oisifs, ce seroit un tort, que nous ne nous donnerons jamais, d'aller scruter et deviner des opérations dont nous n'avons point la clef. On prétend que d'après les déclarations faites par la Cour de Vienne, Bonaparte veut enfin pressentir cette Cour: si cela est vrai, nous pouvons assurer, d'après les principes avoués du Ministre Britannique, qu'on ne rejettera point des propositions tendantes à une paix *juste, solide, durable, et générale*, et qu'on n'écouterà que celles-là. Mais cette paix est-elle possible?

La nouvelle conquête de la Trinité ouvre aux manufactures d'Angleterre et d'Irlande un débouché d'un million sterling, outre les améliorations rapides dont cette île est susceptible.

Le 25, les émigrés François réunis célébrèrent l'anniversaire de la fête du Roi, par une cérémonie religieuse dans la chapelle Française érigée à St. George's fields, sous l'invocation de St. Louis. Son Altesse Royale *Monsieur*, frère du Roi, accompagné de tous les Chevaliers des Ordres du Roi, Grand' Croix, et Commandeurs de l'Ordre Militaire de St. Louis, de tous les Officiers Généraux, y vint joindre ses vœux pour la pros-

périté de son auguste Frère, à ceux des François de toute condition, dont l'ardent amour pour la famille de leurs Rois ne pouvoit s'exprimer que par des vœux sans cesse interrompus par les larmes: elles ne couloient pas de tristesse, mais de cet attendrissement qu'inspira toujours à des cœurs François la vue, le souvenir de Princes bienfaisans en qui ils ont de bonne heure été accoutumés à reconnoître les pères de la patrie; mais elles venoient du regret sincère de ne pas voir encore réunis comme autrefois dans un même sentiment, ramenés à l'expression d'un même bonheur, tous nos concitoyens, tous ces François que le cœur paternel de notre Roi rappelle, et à qui toutes nos actions, la confiance aveugle même avec laquelle un grand nombre s'empresse à courir au-devant d'eux, sans terreur, sans alarmes, doivent prouver qu'au cœur magnanime des Bourbons il n'est qu'indulgence, et dans ceux des fidèles royalistes qu'amour et pardon. L'expression de ces sentimens eût acquis, s'il étoit possible, une nouvelle chaleur dans la bouche éloquente de M. l'Abbé Coulon, Prédicateur Ordinaire du Roi, qui prononça le panégyrique de St. Louis: la cérémonie, à laquelle se trouvèrent plusieurs membres distingués de la Noblesse d'Angleterre, fut faite par M. l'Archevêque d'Aix, accompagné de tous Nosseigneurs les Evêques François actuellement à Londres. M. l'Abbé Douyère, vieillard octogénaire, eut l'honneur d'adresser à son Altesse Royale les vers suivans qu'il fut invité à prononcer devant Nosseigneurs les Evêques.

*Les loyaux François de toutes dignités et conditions
à la Fête de St. Louis.*

FRANÇOIS, malgré le sort, et malgré ses caprices,
Il n'est dû qu'aux Bourbons de faire nos délices:

Toujours ils les feront ; une secrète voix
 De moyens tout divins nous annonce le choix.
 Souvent du désespoir on vit l'espoir renaître ;
 Ces grands événemens sont l'œuvre du grand être :
 Par-tout son bras s'étend ; il parvient à ses fins
 D'un bout de l'univers jusques à ses confins.
 Dans la crise des maux redoublons de courage ;
 Si jamais il en faut, c'est au fort de l'orage.
 En ce jour solennel, Louis, du haut des cieux,
 Oui, Louis notre Roi fixe sur nous les yeux :
 Il nous voit, il nous suit, il fend sur nous la nue,
 Il éclaire nos pas sans nous perdre de vue.
 Il offre au trois fois Saint notre vœu très-ardent :
 O pour nous quel secours auprès du Tout-puissant !
 Pressentiment heureux ! acceptons-en l'augure :
 A calmer les esprits, n'est-il pas de nature ?
 Il n'est point de François en France comme ailleurs,
 Qui puisse concevoir des sentimens meilleurs.

Puissent s'accomplir les pressentimens du vénérable vieillard ! Les vœux de l'honneur et de la vertu sont tôt ou tard exaucés.

FRANCE.

Règlemens. — La section de Législature au Conseil d'Etat a rendu une décision aux termes de l'article 65 de la Constitution pour la mise en jugement de plusieurs fonctionnaires publics, prévenus d'enlèvemens de feuilles, et de urcharges sur les rôles des contributions.

13 *Août.* — Les Consuls de la République, d'après le rapport du Ministre Général de la Police, et après avoir entendu les raisons du Conseil d'Etat, décrètent : 1^o, Les passeports ou sauf-conduits accordés par les Ministres et autres

agens diplomatiques des Puissances alliées ou neutres, soit qu'ils les aient accordés à des individus qui n'appartiennent pas à leur Nation ou à des François naturalisés dans les domaines de ces Puissances depuis le 14 Juillet 1789, ne seront point admis en France.—2°, Les personnes mentionnés au précédent article ont défense d'entrer sur le territoire de la République sous peine d'être traitées comme contumaces ou comme émigrés.—3°, Tous les étrangers actuellement en France en vertu de pareils passeports sont obligés, d'ici au 1^{er} Septembre, de prouver par des certificats du Ministre ou agent de leur nation résident en France, qu'ils sont de la nation au nom de laquelle on a donné les passeports.—4°, Celui qui ne pourra pas se conformer au présent règlement sera conduit hors du territoire de la République.—5°, Tout natif de France actuellement en France en vertu d'un passeport étranger, sera obligé, pour continuer sa résidence, de se pourvoir en trois jours pour Paris, en deux décades pour les départemens, d'une permission expresse du Ministre de la Police, sous peine d'être arrêté comme émigré.

En annonçant aux Préfets ce décret, qui n'a pour but apparent que de connoître exactement le nom, le nombre et la demeure des François rentrés, le Sieur Fouché a développé des principes dont la manifestation démontre évidemment quel est encore l'esprit dominant. Nous reviendrons sur cette lettre, dont toutes les expressions sont un trait de lumière, dont chaque phrase verse l'infamie sur les causes, les moyens et l'esprit de la révolution.

Les discussions les plus importantes au Conseil d'Etat ont eu lieu sous la présidence du Premier Consul. Elles ont eu pour objet un projet de loi

organique de la Constitution, concernant la formation, le renouvellement et le complètement des listes de notabilité graduelle, que cette Constitution a établie ; c'est cette institution qui doit compléter en l'an 9 l'organisation du nouveau régime de France.... C'est cette institution qui doit offrir à l'Europe le premier exemple d'une véritable représentation nationale (*parciùs ista viris...*) et l'opinion publique *organisée* de manière à être également forte pour l'ordre et la liberté.... Le Premier Consul porte dans la discussion de cette matière une *analyse*, une sagacité, une *méthode*, une attention, qui ne permettent *ni à la vérité de s'échapper, ni à l'erreur de s'introduire*. (Journal de Paris.)

Décret du 13 Août—Qui applique à tous les départemens que la loi du 23 Nivose avoit placés hors de la Constitution, la faveur de l'amnistie accordée le 14 Ventose dernier aux départemens des Deux Sèvres, la Vendée, Maine et Loire, et Basse Loire.

Education.—Par un décret récent, le Pritanée à Paris vient de recevoir une formation nouvelle. Il sera divisé en quatre grands collèges, sous une direction commune : un des collèges sera à Paris, l'autre à Versailles, le troisième à Fontainebleau, le quatrième à St. Germain. En chacun cent élèves choisis de préférence parmi les enfans des citoyens morts aux armées ou dans l'administration, par le Premier Consul, pour être admis, doivent se présenter depuis sept ans jusqu'à douze. Les pensionnaires payeront à Paris 1000 liv., dans les autres collèges 800 liv. On en établira un cinquième à Bruxelles, qu'on dotera des biens de l'Université de Louvain.

Le concours pour l'Ecole Polytechnique commencera, dans les quatre divisions assignées aux

citoy
pren
nuer
de le
“
sur l
tiqu
des
tion
posa
com
riqu
rabl
dans
inco
prog
les
sent
séri
“
rect
trie
droi
cou
gén
la t
rech
tan
l'id
sect
éler
cin
nou
“
l'in
por

citoyens l'Evêque, Monge, Langlet et Biot, le premier des jours complémentaires, et se continuera à des époques fixes dans les différens lieux de leurs arrondissemens.

“ Les connoissances exigées des candidats, et sur lesquelles ils seront examinés, sont l'arithmétique ; l'algèbre, comprenant, 1^o, la résolution des équations du second degré ; 2^o, la démonstration du binome de Newton, pour le cas de l'exposant entier, et par les combinaisons ; 3^o, la composition des équations et leur résolution numérique, par la méthode des diviseurs commensurables, et par approximation ; 4^o, l'élimination dans les équations des degrés supérieurs des deux inconnues ; 5^o, la théorie des proportions et des progressions ; 6^o, la théorie des logarithmes par les exponentielles, quand même on les auroit présentés en arithmétique. (Leur développement en séries ne sera point exigé.)

“ La géométrie, comprenant la trigonométrie rectiligne ; l'application de l'algèbre à la géométrie, comprenant, 1^o, les propriétés de la ligne droite d'après son équation ; 2^o, les propriétés des courbes du second degré, déduites de l'équation générale de ce degré à deux indéterminées ; 3^o, la transformation des coordonnées, appliquée à la recherche des diamètres conjugués, et à celle des tangentes ; 4^o, la démonstration synthétique de l'identité des courbes du second degré, avec les sections faites par un plan dans un cône ; les élémens de statique, avec les applications aux cinq machines simples ; enfin, l'exposition du nouveau système des poids et mesures.

“ *Première Observation.* — La considération de l'infini ne sera point admise dans les lignes proportionnelles, ni dans la mesure du cercle.

“ Il en sera de même de celle des indivisibles ou des points solides dans la mesure des solides.

“ On exigera la solidité du prisme triangulaire, tronqué, auquel on rapporte tous les corps irréguliers.

“ *Deuxième Observation.* — Il est indispensable que les élèves soient exercés aux calculs géométriques et algébriques, à l'usage des tables de logarithmes, et aux applications de la trigonométrie.

“ Lorsqu'ils exposeront algébriquement la théorie des proportions, des progressions et des logarithmes, on exigera qu'ils développent les démonstrations de manière à mettre en évidence l'esprit de la marche du calcul ; le tout conformément au programme rendu public dès le mois de Ventose dernier.

“ Les conditions, pour être admis à ces examens, sont détaillées dans la loi du 25 Frimaire précitée.

“ Elles consistent principalement, 1^e, dans l'âge du candidat, fixé de seize à vingt ans ; 2^e, dans la présentation d'un certificat de l'administration municipale du domicile, attestant sa bonne conduite et son attachement à la République. Ces pièces doivent être remises à l'examineur.

“ Tout François, ayant fait deux campagnes de guerre dans une des armées de la République, ou ayant fait un service militaire de trois ans, a droit de se présenter à l'examen jusqu'à l'âge de vingt-six ans accomplis.

“ Tout candidat, en se présentant à l'examen, déclarera le service public pour lequel il se destine ; et, s'il est admis, il n'aura plus la faculté de changer sa destination primitive.

“ Ceux qui désireront de concourir, devront se rendre à l'avance dans l'une des Communes indiquées ci-dessus ; se présenter au Préfet ou Sous-

Préfet, qui les fera inscrire, et leur indiquera le jour et le lieu où ils pourront subir l'examen.

“ Quant à ceux des candidats qui désireront être examinés à Paris, ils sont tenus de se présenter avant le premier jour complémentaire, dans les bureaux de l'administrateur de l'Ecole Polytechnique, rue de l'Université, où ils seront inscrits, et où on leur indiquera le lieu et le jour de leur examen.

“ Les candidats qui auront été admis par le Jury, recevront à leur domicile leurs lettres d'admission, qui leur seront expédiées par le Ministre de l'Intérieur : ils seront tenus de se rendre à Paris, assez à tems pour assister à l'ouverture des cours, que la loi a fixé au premier Frimaire. Ceux des candidats admis qui auroient besoin de secours, recevront, pour le voyage, le traitement du grade de sergent d'artillerie marchant sans étape, d'après une feuille de route qui leur sera délivrée par le Commissaire de guerre de l'arrondissement de leur domicile, conformément à l'article XI de la loi précitée.

“ *Le Ministre de l'Int.* L. BONAPARTE.”

Paix ou Guerre(*).—Le 20 Août l'Aide-de-camp Duroc arriva à Paris. On ne sait point encore ni quel a été le but de sa mission, ni quel en a été le succès. N'ayant point trouvé le Premier Consul à Paris, il se rendit sur-le-champ à sa campagne de Malmaison. Suivant le *Journal des Débats*, à son départ les fonds avoient monté de 35 francs $\frac{35}{100}$ à 37 francs $\frac{75}{100}$; et, suivant la *Clef du Cabinet*, ils tombèrent à son arrivée à 32 francs $\frac{50}{100}$.

Mais qui pourroit croire qu'en vérité Bonaparte desirait la paix ? Comment ajuster ce desir avec

(*) Nous lisons dans l'estimable feuille de M. Montlosier, que l'Empereur a proposé à Bonaparte le rappel de Louis XVIII.

les menaces au Portugal, et la demande de huit millions de crusades ? Le Directoire a-t-il jamais agi autrement ? Comment accorder ces protestations pacifiques, avec l'invasion projetée du royaume de Naples ? N'est-ce donc qu'avec l'Autriche qu'il veut la paix ? et en multipliant les outrages aux Souverains, en leur prescrivant non-seulement les conditions, mais les formes, mais le tems même des traités à conclure, croit-il leur inspirer le desir ou l'espoir d'une pacification stable et honorable ? Quand la Russie a des traités d'alliance et de défense réciproque jusqu'ici fidèlement observés avec les Cours de Naples et de Portugal, est-ce un bon moyen de l'attacher à ses intérêts que d'aller en Matamore attaquer ses alliés ?

O vous qui croyez que l'esprit révolutionnaire est éteint, que le respect pour les Souverains est l'esprit actuel des François ! vous qui vous offensez quand on examine les opérations *du grand homme*—lisez ce qu'il laisse écrire dans sa capitale, et comparez avec l'homme qui dit, *Vous savez que je fais ce que je dis*, et dites si ce n'est pas le même ton.

“ Les Cabinets ne peuvent espérer cette fois de tromper la loyauté Française ; ce n'est plus en des mains tremblantes, à des esprits irrésolus, à une louche volonté, à des desseins équivoques en diplomatie, que le soin de la gloire de nos armes et la Majesté du Peuple François se trouvent confiés : une seule ame conçoit ; et la plume qui tracera la paix ou la guerre, n'est guidée que par une seule main. Plus de détours, plus d'astuce : *l'homme qui sait applanir les obstacles de la nature et de l'art, saura faire évanouir les difficultés : l'homme qui sait finir la guerre en un jour, saura faire la paix en un jour.*”

(*Papier François.*)

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o XVI.

10 SEPTEMBRE, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

RÉPONSE A FONTENELLE;

Adressée à M. l'Abbé Duval, son Secrétaire.

SALUT, Monsieur le revenant;
Ma reconnoissance est profonde
Pour votre billet obligeant.
Mais, entre nous, tout franchement,
N'arrivez-vous de l'autre monde
Que pour me faire un compliment ?
S'il est ainsi, c'est grand dommage
D'avoir fait les fraix d'un voyage
Dont je me plains amèrement.
Ce n'est pas que votre suffrage,

VOL. III.

U

S'il pouvoit être mérité,
 Ne chatouillât ma vanité :
 Mais, c'est, Monsieur, qu'en vérité,
 Lorsque je relis mon ouvrage,
 Je ne puis voir qu'un badinage,
 Et fort peu de sincérité
 Dans le trop séduisant langage
 Qui fut votre style usité.
 Je suis encore à mon apprentissage
 D'auteur et de physicien ;
 Et c'est, vous en conviendrez bien,
 Se mettre un peu tard à l'ouvrage.
 Quand on porte sur son visage
 La profonde empreinte du tems,
 Et que de cinq fois dix printems
 On a vu naître le feuillage,
 Hors le soin de plier bagage
 Tout doit paroître hochet d'enfans.
 J'ai donc eu tort, je le confesse ;
 Et quand je vous vois maintenant
 Venir, du haut du firmament,
 Pour encourager ma foiblesse,
 Doit-il vous paroître étonnant
 Que votre obligeance me blesse ?

Pourquoi me vouloir tant de mal ?
 Laissez-nous dire, écrire, faire :
 Tout cela doit vous être égal ;
 On sait trop que dans l'art de plaire,
 (Mis à part votre secrétaire)
 Vous n'aurez jamais de rival.

*Par l'Auteur des Nouveaux Entretiens
 sur la Physique.*

BOUTADE.

*Par un vieux Soldat, non des François, mais de
France, en apprenant les excès commis dans le
Piémont.*

SOLDATS François, qu'êtes-vous devenus ?
Le nom vous reste, et sa gloire n'est plus.
Honneur, amour, par une erreur étrange,
Sur vos autels ont eu le même sort :
Le pur encens qu'on y brûla d'abord,
Est avili par un coupable échange,
Et présenté par des cœurs corrompus,
Ne répand plus le parfum des vertus,
Que nos aïeux offrirent sans mélange.
Dieux que je sers ! couple toujours vainqueur,
Amour et Mars, vous savez si mon cœur,
Se dégradant par d'indignes offrandes,
Par des forfaits profana vos guirlandes.
Non ; vos autels, toujours saints à mes yeux,
N'ont rien de plus pur que mes vœux.
J'aime la gloire, et j'adore Julie ;
Je sers mon Roi, je chéris ma patrie.

L'ART DE JOUIR DE LA VIE.

Air, CONNU.

IL n'est que d'aimer et boire,
Tout le reste est un néant ;
J'ai reconnu que la gloire,
Étoit un jouet d'enfant.
Couronné par la victoire,
Ou par les mains d'Apollon ;
Quand on a passé l'onde noire,
Que sert de laisser un nom ?

Sans cesse un flot pousse l'autre,
 Et toujours l'instant présent
 Fuit et cesse d'être notre :
 Poussé par un autre instant,
 Le tems de jouir s'écoule.
 Ne formons point de projets ;
 La vie est un char qui roule,
 Et ne s'arrête jamais.

En amour sans l'amour même,
 C'est un vain nom que la foi ;
 C'est par sentiment qu'on aime ;
 Le cœur ne prend point de loi.
 Des graces la main légère
 Doit enchaîner les amours ;
 Et l'art de se toujours plaire,
 Est l'art de s'aimer toujours.

Thémire a, sans être belle,
 Des graces l'air enchanté :
 On trouve sans cesse en elle
 L'attrait de la nouveauté.
 Pour jamais sous sa puissance,
 Mon cœur goûte à chaque instant
 Le plaisir de l'inconstance,
 Sans cesser d'être constant.

Si l'amour remplit mon ame,
 Phébus charme mon loisir :
 Non que la gloire m'enflamme ;
 Je ne veux que le plaisir :
 Entre le Pinde et Cythère,
 Partageant ainsi mes vœux,
 J'unis au Dieu qui m'éclaire,
 Le Dieu qui me rend heureux.

R... G....

LA LECTURE.

AVEZ-VOUS quelquefois soupé chez Dorimène ?
 Vouz avez dès l'abord pu distinguer sans peine
 Deux ou trois beaux esprits qui tiennent seuls le dé.
 On juge aveuglément, dès qu'ils ont décidé.
 Parlent-ils ? on admire, on redit leurs saillies ;
 Et pour mieux les entendre, on éteint les bougies.
 C'est là que les auteurs viennent ingénument
 Faire de leur estime un commerce innocent,
 C'est là que d'un ami la douce complaisance
 Caresse l'amour-propre, endort la conscience,
 Et prolonge pour eux ces rêves fortunés
 D'un auteur qui s'admire en ses vers nouveaux-nés.
 Voyez quand Dorilas, auteur du haut parage,
 A laissé transpirer le titre d'un ouvrage ;
 Comme il est caressé, cajolé, supplié,
 Pour confier un soir ses vers à l'amitié.
 Voyez comme sa Muse, et modeste et coquette,
 Montre dans ses refus le faible du poète.
 Mais aux charmes d'Eglé qui pourroit résister ?
 Eglé peut tout sur lui ; je le vois insister.
 Il lui baise la main, il s'excuse, il balance,
 Et se laisse porter, malgré sa répugnance,
 Jusques dans le fauteuil où ce double flambeau,
 Sous un voile de gaze, éclaire le bureau.
 Un silence parfait règne dans l'assemblée.
 Il lit enfin : sa voix, avec art modulée,
 Imite les accords de ce luth qu'autrefois
 Viotti, l'enchanteur, animoit sous ses doigts.
 Sans doute c'est ainsi qu'aux antres de Riphée,
 Les Thraces s'enivroient des doux accens d'Orphée,
 Ou qu'à la Cour d'Auguste, un autre Orphée en
 pleurs
 Consoloit une mère en chantant ses douleurs.
 Dorilas, plus vanté que l'ami de Mécène,
 Veut enchanter aussi la Cour de Dorimène.

Debout dans le salon, il compte ses amis,
 Approuvant chaque vers d'un geste, ou d'un souris.
 Leur main impatiente et déjà toute prête,
 Ne peut pour l'applaudir attendre qu'il s'arrête :
 De ses vers qu'il chérit, lecteur mélodieux,
 Son doigt, d'un vers piquant, vous marque la finesse ;
 Sur un autre plus foible il glisse avec adresse ;
 Et soudain suspendant son débit enchanteur,
 D'un pompeux barbarisme il frappe le lecteur.
 A ce mot imprévu l'assemblée en extase
 Se lève et l'interrompt au milieu de sa phrase.
 L'auteur, demi-confus d'attirer tous les yeux,
 S'incline avec respect ; d'un linge officieux,
 Essaye un front modeste, où la gloire rayonne ;
 Rougit sous le mouchoir de l'encens qu'on lui donne ;
 Tousse trois fois ; trois fois laisse recommencer,
 Les mains de ses amis prompts à le caresser ;
 Et puis pour adoucir sa poitrine altérée,
 Boit à ce bruit flatteur le verre d'eau sucrée.*

PARAPHRASE DU PSEAUME 70.

In te Domine speravi.

CONNOISSANT par expérience
 Quelle est ton extrême bonté,
 Grand Dieu ! je mets ma confiance
 En ta puissante volonté !

* Ce charmant tableau est extrait de la *Cléopédie, ou Théorie des Réputations en Littérature*, par le Cit. Daru, auteur d'une traduction d'Horace, dont il n'a pas rendu la noble sublimité et la Pindarique élévation dans l'Ode ; mais dont il a bien imité l'innocente gaieté, la saillie philosophique, la fine et délicate plaisanterie dans la satire, dont nous avons extrait ce morceau.

Sous ce bouclier tutélaire
 Quel mortel assez téméraire
 Tentera de m'inquiéter ?
 S'il en est un, loin de le craindre,
 On me verroit plutôt le plaindre
 D'essayer sur moi d'attenter.

Tu ne fis pas long-tems attendre
 Tes bienfaits à ton serviteur.
 Dès son enfance la plus tendre,
 Sa voix célébra leur auteur.
 Jours précieux à la sagesse,
 Vous rappelez à ma tendresse
 Le prix de l'amour maternel.
 Que sa leçon me fut utile,
 Qui soumit mon ame indocile
 Au saint exemple paternel !

A peine pouvois-je comprendre
 Le type des maux corporels.
 Ma mère se plut à m'apprendre
 Leur rapport aux biens *spirituels*.
 Quoiqu'instruit de leur excellence,
 Mon esprit, encore en balance,
 Continuoit d'y répugner ;
 Et mon cœur trop pusillanime,
 Effrayé du nom de victime,
 Refusoit de s'y résigner.

Sous les lambeaux de la misère
 J'éprouvai bientôt ses rigueurs :
 Du Ciel l'indulgence sévère
 N'obtint en retour que mes pleurs.
 Mais lorsqu'en ses travaux agrestes,
 De sa force épuisant les restes,

Jessé bénit son bienfaiteur
 De sa piété courageuse,
 La flamme pure et généreuse
 M'embrase pour mon Créateur.

Rarement dans ses jours prospères,
 Flatté des dehors imposans,
 L'homme s'abstient de vœux sincères
 Pour des hommages séduisans.
 Des succès de triste mémoire,
 Des écrits de frivole gloire,
 Font s'exalter les gens grossiers.
 Peu de noms, esclaves du monde,
 Echappent à la nuit profonde;
 L'enfer vous ravit tout entiers.

Seigneur, lorsque tu m'environnes
 Du cortège éclatant des Rois,
 Israël voit que tu couronnes
 Mon zèle constant pour tes loix.
 Je n'aspirois, dans les mêlées,
 Qu'au règne du Dieu des armées :
 Chez mes plus ardens ennemis
 Leur ligue, leur jalouse rage,
 Eussent balancé mon courage ;
 Mais tu commandes, ils sont soumis.

Terre, à mes chants prête l'oreille
 Je célèbre le Tout-puissant.
 C'est lui qui m'a fait la merveille
 Des siècles passés et présent.
 Pour mieux assurer la mémoire
 De ses faveurs, de la gloire
 Dont brille ma prospérité,
 Ah ! quel règne à jamais durable,
 Tant attendu, tant desirable,
 Promis à ma postérité !

Quand les glaces de la vieillesse
Amèneront mes derniers jours,
Que la terreur ni la tristesse
N'osent en assaillir le cours,
Je veux attendre en paix mon terme,
Dans l'espérance la plus ferme
Des mérites d'un Rédempteur :
Heureux le mortel jugé digne
De triompher sous l'heureux signe
De ce divin réparateur !

*Par le Vicomte DE PIOGER, Chevalier de
St. Louis, Lieut. Col. de Cavalerie.*

CHARADE.

MONNOIE, étoffe, instrument de cuisine,
Voilà mes deux premiers—voilà mon tout devine.

ÉNIGME.

J'AI cinq pieds ; je suis femelle ;
Au service de son pays,
En France le guerrier, qui toujours fut fidèle,
Jadis me recevoit pour prix.
Quel contraste ! je fus un supplice terrible.
Nos ayeux ignorans, chez un peuple paisible,
Ont en mon nom porté la mort et la terreur.
Deux traits de plume, enfin, lecteur,
De mon être qui t'embarrasse,
Sauront te mettre sur la trace.

LOGOGRYPHE.

Qu'un autre avec éclat étale sur la scène
 Les mouvemens hardis, la majesté hautaine
 Qui d'un peuple aux combats ardent et valeureux
 Ont jadis inspiré les transports généreux.
 Pour moi, du sentiment employant le langage,
 Dans mon vol moins hardi, mais toujours noble
 et sage,

Sans étonner l'esprit, je veux parler au cœur.
 Du public entre nous balançant le suffrage,
 Sans être le premier je n'ai point de vainqueur :
 En rien à mon rival ne cédant l'avantage,
 Je l'emporte en sagesse, il l'emporte en vigueur :
 Des Romains ses tableaux sont le portrait fidèle ;
 De la nature ami, je fus touchant comme elle.

Six lettres font mon nom ; hasard singulier :
 On y trouve celui du premier meurtrier,
 Et cependant j'étois du plus doux caractère ;
 On y rencontre, avec bien plus de vérité,
 Ce qui des jours d'hiver bravant l'obscurité,
 Dans tes appartemens, sans enfumer, t'éclaire :
 Du peuple Savoyard une antique cité ;
 Ce qui dans tes bijoux, étui, tabatière,
 Coffret, couteau, jetton, réunit constamment
 La blancheur de la perle à son poli brillant ;
 Ce qui d'un animal utile à ton service,
 Orne et garnit le col, et par un autre office
 Ramollit le fauteuil où s'endort ton loisir ;
 Et ce qui de la tête importante partie,
 Ne peut se fracturer sans exposer ta vie.
 Le mot n'est plus, je crois, obscur à découvrir.

Le mot de la première Charade étoit *Cor-don* ; de la
 seconde, *Moisson* : celui du Logogryphe, *Bonaparte*, où
 l'on trouve *rat, rabot, or, Noë, pont, pâté, Po, Arno,*
ténaro, trépan, rapé, rota, bonté, tan, atrapé.

RÉFLEXIONS SUR LA VIEILLESSE.

Suite.

MAIS, me direz-vous, ces séparations cruelles, suite nécessaire d'une vie trop prolongée, cette douleur continue, cette situation déchirante d'un cœur sensible à qui chaque nom qu'on prononce rappelle des pertes et retrace d'affligeans souvenirs, n'appellez-vous donc pas cela un véritable mal ?

* LE vieillard resté seul au milieu des tombeaux,
 Repasse avec regret ses pertes si nombreuses;
 De ses jours désormais, par des trépas nouveaux,
 Se comptent lentement les heures douloureuses;
 Et c'est pour voir mourir qu'il voit le lendemain.
 Nécrologe vivant, il redemande en vain
 Ces premiers compagnons que chérit son enfance,
 Sur qui de ses vieux ans s'appuyoit l'espérance,
 Ils ont tous disparu : lui seul survit à tous.
 Quel seroit son malheur, si sa triste vieillesse
 Avoit à regretter ceux à qui sa tendresse
 L'enchaînoit par ces nœuds si puissans et si doux :
 L'épouse de son cœur, les fils de sa jeunesse,
 Qu'il se plut à former, en qui son tendre amour
 Croyoit se voir renaître, espéroit vivre un jour !
 Alors, infortuné ! dévoré de tristesse,
 Sur la terre isolé, de langueur abattu,
 Il se plaint, il gémit d'avoir long-tems vécu ;
 Il ne voit plus d'espoir qu'en son heure dernière,
 Il tend vers le tombeau ses bras appesantis :
 Là du moins il pourra mêler sa poussière
 Aux cendres d'une épouse, aux cendres de ses fils.

* Tout ce tableau est de la dame à qui les réflexions sont adressées.

Une situation si commune dans la vieillesse ne suffiroit-elle pas seule, pour la faire envisager avec effroi, et pour ne permettre d'y conserver aucun espoir ?

Ce tableau d'une misère véritable ne peut, sans doute, être envisagé de sang-froid, et le cœur saigne à l'idée même de maux aussi cuisans. Mais combien n'est-il pas aisé d'entasser ainsi des circonstances déchirantes, dont heureusement le concours ne se trouve presque jamais, et d'en alarmer une sensibilité exagérée, aussi contraire à la raison qu'au bonheur ! Ne peut-on pas, avec plus de vérité, peindre un tableau bien plus flatteur et bien plus ordinaire ?

VOYEZ ce vieillard plein d'honneur,
 Assis près de l'objet que choisit sa jeunesse ;
 Et pour qui dans son cœur,
 Jamais ne se glissa ni dégoût, ni froideur :
 Autour de lui voyez comment s'empresse
 De ses nombreux petits enfans
 La troupe caressante :
 Il se plaît, il sourit à leurs jeux innocens ;
 A leurs ébats les plus bruyans,
 Applaudit sa voix complaisante :
 Bientôt, pour un conte amusant,
 Il en obtient le plus profond silence ;
 Par ses récits, par son art séduisant,
 Tout en contant,
 En les divertissant,
 Il grave au cœur de cette aimable enfance,
 De la vertu le précepte imposant.
 Les yeux fixés sur leur auguste père,
 Ses fils déjà citoyens importans,

Que

Que le public pour leurs vertus révère,
Reconnoissent en ces jeux, en ces soins indulgens,

De leurs succès la cause première :

Ils sont de sa bonté les effets précieux.

Avec de vieux amis réunis à sa table,

Il se retrace encor le souvenir heureux

De cet âge agréable;

Où des amours, des plaisirs, et des jeux,

La troupe aimable

Se partageoit, sans bannir les vertus,

Tous leurs *instans si doucement perdus*.

Le souci, le travail, la vive inquiétude,

Qui tourmente au début et trouble l'âge mur,

N'est plus qu'un songe: au port tranquille et sûr,

Il jouit d'un repos dont la longue habitude

Ne sauroit affoiblir le flatteur sentiment :

Rien ne peut en troubler la constante durée.

De la mort qui s'approche il s'entretient gaiment :

Bientôt, pour lui tranquille et fortunée,

Sans le surprendre arrivera sa fin ;

Elle sera d'une heureuse journée,

Dont l'innocence orna la matinée,

Dont le midi fut utile et serein,

Le nécessaire et paisible déclin.

Ce tableau prouveroit au moins autant les avantages et le bonheur de la vieillesse que l'autre en rembrunit le point de vue. Mais ce n'est point avec des tableaux qu'on raisonne, et c'est dans le silence des passions et des intérêts que vous voulez qu'on cherche la vérité

Perdre ceux qu'on aime est le plus terrible mal que l'on puisse éprouver: mais est-il un âge qui

soit à l'abri de ces pertes? et n'est-il pas un nombre infini d'instans dans la vie où ces séparations sont mille fois plus douloureuses que dans la vieillesse? N'est-il pas même de ces pertes éprouvées dans le premier âge dont la douleur est aiguë, rafraîchie par tous les événemens de la vie, parce que toute la destinée de l'être infortuné a été changée par ces pertes. Compter ses années par des séparations, c'est la vie de l'homme, ce n'est pas l'affliction spéciale de la vieillesse; c'est la suite de la fragilité humaine, dont la courte durée a des bornes fixes, trop souvent rapprochées par l'irréflexion ou la négligence.

Rester isolé au milieu de l'univers; c'est un état presque impossible pour l'être vertueux, fût-il même célibataire; il donne sans doute en cet état bien plus de prise à la peine cruelle de l'abandon: mais s'il a été bienfaisant, bon ami, bon parent, homme instruit et complaisant, sa vieillesse n'est point désertée, et ses mœurs faciles, ses bienfaits, lui auront créé des liaisons plus tendres peut-être que celles du sang, parce qu'elles seront le fruit de la confiance, le prix des vertus sociales.

J'ai désormais épuisé, je crois, tous les désagrémens de la vieillesse; et il reste maintenant bien peu de chose à faire pour établir les moyens de bonheur qu'elle fournit.

Il me semble entendre ici l'aimable P.... me dire: Vous changez la question: vous n'avez pas assuré seulement que vous feriez connoître les moyens de bonheur; mais vous avez annoncé en toutes lettres que la vieillesse n'excluoit aucun plaisir. Suivant vous, un des plaisirs de la vie, c'est l'amour: vous avez même dit:

Divin amour, doux charme de la vie,
Il n'est sans toi ni plaisir, ni bonheur;
A tous nos ans ta volupté s'allie.

Et en vérité c'est pour moi une énigme bien difficile que de deviner comment l'amour peut s'allier avec la vieillesse; car un vieillard amoureux a toujours passé pour le dernier des ridicules.

Bien, Mademoiselle; c'est ainsi qu'il faut presser une difficulté; je sens même qu'en vous répondant, la solution est un peu plus embarrassante; car à votre âge, avec vos talens, et vos graces, on inspire l'amour; on ne le définit pas: et nous autres barbons, nous ne procédons que lentement et avec précaution. Il faut donc vous résoudre à entendre bien des explications avant d'avoir une réponse positive.

Deux grands yeux sous longue paupière,
Modestement affoiblissant leur feu;
Front de l'amour, et bouche de sa mère,
Qui s'entr'ouvrant parle toujours trop peu;
Douce candeur, rougeur tendre et modeste,
Ris sans apprêt, timidité céleste;
Sont ici-bas d'un très-grand avantage:
On en vit moins en quelque déité.
Mais sans cela faut-il perdre courage,
Et renoncer à payer son hommage
Au seul auteur de la félicité?
Non. Il régla son code pour tout âge,
Et nuança pour tous la volupté.
A la jeunesse accordant l'espérance,
Pour sa compagne il joignit la beauté;
A l'âge mur il donna la constance,
Qui fut le prix de la sincérité;
A la vieillesse, amour pour récompense
Fit l'heureux don de la fidélité.

Vous riez : voilà donc, dites-vous, le bel avantage que l'amour donne à la vieillesse ; *il lui fait l'heureux don de la fidélité*. Mais c'est un don commun à tous les âges ; il n'est point l'appanage spécial de la vieillesse.—Je conviens avec vous, Mademoiselle, que la fidélité fait le bonheur de toute la vie ; mais ce n'est que dans la vieillesse qu'on en sent le prix, qu'on en savoure les douceurs. Je suis convaincu qu'à tout âge vous serez fidèle ; j'ose même assurer qu'on le sera pour vous. Que pourroit-on y substituer ? Quand la beauté de la jeunesse s'éclipsera, alors resteront les agrémens de l'esprit, avec le mérite et les mêmes qualités qu'on admire en votre admirable mère. Mais une exception ne prouve rien ; et il n'en est pas moins vrai que c'est dans la vieillesse seulement qu'on peut appliquer à un amour constant et vertueux cette belle image de Voltaire :

C'est ainsi que la terre avec plaisir rassemble
Ce chêne, ce sapin, qui s'élèvent ensemble ;
Un suc toujours égal est préparé pour eux ;
Leur pied touche aux enfers, leur cime est dans les cieux ;
Leur tronc inébranlable, et leur pompeuse tête,
Résiste en se touchant aux coups de la tempête :
Ils vivent l'un par l'autre, et triomphent du tems.

Mais, m'observez-vous, ces vers peuvent aussi bien s'appliquer à l'amitié.—J'en conviens ; mais c'est que l'amour des vieillards n'est que l'amitié, soutenue par la confiance et nourrie par la tendresse, et c'est alors seulement qu'il fait le bonheur.—Et cet amour, suivant vous, est inconnu à la jeunesse.—Je le crains ; l'activité même de cet âge y est un obstacle.

Dans la jeunesse amour est tout de flamme;
 C'est un volcan prêt à tout dévorer ;
 Vif et bouillant il agite notre ame,
 Sans nous laisser un moment respirer.
 Il veut marcher au milieu des alarmes,
 Il s'enhardit par la difficulté ;
 Il se nourrit de terreurs et de larmes,
 Et s'assoupit par la facilité.
 Aimable enfant, quelquefois il caresse ;
 Tyran cruel, il déchire le sein ;
 Doux tourtereau roucoulant sa tendresse.
 Deux jours après un perfide assassin,
 Prêt à voler aux nobles sacrifices,
 Il est l'auteur des actes de vertu ;
 Lâche et jaloux, plein de bas artifices,
 C'est un serpent à vos pieds abattu ;
 Foible et léger, au gré du caractère,
 Il change ainsi de forme et de couleurs,
 Et pour un cœur, et constant et sincère,
 Qu'il daignera combler de ses faveurs,
 Il en est mille à qui, dans sa colère,
 Pour récompense il verse les douleurs.
 Cruel amour ! pourquoi de la jeunesse
 Riant ainsi des pleurs, des premiers vœux,
 Vous plaisez-vous à tromper sa faiblesse ?
 Pourquoi si peu par vous sont-ils heureux ?
 Au Dieu des cœurs craignons de faire outrage,
 En l'accusant de maux qu'il n'a point faits ;
 La pétulance et l'ardeur du jeune âge
 Seule a produit ces funestes excès :
 Au lieu du Dieu, l'imprudente jeunesse
 Souvent poursuit un amour imposteur.
 Il en est deux : l'un, fils d'une déesse,

Timide et pur, est guidé par l'honneur,
 Et pour compagne a la Délicatesse ;
 L'autre, au contraire, est un vil séducteur :
 Né de l'orgueil, dans le sein de l'envie
 Il fut nourri par la Duplicité.
 A ses côtés marche la Perversité,
 Et son conseil est la Cupidité.
 Il a les traits, l'air du Dieu de Cythère ;
 De ses couleurs il aime à se parer.
 Par l'hypocrite un jeune téméraire
 Se laisse, hélas, aisément égarer :
 Mais, au réveil, quelle douleur amère !
 Et que de maux il reste à réparer !

C'est par la suite de cette erreur fatale que le véritable amour est si souvent méconnu dans la jeunesse ; que le fantôme qu'on met à sa place, disparoît avec tant de rapidité, et ne laisse que de longs regrets après lui.

Dans l'âge mûr, l'amour prend un autre caractère ; il est inquiet, occupé, laborieux : trop souvent la jalousie l'accompagne, ou la confiance le tue. Je le suppose né dans la jeunesse au cœur de deux êtres vertueux et sincères ; je le suppose affermi par la réunion de l'amour et de l'hymen : mais alors combien fréquemment on oublie qu'enfant délicat et timide, s'il a les graces de l'enfance, il en a aussi les goûts exclusifs, et qu'il ne peut souffrir de partage ; qu'il faut, pour le conserver, des ménagemens plus attentifs peut-être qu'il n'en fallut pour le faire naître d'abord ; qu'à sa délicatesse souvent il joint l'inquiétude ; que jamais il ne souffre plus que lorsqu'il se tait ; et que, si un moment on prolonge sa souffrance, il s'endort de fatigue ! Alors la voix de l'hymen se pro-

nonçant plus fortement, au lieu de le réveiller l'effraie et le fait envoler. Amour éloigné ne revient plus. Heureux encore si les soupçons, la jalousie, ne viennent point occuper sa place, et si ceux qui le regrettent, dans le désespoir de l'avoir laissé échapper, ne s'accusent pas mutuellement de négligence, et dans leur égarement n'éclairent pas leurs recherches à la torche des furies ! Aussi le don le plus précieux et le plus rare à cet âge, c'est la constance.

Mais ces deux redoutables périodes écoulées, l'amour, qui survit, devenu ferme et vigoureux par les soins qu'on a pris pour l'entretenir, unit la délicatesse de la jeunesse aux traits prononcés de l'âge viril, et désormais calme et assuré il fait le bonheur de la vieillesse ; il s'alimente des souvenirs du passé, se retrace avec délices les inquiétudes, les alarmes qu'il est parvenu à dissiper ; et pour lui tout est jouissance, parce que tout le rappelle au sentiment ineffable de sa sécurité présente.

Tel, de retour au sein de sa patrie,
Après avoir long-tems bravé les mers,
Tranquille enfin désormais pour sa vie,
Le matelot, à sa femme attendrie,
Compte ses maux et ses dangers divers.
Avec plaisir, sur chaque circonstance,
Il étendra sa verbeuse éloquence ;
Chaque péril, chaque orage effrayant
A son esprit se peint, se renouvelle :
Il en frissonne, et son regard brûlant
Semble encore teint d'une frayeur cruelle.
Que près de lui sa femme, son enfant,
A ces récits réponde en sanglottant,
Tout est changé : son humide prunelle

En ce moment de bonheur étincelle.
 Les maux affreux qu'il vient de parcourir,
 N'existant plus que dans un souvenir,
 Au bien présent donnent un prix immense.
 Tel un amour nourri par la constance,
 Sur les vieux ans de l'homme vertueux
 Conduit encor la douce jouissance.
 Il n'offre plus cet air impétueux,
 Qui trop souvent effraya la prudence ;
 Mais devenu tendre et majestueux,
 Sur chaque trait il marque sa présence.
 Doux souvenirs, aimable complaisance,
 Vœux délicats, intérêts confondus,
 Secours communs, soins pressans, assidus,
 Tels sont les biens qu'assure à la vieillesse
 Un amour pur, guidé par la sagesse :
 Tout le péril en est évanoui,
 Si du vieillard quelque instant de la vie
 Fût, par l'amour, en son tems obscurci ;
 S'il y sema quelques tristes soucis,
 Il n'en est plus, et son ame attendrie,
 De son bonheur en goûte mieux le prix.
 Il les rappelle à sa constante amie,
 Ces jours d'effrois où, tremblant pour son cœur,
 Sans murmurer, il craignoit sa froideur :
 Il veut qu'un mot encore le rassure,
 Et de sa flamme active et toujours pure,
 Avec transport il reconnoît l'ardeur.

C'est ainsi que l'amour, s'étendant jusques
 sur la vieillesse, en embellit les instans, et y prend
 lui-même un nouvel attrait. Ce n'est pas
 seulement dans la fable de Philemon et Baucis,

qu'il en faut chercher des exemples : ils se trouvent encore dans la société. Combien de fois n'a-t-on pas vu se renouveler la cinquantaine d'un heureux mariage, à la satisfaction inexprimable des époux, aux acclamations de leurs nombreux enfans, et au milieu de l'enthousiasme public, qui consacroit ces événemens et en vers et en prose dans toutes les feuilles circulaires !

Je crois, Madame, avoir répondu au terrible argument de la charmante P.... et si j'ai réussi à réconcilier l'amour avec la vieillesse, combien n'aurois-je pas plus aisément triomphé, si j'eusse peint tous les genres de bonheur qui attendent votre vieillesse au sein d'une famille dont vous êtes l'idôle, à qui vos bontés, vos vertus, votre indulgence, ont de tout tems commandé une espèce de culte, et dont les succès, en tout genre, vous feront à chaque instant répéter,

Prenons courage,
C'est mon ouvrage
Qu'on applaudit !

Si j'eusse joint à mon tableau, la satisfaction pure de se voir entouré d'amis vrais, et de fixer près de soi, même la jeunesse par les charmes toujours nouveaux de l'esprit sans affectation, de l'instruction sans étalage, et d'une indulgence que rien ne peut altérer.

Vivez sans crainte, aimable Félicie :
Toujours on plaît avec vos agrémens :
Comme un beau jour doit s'écouler la vie,
Divers plaisirs en marquent les instans.

Des doux parfums de notre matinée,
Avec transport sans doute on doit jouir ;

Mais c'est un point dans toute la journée ;
Combien encore il en reste au plaisir ?

Des jeux charmans d'un matin agréable,
Sur le midi reversant la gaieté,
Pour le soir même on prépare à sa table
De nouveaux jeux, nouvelle volupté.

D'un soir brillant qui n'a connu l'ivresse,
C'est d'un beau jour le plus beau des momens ;
Le calme même y sert à l'allégresse,
Et le bonheur circule en tous les sens.

Content alors du cours de sa journée,
On tombe en paix dans les bras de la nuit ;
D'un songe heureux l'image fortunée
Y fait sourire au réveil qui la suit.

Qu'ainsi, pour vous, même dans la vieillesse,
Tout soit attrait, tout soit félicité ;
Sans regretter une aimable jeunesse,
Par vos succès égayez votre été.

Point n'est d'hiver pour celle qui sait plaire :
Par la candeur le cœur est toujours frais.
Près de la fille on cherche encore la mère ;
Avec l'esprit on ne vieillit jamais.

LOUIS.

Suite.

LOUIS XIV, à sa mort, avoit eu la douleur de survivre à toute sa famille: il laissa le sceptre aux mains d'un enfant; et le long règne de LOUIS XV

se ressentit constamment des agitations et des événemens désastreux de sa minorité. Les troubles occasionnés dans l'Eglise par les questions dangereuses que les Jansénistes agitoient, les mesures de rigueur qu'on fut contraint d'employer, l'appui que ces sectaires trouvoient dans le Parlement, dont la résistance avoit un fondement légitime en apparence puisqu'on employoit contre les opposans les moyens d'une autorité inconstitutionnelle et absolue; le déplacement de fortunes occasionné par le système du Mississipi; la cupidité devenue un vice national; la débauche introduite par la Cour du Régent, qui venant se joindre à l'avidité, donnoit aux caractères le ton le plus vil, celui d'une avare prodigalité, d'une insatiable rapacité pour satisfaire un luxe toujours croissant; ces alliances monstrueuses des grands Seigneurs, des chefs de famille les plus distinguées, avec les filles des hommes les plus flétris, non-seulement par leur première existence, mais par leurs crimes, leurs rapines, et leurs condamnations; toutes ces causes réunies avoient donné au caractère national une espèce de dégradation dont il fut bien difficile de le ramener. C'est là sur-tout que commence cette diminution de respect pour la distinction des ordres, fondement essentiel de tout Etat bien gouverné, sous quelque dénomination qu'on le désigne. C'est en cet état d'immoralité que Louis XV, parvenant à sa majorité, trouva la Nation Française: il étoit né bon, humain; il aimoit la vertu; et s'il eut des foiblesses inexcusables, c'est la nation qui le corrompit. Louis XV aima la Reine; elle avoit les vertus de Reine, d'épouse, et de mère; elle étoit capable d'amitié; elle choisit ses amis parmi des hommes et des femmes qui ont été célèbres par

leur esprit, ou par leurs mœurs; on ne lui vit jamais d'orgueil, elle ne manqua jamais de dignité; elle fut, comme Louis XV, fidèle à l'étiquette imposée par Louis XIV, et ils sont louables en cela: on n'a pas assez calculé jusqu'où s'étendoit sur les hommes le pouvoir des formes extérieures. Mais ce n'est point ici l'histoire d'un Roi, ni même celle d'un règne, que nous nous proposons; c'est son influence générale sur le bonheur national, c'est ce qu'il en reste pour la prospérité des générations suivantes que nous examinons; ce sont les développemens que la nation a acquis, soit dans sa solidité, soit dans sa richesse, soit dans ses lumières, soit dans ses ressources; et ce qu'elle dut à cet égard aux établissemens du Souverain que nous fixons ici.

L'on ne peut nier que le règne de Louis XV n'ait été heureux, et que les guerres qu'il eut à soutenir ont à peine retardé en France les progrès de l'industrie, de la richesse, et du bonheur: il eut une extrême modestie; cette vertu tient de près à la paresse, parce que l'activité est soutenue dans les hommes par le sentiment de leur force personnelle. Il traita les affaires avec légèreté, et sans une profonde application; il montra souvent un grand sens, et rarement de la discussion.

Il contribua beaucoup à établir l'usage de faire la guerre avec humanité: il mit un ordre admirable dans nos hôpitaux militaires, et tel que les officiers se faisoient traiter dans ces asiles abandonnés jusqu'alors aux soldats. Les troupes Françaises acquirent sous son règne la discipline qui convient à toutes les troupes, et conservèrent la composition qui convient à la Monarchie Française. Il fit peu de changemens dans la jurisprudence; les
lumières

lumières des magistrats en firent plus que les loix ; la raison, dans cette partie du Gouvernement, comme dans plusieurs autres, faisoit tomber plusieurs abus en désuétude. Il arrêta la magistrature, qui portoit trop loin ses rigueurs contre les Protestans ; ceux-ci furent punis avec modération de cet esprit d'indépendance qu'ils commençoient à laisser voir. Le cœur de Louis étoit tolérant.

Il est du petit nombre des Souverains qui ont rejeté en faveur de l'humanité des secrets funestes qui pouvoient lui donner dans la guerre de grands avantages. Il lisoit beaucoup les papiers publics étrangers ; et lorsqu'il y trouvoit des découvertes heureuses, des idées utiles, il ne manquoit jamais d'ordonner à ses ministres de s'en occuper. Plusieurs manufactures nouvelles ont été établies sous son règne, les anciennes perfectionnées : de nouvelles plantes ont enrichi nos climats ; les précieuses épiceries des colonies Hollandoises ont passé dans les nôtres ; des machines nouvelles, utiles à l'agriculture ou aux manufactures, ont été inventées ou perfectionnées en France ; des voyages en Sibérie, en Californie, au Pérou, en Afrique, ont été entrepris par ordre de Louis XV. Ces voyages ont été utiles à l'astronomie, à la navigation, à la connoissance de la figure de la terre. Il a fondé l'Ecole Militaire, où la Noblesse pauvre reçoit l'esprit, le caractère, les connoissances qu'elle doit avoir. La chirurgie, la médecine, ont été enrichies de connoissances nouvelles. Les arts agréables n'ont pas moins été encouragés que les arts mécaniques. Le salon, qui est un embellissement de ce règne, a maintenu dans leur gloire la peinture, la sculpture, etc. etc. Des académies des sciences, des académies de belles lettres, et même d'agriculture,

ont été fondées et protégées dans les provinces : ces académies et celles de la capitale, ont fait entendre de nouvelles vérités de tous genres ; la nation et le gouvernement ont été facilement instruits, l'une sur le bien nouveau dont elle pouvoit jouir, l'autre sur le bien qu'il pouvoit faire. C'est sous ce règne qu'on a multiplié et terminé ces belles routes si utiles à tous les états du royaume.

LOUIS XV eut rarement de l'enthousiasme pour le mérite ; il eut toujours pour lui de la considération ; les hommes estimables qu'on lui présentait, n'étoient point charmés de son accueil ; mais ils étoient contents. Ce Prince eut des faiblesses, et, dans les dernières années de sa vie, il en eut qui devoient diminuer le respect qu'il avoit inspiré. La nation avoit corrompu ses mœurs ; mais il autorisa dans la suite la corruption, par des goûts trop peu voilés. Je n'en dirai que ce mot. Il ne faut flatter pas même les morts ; mais c'est un tort aussi grand de rappeler les imperfections privées de ceux à qui la patrie doit de la reconnaissance.

En parlant de LOUIS XVI, je parlerai avec toute la franchise d'un citoyen qui parle d'un bon Roi, et je vais louer ; et si je me permets quelque censure, je me souviendrai que les reproches n'ont eu pour causes que sa bonté. Je ne vois point dans l'histoire, ni dans la société, d'homme, dont cette vertu ait été la passion dominante, le mobile principal comme elle l'a été dans LOUIS XVI. Il n'a paru attaché à ses droits que pour ne pas laisser mettre de bornes à ses moyens de faire le bien. Son premier acte de Roi a été de renoncer à la somme considérable que l'impôt du joyeux avénement devoit lui procurer. Il

s'est occupé du soin de rendre les hôpitaux meilleurs encore, et les prisons plus supportables. A peine a-t-il été sur le trône, qu'il a rendu la liberté à ceux que l'erreur d'un Ministre en avoit privés. Plusieurs citoyens qui avoient mérité la prison, furent élargis, parce qu'ils avoient été punis long-tems. La question préparatoire à laquelle l'innocent peut être exposé, a été abolie. La peine de mort n'a plus été infligée aux déserteurs, et la taille a cessé d'être arbitraire. LOUIS XVI a porté très-loin la tolérance envers les Protestans. Les bons citoyens le virent avec joie rétablir les anciens parlemens, qu'ils croyoient essentiels à la Monarchie; il a augmenté les forces de sa marine déjà réparées sous LOUIS XV; il a diminué sans regret les dépenses de la Cour. Sa bonté lui a fait faire des retranchemens dans sa maison, que la prudence n'eût pas conseillés, que la mesquine économie de grands hommes de détail indiquoit, et dont l'ingratitude et la perfidie ont abusé, dont il a eu long-tems à se repentir, et dont son assassinat a été la suite. Une multitude d'actes de bienfaisance honorent sa vie particulière, et il étoit bon comme homme avant de l'être comme Roi: il étoit sur le trône pendant le rigoureux hiver de 1776; il parcouroit les rues de Versailles pour voir si l'on distribuoit au peuple le bois dont il pouvoit avoir besoin; il avoit fait ôter les sentinelles du château, afin que les pauvres vinssent s'y chauffer; ils y recevoient des vivres et de l'argent. En 1784, où la France éprouvoit un hiver du même genre, il écrivit au Contrôleur général: *Donnez aux malheureux tous les secours qui leur seront nécessaires; il n'y a aucune dépense qui ne doive être retranchée pour celle-là.*

Des hommes sur le témoignage desquels il croyoit pouvoir compter l'instruisoient de l'état de quelques infirmes qui étoient pauvres : il alloit les voir ; il leur donnoit de l'argent, il faisoit changer leurs lits en sa présence : on leur apportoit par son ordre les meubles et les ustensiles dont ils pouvoient avoir besoin : il aimoit à faire seul ces courses bienfaisantes ; il ne savoit pas que les vertus d'un Roi ne peuvent être trop manifestées.

C'est malgré lui en quelque sorte que se décida la guerre d'Amérique ; et cette fois encore sa bonté, sa prudence céda à des gens moins éclairés que lui : *Si j'ai la guerre, disoit-il, je ne ferai pas à mon peuple tout le bien que je veux lui faire.* Le fameux Turgot lui-même la conseilloit cette guerre injuste et funeste ; il ne différoit des autres Ministres que sur le tems et les moyens. La guerre avec l'Angleterre fut une suite de victoires ou de batailles qui, sans rien décider, faisoient honneur aux deux nations. La jeune Noblesse y montra l'envie de s'instruire et cette valeur qui lui est si naturelle ; mais quelques-uns d'eux, qui n'avoient point d'idées, s'entichèrent des préjugés Américains et les apportèrent en France, où ils se mirent à la suite de la cohue des penseurs. Cette infatuation de principes républicains fut une des premières sources de la désorganisation de l'armée, à laquelle le fameux Comte de St. Germain avoit déjà conduit par des changemens pleins de danger. Il avoit imprudemment diminué dans les troupes le nombre des officiers ; il avoit diminué celui des gardes du Roi, et licencié la plupart de ces corps nobles si distingués à la guerre, si zélés pour la monarchie. Ce Ministre ne voyoit dans la Noblesse qu'un ordre nombreux qui demandoit des préférences. Ces idées annonçoient

un homme qui avoit oublié chez l'étranger, où il avoit servi long-tems, la situation, le caractère, l'étendue, la population de la France.* La paix se fit; LOUIS XVI étoit heureux : il s'occupa du devoir d'acquitter les dettes de l'État; il fut mal secondé.

Nous n'avons plus que des malheurs à décrire; et, trop près des événemens pour nous assurer d'être justes, craignons d'inculper : mais comment cette grande et magnanime mesure d'un Roi bon, déterminé à tous les sacrifices, et qui convoque ses sujets pour conférer avec eux sur les intérêts communs, a-t-elle pu devenir la source de tant de maux ? Une ingratitude aussi abominable dans une famille, seroit inconcevable; mais dans tout un peuple, comment l'expliquer ? Comment se peindre un homme vertueux, rendu victime par le crime de ceux même dont il vouloit le bonheur ? Comment concevoir cette époque funeste où un Monarque, commandant à une nation éclairée, jusques-là douce, sensible et renommée par son amour pour ses Rois, se trouve tout-à-coup déserté par son armée entière, abandonné par les gens de bien, qui faisant le plus grand nombre de

* Cette faute essentielle en entraîna une autre beaucoup plus nuisible encore : les successeurs de M. de St. Germain, pensant avec raison qu'il falloit dans nos troupes beaucoup de Noblesse, pour y inspirer et conserver l'amour de l'ordre, l'amour du Roi et de la monarchie, ont exclu des corps nobles et des grades d'officiers dans les régimens, les jeunes gens du tiers état, à qui leurs parens aisés et honnêtes ont donné une bonne éducation et sur-tout de bons exemples : règlement inconstitutionnel, formellement contradictoire aux réglemens de nos Rois, et qui fermoit la plus belle et la plus honorable voie à l'annoblissement. Ils sont restés dans la république les auteurs de ce beau règlement : ils ont des pensions; et Malesherbes a péri.

la nation, ne savent que plaindre et gémir ; resté seul, sans conseils ; réduit à flotter entre des avis indécis, entre des résolutions chancelantes que personne n'osoit ni fortement adopter, ni exécuter ; et tombant sous le glaive par la fureur de six ou sept cents scélérats au milieu d'une population de vingt-quatre millions de sujets, dont au moins vingt-trois millions regardoient sa mort comme le crime de la nation, comme la plus effrayante des injustices, comme le plus horrible des attentats... Du moins, dans toutes ces horribles circonstances, l'homme juste fut inébranlable et sans reproche ; et le Roi qui avoit régné comme un père, assassiné par ceux qu'il aimoit comme ses enfans, mourut comme un héros. Sa vie fut d'un sage ; sa mort fut un triomphe.

Un malheureux enfant lui survit : en vain la révolte frémit, en vain les scélérats veulent étouffer l'expression de la justice ; cet enfant précieux est mon Roi, c'est LOUIS XVII, Roi de France et de Navarre.

Le Ciel avoit tout fait pour lui ; et aux charmes séduisans de l'extérieur le plus gracieux, il joignoit, dès ses premières années, les manières les plus attrayantes et plus cordiales. Voyons-le, accompagnant son auguste père dans ce refuge de l'honneur institué par un de ses ancêtres, où la reconnaissance publique alimentoit les restes mutilés des généreux défenseurs de l'Etat. L'attendrissement est dans ses yeux, et sa main caressante va chercher celles de ces invalides encore respectueux : et quand le bon Roi promet à ses fidèles serviteurs qu'il nomme ses camarades, que souvent il appellera à son fils la scène attendrissante dont il vient d'être le témoin, le jeune

Dauphin avoit déjà demandé de venir la répéter souvent. Dans tous ses desirs, dans toutes ses demandes, dans toutes ses courses enfantines s'annonce l'empressement d'obliger, le desir d'être aimé. Dans ces premiers momens de la révolution, où le peuple ébloui par les prestiges d'une réforme mensongère, mais pas encore corrompu partisan de nouveautés par légèreté, mais ami de son Roi par sentiment, par nature, appelé de tous les coins de la France par les artisans de nos maux, vint jurer devant ses séducteurs, d'être fidèle à la patrie, et ne prononçoit le nom de la nation qu'en fixant les yeux sur son Roi en qui il voit encore tous les intérêts réunis ; en ce moment où les habitans paisibles des provinces apportent encore aux pieds du Trône des cœurs fidèles et respectueux ; voyons cet aimable enfant jouer avec eux, recevoir et rendre leurs caresses ingénues, fixer sur lui leur amour, se dérober un moment de leurs bras, et courir à son auguste mère annoncer qu'ils l'ont appelé *leur ami* ; et si cette mère alarmée craint qu'il n'ait mal interprété ce mot, l'aimable enfant l'assure *qu'il l'a bien entendu, et qu'il veut être aussi leur ami*. Ces écrivains dont la plume vénéneuse souilla tous les cœurs par les poisons qui en ont découlé, consignèrent ces faits dans leurs écrits ; et cet homme dont l'amitié sera toujours un titre à l'estime de nous-mêmes, le fidèle du Rozoi, ne fut pas le seul écho de cette déclaration : ces écrivains criminels dont le sujet fidèle ne prononce le nom qu'en frémissant, les Gorsas, les Carra, consignèrent ces faits dans leurs feuilles immondes. Intéressant et doux en toute circonstance, il désarme même l'atrocité des persécuteurs de sa famille ; et cet homme sanguinaire

dont le nom étoit devenu celui de la cruauté réflé-
chie, le farouche Barnave, chargé par ses com-
plices de ramener le Monarque fugitif dans la
route de Varennes, ne pouvoit s'empêcher de ca-
resser le Dauphin qu'il appeloit l'aimable enfant.
Quel espoir pour la nation ! et des monstres sans
pitié lui ont fait pendant six mois entiers endurer
la mort ! et ce sont des François ! et les mêmes
hommes qui commirent ces horreurs sont encore
revêtus du pouvoir ! ils occupent les premiers
emplois ! Et leur promettre !

Si, dans une pareille situation, il est pour un
ami de la patrie une consolation, c'est de voir, par
la mort de cet enfant infortuné, du moins la cou-
ronne venir reposer sur la tête du plus instruit des
Princes de l'Europe, d'un Roi formé dans la
prospérité par l'étude, dans l'adversité instruit
par le malheur, indulgent et humain comme tous
les Bourbons, décidé à pardonner à la foiblesse et à
l'erreur ; mais à qui les malheurs de sa famille
doivent avoir douloureusement appris que s'il
n'est point de terme à la miséricorde envers le
coupable repentant, une trop grande indulgence
est presque un attentat contre le bonheur public ;
et que, si la justice est la première vertu et la
vraie bienfaisance des Rois, elle consiste autant
à réprimer les excès et contenir l'audace, qu'à
encourager la vertu et récompenser les services.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dictionnaire de la Conservation de l'Homme ou d'Hygiène, et d'Education Physique et Morale ; Ouvrage Élémentaire, et à la portée de tous les Citoyens ; dans lequel on s'applique à détruire les préjugés, à fournir des précautions utiles aux différens états de la Société, et à donner des avis pour les accidens qui exigent les plus prompts secours. Par L. C. H. Macquart, Médecin de Paris, etc. (De l'ignorance et des préjugés naissent presque tous nos maux). Paris. Bidauld ; se trouve à Londres chez Dulau et Co.

JOINDRE à la vigueur de l'esprit la santé du corps a toujours paru le plus grand des avantages ; mais on n'a pas assez considéré combien la santé de l'un influoit sur celle de l'autre : au moins cette connoissance indubitable n'a-t-elle pas une action assez marquée, nous ne disons pas sur les actions des hommes, mais sur les établissemens publics dont elle devoit faire la base ? Il est sur-tout une branche d'économie politique, où l'hygiène devoit avoir la plus grande influence ; et il n'est point indifférent, pour l'Administration, quel est le genre de vie habituel, quels sont les alimens ordinaires des peuples que l'on a à gouverner ; car de longues observations nous ont démontré que le caractère des peuples, leurs goûts moraux, ont changé avec leurs habitudes, avec leurs alimens ; et il est telle denrée étrangère, dont l'observateur

peut suivre la trace par le changement survenu graduellement non - seulement dans les forces physiques, mais dans les mœurs des peuples qui en ont fait usage : et nous savons qu'un des plus grands observateurs de notre tems s'occupe d'un ouvrage sur ce sujet. Nous sommes convaincus, d'après notre propre expérience, que le choix des alimens, la constance d'un régime sagement combiné, appliqué et suivi dès l'enfance, peut non-seulement améliorer, mais même changer et réformer toutes les dispositions, tout le caractère de l'enfant.

L'ame n'agit à l'extérieur qu'avec les instrumens qu'on lui donne ; et si, dans le moment où vous voulez développer ses facultés et les exercer, un régime contradictoire vient fausser, aigrir, ou dégrader les instrumens de ses opérations extérieures, quel succès pouvez-vous en attendre ? Vous voulez former l'ame de votre enfant à la douceur, à l'humanité, à la bienfaisance ; et ses nerfs sont agacés, irrités par des potions spiritueuses, son sang est enflammé par les veilles, par des vivres brûlans d'épices ; son corps est surchargé par des nourritures trop solides, ses humeurs dépravées par la stagnation d'une vie trop molle ou trop sédentaire ? Vous avez faussé l'instrument ; vous n'en tirerez point les sons que vous desiriez. Si Socrate parvint à réformer le caractère vicieux dont un observateur reconnoissoit l'indication dans ses traits, c'est que le perfectionnement moral fut toujours aidé chez lui par les moyens physiques, par l'abstinence et la régularité.

Il n'est aucune circonstance de la vie à laquelle cette observation, que nous ne faisons qu'indiquer, ne puisse s'appliquer, et ce que Hecquet, Van-

derm
genre
nous
somm
lente
veille
pour
écha
être
et p
un a
accé
de p
la m
vie
saire
équi
M
trait
les
corp
quéc
soci
dans
leur
être
vati
la
chy
rap
au
pou
qua
rép
vra
ave

dermonde, et avec eux Camus, observent sur le genre de vie de ce qu'on appelle le *grand monde*, nous paroît d'une évidence démontrée ; et nous sommes convaincus que la femme, dont l'indolente mollesse allume et irrite les sens par les veilles, par des mets toujours trop succulens pour une vie inactive, par des liqueurs trop échauffantes et recherchées, doit non-seulement être exposée à une infinité de souffrances morales et physiques, inconnues aux autres conditions, à un affoiblissement graduel, et à une décrépitude accélérée ; mais encore doit avoir infiniment plus de peines à être bonne, douce et vertueuse, que la mère de famille occupée, laborieuse, dont la vie active et frugale, dont les exercices nécessaires aux devoirs de son état, maintiennent en équilibre toutes les facultés physiques.

Mettre donc entre les mains des hommes un traité pratique d'Hygiène, raisonnée, où toutes les situations correspondantes de l'ame et du corps, et leur influence réciproque, soient indiquées ; où les différens états qui résultent de la société, des besoins de l'homme, sont examinés dans leurs fonctions, dans leurs travaux, dans leurs dangers ; où les maladies, qui peuvent en être la suite, sont exposées avec les moyens préservatifs ; où les différentes espèces d'alimens, et la manière de les apprêter, sont considérées chimiquement dans leurs principes, dans leurs rapports ; c'est véritablement rendre un service au public : et, sous ce point de vue, nous ne pouvons qu'applaudir à l'entreprise de M. Macquart. Mais nous croyons que l'exécution ne répond ni à l'utilité qu'on doit attendre de l'ouvrage, ni à l'espérance que le nom de l'auteur avoit fait concevoir.

Quelques articles nous ont paru très-sagement faits; mais il en est un grand nombre où l'on voit bien le but que l'auteur avoit apperçu, et cependant où l'on ne trouve rien de ce qu'on avoit lieu d'attendre: tels sont tous les articles moraux. L'auteur sembloit annoncer qu'il traiteroit, en chacun de ces articles, de l'influence des passions, des habitudes sur la santé, et en même tems des moyens de surmonter, ou du moins d'affoiblir par des agens et des traitemens physiques, l'effervescence des passions, et de prévenir leurs effets: il ne l'a fait en aucun endroit. C'eût cependant été le point le plus intéressant de son ouvrage.

Dans un livre de cette espèce, le style est certainement la moindre partie; mais encore doit-il être pur; et souvent, dans le Dictionnaire de M. Macquart, on trouve des locutions vicieuses, des expressions inexactes. Quelques extraits feront mieux connoître la manière de l'auteur et le ton de l'ouvrage.

Imagination. — “ L'imagination est la faculté de
 “ peindre comme présens, les objets absens, ou
 “ de créer, comme existans des objets qui n'ont
 “ jamais eu de réalité.”

L'imagination des différens peuples prend des teintes différentes relativement aux différences des climats qu'ils habitent. Elle est en général, parmi les hommes célèbres, le domaine de l'ame forte et sublime, chez qui brille le flambeau du génie, de l'être privilégié à qui la nature a donné une grande sensibilité, une juste tension dans les fibres, une irritabilité soutenue; enfin, une activité dans les fluides qu'on rencontre rarement chez les autres hommes: aussi sont-ils capables des plus grands efforts, et de ces ressources inouïes
 qui

qui deviennent si essentiellement utiles à leurs semblables.

Le pouvoir de l'imagination, tout en s'occupant du présent, non-seulement nous reporte vers le passé, mais encore nous fait empiéter sur l'avenir qu'elle crée et façonne au gré de son caprice.

Les appétits naturels n'ont pas besoin que l'imagination se prête pour les faire naître; mais une fois éclos, elle s'en empare sur-le-champ pour les animer et les modifier. Elle ne dispose pas moins de nos passions et de nos sentimens sur lesquels se porte son empreinte dans tous les momens de la vie.

“ C'est ordinairement parmi les personnes bilieuses et mélancoliques que l'imagination brille; elles ne sont ni grasses, ni d'une constitution athlétique, mais plutôt sèches et maugres. C'est d'elles qu'on a pu dire proverbialement et avec justice, que *l'épée use le fourreau*. Comme leurs passions sont extrêmes, souvent elles portent le trouble dans leur organisation. C'est à la tête et à l'estomach que le mal se fait sentir le plus communément; on sait depuis long-tems que celui qui pense le moins est toujours celui qui digère le mieux.

“ Sans un régime fort sévère, Voltaire n'eût pu prolonger aussi loin des jours qui *ont offert le tableau de l'imagination, du savoir, et de la philosophie réunis*. C'est à raison de l'importance que la société doit mettre à la conservation des grands hommes, que nous devons leur présenter les ressources qui leur sont offertes par l'Hygiène; c'est ce que nous avons fait à l'article des gens de lettres auquel nous renvoyons.”

Prier. — “ C'est solliciter une grace qu'on peut refuser sans injustice: prier, quand ce
VOL. III. Z

“ qu'on demande est juste, c'est accuser celui
 “ qu'on prie d'injustice ; quand ce qu'on demande
 “ est injuste, c'est l'engager à se déshonorer, ou
 “ à ses yeux, ou à ceux des autres.

“ Souvent la prière est ridicule de la part de
 “ celui qui demande, et injurieuse à celui qu'on
 “ sollicite, sur-tout quand c'est le foible qui
 “ demande au fort : c'est accuser ce dernier,
 “ quelque grand qu'il soit, de peu de bonté, de
 “ soin, et de prévoyance ; sur-tout toutes les fois
 “ qu'il peut, par un simple acte de sa volonté,
 “ faire tout le bien qu'on lui demande, et qu'il a
 “ pu connoître. Homère peint les prières comme
 “ des vieilles ridées, qui sont boiteuses, ont les
 “ yeux baissés, l'air rampant et humilié.”
*(Certainement cet article n'est ni philosophique, ni
 littéraire, ni médical ; et combien y en a-t-il de
 même !)*

Escarpolette.—“ L'escarpolette est un jeu très-
 “ dangereux, et qui a déjà plus d'une fois coûté
 “ la vie à ceux qui s'y livrent : la Police doit les
 “ proscrire de ces jardins publics, où les bois, les
 “ cordes, et le fer qui y servent, sont bientôt fati-
 “ gués et usés ; on doit bien s'attendre que sans
 “ la plus stricte surveillance, les entrepreneurs
 “ qui ne calculent que leurs intérêts, présenteront
 “ toujours à la jeunesse imprudente l'appas d'un
 “ plaisir qui lui plaît infiniment, et dont il seroit
 “ nécessairement la victime. Nous pouvons en-
 “ core ajouter, que quand on ne risqueroit pas de
 “ se briser par le fait de l'escarpolette, il y a
 “ d'autres dangers qui menacent ceux qui se
 “ livrent à ce jeu. En effet, la personne à qui
 “ l'on fait décrire un demi-cercle dans l'air, en
 “ montant et en descendant alternativement avec
 “ une vitesse extreme, éprouve pendant cet exer-

“ cice une grande accélération dans la circulation ;
 “ souvent même elle est troublée et intervertie
 “ par la peur de tomber, et les efforts qu’on se
 “ fait pour se retenir. Le sang se porte au cer-
 “ veau avec force et rapidité, ce qui cause des
 “ vertiges, des étourdissemens, et peut occasion-
 “ nea une chute, si malheureusement on lâche
 “ prise : quelquefois les nerfs éprouvent une si vio-
 “ lente impression qu’ils entrent en convulsion,
 “ qu’il survient des nausées, et même des vomisse-
 “ mens ; la respiration ne se fait pendant le ba-
 “ lancement qu’avec beaucoup de peine ; l’air
 “ qu’on fend avec vîtesse entre avec force, et
 “ s’accumule dans les poumons ; celui qui presse
 “ extérieurement empêche la poitrine de se sou-
 “ lever (*quand on monte, mais quand on descend ?*)
 “ et à peine respire-t-on : de-là souvent la rupture
 “ des petits vaisseaux sanguins de la poitrine ; de-
 “ là la toux, et sur-tout les maladies inflamma-
 “ toires de cet organe.”

J’ai lu ce dernier article avec la plus grande
 surprise ; et voici des faits qui me rend toute
 cette théorie inexplicable. Savary, l’auteur du
 Voyage en Egypte, et de Lettres sur la Grèce,
 mon ami dès l’enfance et mon camarade d’études,
 logeoit chez M. le Docteur Lemonnier, son ami ;
 Savary étoit atteint d’une consommation, suite de
 ses travaux et de son séjour en Egypte. Son
 ami le Docteur Lemonnier lui indiqua pour moyen
 curatif l’exercice de l’escarpolette ; on en prépara
 une pour lui au Petit Montreuil ; et il me dit que
 cet exercice facilitoit l’expectoration, et lui pro-
 curoit une respiration plus aisée. Ce procédé me
 parut extraordinaire ; j’en parlai au Docteur Vicy
 d’Azir mon ami, et il me parut non partisan,
 mais enthousiaste de ce traitement, qui lui sem-

bloit préférable à l'exercice du cheval, et une substitution très-avantageuse aux voyages de mer, dont personne ne révoque en doute l'efficacité. Je crois même qu'il me dit alors que ce moyen n'étoit pas nouveau en Angleterre, et qu'il existoit en cette langue un traité en faveur de cette méthode curative.

Jurisprudence Consulaire, et Instruction des Négocians; ouvrage utile aux Marchands, Banquiers, Commissionnaires, Receveurs, Avoués, Huisiers, à tous ceux qui vendent des bestiaux et denrées, provenans de leurs biens fonciers, et autres, etc. Par M. Rogne, aggrégé aux Consuls d'Angers, et associé au Bureau d'Agriculture de la même ville. 2 vol. in-12°. Paris, Normant, an 8.

CET ouvrage est un recueil de tous les principes qui ont rapport à toutes les matières du commerce; et rédigé par un homme exercé dans cette partie, pourroit être utile même aux étrangers, si, dans un pays où trente mille loix nouvelles sont ajoutées aux anciens, il étoit permis d'espérer quelque stabilité dans les réglemens.

1. *Relation du Voyage à la Recherche de la Pérouse, etc. Par le Citoyen La Billarderie. 2 vol. in-4°, avec un Atlas in-fol. 80 fr. en feuilles. Le même in-8°. 2 vol. avec l'Atlas, 40 fr. en feuilles. Paris, Jansen.*

CE journal est d'autant plus précieux qu'il est le seul qu'on ait de cette navigation, et qu'il contient, quoique fait par un naturaliste, tous les

renseignemens qu'on pourroit demander à un officier de marine. Il présente la rectification des erreurs échappées aux navigateurs qui ont précédemment parcouru ces mers, éclaire les points qui étoient restés obscurs. En un mot, c'est un ouvrage indispensable pour les marins qui voudront naviguer dans les mers australes. (*Moniteur.*) Nous nous proposons de rendre compte de cette production intéressante.

-
2. *Voyage de Néarque des Bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, rédigé sur le Journal original de Néarque qui a été conservé par Arrien. . . .* Traduit de l'Anglois du Dr. William Vincent, par J. B. L. Billeog, et publié par ordre du Gouvernement: in-4°. 700 p. De l'imprim. de la Rép. Avec cartes, et portrait d'Alexandre le Grand, par Tardieu.

LA réputation de cet important ouvrage est déjà bien établie dans ce pays ; et dès le moment qu'il parut, tous les gens de lettres le regardèrent comme un présent fait à ceux qui desirerent connoître la Géographie ancienne, et l'étendue de leurs decouvertes nautiques.

-
3. *Abrégé de la Géographie Universelle de William Guthrie, la seule complete qui existe, corrigée et augmentée par le Traducteur, et enrichie d'additions par les Citoyens Mentelle et la Lande, de l'Institut National.* Trad. Nouv. sur la 18^e édit. Angl. de 1799, par F. Pagès. Paris. In-8°. Tardieu.

LE Citoyen Pagès est expéditif en ouvrage : comme les volumes naissent sous sa plume fé-

conde ! Calomnies contre les Rois, discussions politiques à perte de vue, le Citoyen Pagès suffit à tout, et cela sans effort. Si ces nouvelles œuvres ne lui coûtent pas plus que son *Voyage autour du Monde*, dont il n'a pas écrit une page, il n'y a que sur son métier que cet apostat de la marine royale n'a point écrit. M. de Pagès ! *novimus et qui te...* Au reste, il fait annoncer que sa drogue coûtera trois quarts moins que l'ancienne traduction.

SCIENCES ET ARTS.

Histoire Naturelle. — Un Prussien, nommé Staff, a inventé le moyen de donner aux pommes de terre, cuites et pelées, l'apparence du riz : il se sert pour cela d'une machine à granuler. Ce riz sec peut se conserver plusieurs années et être gardé en magasin. Le Roi de Prusse a accordé à l'inventeur, à titre de récompense, un champ pour cultiver des pommes de terre.

2. On a observé que les chaleurs que l'on a éprouvées cette année ont été aussi contraires aux guêpes que favorables aux abeilles ; on a très-peu vu des premiers, et les derniers ont étonnément prospéré dans les ruches ; car les abeilles sauvages ont beaucoup souffert.

3. Dans un Mémoire lu à la Société d'Agriculture, touchant *l'influence du Printemps sur les productions de la vallée de Montmorency*, où l'on regrette de trouver cette phrase adulatrice des haines et des injustices populaires — “ Tout “ nous promet de riches récoltes ; et tandis que “ notre plus ardent ennemi est en proie à la “ famine, nous nageons dans l'abondance ” — M. Cadet de Vaux fait cette remarque : “ Nos vieillards

ne se rappellent point avoir vu une telle quantité d'insectes ; on croiroit que la nature en a créé de nouvelles espèces ; au moins jamais n'en a-t-elle autant procréé ; jamais aussi saison n'a été plus propre à leur développement : aussi rencontroit-on nos familles de cultivateurs courant aux champs pour secouer la chenille de leurs arbres, et en enduire le corps d'une couche horisontale de goudron ou de poix noire, couche que la chenille ne franchit point....Malheur aux propriétaires qui n'ont point habité, au printemps, leur maison des champs, pour veiller à la destruction du hanneton et des chenilles, dont on retrouvoit le lendemain des myriades sur l'arbre qu'on avoit nettoyé la veille ! Cette nudité de la plupart des arbres dans le moment de leur plus riche parure, sera devenue une grande leçon pour l'homme insouciant ; elle l'aura convaincu de l'importance qu'on doit mettre à l'échenillage, dès l'automne, pendant l'hiver et au commencement du printemps, où, sur un arbre nud, les feuilles demeurées attachées, sont un fanal qui indique un cocon de chenilles. Il sentira la nécessité d'émousser les branches, de détacher l'écorce dure et calleuse, qui, devenue étrangère à l'arbre, ne peut que servir de repaire aux insectes." L'auteur finit par invoquer une loi sur l'échenillage qui impose *obligation et amende*.

4. Le Professeur Heren, de Gottingue, par un article inséré dans plusieurs journaux étrangers, invite le Gouvernement Anglois, pendant qu'il est en possession du Cap de Bonne Espérance, à y introduire le chameau, qui n'y est pas connu. La contrée méridionale de l'Afrique est la moins connue, et cependant elle est moins difficile que la septentrionale : on n'y rencontre ni déserts de

sable ni Arabes pillards. Si le voyageur choisit bien la saison, il traverse une contrée délicieuse; et s'il traite bien les naturels, il en est bien traité. Mais les voyageurs ont été forcés de se servir de grands chariots, traînés par des bœufs; le défaut d'eau fraîche et les nombreux collines les ont promptement arrêtés. Le chameau, qui suppléeroit à tout, prospéreroit indubitablement au 35^e degré de latitude sud, comme il fait au 36^e nord, c'est-à-dire en Syrie; et quel avantage n'en tire-roient pas les colons! Aucune nation ne sera jamais si favorablement posée pour y transporter cet animal domestique que l'Angleterre; elle peut en tirer, pres quesans frais, quelques paires de Mogador; et dût-elle à la paix évacuer le Cap, elle auroit marqué son passage par un bienfait.

5. Les Chymistes de France ont découvert une substance qui peut avantageusement être substituée à l'amadou, c'est l'agaric du fresne: on le coupe par tranches, on le dessèche, on le bat jusqu'à ce qu'il devienne élastique, on le fait bouillir dans l'eau imprégnée de salpêtre: en cet état il prend feu sous l'étincelle, et est un véritable amadou.

6. On apprend de Botany Bay, que deux taureaux et quatre vaches qui s'étoient égarés dans l'intérieur des terres, il y a quelques années, ont tellement multiplié que leur race forme aujourd'hui 174 têtes (*M. De Montlosier*).

7. Des cultivateurs avoient demandé un moyen de détruire des rats et des souris, qui remplissent les granges et dévorent les blés. Les Rédacteurs du *Citoyen François* conseillent de jeter dans une bassinoire, remplie de charbons ardents, une poignée de rognure de corne qu'on ôte aux mulets en les ferrant: l'odeur de cette fumigation est

teller
préci
8.

cong
soit
qu'el
petit
ou d
la co
Cet
avoi
qui
l'ext
au
de p
cart
cess
déco
char
60

9
prop
prix
la c
vati
ber
inte
qu'
con
est
per
con
den
jus
adr
nai

tellement insupportable aux rats qu'ils fuient avec précipitation les lieux où elle se fait.

8. M. le Gouverneur Hunter, après avoir conçu l'idée que la terre de Van-Diemen ne faisoit point partie de la Nouvelle Hollande, et qu'elle en étoit séparée par un détroit semé de petites îles, a voulu se rendre certain de l'erreur ou de la vérité. Il a expédié un petit sloop, sous la conduite du second Lieutenant de la *Reliance*. Cet officier trouva le détroit que le Gouverneur avoit présumé, et remonta assez haut deux rivières qui arrosent le Van-Diemen : il a trouvé que l'extrémité méridionale de ce pays est exactement au 39° degré de latitude. Le détroit est rempli de petites îles. Le Gouverneur annonce qu'une carte géographique de cette découverte doit incessamment arriver en Angleterre. On a aussi découvert, dans l'intérieur du pays, des mines de charbon, de pierre et de sel, éloignées d'environ 60 à 70 milles de Sydney Cove.

9. La Société des *Observateurs de l'Homme* a proposé, dans la séance publique, pour sujet d'un prix qu'elle adjugera au mois de Frimaire, an 11, la question suivante : “ *Déterminer*, par l'observation journalière d'un ou de plusieurs enfans au berceau, l'ordre dans lequel les facultés physiques, intellectuelles et morales se développent, et jusqu'à quel point ce développement est secondé ou contrarié par l'influence des objets dont l'enfant est environné, et par celle plus grande encore des personnes qui communiquent avec lui.” Le prix consistera en une médaille en bronze, et une indemnité de 600 liv. Les mémoires seront reçus jusqu'au 1^{er} Germinal, an 10 ; ils doivent être adressés, franc de port, avec les formalités ordinaires du billet cacheté, etc., au Secrétaire per-

pétuel de la Société des Observateurs de l'Homme, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault, à Paris.

Il fut annoncé dernièrement que le Rév. F. Haggitt, de Durham, avoit découvert que la farine, pétrie avec l'eau de son, donnoit un cinquième de pain de plus qu'avec l'eau ordinaire. Les Commissaires des hôpitaux de Paris ont chargé le Sieur Lefebvre de répéter l'expérience ; ce qu'il a fait à l'hôtel Scipion, accompagné des Sieurs Regnard et Croutelle, premiers boulangers ; et il résulta de cet examen que, si le Rév. M. Haggitt a eu quelque accroissement dans son pain, il étoit dû à la quantité de farine restée dans le son. "Ce qui prouveroit qu'en Angleterre, comme dans beaucoup d'autres pays, on ne connoît pas, dit le Sieur Lefebvre, la mouture économique usitée en France." Cette expérience peut avoir été parfaitement exacte ; mais de l'observation du Sieur Lefebvre, que le son employé à blanchir l'eau, dans laquelle il laissa deux livres quatorze onces de fleur, annonce la mouture moins parfaite, il faut bien se garder de conclure au désavantage de la mouture Angloise. Le son qui reste, après la mouture économique, est une vraie sciure de bois, M. Lefebvre en convient ; et le son ordinaire, employé à la nourriture des animaux, est beaucoup plus profitable que ne l'est la petite addition de farine. Nous parlons d'après l'expérience : nous avons suivi la mouture économique dans tous ses détails, et nous avons intérêt d'en examiner les produits. L'accroissement de farine n'a jamais compensé la perte des sons. Gardons-nous des améliorations.

VARIÉTÉS.

DANS le nombre étonnant de pamphlets et d'écrits auquel a donné lieu la discussion survenue entre les entrepreneurs et les acteurs du Théâtre à Covent-Garden, on doit distinguer le Spectateur du Théâtre (*the Spectator of the Stage*) pour la force et l'éloquence du style. Il est distribué par numéros, dont le premier est adressé au Roi, comme un conservateur des mœurs aussi bien que de la religion et de la constitution du royaume. Nous en détachons cette notice historique concernant l'Andrienne de Térence, et ses aventures durant une période de deux mille ans.

“Térence fut père de la Comédie sentimentale. Sa belle Andrienne, c'est ainsi qu'alors on la nommoit, naquit il y a environ 2000 ans. Peu de tems après sa naissance, elle essuya une longue défaillance, qui dura jusqu'au commencement du siècle présent, où elle fut rappelée à la vie par le beau génie et les talens de Richard Steele. Après la mort de cet écrivain, elle eût plusieurs enfans nés à différentes fois. Mais enfin, de MM. Kelly, Richard Cumberland, et plusieurs autres, elle eut une si nombreuse lignée d'enfans qui, comme elle, arrachèrent des yeux de votre bon peuple un tel déluge de larmes sans objet, que sans l'heureuse intervention du présent Dr. Rich. Brinsley Sheridan, qui avertit les Etats Britanniques de la nécessité de la renvoyer au dehors, elle et tous ses lamentables enfans auroient depuis long-temps détruit jusqu'à l'apparence du rire dans la vieille Angleterre, et éteint dans les yeux de vos peuples jusqu'à la moindre étincelle de gaieté.

“Dr. Shéridan seul eut le bon esprit et l'adresse de chasser cette langoureuse dame. A cause d'elle,

son protecteur le Dr. Cumberland fut pendant bien des années consigné loin du théâtre. Cependant la dame prit refuge en Allemagne. Sa situation y fut d'abord si désagréable, qu'elle ne trouva personne qui voulut se charger d'elle. Mais Kotzebue, Schiller et autres Allemands illuminés, ces appuis de la corruption morale, lui trouvant quelques attrait analogues à l'objet de leurs poursuites, l'avertirent, que si elle vouloit leur permettre quelques libertés, ils lui assureroient non-seulement un grand revenu en Allemagne, mais encore son retour en Angleterre, et qu'ils lui donneroient les moyens de séduire tout le royaume. Sire, elle y est revenue depuis quelques années ; et ce même Docteur, qui avoit averti la vieille Angleterre de se débarrasser de cette pleureuse, et de bannir pour toujours cette dame larmoyante, aujourd'hui d'accord avec un autre Docteur nommé Harris, a pris sous sa garde cette même dame après qu'elle a été prostituée à Vienne aux projets les plus immoraux. Quant à son vieil ami Cumberland, qui dans l'âge de l'innocente et sensible jeunesse portoit un amour si soporeux à cette dame, mère des nouvelles modernes, des intrigues indécentes et des spectres et revenans dans un siècle où, graces à ses charmes séducteurs, on ne croit presque plus rien, le pauvre homme est digne de compassion ; car, quoique son ame soit sans reproche, et son caractère sans tache, il est si malheureusement attaché à sa vieille Dulcinée, qu'il ne craint pas d'employer toute l'influence de sa propre vertu pour replâtrer la réputation entièrement ruinée de cette dame, dont les principes et les actions tendent directement à sapper et miner toutes les vertus dont Dieu avoit implanté le besoin et le goût dans le cœur de l'homme. (P.)

*NOUVELLES HISTORIQUES ET
POLITIQUES.*

Nous n'avons encore aujourd'hui que des rapports indécisifs à présenter au public; et la même incertitude, sur le résultat des négociations, nous empêche de hasarder aucune assertion. Il semble cependant que quelques données nouvelles éclaircissent un peu l'obscurité dont l'avenir s'enveloppe encore : nous laissons à nos lecteurs de comparer eux-mêmes les faits. L'expérience du passé, les conventions anciennes, les loix, les égards, jusqu'ici observés entre les nations, semblent ne plus donner de bases assez sûres pour que la prudence appuie dessus, aucune spéculation solide. Un des malheurs les plus désastreux dans la position actuelle de l'Europe, c'est, suivant nous, l'obstination de quelques Cabinets à suivre les formes antiques, les usages accoutumés, quand le caractère distinctif et spécial de ceux avec qui il faut traiter aujourd'hui, est de s'élever au-dessus de toutes les formes, de repousser toutes les conventions anciennes, uniquement parce qu'elles sont anciennes; méthode qui leur a trop réussi, qui, pour la plus grande partie des hommes, leur a donné un air imposant, et a transformé presque en admiration, l'étonnement que d'abord avoit imprimé leur audace. Etrange condition de l'humanité, que tout ce qui semble sortir des formes ordinaires, paroît imprimer une espèce de respect, de qui l'on est presque sûr d'obtenir

l'applaudissement dans la même proportion qu'on paroît le dédaigner; et qui suppose toujours un mérite intrinsèque, ou un motif raisonnable, à tout ce qu'elle ne peut ou expliquer ou excuser par les principes et les règles ordinaires de jugement.

Il semble, au premier coup-d'œil, qu'on est à la veille de reprendre les hostilités. Différens avis, venus de Strasbourg, annoncent que le Premier Consul a donné ordre aux Généraux François de reprendre leurs opérations, à l'expiration des douze jours d'avertissement stipulés; mais ces avis sont sans authenticité et directement contredits par l'opinion générale. Il est à peine croyable que le Cabinet Impérial veuille hasarder une autre campagne contre un ennemi supérieur en nombre, encore brûlant de l'enthousiasme de ses succès, recruté, payé, vêtu aux dépens des pays soumis, qui a rendu l'armistice aussi désastreux et aussi écrasant que l'eût été la guerre la plus malheureuse. Cependant, par la suite de cette affectation de singularité, de ce dédain pour tout ce que les autres hommes respectent, de cette bouffissure d'actions comme d'expression qui fait son caractère comme celui de son style, peut-être Bonaparte a-t-il voulu forcer l'Empereur à terminer l'indécision que causera toujours à un Prince sage et ami de son Peuple, une situation aussi difficile que celle où il se trouve. Si Bonaparte desire sincèrement la paix, ce que nous ne croyons pas, il se flatte peut-être, par le ton impérieux qu'il emploie, de finir tous les ménagemens que l'Empereur doit à la bonne foi de ses Alliés, et veut-il lui fournir une excuse dans l'impérieuse nécessité qu'il lui impose: si, au contraire, comme nous le croyons, s'apercevant

que le vœu général de la France étoit pour la paix quelle qu'elle fût, tandis que son intérêt personnel étoit de continuer la guerre, Bonaparte s'efforce lui-même de reculer la paix, par les fanfaronnades et le ton hautain de ses propositions : il a du moins l'espoir, en reprenant les armes, de rejeter l'odieux des hostilités sur ses ennemis, de ramener à la guerre l'orgueil national, et de persuader aux peuples égarés, que *la gloire et la majesté de la Grande Nation ne permettroient pas, sans déshonneur, d'accéder aux propositions faites.* Langage que déjà répète la tourbe des folliculaires, corrupteurs des peuples, vils adulateurs des opinions prédominantes, et des possesseurs de la force, quels que soient leurs droits.

Mais, si un voile couvre encore les opérations du Continent, il paroît certain que l'Angleterre a reçu quelques ouvertures de la part de la France ; il semble même évident qu'on a demandé, qu'avant d'entamer aucune négociation pour la paix, il fût convenu, entre les deux Puissances, d'une suspension d'hostilités sur mer. Il ne paroît pas extraordinaire que le Premier Consul ait fait une proposition aussi complètement à son avantage ; mais il l'eût été beaucoup que l'Angleterre eût accédé à une mesure qui lui faisoit perdre tout le fruit de sa position actuelle et de ses succès. Aussi la réponse du Cabinet Britannique n'est, dit-on, aucunement dans le sens de la demande faite par le Premier Consul. Il l'avoit prévu ; mais il ne manquera pas de s'en prévaloir auprès de son Peuple abusé ou tremblant sur lequel il domine ; et tout l'odieux d'une guerre continuée sera reversé sur ces *hérétiques* Anglois, ou comme le dit si élégamment un journaliste François, ces *maudits Anglois*. Au reste, la conduite sage et

vigoureuse du Gouvernement vient encore une fois de pourvoir à la sûreté et aux avantages du commerce : et cette rupture avec le Dannemarck, que des méchans annonçoient avec une joie maligne, dont l'avidité mercantile exagéroit le danger, que la mauvaise foi présentait comme inévitable, n'aura point lieu, à la satisfaction des honnêtes gens, et pour le bonheur de l'humanité. Cette terrible confédération ou neutralité armée, dont les articles conventionnels avoient été communiqués *in petto* à tant de grands spéculateurs, à tant de grands publicistes, n'a pas encore cette fois fait un essai de ses forces, et sacrifié le bonheur de ses peuples aux desirs jaloux, vindicatifs, ou perturbateurs, de citoyens mal-intentionnés, de gens de parti, qui se consolent des malheurs publics, pourvu que leur haine soit satisfaite, ou que leurs funèbres prédictions s'accomplissent.



R U S S I E.

Pétersbourg.—Tous les passeports, pour entrer en Russie ou pour en sortir, doivent désormais être signés par l'Empereur lui-même.

Le 26 Thermidor l'Ambassadeur de Russie, en Portugal, est rappelé ; le Conseiller d'Etat, Wasiliéw, est nommé à sa place ; et le Secrétaire d'Ambassade, Forman, est par *interim* le Chargé d'Affaires près de cette Cour ; le Conseiller d'Etat, Italinsky, est aussi nommé Ambassadeur à la Cour de Sicile.

DANNEMARK.

Copenhague, 23 Août.—La flotte de l'Amiral Dickson, qui croisoit dans la mer du Nord, a jeté l'ancre à Elsneur, le soir du 20 : elle est composée des vaisseaux suivans, le *Monarque* de 74, l'*Ardent* de 64, le *Polyphème* de 64, le *Vétéran* de 64, le *Glatton* de 54, l'*Isis* de 50, le *Romney* de 50, l'*Andromède* de 32, *Wagsamheit* de 24, la *Victoire* de 24, le *Martin* de 16 ; outre neuf autres plus petits bâtimens. On ne connoît pas encore l'objet de cet armement, mais on sait que les officiers Anglois et Danois se traitent avec la plus grande civilité. On fait sur toute la côte les plus grands préparatifs de défense ; on a renforcé les batteries, dans la citadelle et sur le bord vers Amack ; on fortifie journellement Cromberg ; et on a complété les régimens en garnison à Elsneur. L'artillerie volante est prête à marcher. On a employé quatre-vingt ouvriers de plus à la fonderie de Frédéric Werk ; et un escadron de hussards fait des patrouilles continuelles le long des côtes. Le magasin à poudre, qui étoit dans l'île d'Amack, a été transporté ici ; et nous remarquons un mouvement général aujourd'hui dans l'artillerie pour garnir de poudre tous les postes.

Le *Romney*, Capitaine Popham, jeta avant-hier l'ancre devant le château de Sophienberg, entre Elsneur et Copenhague ; et Lord Whitworth alla dîner à bord. Le commerce n'est aucunement interrompu par les Anglois ; et l'Amiral a déclaré qu'il n'avoit point d'ordres pour arrêter ni Danois, ni Suédois, si leurs papiers étoient en règle, et s'ils n'avoient à bord que des effets neutres.—Les vaisseaux de guerre Russes, venus d'Angleterre, qui étoient devant Elsneur, ont fait

voile pour la Baltique. L'issue des négociations de Lord Whitworth, semble dépendre beaucoup des réponses qu'on recevra de Pétersbourg.— (On a appris depuis l'heureuse conclusion de cette affaire, comme on verra à l'article *Angleterre*.)

HOLLANDE.

Les lettres de la Hollande marquent que jamais, depuis l'existence des Provinces Unies en état indépendant et libre, il ne s'y est fait moins de commerce qu'en ce moment; et cependant, à aucune époque, les dépenses publiques ne se sont élevées à des sommes aussi énormes. La République Batave a à sa solde 62,000 hommes effectifs de troupes nationales et étrangères, composant l'armée de terre. La marine est, pour ainsi dire, recrée; sept vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et autres plus petits bâtimens sont à-la-fois sur les chantiers de construction; le reste des vaisseaux de guerre est armé en diligence. On sent bien qu'un pareil état de choses ne peut avoir lieu sans des charges très-dispendieuses pour le peuple. On calcule que les impositions sont triples dans la Hollande, de ce qu'elles sont dans les départemens de la ci-devant Belgique: ce qui prouve, dit le papier François d'où nous tirons cet article, qu'il y a beaucoup d'esprit public dans la République Batave; c'est que l'on paie exactement les contributions, et que la tranquillité n'y est jamais altérée.

Dyle, 22 Août.—Hier au matin un corps de 1800 hommes, de l'armée d'Italie, passa par ici pour se rendre en Hollande; il doit être suivi de

18 bataillons formant en tout un corps de six demi-brigades, qui se sont distinguées à Marengo. On dit aussi que plusieurs autres corps sont en marche pour se rendre au camp d'Amiens, destiné à la défense des côtes.

La Haye, 23 Août.—Les fonds publics ont éprouvé une hausse subite; et nous apprenons d'Amsterdam, que plusieurs négocians de cette cité ont reçu des lettres de Vienne qui assurent positivement que l'Empereur a accepté les propositions faites par le Premier Consul, pour servir de préliminaires à la paix entre la France et l'Allemagne.

La Haye, 26.—La chute des fonds à Paris a fait baisser considérablement les rescriptions Bataves après la paix. Elles ont tombé de plus de 6 pour $\frac{1}{2}$.—La désertion est plus fréquente que jamais parmi les troupes restées en Hollande. On l'attribue à l'influence du parti d'Orange, dont les membres répandus dans toutes les villes et tous les bourgs de la République corrompent les soldats. On s'attend à voir bientôt revenir une partie considérable des troupes Bataves cantonnées entre la Lahn, la Nidda, et le Mein.

PORTUGAL.

Lisbonne.—On dit que dans les propositions faites à cette Cour, il n'est aucunement question de contribution ni d'indemnité pécuniaire. Ce qu'on propose est une alliance offensive et défensive; admission des François à jouir de tous les privilèges accordés aux nations les plus favorisées: fixation des vaisseaux appartenans aux Puissances belligérantes qui ne pourroient être

recus dans le Tage qu'au nombre de six ; enfin l'échange de Goa, pour une étendue de pays que la France céderoit dans le voisinage du Brézil. La réponse du Gouvernement Portugais a été, dit-on, que le Portugal desire la paix, et est disposé à traiter avec la France, pourvu que les conditions s'accordent avec les anciens traités convenus entre le Portugal et l'Angleterre, qui depuis si longtemps est son alliée fidelle, et avec qui il est déterminé à maintenir la bonne intelligence. On ajoute que quelques-unes des propositions sont de nature à ne pouvoir être acceptées.

SUISSE.

Berne, 20 Août.—Le Conseil Législatif continue ses travaux avec la plus grande activité. Il a établi 6 Commissions particulières : 1^{re} de Constitution ; 2^e, de Législation Civile ; 3^e, de Législation Criminelle ; 4^e, d'Economie Politique ; 5^e, de Police Générale ; 6^e, d'Affaires Militaires. Chacune de ces Commissions est déjà entrée en exercice.

Les Conseils procèdent avec activité à leurs travaux. Les membres mécontents des Conseils dissous après toutes leurs vaines tentatives pour se rallier et opérer un mouvement contraire, se sont enfin décidés à quitter la ville. Ils ont, à ce qu'on assure, protesté formellement contre les événemens des 7 et 8 de ce mois — La révolution qui s'est opérée produit la sensation la plus favorable dans les Cantons. Tout alloit aussi mal que possible : le peuple ne peut que gagner à ce changement.

ALLEMAGNE.

19 Août.—La situation des citoyens d'Augsbourg devient de jour en jour plus pénible. La dépense pour l'établissement des troupes est de 25000 florins ; et tous les jours au Palais Episcopal on entretient au Général Moreau un dîner de soixante couverts aux dépens de l'Evêque.

Francfort, 21 Août.—Nous apprenons de l'intérieur de l'Allemagne, que tous les quatrièmes bataillons des régimens d'infanterie qui se trouvent en Autriche, en Moravie et en Bohême, s'assemblent maintenant sur les bords de l'Inn avec quelques autres régimens de cavalerie et d'infanterie : cette armée consiste en 25,000 hommes, et forme la dernière ressource de l'Autriche. En Italie, l'armée du Général Mêlas a été renforcée de toutes les troupes qui restoient en Hongrie, Gallicie et Carinthie : presque toute la garnison de Vienne est allée rejoindre le corps posté sur l'Adige. Les Etats héréditaires sont si complètement épuisés et dégoûtés de la guerre, qu'on a éprouvé beaucoup de difficultés pour le dernier recrutement. (*Papiers François.*)

Le grand incendie de la forêt du Kniebis s'éteint bien lentement. On porte cette perte à plusieurs millions : quelques autres forêts ont été aussi incendiées dans les departemens du Haut Rhin et autres ; mais on est parvenu à éteindre l'incendie.

Augereau a transporté son quartier-général de Mayence à Hochstedt. Andreossi commande dans la première ville à la place du Général Leval.

 ANGLETERRE.

Londres.—Nous avons la satisfaction de pouvoir assurer que le Capitaine Sir Home Popham,

arrivé le 4, a apporté des dépêches de Lord Whitworth et de l'Amiral Dickson, et une copie de la convention signée par le premier avec le Ministère Danois conformément à ses instructions. Nous apprenons que par cette convention les points en discussion entre ce pays et le Danemarck, en conséquence de la résistance et de la prise de la *Freya*, sont ajustés d'une manière satisfaisante, et qu'on a pris des précautions pour empêcher à l'avenir toute pareille dispute, jusqu'à ce que le sujet n'ait été ajusté par un traité à l'amiable entre les deux Gouvernemens : en conséquence de cet avis satisfaisant, on a donné le 5, des ordres de relâcher la *Freya* et son convoi. Encore une fois les machinations de l'ennemi sont déjouées ; et il n'aura pu susciter des hostilités dans un moment où l'union est si nécessaire entre tous ceux qui ont un intérêt commun.

Un nouveau traité de subsides entre le Gouvernement Britannique et le Nizam a été ratifié à Golconde le 29 de Décembre. Cet événement fut annoncé par le canon de la forteresse, et notifié à Calcutta par une salve du Fort William le 19 Janvier.

“ Des lettres de Canton, reçues à Bombay, portent que le nouvel Empereur de la Chine s'est rendu déjà extrêmement populaire. Il a ordonné que le 1 Mai de chaque année il seroit érigé des théâtres dans les principales rues des différentes villes de l'empire, où l'on joueroit des pièces pour l'amusement du peuple. Ces spectacles, qui dureront plusieurs jours, seront aux frais de l'Empereur.

“ Nous apprenons par des lettres de Sumatra, que le Major Glayton a pénétré l'espace de quelques centaines de milles dans l'intérieur du pays, pour en reconnoître les naturels et le sol, que l'on

représentait comme très-productif. Il a eu plusieurs entrevues avec le chef des Battas, et il a trouvé ce peuple très-disposé à seconder notre commerce de casse.

“ Pendant le dernier tremblement de terre qui s’est fait sentir à Sumatra, la mer étoit tellement agitée le long des côtes, qu’elle y est montée cinquante pieds plus haut que sa marque ordinaire.

“ Le fameux cheval *Abdulla*, à qui l’on n’avoit jamais connu dans l’Inde de rival à la course, a été empoisonné quelques jours avant celle de Calcutta. Des récompenses considérables ont été promises pour la découverte de l’auteur de ce crime ; mais-elles n’ont encore rien produit.

“ Les Siamois ont défait dernièrement cinq mille hommes du Burmah, qui, outre un grand nombre de soldats tués, ont perdu deux de leurs meilleurs généraux. Ils se dispoient néanmoins à risquer une action générale.

“ Cavilore, Rajacottah, Kistnagerry, Sankerdroog, Chinna, Royadroog, et la plus grande partie du district de Baramahal, ont éprouvé récemment plusieurs fortes secousses de tremblement de terre. L’alarme a été très-grande à Jugole, à cause de son voisinage d’une montagne formée de matières combustibles, à qui, en conséquence, les naturels du pays ont donné le nom de *Bungle-Conda*, ou de la charbonnière.

“ Au commencement de Janvier dernier, le Colonel Malcolm a été Envoyé de Bombay en Ambassade vers la Cour de Perse. Lui et toute sa suite ont fait le trajet sur la frégate *le Bombay*, Capitaine Sylvia.

“ Les fortifications de Tranquebar viennent d’être entièrement réparées et la garnison augmentée.

“ Un seul bâtiment de ce pays, expédié l’année dernière à Goa avec une grande quantité d’es-

pèces, en a rapporté du poivre et des marchandises en pièces pour la valeur de cinq lacks de roupies.

“ Les préjugés superstitieux des Portugais profitent à Bombay, au préjudice de Goa qui possède naturellement de nombreux et importants avantages. Son revenu actuel, qui se compose du produit de ses prises et de ses fermes de tabac, est calculé se monter à environ 20,000,000 de pardors, ou dix lacks de roupies. Si le café étoit cultivé dans le voisinage de cet établissement, il en retireroit des bénéfices énormes, d'après l'étendue et la qualité particulière du sol.

“ Les dispositions hostiles des Rodillas nous ont forcés de faire une augmentation considérable dans notre établissement militaire sur la frontière septentrionale de l'Inde; mais aussi elle nous y rend inexpugnables.” (*Star et Observer.*)

Les détails suivans montrent l'accroissement de richesses et de prospérité que l'Angleterre a acquis dans les 14 dernières années.

L'importation étrangère dans la Grande Bretagne montoit

		£.	s.	d.
En 1786	. . à	15,786,072	7	5
En 1792	. . à	19,659,358	6	7
En 1798	. . à	27,867,889	8	8

L'exportation des produits et manufactures Angloises montoit

		£.	s.	d.
En 1786	. . à	11,830,372	18	11
En 1792	. . à	18,336,851	6	11
En 1799	. . à	24,084,088	15	10

La valeur des marchandises étrangères exportées par la Grande Bretagne montoit

		£.	s.	d.
En 1786	. . à	4,475,493	9	9
En 1792	. . à	6,568,346	16	6
En 1799	. . à	11,906,608	3	11

Cet état est pris de ce qu'on appelle valeur officielle; mais comme l'acte du 38^e de Sa Majesté oblige tous ceux qui font l'exportation à déclarer la valeur réelle des biens qu'ils exportent, et qui sont sujets aux droits, l'Inspecteur Général a calculé aussi la valeur réelle des exportations, qui n'étant sujettes à aucuns droits n'obligent à aucune déclaration. Il a estimé que la valeur des effets de manufacture Angloise exportées montoient

	£.	s.	d.
En 1798 . . . à	83,148,682	0	0
Et en 1799 . . . à	83,942,498	0	0

Le nombre des vaisseaux construits dans les différens ports d'Angleterre en 1789 étoit de 827, dont le tonnage étoit de 71,090 tonneaux; et dans l'année 1799 il étoit de 852, dont le tonnage étoit 97,852 tonneaux.

Le nombre des vaisseaux appartenant aux différens ports de l'Empire Britannique en 1787 étoit de 14,310; le nombre des personnes employées à la navigation, 108,962. En 1798 le nombre des vaisseaux, 17,295; des hommes, 129,546.

Londres, 6 Sept. — Le Gouvernement a reçu Jeudi au matin de France des dépêches très-importantes qui ont occupé presque tout le jour le Conseil: il n'y a pas d'exemple depuis plusieurs mois d'une si longue séance. Une autre eut lieu Vendredi. Il est probable que les dépêches qui ont occasionné une si longue délibération renferment quelque réponse décisive de Paris; et si nous bien informés, cette réponse n'est pas favorable à la paix. (*Times.*)

Le haut prix des denrées a occasionné une émeute à Nottingham le 4 de ce mois: elle a été heureusement apaisée par les sages dispositions et les sacrifices des propriétaires et des grands fermiers:

mais de grands désordres avoient déjà eu lieu. Quand on considère cet enfant éternel et déraisonnable qu'on nomme peuple, sa colère sans fondement, ses vengeances atroces et insensées, la facilité avec laquelle on l'égare et on le soulève, sa sauvage barbarie dès qu'une fois il a violé la loi, quel est l'homme sage qui ne frémissa pas d'indignation, en lisant ces écrits peu mesurés où sans cesse le mécontentement des subordonnés est exaspéré contre ceux qui les gouvernent ? quel est l'homme juste qui n'envisagera pas avec compassion ces illustres infortunés que leur naissance ou leur position condamnent à diriger ou à contenir cette masse toujours prête à porter par-tout le ravage et la désolation ? Les vivres sont chers, les denrées rares ; malheur irréparable, suite de l'intempérie des saisons, et peut-être de la richesse nationale ; et le peuple soulevé par des agitateurs sème le grain sur les pavés, brûle ou foule aux pieds les farines, comme on l'a fait à Nottingham. On égorge le bétail, et ruine ainsi pour des années l'agriculture et l'approvisionnement comme on l'a fait en Irlande. Agitateurs des peuples, écrivains inquiets qui semez la plainte et le murmure, quelle doit être votre douleur, si votre conscience vous reproche, non d'avoir excité ces soulèvemens, mais d'avoir donné un prétexte aux mécontents !

On vient d'apprendre que les troupes sous les ordres du Général Pulteney avoient tenté un coup de main sur le Ferrol ; mais que la situation de la place exigeant du tems pour s'en emparer, le Général avoit jugé à propos de rembarquer ses troupes, pour ne pas retarder sa destination ultérieure.

ÉTABLISSEMENS ET DOCUMENTS DIPLOMATIQUES.

Paris.—(*Règlemens de Police*). Le Préfet de Police, informé que les établissemens de vacheries s'étoient multipliés dans Paris d'une manière effrayante, en a ordonné la visite générale. Il en est résulté que le nombre de ces établissemens s'élève à 526, et qu'ils contiennent 3,143 vaches, toutes très-saines: il doit être pris des mesures pour remédier aux inconvéniens que les vacheries peuvent occasionner sous le rapport de la salubrité dans une commune aussi populeuse que Paris, et dont les maisons sont si élevées. (*Défenseur de la Patrie*).

Le 28 Août, à onze heures du matin, on a célébré dans le Temple de la Victoire une fête en l'honneur du généreux protecteur des Indiens opprimé, le célèbre Barthélemi de Las Casas.

Le Citoyen Dubois de Thionville, chargé par le Premier Consul de négocier la paix entre Mustapha Pacha Dey d'Alger et la République Française, a conclu le traité le 20 Juillet. Les principaux articles sont: que toutes les hostilités cesseront entre les deux pays, et que les deux nations respecteront mutuellement leur pavillon; et qu'en cas de rupture du présent armistice, on se donnera réciproquement avis trente jours avant de recommencer les hostilités. (Avant de détruire Malthe, qui faisoit la course contre ces pirates, il eût fallut détruire ce repaire de brigands, ou du moins les amener à respecter le droit des gens. Cette expédition eût été plus honorable que celle de l'Egypte. Cet abominable despote Louis XIV sut défendre ses sujets.)

Les Commissaires Américains à Paris sont à la veille de retourner dans leur pays, n'ayant pas

des pouvoirs suffisans pour accéder aux demandes faites par le Premier Consul. Les François exigent pour préliminaire la révocation de l'article du traité conclu avec la Grande Bretagne, qui donne à ce pays les plus grands privilèges: ils veulent avoir les mêmes avantages que les Anglois, ce que les Commissaires ne sont pas autorisés à accorder; ils ont donc été priés de se retirer, mais en même tems on leur a promis de ne point inquiéter les vaisseaux Américains, à moins qu'ils n'eussent des lettres de marque ou semblables commissions.

Décret du 25 Août, portant confirmation d'un premier décret du Directoire, qui établit un droit de 5 pour cent sur le produit de toutes les prises faites par les corsaires ou autres vaisseaux nationaux, et destiné à l'entretien des François prisonniers de guerre.

Continuation du droit sur les spectacles, balles, exhibitions, et autres curiosités, sur le même taux que l'an dernier.

Dans le *Moniteur* du 30 Août se trouvent insérées tout au long les conditions de l'armistice illimité conclu le 20 du mois dernier entre le Dey d'Alger et le Premier Consul: les navires François ont pleine liberté d'entrer dans les ports Algériens, et tous les François prisonniers dans les Etats du Dey doivent être relâchés. Le Citoyen Dubois Thionville ayant demandé la liberté de 250 François de la garnison de Corfou, qui avoient été pris par un Algérien, le Dey y consentit, dit le Journal, par égard pour Bonaparte.

Rapport présenté aux Consuls de la République par le Ministre de l'Intérieur relativement à l'Ecole

de Compiègne.—Quatre à cinq cents enfans de soldats morts à la défense de la patrie, etc. recevoient une éducation gratuite, en vertu des décrets du 18 et du 26 Brumaire, du 14 Thermidor, an 2, et du 9 Nivose. Il paroît que cet établissement a été long-tems abandonné à lui-même, qu'il ne lui a été donné aucune direction bien déterminée... Le 19 Prairial, an 7, le Directoire Exécutif prit un arrêté qui renferme quelques dispositions d'ordre, mais cet arrêté péchoit par deux causes extrêmement graves. La République, continue le Ministre, doit à tous les citoyens des moyens d'instruction; elle les doit gratuits aux enfans de ceux qui sont morts à son service: mais elle ne doit pas à tous, sans doute, le même instruction, et personne ne peut nier que la patrie ait acquitté sa dette quand elle a fait élever ces enfans comme les pères les eussent fait élever eux-mêmes. D'après ce principe incontestable, la patrie ne doit pas aux enfans d'un artisan mort à son service la même instruction qu'au fils des magistrats: *il est fâcheux d'insister sur ces idées*; cela est cependant devenu nécessaire. On y a placé des enfans dont les paréns sont dans la dernière indigence, et on les a élevés comme si, en entrant dans le monde, ils eussent dû jouir de quelque aisance; au lieu de les rendre indépendans en leur enseignant un métier qui les fît vivre, qui les rendit bons citoyens, bons pères de famille, on en a fait des hommes mal instruits, également déplacés parmi ces artisans comme dans toute autre classe de la société. Privés de moyens d'existence au sortir de l'école, ils sont exposés à toutes les séductions qui entraînent l'indigent qui ne sait pas travailler, qui, rougit de travailler: ils sont tout-à-la-fois mal-

heureux et dangereux. (Voilà de grandes vérités bien contradictoires à l'égalité des droits, mais néanmoins incontestables, dont l'oubli a été sous l'ancien régime la cause de la multiplication indiscrète d'une infinité d'établissmens, corrupteurs des peuples, et une des causes les plus sensibles de la Révolution Française. Mais on auroit regardé, sur-tout dans un certain ordre de citoyens, comme un ennemi de l'humanité celui qui eût osé avancer ces vérités qu'un républicain pose en principe incontestable, et qu'on ne peut réellement de bonne foi contester.)

Paris.—(Paix ou Guerre.) La continuation de l'armistice n'est pas sans désapprobateurs en France; du moins on peut le conclure de l'article suivant, extrait du *Cabinet de l'Europe* le 27 Août:—Suivant l'auteur, si l'on jugeoit de l'état des négociations par la chute des fonds publics, il seroit difficile de croire que la paix doit être le résultat de l'armistice; mais l'inquiétude qu'éprouve tout honnête homme, la crainte de voir renouveler bientôt les hostilités n'est pas l'effet de l'agiotage seule; elle provient de cette réflexion naturelle, que plus l'armistice dure, plus l'ennemi a de moyen de se fortifier et de disposer avantageusement les troupes. Mais on ne peut, ajoute-t-il, sans priver le Gouvernement de la confiance qu'il mérite, refuser de croire que s'il consent à ces délais, c'est qu'il a pour justifier sa conduite d'autres motifs que de simples espérances, et qu'il a dans sa sagesse ordinaire calculé tous les événemens possibles. Reposons donc en lui toute notre confiance; repoussons les *mal-intentionnés qui font circuler des alarmes pour exciter des troubles*; et songeons que les Puissances coalisées ont moins

fondé leurs projets sur notre foiblesse que sur nos divisions.

Paris, 30 Août.—Telle est l'ardeur des troupes aux ordres du Général Bernadotte sur les côtes de l'ouest, et telle est la tranquillité de ces provinces dernièrement insurgées, qu'il a jugé à-propos de détacher la 52^e demi-brigade pour l'envoyer à l'armée de réserve, malgré les menaces de descente.

Strasbourg, 23 Août.—Hier le Général en chef Moreau eut une conférence avec les Lieutenans-Généraux Lecourbe et Ste. Suzanne, et le Général de Division Souham, qui arriva ici avant-hier: on ne connoît pas l'objet de cette conférence. Les préparatifs pour la guerre continuent; l'armée du Rhin est dans la plus belle position; elle reçoit journellement des renforts: elle est partagée en quatre grandes divisions. La première, sous les ordres du Général Ste. Suzanne, a quatre sous-divisions; la 1^{re}, celle de Klein, dans le Brisgau et l'Evêché de Strasbourg, quartier-général à Schuttem; la 2^e, de Laborde, dans le Palatinat et l'Evêché de Spire, quartier-général à Bruchsal; 3^e, de Souham, entre Francfort et Spessant, quartier-général à Offembach; 4^e, de Colaud, à Mayence et Wurtzbourg, quartier-général à Ochsenfurt.

L'aîle gauche de l'armée est commandée par le Lieutenant-Général Grenier, cantonnée sur les deux bords du Danube. Cette division consiste en trois corps: celui de Richepanse dans le Wurtemberg, quartier-général à Stutgard; celui de Ney jusqu'à Ingolstadt, quartier-général à Neubourg; celui de Legrand, quartier-général à Straubingen.

Le centre, sous le commandement du Général en chef, occupe la Bavière en deux divisions; celle de Leclerc à Landshut, celle de Decaën à Munich.

L'aîle droite, sous le Lieutenant-Général Lecourbe, couvre la Haute Souabe, le Voralberg, les Grisons: elle est composée des divisions commandées par les Généraux Guidin, Mont-richard, et Molitor.

Le corps d'Augereau a jusqu'ici été indépendant de l'armée du Rhin.

Strasbourg, 24 Août.—Le Général Augereau part aujourd'hui pour Paris, ce qui feroit croire que les hostilités ne recommenceront pas si tôt (*ou bien autre chose que la suite éclaircira*). Un courrier passa hier dans sa route pour Vienne; le 27, le courrier qui portoit l'ordre de rompre l'armistice.

FAITS PARTICULIERS.

Paris, 30 Août.—Les douze braves de Noirmoutier, mandés par le Premier Consul, sont arrivés à Paris, et ont été présentés au Ministre de la Police. (Nous ne savons pas s'il y a parmi eux quelque bon prêtre.)

31 Août.—Depuis le 9 le Premier Consul est à Morfontaine, terre récemment achetée par son frère Joseph Bonaparte. (*Esurientes implevit bonis.*)

La ville où est né le Général Joubert, tué à la bataille de Novi, a obtenu la permission d'ériger à ses fraix un monument à ce Général. (Par-tout des monumens aux hommes du jour; et nous avons vu traîner dans la boue les statues de Henri IV, et les chefs-d'œuvres de Coisevaux brisés pour faire des canons, et les monumens des Du Guesclin, des Turennes, arrachés de l'asyle sacré où ils repositoient dans un Museum.)

Rien de plus brillant que la revue des grenadiers et éclaireurs qui partirent le 12 pour le camp entre Amiens et Beauvais. Le Général Murat dirigeoit toutes les évolutions ; et le Ministre de la Guerre, dans le discours qu'il adressa aux troupes, leur dit entre autres choses : “ Défenseurs de la patrie, le Premier Consul a de
“ vastes projets : il se promet que vous exécuterez
“ ses ordres avec courage, et que vous contribuerez
“ par votre valeur au rétablissement de la paix.”

Les fusils, les sabres, les baguettes que Bonaparte distribue, semblent à quelques gens le *no plus ultra* de l'adresse, et le moyen le plus puissant d'enflammer le courage. Les hommes seront-ils donc toujours dupes des expressions ? et parce qu'on leur dit qu'une chose est nouvelle ou brillante, verra-t-on toujours la multitude croire et répéter sur parole ? Eh, quoi donc, François, ne voyez-vous pas de mauvaises singeries en imposer aux yeux ; et vous arrêtant à l'écorce, ne reconnoîtrez-vous pas l'aveu formel que la barbare ignorance avoit détruit des établissemens utiles qu'il faut récréer, parce qu'un gouvernement dans un vaste empire ne peut exister sans eux. Quoi ! Bonaparte est l'inventeur de ces récompenses, qui ont 2 ou 3000 ans de date ! Qu'étoient donc chez les Grecs les honneurs du Pritanée ; chez les Romains, les couronnes obsidionales, *civiques*, *navales*, etc. ? Qu'étoient chez les anciens Germains et Gaulois, les colliers ; chez nos généreux et braves ancêtres, la chevalerie ; chez nous-mêmes, ces épées données par le Roi aux braves marins, ces médailles que portoient cette classe si précieuse et si respectable d'hommes les maîtres d'équipages distingués ? Qu'étoient que ces croix, ces cordons de l'Ordre de St. Louis,

ces décorations données sur le champ de bataille même à des soldats distingués, ces médaillons que portoient nos vétérans, et qui leur donnoient tant de prépondérance dans leur classe, ces annoblissemens vrai aiguillon de vertu? Il ne restoit rien de bon à découvrir en administration; il ne falloit que pratiquer et suivre sans innover; mais on vouloit illustrer sa courte durée.

La situation des grandes routes excite toute la sollicitude du Gouvernement: abandonnées depuis dix ans à toutes les causes de destruction, elles exigeroient aujourd'hui des dépenses supérieures à tous les moyens que l'on pourroit y appliquer. Le moment n'est point encore arrivé où il sera possible de diriger de vastes dépenses vers cet important objet: la guerre qui les a fait négliger n'est point terminée; elle exige la totalité des ressources et des efforts de la nation. Ainsi jusqu'à la paix le produit de la taxe d'entretien sera l'unique fonds applicable à l'entretien des routes et aux dépenses de leur administration. (*Papiers François.*)

On écrivoit de Nice, 19 Prairial: "Notre
"armée est forte de 9000 hommes. Si le défaut
"de soldats pouvoit être compensé par le nombre
"des généraux, nous aurions de quoi nous féli-
"citer. Nous avons dans ce moment à cette
"armée 20 généraux de division, 34 de brigade,
"37 adjudans-généraux: ce calcul n'est point
"exagéré; j'en ai vu l'état chez le payeur: un
"officier me disoit hier qu'il pouvoit y avoir un
"général par cent hommes." (*Gazette de France.*)
Criez, Citoyens, contre les profusions anciennes,
contre la multiplicité des officiers supérieurs:
comme tout va bien mieux!

Le Général Moreau a, depuis peu, une garde à cheval; son uniforme est vert foncé, revers orange, avec vestes et culottes blanches; le casque est surmonté d'un panache de crins blancs. Le 18 Thermidor ils ont fait la parade à Augsbourg pour la première fois.

Les fortifications de Renti sont occupées par 1200 François; les avant-postes Autrichiens sont derrière. Le 18 Août, les François se sont avancés jusqu'à Volkach. Le même jour le Général Haupoult s'est réuni avec un corps d'armée venant d'Oettingen à Rothenbourg, et se dirigeant vers l'armée d'Augereau: celle-ci doit agir efficacement en cas de nécessité; on dit qu'elle prendra le nom d'armée de Bohême ou du Danube; elles forment ensemble une armée de 140,000 hommes.

Paris, le 6 Fructidor (27 Août).—On nous écrit de Dijon que le feu a pris à un magasin de fourrages à Cessey, l'un des villages qui bordent le camp. Cinq maisons ont été la proie des flammes; trois militaires, un vieillard et un enfant ont péri. L'un des trois soldats a été la victime de son zèle: c'est en venant au secours du vieillard et des enfans qu'il a péri.

On apprend également de divers autres points de la République, que des parties assez considérables de bois sont devenues la proie des flammes.

Le 8 Fructidor le Capitaine rapporteur, Riou, présentera au dixième Conseil de Guerre de la 17^e division, l'importante affaire de Gohier, le Gard, Pupier et Fossard, amnistiés et accusés d'embauchage. Le citoyen Dufriche-Fontaines portera la parole pour les quatre accusés.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Arrêté du 25 Thermidor, an 8.

“ BONAPARTE, Premier Consul de la République, arrête :

“ Le Général Brune est nommé Général en chef de l'armée d'Italie.

“ Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

“ *Le Premier Consul, signé, BONAPARTE.*

“ Par le Premier Consul,

“ *Le Sec. d'Etat, signé, H. B. MARET.*”

Arrêté du 6 Fructidor.

“ BONAPARTE, Premier Consul de la République, arrête :

“ Le Général Macdonald est nommé Général en chef de l'armée de Réserve.

“ Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

“ *Le Premier Consul, signé, BONAPARTE.*

“ Par le Premier Consul,

“ *Le Sec. d'Etat, signé, H. B. MARET.*”

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o XVII.

20 SEPTEMBRE, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

VOYAGE DES SAGES DE LA GRÈCE DANS LA
LUNE.

IL est minuit ; tout repose à cette heure,
Hors les filoux et l'avare attentif :
Près de mon feu, solitaire et pensif,
Je veille aussi dans mon humble demeure.
Je n'entends point, sous mon toit protecteur,
Les ris bruyans de la folle débauche,
Ni les sermens du nocturne joueur :
Mon chien fidèle, antique serviteur,
Assiège l'âtre, et sommeille à ma gauche ;
Sur l'hypogriffe, aux pays des romans,
Voilà l'instant que mon esprit chevauche.

Vol. III.

C c

Pour mes écarts, daignez être indulgens,
O mes amis! c'est pour vous que j'ébauche
Ces contes bleus, croquis extravagans,
Qui font sourire encor de vieux enfans.

Chaque âge, hélas! n'a-t-il pas sa faiblesse!
Que de penchans, que d'erreurs à dompter!
Sur ce propos, je veux vous raconter
Un trait bien fou des Sages de la Grèce.

Un soir assis sous un platane épais,
Près du Céphyse et du bois d'Acadème,
Au vieux Solon l'astronome Thalès
De la nature expliquoit les secrets,
Et sur la lune arrangeoit un système.
Chilon, Bias, et maint autre rêveur
Qu'en son collègue un pédant déifie,
Vrai songe creux qui colporta l'erreur
Sous le manteau de la philosophie,
Prêtoit l'oreille au savant discoureur.
L'un d'eux se lève, et rompant le silence,
" O Jupiter," dit-il à haute voix,
" Tout l'univers obéit à tes loix;
" Mais ce n'est point ta suprême puissance
" Qui flatteroit nos cœurs ambitieux.
" Qu'est-ce qu'un sceptre auprès de la science?
" Ô Jupiter! tu peux blâmer nos vœux;
" Mais, sans blesser ta sage providence,
" Ne pourrions-nous, pendant une heure ou deux,
" Scruter de près ces globes lumineux,
" Sans cesse errans sous cette voûte immense?"

A ses regrets donnant un libre essor,
Ainsi parloit le philosophe austère:
Soudain un char éclatant de lumière,
Enveloppé dans un nuage d'or,

Franchit l'espace, et roula vers la terre :
 Puis dans les airs une voix de tonnerre,
 Que tour-à-tour répètent les échos
 Des monts voisins, fait entendre ces mots :
 " Consolez-vous, hérauts de la sagesse,
 " Votre prière a pénétré les cieux ;
 " Cédez sans crainte au désir qui vous presse ;
 " Par un décret du souverain des Dieux,
 " Des immortels vous allez voir l'empire.
 " Bientôt ce char saura vous y conduire.
 " A vos travaux donnez un libre cours ;
 " Car Jupiter m'ordonne de vous dire,
 " Qu'au lieu d'une heure il vous donne trois
 " jours."

L'étonnement fait place à l'allégresse ;
 A discourir on ne s'amuse pas :
 En un clin-d'œil astrolabe et compas
 Sont emballés ; les Sages de la Grèce
 Dans le beau char s'élèvent dans les airs.
 Emerveillés de leur bonne fortune,
 Nos voyageurs, devenus un peu fiers,
 Avec orgueil planent sur l'univers ;
 Bref, les voilà débarqués dans la lune.

Il étoit tard ; la courière des nuits
 Avoit là-haut disposé sa lanterne,
 Pour éclairer ce monde subalterne.
 Déjà traîné par deux chauve-souris,
 Son char d'ébène avançoit en silence.
 En arrivant nos sages sont conduits
 Dans un palais où la magnificence
 A prodigué l'opale et le rubis ;
 Où tous les arts, confondus, réunis,
 Luttent ensemble avec intelligence ;
 On leur prépare un festin d'importance.

Mais soit qu'alors, épanchant ses pavots,
 Le doux Morphée abaissât leurs paupières,
 Soit qu'un trajet fait de cette manière
 Les disposât aux charmes du repos;
 Dans un alcove à l'instant mes héros
 Sur l'édredon vont finir la journée.

Le lendemain, sous deux épais rideaux,
 On passe au lit la grace matinée.
 " Phébus est presque au milieu de son cours :
 " Réveillez-vous, Sages !—que vous importe ?
 " A quel propos nous tancer de la sorte ?
 " N'avons-nous pas encore deux grands jours ?...
 " D'un philosophe est-ce-là le discours ?
 " Solon ! Solon ! quel erreur déplorable !"
 Ainsi parloit la raison secourable ;
 Pauvre raison ! c'est parler à des sourds,

Après avoir d'un repas délectable
 Bien savouré les tranquilles douceurs ;
 Vers le midi nos graves voyageurs
 Quittent le lit pour passer à la table :
 Là de nectar on s'abreuve à grands flots.
 Vingt coupes d'or présentent l'ambroisie ;
 Le cœur s'épanche ; une heureuse saillie
 Fait circuler la joie et les bons mots.
 Après-dîner, et la tête un peu prise,
 On ne sauroit s'occuper de travaux :
 Au lendemain la partie est remise.
 Déjà le jour penche vers son déclin ;
 Pour s'amuser on parcourt le jardin ;
 Et de nouveau l'appétit qui s'aiguise
 Par l'exercice, au fond d'un boulingrin,
 Fort à-propos, trouve la nappe mise :
 Le jour finit par un second festin,

Le lendemain (il faut rendre justice
 A nos savans) à peine des bosquets
 L'aube blanchâtre éclairait les sommets,
 Qu'ils sont debout, brûlant d'entrer en lice,
 Et de remplir leurs généreux projets :
 Leurs instrumens dès la veille sont prêts,
 Et les voilà qui traversent la plaine.
 Mais sur les bords d'une claire fontaine,
 Douze beautés, ô contre-tems fatal !
 Leur ont offert un déjeûné frugal :
 Refuse-t-on des offres si pressantes,
 Faites sur-tout par des nymphes charmantes,
 Chez qui l'esprit aux graces est égal.
 " Que faites-vous ? ô Thalès ! ô mon maître !
 " Le tems s'enfuit, songez à le saisir."
 Thalès n'entend que la voix du plaisir,
 Et deux beaux yeux ont transformé son être.
 Le front paré des roses du printems,
 L'Amour s'invite à ce festin-champêtre,
 Et rit tout bas des transports trop plaisans,
 Qu'en nos barbons la volupté fait naître.
 A ce banquet ont succédé des chants ;
 Aux chants, les jeux et les danses légères.
 Le charme est fait.—Ah ! Messieurs les savans,
 Vous voilà pris aux filets des bergères.
 De la raison tous les efforts sont nuls :
 Ce beau projet, est-ce ainsi qu'on l'oublie ?
 Pauvre voyage ! adieu tous les calculs !
 Ciel !—quel affront !—quelle perte infinie
 Pour le portique, et pour l'astronomie !

Les voilà donc ces philosophes vains :
 Comme aisément la raison se fourvoie !
 Triomphe, Amour !—et vous foibles humains,
 Consolez-vous. Mais quels transports soudains
 Ont ramplacé les accens de la joie ?
 Solon, Thalès, à la colère-en proie,

Fiers champions, vont en venir aux mains :
 Fatal présent du courroux des destins !
 Ainsi jadis Hélène perdit Troye.
 Je reconnois l'ouvrage de l'amour ;
 Ce Dieu se plaît à brouiller les cervelles.
 Vous avez vu pour ses poules fidelles,
 Un coq altier, Sultan de basse cour,
 D'un œil jaloux dardant mille étincelles,
 Fatiguer l'air sous le choc de ses aîles ;
 Et provoquer, par un cri martial,
 Le fier dépit d'un insolent rival.

Sans ravalier d'aussi grands personnages,
 Pour la beauté dont l'attrait les séduit,
 Ainsi l'Amour avoit armé nos sages :
 Heureusement le voile de la nuit
 Vient dissiper ces belliqueux orages,
 Force leur fut de chercher un réduit ;
 En deux partis la troupe se disperse,
 L'un contre l'autre aigris plus que jamais.
 Les fiers vaincus, sans implorer la paix,
 Vont, en suivant un chemin de traverse,
 Coucher au bois, les vainqueurs au palais.

Aux passions quand le destin nous livre,
 On dit bien vrai, la nuit porte conseil ;
 J'ai lu cela dans un assez bon livre.
 Qui fut pénaut quand advint le reveil ?
 Ce fut, ma foi, les Sages de la Grèce.
 Le baume heureux d'un tranquille sommeil,
 Des combattans a dissipé l'ivresse ;
 Et Mars, honteux, s'enfuit avec l'Amour.

Déjà l'Aurore, à la face vermeille,
 A réveillé les oiseaux d'alentour ;
 Un peu confus des erreurs de la veille,
 Chacun rougit en revoyant le jour.

C'est le dernier; bientôt le terme expire.
 Nos voyageurs n'avoient rien fait encor ;
 A leurs travaux le reste peu suffire :
 Mais il s'agit de les mettre d'accord,
 Et ce point-là n'est pas le plus facile.
 Dans un savant l'amour-propre est bien fort ;
 Un rien suffit pour enflammer sa bile.
 On se rapproche, on s'excuse d'abord ;
 En s'excusant le vainqueur indocile
 Laisse entrevoir que les vaincus ont tort :
 Le tems s'écoule en dispute inutile.
 Le crépuscule a beau les avertir ;
 Déjà Phébé lève son front tranquille ;
 Soins superflus, rien ne peut les fléchir ;
 Enfin la nuit termine la chicane :
 Le char paroît.—“ Allons, il faut partir.”
 Avec la honte et le vain repentir,
 On les rapporte au pied de leur platane.

Milords, Messieurs, profitez de l'avis :
 Tel est souvent le fruit de vos voyages ;
 Jamais les foux n'en reviennent plus sages ;
 Autant vaut-il rester en son pays.

Guidés sans cesse au gré de la folie,
 De nos beaux ans nous abrégeons le cours :
 Ce que mes Grecs ont fait pendant trois jours,
 Nous le faisons pendant toute la vie.
 Je parle à vous, beaux faiseurs de projets.
 Dans le repos vous passez la jeunesse ;
 Dans l'âge mur, hélas ! combien d'excès !
 Triste saison, que l'on perd en procès.

L. D. D. G.

LA PROVIDENCE.

Fable, imitée de l'Allemand.

AUTREFOIS dans Athènes un sage avoit un fils,
 Unique objet de sa tendresse;
 Les talens, les vertus qui paroient sa jeunesse,
 Etoient l'espoir de son pays.
 Le vieillard quelquefois contemplant son ouvrage,
 Mon fils a, disoit-il, tous les dons en partage;
 Mais, peut-être au malheur les Dieux l'ont destiné.

Hélas! des mortels le plus sage
 En est souvent encor le plus infortuné!

Un jour cette idée affligeante
 Le conduisit au temple: et le front prosterné,
 Il fit entendre au Dieu cette voix suppliante:
 O Jupiter, tu vois ma joie et ma douleur;
 Tu me donnas un fils; je le mets sous ta garde;
 J'éclairai son esprit, et j'épurai son cœur;
 Je l'ai fait vertueux, le reste te regarde:
 Etre puissant, toi seul peux donner le bonheur.
 Le Dieu parut touché de ses larmes sincères:
 Homme juste, dit-il, tes vœux seront remplis;
 Vas embrasser le plus heureux des fils,
 Et tu seras le plus heureux des pères.
 L'Athénien chez lui retourne avec transport;
 Il demande son fils: son tendre cœur soupire;
 Sa voix l'appelle; il étoit mort:
 Dieu terrible!—O mon fils!—il l'embrasse—il
 expire.

Jouets infortunés d'un dehors imposteur,
 Pour mieux nous détromper le Ciel nous fait con-
 noître
 Que les biens ne sont pas ce qu'ils nous semblent
 être,
 Et qu'un mal apparent souvent mène au bonheur.

ÉPIGRAMME.

QU'ILS étoient fous les auteurs du vieux tems !
 Nous savons mieux dépenser notre vie :
 Pour moi, je trouve à nos anciens savans
 Un très-grand tort. Ils avoient du géuie,
 Ils inventoient, et cela n'est pas bien.
 J'en crois Mercier ; avec lui je soutiens
 Qu'un grand ouvrage embarrasse, incommode :
 Mais un chapitre !... oh ! la bonne méthode !
 En voulez-vous ? lisez, mes bons amis,
 Lisez un peu le Tableau de Paris.
 Vous y verrez *chapitre des maris*,
 Et puis encore *chapitre sur les femmes* ;
 Un peu plus loin *chapitre sur les drames*.
 Tournez la feuille—et *chapitres nouveaux*
 Sur les *commis*, sur l'*or*, sur les *bureaux*.
 Ah ! juste Ciel ! que de noms ! que de titres !
 Que de portraits pour ne dépeindre rien !
 En vérité voilà bien des *chapitres*. . . .
 Quand le bon sens aura-t-il donc le sien ?

Par M^{lle} Emilie, âgée de 13 ans.



CHARADE.

LES jeux de mon premier et ceux de mon dernier,
 De plaintes et de malheurs source trop ordinaire,
 Ont réduit plus d'un riche au sort de Bélizaire :
 La France cependant admire mon entier ;
 Il fut de la philosophie
 L'oracle et le génie.

ÉNIGME.

QUAND Décembre en nos champs a ramené la
glace,

Un sauvage velu vient usurper ma place.

Son règne n'est pas long : je l'éclipse à mon tour ;
Dans nos champs émaillés quand Flore est de
retour.

Rival de son amant, comme lui peu peu fidèle,
Il vole après les fleurs, et moi de belle en belle ;
Je poursuis mon destin, plus fêté chaque jour.
La bouche de Chloë sans cesse me rappelle ;

A son gré je bats de mon aile,

Mais je suis sans plaisir ainsi què sans amour.

LOGOGRYPHE

JE ne suis point abeille ;

Mais on me voit, d'une façon pareille,

Tirer et mieux encor le suc de mille fleurs.

Sept pieds forment mon tout ; ils vous offrent,
lecteurs,

En les décomposant, un mets fort agréable ;

Plus, une vieille idole, un mortel estimable

De Laban une fille, un mets de moissonneur ;

Un grand nombre ; un bateau ; ce qui plaît au
danseur ;

Une ville au Pérou ; ce qui vexe et tourmente ;

Deux notes de musique ; un amas d'eau dormante ;

Enfin un jeu connu. Ma foi, je suis à bout :

Je n'en sais pas plus long pour vous montrer mon
tout.

Le mot de la Charade au dernier Numéro étoit
Ecu-moire ; de l'Enigme, *Croix* ; du Logogryphe,
Racine, où l'on trouve *cain, nice, nacre, crin,*
crane.

OBSERVATIONS HISTORIQUES

*Sur l'ACCEPTATION des diverses Constitutions
proposées au PEUPLE FRANÇOIS. (*)*

SI je n'avois pas été moi-même témoin de l'un des tours d'adresse par lequel on a prétendu obtenir l'approbation de la Nation Française aux différens systèmes politiques qui viennent de lui être imposés ; si ces expédiens n'avoient transpiré à diverses époques, et même excité des reproches publics ; si la nation n'avoit pas démenti l'imputation de son aveu prétendu par le langage le plus expressif qu'elle pût parler dans son état d'impuissance ; tant d'*acceptations* en opposition l'une à l'autre, tant de légèreté, ou plutôt d'inconséquence dans ses délibérations les plus importantes de la part d'une nation éclairée, seroit pour moi un phénomène inexplicable.

Mais il ne peut plus y avoir de problème que pour ceux qui ne jugent les imposteurs qu'à leurs paroles : les faits que je vais rassembler suffiront, je l'espère, pour écarter enfin cette illusion fatale, qui égara tant d'hommes estimables et qui continue de les égarer encore.

Il n'est pas douteux qu'en politique on peut être raisonnablement partagé d'opinion ; mais il ne l'est pas davantage que l'homme de bien, de quelque opinion qu'il soit, doit être fidèle à ses principes ; autrement l'inconséquence n'offriroit plus que le caractère de la passion. C'est à cette fidélité que je rappelle les partisans du système ré-

(*) Au moment où l'on prépare avec grand apparat en France la célébration du 1^{er} Vendémiaire ; fête consacrée à l'établissement de la République, nous avons cru que cet examen ne seroit pas désagréable à nos lecteurs.

publicain; c'est sur elle que j'é fonde l'espoir de les rallier aux amis de la Monarchie *Françoise*.

Le principe fondamental du système républicain est, *que la volonté du peuple doit faire la loi*: il suit de ce principe que si la volonté de ce peuple est d'être gouverné monarchiquement, tout républicain *honnête* doit s'élever contre la tyrannie qui lui impose un régime étranger à son goût, et supporter tous moyens tendant à lui restituer un Gouvernement Monarchique.

Or si l'on suit avec attention le drame de la France *républicanisée*, on demeure bientôt convaincu que tel est le cas où se trouve ce malheureux pays: bientôt on est convaincu que les François sont restés attachés à leur Gouvernement *monarchique*, et qu'ils ne sont soumis au Gouvernement Républicain que par contrainte. Parcourons les époques de la Révolution.

La première Assemblée de la Nation Française eut lieu au mois de Mars 1789; cette assemblée est la seule de celles de la Révolution dont la composition et la liberté n'aient fourni matière à aucune objection. Elle étoit composée de TOUS (*) les François, sans autre condition que celle d'être *agé de 25 ans, domicilié, et payant impôt*; sans être gêné par aucune formalité, reconnoissance, ni serment.(†)

Cette Assemblée rédigea ses volontés par écrit, et forma ce que l'on appelloit des *cahiers*, qu'elle envoya à Versailles par ses députés.

(*) Lettres de Convocation, Art. 24 et 25.

(†) Nul serment ne fut prescrit aux Assemblées Primaires; les Assemblées Secondaires seulement furent tenues de prêter *serment de fidélité à leurs Commettans*.—Lettres de Convocation, Art. 40.

L'Assemblée Nationale * fit le dépouillement de ces cahiers, et le rapport en fut fait à la séance du 27 Juillet 1789. Qu'en résulte-t-il?.....
LE VŒU UNANIME DE LA NATION POUR LE GOUVERNEMENT MONARCHIQUE.

Quelque tems après, les propagateurs du système républicain commencèrent à s'enhardir : ils excitèrent des alarmes dans toutes les parties de la France, tellement que, pour les faire cesser, le Corps Législatif rendit un décret solennel (le 8 Juillet, 1792), qui "*voua à une exécution éternelle les ennemis de la Monarchie, et les partisans de la République.*"

Cependant une énonciation si tranchante n'arrêta pas la Faction Républicaine ; elle conçut l'idée d'arracher du cœur des François l'une de leurs plus anciennes et plus chères habitudes, celle de leur amour pour leur Roi.

Personne n'est plus dupe de la machination par le moyen de laquelle la République fut établie. Je ne rappellerai pas les détails de cette infernale machination, qui ne sert qu'à donner une mesure nouvelle de la méchanceté du cœur humain ; je me bornerai à remarquer, que le 3 Juin 1792 Péthion, fait Maire de Paris, étoit venu à l'Assemblée législative demander la déposition du Roi au nom de la capitale ; qu'alors les dix onzièmes des Parisiens ne figuroient plus dans les assemblées populaires† ; et qu'une partie de la Commune avoit eu le courage d'aller à la barre de

* Assemblée des Députés des Bailliages.

† Dès la première Assemblée qui suivit les attentats des 5 et 6 Octobre, sur plus de 80,000 Citoyens actifs qu'il y avoit à Paris, il ne s'en trouva pas 7000 aux Assemblées primaires.

l'Assemblée, démentir l'imposture de cette démarche*.

Elle fut donc consommée " LA CONJURATION
" CONTRE LA COUR, ARRÊTÉE A CHARENTON,
" QUI DEVOIT S'EXÉCUTER LE 29 JUILLET,
" ET N'EUT LIEU QUE LE 10 AOÛT." Ce sont
les propres expressions par lesquelles les machi-
nateurs nous dévoilent eux-mêmes cet affreux
mystère dans la séance du 30 Octobre et 5 No-
vembre †.

De quel œil la France vit-elle ces manœuvres?
..... On peut en juger par la foule d'adresses qui
furent envoyées par tous les départemens : *tous*
protestoient de leur attachement à la Constitution
Monarchique ; on y offroit jusqu'à 200 bataillons
pour faire respecter la personne du Roi ‡. —
Vaines menaces, vaines protestations ; le Roi
fut sacrifié, et la République proclamée.

Je ne dirai pas par quelle supercherie on pro-
duisit l'apparente adhésion d'un grand nombre
de Communes à cette atrocité ; j'observerai seule-
ment que M. de Fontanès, qui demouroit dans
l'une des principales, nous apprend que, vérifi-
cation faite de 40,000 signataires, annoncés par
la *Convention*, sur la mort du Roi, il ne s'en est
réellement trouvé que 13.

Mais on sut imposer silence aux cris, aux
murmures, par des loix expresses. La première

* La Section des Thermes St. Julien.

† Barbaroux, excité par des reproches de la part de leurs col-
lègues, s'écria : " *Aucuns d'eux n'étoit à Charenton, où fut ar-
rêtée la Conspiration contre la Cour qui devoit s'exécuter le
29 Juillet, et qui n'eut lieu que le 10 Août.*"

Dans la séance du 5 Novembre Robespierre dit : " J'appelois
cette heureuse crise du 10 Août comme le seul moyen de
sauver ma patrie."

‡ Séance du 26 Juin. Mém. de Danican, page 210.

est du 27 Mars 1793, qui met hors de la loi tous les ennemis de la République. La seconde est du 26 Juin et du 4 Décembre 1792, qui condamne à mort quiconque proposera la Royauté ; — la troisième, du même mois, qui défend sous peine de la vie d'écrire contre la République.

Jamais institution ne fut faite par des moyens plus violens, ne fut maintenue par des expédiens plus atroces, que celle de la République en France ; et jamais sans doute aucune n'eut autant besoin de semblables ressources : elle fut l'époque du Règne de la Terreur, du fameux règne de Robespierre. — Il n'est pas besoin de détailler ici la manière inouïe dont la France fut torturée ; on ne le croiroit pas, si les faits n'étoient constatés par des actes légaux et authentiques*.

Fort des loix ci-dessus, on proposa la Constitution Républicaine à l'acceptation du Peuple. Si l'on en croit la *Convention*, elle a été acceptée à l'unanimité de 44,000 Communes contre 1, la seule Commune de St. Juan, diocèse de St. Brieuc, exceptée.

Mais cette prétendue négociation n'a pas même le mérite d'un tour de gibecière ; elle n'est rien de plus qu'une imposture effrontée, dont l'impuissance des victimes assuroit aux coupables une impunité provisoire. Les faits demeurés à découvert, lui donnent un démenti formel. Fixons notre attention sur ces faits.

* Voyez entr'autres le *procès criminel de Carrier et du Comité Révolutionnaire de Nantes*, imprimé à Paris, chez la V. Toubon. *Id.* le rapport d'Armand de la Meuse au Conseil des Anciens, le 24 Août 1797, etc.

Le Général Thureau, dans un ouvrage qu'il a publié, rend compte de 500 lieues de pays qu'il a brûlés ; ajoutant que cette mesure a déterminé les neutres et les incertains en faveur du Gouvernement.

C'est au mois d'Août 1793, que la Convention proclame cette unanimité : or,

1. C'est le 5 que le Département des Bouches du Rhône *déclare traître à la patrie quiconque accepteroit la Constitution républicaine.*

2. C'est le 6 que Poultier dénonce Marseilles à la Convention, parce qu'elle *demandoit un Roi à haute voix.*

3. C'est le même jour, 6, que le Département de la Gironde *se soulève* *.

4. C'est le 8 que le siège de Lyon commence. (Il a duré deux mois.)

5. C'est le 22 qu'on dénonce Nancy *comme une ville rebelle.*

6. C'est dans la même séance que Gossuin remarque qu'un grand nombre de Communes du Mont Blanc l'a refusée (la Constitution Républicaine).

7. C'est le 24 qu'Aix est attaqué et pris par les troupes républicaines.

8. C'est le 25 que Barrère dénonce le Département du Finistère, observant que *huit Cantons y ont refusé la Constitution.*

9. C'est le 28 que Toulon fait sa fameuse Proclamation contre la Convention, et ouvre ses ports aux Alliés.

10. Enfin, c'est au mois d'Août que le soulèvement des provinces de l'Ouest étoit à son

* Couthon, Commissaire, disoit au Club des Jacobins, le 6 Mai, que le Département du Bas-Rhin étoit *totalelement perdu pour la République* ; et que celui de la Meurthe étoit *dans une apathie voisine du Royalisme.* Le 27 Juillet le Mont Jura refuse de reconnoître la Convention. Barras écrivoit qu'il n'avoit *trouvé à Toulon que les forçats de patriotes.* Mames écrivoit de Bourdeaux, le 20 Décembre, qu'il n'y avoit *pas un seul patriote, par ignorance.* A Rouen on avoit arrêté les vivres de Paris : on en vint aux mains, et le Général Républicain, La Morlière, y fut fait prisonnier.

plus haut degré ; l'Armée Royale étoit forte alors de plus de cent cinquante mille hommes, suivant la déclaration même du Général Républicain Rossignol, à la séance du 30 Septembre.

Mais que sert le mécontentement, quand on n'a pas de moyens de se faire respecter ? Il ne nous rend que plus malheureux. Faute d'armes, de provisions, etc. il fallut céder et se dissoudre, en laissant à la postérité un monument d'improbation scellé du sang de 200,000 hommes *.

On vient de voir que les parties les plus marquantes de la France, ses principales Communes, s'étoient expliquées sur le nouveau régime, par des mouvemens de désespoir ; la capitale plus surveillée et plus restreinte que les autres, attendoit l'occasion de s'exprimer aussi †. Elle la trouva enfin, le 5 Octobre 1795. Qu'on mesure sur cet échantillon la capacité des deux partis.

Paris étoit divisé en 48 sections : 44 s'unissent et prennent les armes contre le Gouvernement Républicain ; 4 seulement lui restent fidèles. Mais toujours le même résultat—30,000 soldats firent rentrer Paris sous le joug.

Consternés par les manœuvres révolutionnaires, les gens de bien s'étoient bannis depuis long-tems des Assemblées Primaires ‡ ; ils avoient abandonné le premier mobile de l'auto-

* A la séance du Club des Jacobins, le 19 Décembre, le député Milhaud déclara qu'il y avoit déjà 200,000 *bonnes livres* tués, etc.

† Dès en 1793, dans la séance du 20 Août, Paris fut accusé d'être en insurrection contre la Convention, et d'avoir organisé un Comité de correspondance avec les 44,000 autres municipalités.

‡ La Constitution défendit de s'assembler, Art. 365 et 366 ; et dans les Assemblées Primaires, on ne pouvoit s'occuper d'aucune affaire autre que des élections, id. Art. 26 et 29. Dans

rité, et servoient ainsi, sans le vouloir, les vues de leurs oppresseurs.

Cependant leur majorité se rappelle à leur attention, et le pouvoir qui lui appartient ranime leurs espérances. Ils retournent aux Assemblées Primaires (c'étoit en 1797), et remplissent les places vacantes de gens dans leur esprit. Quel étoit cet esprit ? Le Gouvernement va nous le dire lui-même. Son décret du 5 Septembre nous donne sur ce point une explication claire.

Les nouveaux Députés à la Législature marchoient à grands pas vers la destruction du *républicanisme* : chaque jour en voyoit crouler quelque partie *. C'en étoit fait pour jamais, si la nation eût été armée, comme il étoit décrété qu'elle devoit l'être ; mais les tyrans craignoient sa puissance, et la prévinrent, et au mépris du décret, de la Constitution, et de toutes les considérations, ils font main basse sur le Corps Législatif, et cassent les élections nouvelles.

Quelques précautions qu'ils aient prises pour colorer cet attentat, une mesure pareille ne pourroit

l'Assemblée Primaire, à Rennes, en 1792, au mois de Septembre, il y avoit 36 délibérans aux Augustins, 13 à la paroisse St. Jean, et ainsi dans les autres sections ; en tout 73. Les adresses rédigées au Club Jacobin, ou envoyées par Sevestre et Gohier, restoient ouvertes à la signature ; et on donnoit cinq sols aux signataires, ouvriers, vagabonds, ou soldats d'Artois, d'Orléans, ou des détachemens de Lorraine, et l'Isle de France, qui faisoient la garnison. La population de la ville étoit de 36,000 ames ; et jamais une adresse, même ainsi dirigée, n'a eu 300 signatures.

* "Il est heureux," dit la *Clef du Cabinet*, lors de la catastrophe du 5 Septembre, "il est heureux que le Gouvernement fasse ces nombreuses destitutions ; car, de la manière dont les choses alloient, nous n'allions pas tarder à reprendre le Gouvernement de nos pères."

manquer de jeter la plus grande lumière sur le point dont il s'agit.

Leur manifeste décrété ce jour-là *, fonde la cassation des opérations des 49 Départemens, sur le *Royalisme* ; et la cassation ne s'étend qu'à 49, ce qui mérite une attention particulière.

Il y a 103 Départemens : — 49 sur 103 sont la minorité ; or, cette minorité pouvoit, suivant les principes républicains, recevoir la loi de la majorité, c'est-à-dire des 54 autres. — Tel étoit le raisonnement du parti républicain ; mais cette minorité n'est qu'apparente : la majorité *de fait et légale* appartient aux 49 Départemens, dont

18 Fructidor. — “ Le Conseil des Cinq cents, considérant que les ennemis de la République ont constamment suivi le plan qui leur a été tracé par les instructions saisies sur Brottier, La Villeurnoy, et Duverne de Presle, et qu'ils ont été secondés par une foule d'émissaires royaux, disséminés sur tous les points de la France :

“ Considérant qu'il a été spécialement recommandé à ces agens de diriger les opérations et les choix des dernières Assemblées Primaires, communales et électorales, et de faire tomber tous ces choix sur les partisans de la Royauté : ”

“ Qu'à l'exception d'un petit nombre de Départemens, où l'énergie des Républicains les a neutralisés, les élections ont porté aux fonctions publiques, et fait entrer jusques dans le sein du Corps Législatif, des Émigrés, des chefs de rebelles, et des Royalistes prononcés ”

Art. premier. — “ Les opérations des Assemblées Primaires, communales et électorales des Départemens de l'Ain, l'Ardèche, l'Arnege, l'Aube, l'Aveyron, Bouches du Rhône, Calvados, Charante, Cher, Côte-d'Or, Côtes du Nord, Dordogne, l'Eure, Eure et Loire, Gironde, Hérault, Ile et Vilaine, Inrdre et Loire, Loire, Loire Inférieure, Loire et Les Manches, Marne, Mayenne, Mont Blanc, Morbihan, Moselle, les deux Nettes, Nord, Oise, Orne, Pas de Calais, Puy du Dome, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saone, Saone et Loire, Sarthe, Seine, Seine Inférieure, Seine et Marne, Seine et Oise, Somme-Tarn, Var, Vaucluse, Yonne, sont déclarées illégitimes et nulles. ”

la députation a été cassée. La preuve se tire de leur Députation au Corps Législatif, qui est de 410 membres, lorsque celle des 54 autres Départemens n'est que de 312; or, suivant l'article 49 de la Constitution, *la Députation n'a lieu qu'à raison de la population*; il suit que la population des 49 Départemens cassés constitue la majorité de la nation, dans la proportion de 410 sur 312, et, par conséquent, que les opérations de la majorité du Peuple François ont été cassées pour la *cause du Royalisme*.

Passons à la dernière catastrophe.

Paroît sur la scène un nouveau Législateur qui, le sabre à la main, dispose des loix et des magistrats. Voilà comme le Général Bonaparte *est appelé à la première magistrature de la République, par le vœu de la nation* *; voilà le titre auquel il lui donne des loix, et suppose qu'elle les a acceptées, sans attendre l'expiration du délai fixé, pour qu'elle en délibérât. †

De pareils procédés sont aisés à apprécier..... Si la Nation avoit été capable de quelque résistance, l'attentat que Bonaparte venoit de commettre contre sa souveraineté, ne pouvoit être vu par elle avec indifférence.

D'ailleurs supposât-on tout ce qui n'est pas, que la Nation eût été assemblée—qu'une partie

* Lettre de Bonaparte au Roi d'Angleterre, en date du 25 Décembre 1799.

† Les décrets qui envoient la Constitution de Bonaparte à l'acceptation, sont des 13, 14, et 15 Décembre. Le premier porte que chaque Département aura quinze jours pour clore son registre de vote sur la constitution présentée, à dater du jour qu'elle sera arrivée à l'Administration Centrale, et chaque Commune trois jours.

Le dernier porte qu'il sera ouvert deux registres, l'un pour l'acceptation, l'autre pour le refus de la Constitution.

ne fût pas mise en fuite, par une persécution injuste—supposât-on, dis-je, tout cela; où trouveroit-on un vœu légitime de la part de la nation, en faveur du conquérant de son autorité? Il ne lui avoit pas demandé de déclarer quel gouvernement elle vouloit; il ne lui avoit donné à délibérer que sur une alternative—*lui*, ou *le Directoire*. Il ne s'agissoit donc que de choisir de deux maux le plus petit.—La préférence de Bonaparte seroit celle de l'homme placé entre le gibet et les galères. *

Veut-on, d'un autre côté, pénétrer dans le sein des familles, interroger leur conduite privée sur le point dont il s'agit? On voit l'aversion générale pour les principes républicains, exprimée de la manière la plus positive. On la trouve dans le refus que l'on a fait par-tout d'envoyer les enfans aux écoles républicaines: c'est dans la séance du 15 Juillet 1797, que le Rapporteur du Comité des Finances demande la suppression des sommes décrétées pour les écoles républicaines, vu *qu'aucun père, dit-il, n'y veut envoyer ses enfans*.

On la trouve, cette aversion, dans le refus de marcher pour défendre ces principes, et la nécessité de décréter, *sous peine de la vie*, pour y contraindre. †

* Un membre du Parlement d'Angleterre (Lord Hawkesbury) a dernièrement désigné à Bonaparte un moyen bien simple de lever tous doutes et toutes difficultés relativement à la volonté du peuple François, c'étoit de la lui demander purement et simplement, sans initiative, sans gêner la liberté des votans par aucun serment, et sans en exclure aucun François, etc. Bonaparte est trop clairvoyant pour accepter le défi.

† Novembre, 1793. La répugnance se constate par les faits journaliers: ils sont si notoires, que le gendarme qui contraint, et le conscrit qu'on fusille, sont devenus jeux de l'enfance.

On la trouve dans les efforts manifestés pour émigrer, et ceux faits pour en empêcher.

Si donc on récapitule les faits par lesquels la volonté de la Nation Française s'est manifestée, on voit,

1^o, Son attachement au Gouvernement Monarchique formellement prononcée dans la première Assemblée.

2^o, On voit ensuite ce vœu énergiquement confirmé par ses Députés à la législature.

3^o, On voit les insultes faites au Monarque exciter son indignation, ses menaces, et lui faire renouveler ses protestations de fidélité.

4^o, On voit ses principaux citoyens aller implorer l'assistance des Puissances voisines, contre cette violation du vœu national.*

5^o, On la voit se soulever de toutes parts à l'aspect des loix républicaines.

6^o, Elle refuse d'envoyer ses enfans aux écoles où les principes républicains sont enseignés.

7^o, Enfin, elle remplit les offices de Royalistes qui s'empressent de détruire le régime républicain.

Voilà la conduite de la Nation : voici celle du Parti Républicain.

Saisi de l'autorité, il couvre la France d'échafauts, de prisons ; † — décrète l'emprisonnement

* Si jamais on appeloit le parti des Royalistes et des *Patriotes* prétendus, la question seroit bien aisée à décider ; car il seroit aisé de décider lequel des deux seroit la patrie, de ceux qui agissoient pour faire exécuter sa volonté, ou de ceux qui agissoient pour empêcher qu'on ne l'exécutât.

† Le 26 Avril, 1794, il y avoit 675,000 personnes en prison. Ce nombre a été depuis augmenté des Nobles, etc. qui ont été forcés de sortir de Paris, des places fortes et maritimes. —

Le 26 Décembre, Banière déclare que les prisons sont pleines, et demande un décret pour les faire évacuer.

des personnes SUSPECTES—fait piller, brûler, massacrer, autorise tous les crimes. *

Il conjure l'assassinat du Monarque, et l'exécute—proclame la République—défend, sous peine de la vie de parler ou d'écrire contre elle, et décrète qu'on jurera de haïr la Royauté†—falsifie les procès-verbaux‡—soustrait les adresses§—proclame des adhésions et des acceptations fausses—enfin fait refuser du pain à quiconque n'aura pas de cartes CIVIQUES. †

Des faits ci-dessus sortent trois vérités incontestables :—1^o, l'attachement constant de la Nation au Gouvernement Monarchique ;—2^o, son aversion pour le Gouvernement Républicain ;—3^o, le défaut de titre de ceux qui gouvernent la France depuis quelques années. Le caractère qui s'offre n'est donc autre chose que celui d'un Usurpateur qui s'est glissé dans la maison du propriétaire par une ruse perfide, et qui cherche à s'y maintenir par la force.—La question de la GUERRE est donc la question de l'assistance à donner à ce voisin ; et l'opinion à traiter avec eux, celle d'accueillir l'usurpateur de la maison voisine, et de lui ouvrir la porte de la sienne propre. La soumission passive est-elle autre chose que la pro-

* Les horreurs commises par Carrier sont applaudies par la Convention, qui en fit mention honorable dans son Bulletin. Voy. Mém. de Danican, page 74.

† Outre le décret de serment de haine à la Royauté, il y en avoit un autre du 23 Août qui ordonne que les vieillards se feront porter sur les places publiques pour prêcher la haine contre les Rois.

‡ Voy. Mém. de Danican, page 24.

§ Plaintes faites par Mirabeau, étant secrétaire.---Voy. Etat de la France, par M. de Calonne, 352.

¶ Décret du mois de Décembre 1793.

messe de ne pas crier au voleur, pourvu qu'on nous laisse tranquille, et si l'on est par état, par devoir religieux et social, obligé de crier ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Analyse Historique de la Société, par le Marquis de St. Lambert. Hambourg et Brunswick. Fauche et Co. in-8°.

NOUS lûmes en son tems le *Catéchisme universel de morale* de M. de St. Lambert. Les feuilles publiques en parlèrent, et nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur cet ouvrage; mais il nous en parvient une édition sous le titre de Hambourg et Brunswick; et celle-ci, aux trois parties que contient l'autre, en joint une quatrième, sous le titre d'*Analyse Historique de la Société*, dont nous croyons intéressant de rendre compte. Nous suivrons l'auteur pas à pas, et lui laisserons à lui-même le soin de développer ses principes.

“ Dans cette analyse j'ai rapidement esquissé,
 “ dit-il, les tableaux des peuples les plus cé-
 “ lèbres : on y verra leurs gouvernemens, quel-
 “ ques loix morales, leurs habitudes, leurs suc-
 “ cès, leur décadence, les effets des loix, des
 “ circonstances, des situations, etc..... C'est
 “ peut-être la partie de mon ouvrage où je rem-
 “ plis le moins mal l'espérance que donne le
 “ titre, *Les Principes des Mœurs chez toutes les*
 “ *Nations*. Quelle que soit cette partie, je la
 “ donne

“ donne au public ; je l’ai terminée en 1788, et
 “ j’ai été long-tems depuis sans m’en occuper.
 “ Lorsque j’ai voulu y faire des corrections,
 “ j’ai senti les effets de l’âge, qui ajoutent à ma
 “ foiblesse ; je n’ai plus le tems de différer ; et le
 “ bonheur où j’aspire, c’est toujours que mes es-
 “ sais fassent faire quelque chose de meilleur.”

Il est difficile de soupçonner que l’ouvrage ne soit pas de celui dont il porte le nom : les libraires connus qui l’ont fait paroître ne se seroient pas prêtés à une semblable imposture ; il est curieux de voir quelle est sur les objets maintenant si discutés l’opinion de cet intéressant vieillard si connu dans la république des lettres par le meilleur poëme descriptif que nous ayons encore en François, et que ses talens viennent de faire distinguer par les nouveaux administrateurs de la France.

L’auteur ouvre son tableau par l’exposition de l’origine de la société. Nulle part on n’a trouvé l’homme sauvage, c’est-à-dire, vivant isolé, sans rapports essentiels et nécessaires avec ses semblables : par-tout on le trouve rassemblé en associations plus ou moins imparfaites, formées, réglées, dirigées suivant la détermination des besoins et des circonstances.

“ Nous ne trouvons dans aucune histoire la
 “ manière dont l’homme a passé de l’état sa-
 “ vage à la civilisation. *Nous la trouvons dans*
 “ *les écrits de quelques philosophes*, et mieux en-
 “ core dans les fictions des poëtes. Ici la déesse
 “ de l’agriculture, Cérès, a fait les premières loix ;
 “ là, Mercure, le dieu de l’industrie et de la
 “ persuasion, a civilisé les nations ; Pan, le dieu
 “ des troupeaux, traîne à sa suite les Faunes et
 “ les Satyres. Suivons ces emblèmes, et avec

“ le secours de la philosophie, développons les
 “ vérités qu’ils laissent appercevoir.”

L’auteur trace ensuite le plan successif et gradué de la civilisation, suivant un système qui n’a rien de bien nouveau, suivant le progrès, le développement et l’accroissement des besoins physiques.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici que l’auteur pouvoit suivre un meilleur guide que la philosophie ; ou du moins suivre une philosophie moins paradoxale. Celui qui traite des mœurs et qui va rechercher l’analyse des devoirs de l’homme dans son cœur même, dans ses besoins, dans ses rapports, ne doit point s’arrêter à des conventions impossibles, à des rapprochemens faciles à faire sur le papier, mais que l’examen attentif de la réflexion judicieuse démontre impraticables entre des hommes indépendans, “ Toujours tourmentés, comme il le dit lui-même, par le besoin continu de sentir leur force personnelle, par cette crainte que leur inspire toute espèce de dépendance, par ce désir de ne voir que des égaux tant qu’ils n’ont pas l’espérance de devenir maîtres (*et par conséquent ne se réunissant à d’autres que pour leur commander*) : penchans, ajoute-t-il, qui composent notre amour-propre, et forment le véritable instinct de l’homme.”

C’est à la nature même de l’homme qu’il eût dû remonter ; c’est à ses qualités essentielles et compositives qu’il falloit s’adresser. Alors il eût vu que l’homme sauvage est un être impossible : il eût appris de ses penchans, de sa conformation même, que la longueur de ses besoins le forme, sans qu’il s’en apperçoive, à la société, que la faculté de parler l’y destine, et que sa conformation la lui rend indispensable pour subsister.

L'univers est un grand et vaste ouvrage, dont toutes les pièces liées ensemble par des rapports mutuels et nécessaires ont un point commun où elles viennent essentiellement aboutir. L'homme se trouve au centre; c'est lui qu'elles regardent, c'est à lui qu'elles se rapportent, et c'est lui qui les fait valoir: la terre n'est à personne, elle est pour tous, pour les plantes, pour les brutes, et pour l'homme. Les plantes sont pour l'insecte qui vole, pour le bœuf qui rumine, pour l'animal qui pense; mais la terre, avec tout ce qu'elle renferme, tout ce qui en couvre la surface, et tout ce qui l'habite, est pour l'être qui seul sait faire usage de tout; pour l'être sociable. Oter cette sociabilité, dit Sénèque, c'est détruire l'accord essentiel entre les œuvres du Créateur; c'est détruire l'admirable unité de la nature.

Je disperse les hommes rassemblés; et les réduisant à l'instinct, je les fais errer dans l'épaisseur des forêts; jetant alors un coup-d'œil philosophique sur l'univers, il ne m'offre plus qu'un ouvrage sans projet, qu'une machine dont les pièces éparses çà et là sans jeu, sans ressort, sans liaison, sans dessein, ne font présumer qu'impuissance et imbécillité dans le principe par l'inconséquence et l'incohérence de l'effet; et l'homme au milieu de ce chaos est le plus infortuné des animaux. S'il ne périt pas dès la première génération, son existence précaire ne lui permet ni de se multiplier, ni de subsister en grand nombre.

Le sauvage nud, sans armes et sans autre secours que son imbécillité, erre comme au gré du hasard: pouvant à peine atteindre aux fruits du moindre arbuste, il broute l'herbe des champs: exposé sans défense à toute la fureur des bêtes farouches qu'il rencontre, il veut fuir; ses pieds

sont sans défense, le caillou les blesse, le roc les déchire. Il fait retentir les montagnes, les vallées de ses cris lugubres, et semble reprocher à la nature le peu de soin qu'elle prend de lui : les rochers répètent ses cris sans soulager ses douleurs, et la nature laisse périr misérablement celui qui nous paroît l'objet de ses complaisances. Non, cet état ne fut jamais celui de l'homme ; et cependant, pour qu'il ait vécu sauvage isolé dans les forêts, tel devroit avoir été long-tems son état. Lui donnez-vous des armes pour se défendre ? elles ne peuvent être que factices, et dès-lors il eût fallu de sa part une suite de réflexions pour se les procurer ; il eût fallu de l'expérience dont les leçons, réduites en actes de précautions, supposent des raisonnemens, et le moindre raisonnement exige la sociabilité. D'ailleurs l'existence même de l'homme à l'âge du raisonnement, suppose la société pour qu'il y parvienne ; car la longueur de son accroissement lui a rendu les soins de sa mère long-tems nécessaires ; et au moment où il n'a plus besoin de son lait, abandonné à lui-même et à son incurie, il eût péri sans défense. L'homme est de sa nature fait pour vivre en troupe, né pour faire société avec les autres, et non pour être solitaire comme les bêtes fauves, ou errant comme les oiseaux :(*) l'état sauvage est impossible. C'est la nature

(*) *Homo enim maturâ suâ est animal gregabile, ad societatem cum aliis colendam natum, non autem, ut feræ belluæ, naturâ solitarium, non, ut aves, vagum.* Je sais qu'on nous objectera quelques êtres isolés trouvés çà et là dans les bois, comme la Dlle le Blanc et le Sauvage de l'Aveyron. Mais outre que ces faits ne prouvent rien, qu'il n'est même pas encore bien avéré quel est ce Sauvage de l'Aveyron : observez qu'à douze ans la Dlle Le Blanc avoit déjà tué sa camarade, et que dans les bois de France il n'y a ni tigres, ni lions, ni crocodiles sur le bord des eaux comme dans les pays qui furent le berceau de l'humanité.

elle-même qui rassembla ses enfans, ou plutôt qui les empêcha de se disperser et de se séparer jamais.

Remontons jusqu'aux premières heures du monde, lorsque la terre n'avoit encore que deux habitans capable de raisonnement; car, indépendamment du témoignage de l'historien inspiré, un homme et une femme suffisant pour peupler l'univers, ce seroit une folie de vouloir en admettre davantage: nous sommes forcés de convenir que dès cette époque l'homme étoit sorti des mains de la nature, tel qu'il existe maintenant, pensant et susceptible de raisonnement et de sentiment. Dès-lors les facultés de son ame se développèrent avec les rapports de ses sens; au milieu des beautés de la nature dont le spectacle le ravissoit, la présence d'un être qui sympathisoit en tout avec lui ne pouvoit que lui plaire: il aima nécessairement sa compagne; ce fut un motif de la suivre, de ne point la quitter: par la conformité que chacun d'eux remarqua entre ses opérations et celles de son semblable, il leur fut évident qu'ils avoient tous deux la même nature. De cette égalité originelle on conclut une égalité de droit: cette véritable distinction du juste et de l'injuste se confirma davantage par le bien qui en revenoit à chacun d'eux. Tout leur disoit qu'il étoit bon qu'ils vécussent ensemble; ils se livrèrent à cette douce impression avec une simplicité naïve digne de la première enfance du monde, sans guère s'éloigner, sans oser se perdre de vue. Les enfans resserrèrent ces liens; ils grandirent sous les soins de la mère, s'accoutumèrent à vivre près d'elle, et ne furent point tentés de fuir la mère qui les avoit allaités, le père dont ils avoient reçu tant de bien. La mère n'eut point la dureté d'abandon-

ner un fils, des enfans en faveur de qui la nature et l'habitude lui parloient si éloquemment. Successivement les familles se multiplièrent l'une près de l'autre, et l'autorité du père commun continua de les régir toutes : de celui-ci elle passa à l'ainé ou au plus sage, et voilà l'origine que la raison bien consultée donneroit à la société, si l'Écriture ne nous en traçoit tous les développemens de la manière la plus analogue à la nature, au caractère, aux besoins de l'homme. Qu'il me soit permis d'observer que dans l'hypothèse contraire l'origine du langage est inexplicable : en effet, une multitude d'hommes errans et grossiers qui se rencontreroient ou s'attrouperoit comme des singes ou comme des corneilles fortuitement et sans raison, formeroient des cris, des gestes, des bruits imitatifs, des hurlemens tels qu'on les conçoit dans des sauvages accoutumés à vivre à la manière des ours. Ils durent s'effrayer au lieu de s'entendre ; et cet essai si peu heureux, loin de les engager à en faire un second, leur ôta toute espérance de réussir, et sembla leur dire qu'ils devoient se contenter de leur première vie.

Mais dès qu'on quitte ce système de vie sauvage, il n'est point d'embarras qui ne disparaisse sur-le-champ ; ce sont les premiers enfans de la nature qui font bonnement tout ce qu'elle veut. Les sons articulés se multiplient avec les besoins auxquels ils s'appliquent, les enfans les reçoivent de leurs pères tout appliqués, tout déterminés ; peu-à-peu eux-mêmes en inventent, en appliquent d'autres qui se transmettent d'abord à toute la petite association : mais dans la même proportion qu'on s'éloigne, le langage primitif qui se maintient au lieu d'origine, s'altère et se modifie différemment, les différentes découvertes, les diffé-

rentes inventions, introduisent en divers lieux diverses innovations : ce ne sont d'abord que des différences de dialectes qui aux extrémités de la ligne se trouvent des langues différentes et forment des peuples distincts.

D'après cet exposé il est aisé de conclurre que la première forme de gouvernement, fut le gouvernement paternel ou patriarchal représenté par la Monarchie : premier état, où paroissent tous les peuples connus ; car quelques poignées d'hommes dans des climats malheureux, vivant en taupinières, ne détruisent point une observation générale. Et si nous convenons avec M. de St. Lambert que " les circonstances, le nombre des " habitans, le genre des alimens, la nature du " climat, ont décidé de l'espèce des loix constitutionnelles," nous ne pouvons ajouter avec lui : " La guerre (*ou la chasse*) a pu rendre d'abord " ces petites sociétés monarchiques : ici le respect pour les vieillards, et le besoin que les " hommes en état de travailler avoient de leur " tems, ont pu commencer l'aristocratie : dans de " beaux climats, sous un ciel pur, sur une terre " féconde, au milieu de voisins paisibles, a " commencé la Monarchie paternelle : " parce que toutes les situations qu'expose M. de St. Lambert appellent une société commencée qui n'a pu avoir lieu qu'à l'ombre et sous l'appui de l'autorité paternelle. Ce n'a pu être qu'au moment où les hommes, devenus trop nombreux pour le terrain qu'ils occupoient, ont été chercher d'autres demeures, qu'ils ont pu se donner les formes de gouvernement différentes de l'autorité patriarchale, berceau de la monarchie ; et encore le départ ayant besoin d'un guide et d'un chef, c'est cette première forme monarchique qu'ils ont suivie ; et

ce n'est que quand la monarchie est devenue onéreuse, despotique, ou les peuples inquiets et turbulens, qu'on a vu les démocraties s'élever. Nous regardons comme insoutenable à la raison et par les faits, cette assertion que dément avec nous l'auteur du Contrat Social, si souvent cité, si mal entendu : " Mais dans les situations les plus ordinaires quel Gouvernement les hommes ont-ils choisi ? la Démocratie." L'univers entier est devant nous : mettons le commencement des sociétés au moment où elles se trouvent existantes. Voyons en quelle contrée, en quel nombre les peuples se présentent à nous en républiques : je n'en vois pas un ; par-tout des Rois, plus ou moins absolus, le plus grand nombre despotes : presque chaque ville a le sien.

La Démocratie est donc le premier gouvernement qu'observe M. de St. Lambert. " Mais dans cette forme d'administration, dit-il, ceux qui avoient eu des succès ne tardèrent pas à exciter des haines quelques riches adroits et ambitieux tramèrent des conspirations ; ils firent retentir aux oreilles du pauvre le mot *égalité* ; il y eut des combats, une suspension de travaux, de la disette, de l'anarchie : on se calma quelque tems, et on ajouta des loix aux anciennes ; elles devoient prévenir de nouveaux troubles pour les graver dans la mémoire on eut recours à la poésie on trouva pour la conservation de l'ordre social, et pour fortifier la morale et le gouvernement, un secours plus efficace dans la religion. Cette juste admiration qu'inspire à l'homme l'ordre de l'univers, les promesses d'un plus heureux avenir, des récompenses assurées à la vertu, furent le meilleur supplément qu'on ait pu donner à la

“ morale, et à la force des gouvernemens. *Sou-*
 “ *vent, lorsqu'on a tout refusé à la patrie, on fait*
 “ *tout pour les dieux.* Le fanatisme* est la
 “ jeunesse des religions ; c'est du moins le mo-
 “ ment du zèle ; et lorsque ce zèle est dirigé par
 “ des hommes qui desirent sincèrement le bien

* C'est *enthousiasme* que M. de St. Lambert vouloit dire : le mot *fanatisme* est devenu odieux ; on l'a détourné à un sens qui ne fut jamais le sien propre ; on ne peut plus l'employer dans son acception naturelle, et c'est elle que M. de St. Lambert lui donne ici : car il seroit injuste de lui attribuer une contradiction palpable et destructive de tout ce qu'il a prétendu indiquer en cet endroit, *qu'il est besoin d'institutions religieuses pour suppléer à l'insuffisance de la morale et des loix.* Ce mot *fanatisme*, qui ne se présente plus à l'esprit qu'avec ses abus, avec les circonstances les plus effrayantes de carnage, de persécution, d'intolérance, n'offroit dans son principe que l'idée de cet enthousiasme vertueux qu'inspire la considération profonde de nos devoirs envers Dieu, et du besoin que nous avons qu'il nous dirige. Le fanatique étoit celui qui dans ses actions mettoit cette chaleur, ce zèle, cette espèce d'élan hors de soi qu'éprouvoit le prêtre de la divinité s'énonçant en son nom dans le Temple (*fanum*). Le grand Scipion l'Africain, chaque matin au point du jour, alloit au capitolé s'asseoir dans le sanctuaire aux pieds de la statue de Jupiter ; et là, dans une longue et profonde méditation, il recueilloit toutes ses facultés et y puisoit ce caractère divin, ces pensées nobles et généreux, ces conseils salutaires qui aggrandirent son ame et sauvèrent la république. Cette dignité d'actions cette sublimité de desseins empruntée des autels, voilà le fanatisme dans son vrai sens. Scipion l'Africain agissant en conformité de ce qu'il croyoit qu'un Dieu lui avoit inspiré, voilà l'enthousiaste religieux, voilà le fanatique dans son sens naturel, (*auctor de Viris illust. ch. 49. Aulugelle, liv. 7, ch. 1.*) Le Chevalier François se préparant au combat par le dévouement pour son Roi, en qui il adore sa patrie, pour l'honneur par lequel seul il vit, voilà l'enthousiasme ; mais le même Chevalier s'est auparavant disposé par la Communion Eucharistique ; il associe la religion à tous ses actes, à tous ses projets : voilà le fanatique dans sa vraie signification. Sentimens généreux, source et garant de tous les succès, de toutes les vertus, par quelle fatalité êtes-vous devenus presque des ridicules ? Renaissez dans nos cœurs, jamais il n'en fut plus besoin. *Dieu et le Roi*, que de merveilles ce cri puissant n'a-t-il pas opérées ?

“ public, il maintient le calme, et il inspire des
 “ vertus.” Mais ces moyens même sont in-
 suffisans pour résister à la lutte continuelle de
 toutes les passions qui se choquent et se pressent
 sans cesse dans un gouvernement dont elles sont
 le principal ressort. “ La démocratie est celui
 “ de tous les gouvernemens où règne le plus
 “ l’envie, parce que ceux des hommes qu’on en-
 “ vie le plus sont ceux de nos égaux qui sont près
 “ de s’élever au-dessus de nous. Ce vil senti-
 “ ment éteint tous ceux qui pourroient entrete-
 “ nir le calme et l’amour de l’état. Pour exister
 “ encore ensemble, on ne voit pas chez les an-
 “ ciens qu’un peuple démocrate ait eu d’autres
 “ moyens que de se soumettre à un chef unique
 “ que la multitude n’avoit ni la force ni l’art de
 “ réprimer, ou de passer sous les loix de l’aristo-
 “ cratie sans règles !”

C’est ainsi que M. le Marquis de St. Lambert
 termine son article sur la démocratie des premiers
 âges, où nous ne croyons point, ou rien, pas un
 fait n’indique qu’elle ait existé, où elle ne pou-
 voit pas même exister au milieu d’autres petits
 Etats commandés par des despotes, qui, par con-
 séquent, pouvant mettre beaucoup plus d’activité
 et de promptitude dans leurs attaques où leur ré-
 sistance devoient, dès le premier choc, anéantir ces
 petites démocraties sans base, de leur nature tou-
 jours portées à la guerre, par la suite même de
 cette envie dont M. de St. Lambert fait leur ca-
 ractère special : mais quoiqu’on pense de l’exis-
 tence de ces démocraties du premier âge, l’auteur,
 dans le caractère qu’il en trace, démontre tous
 les défauts, toute l’instabilité, toutes les causes de
 destruction et de calamité inhérentes à cette espèce
 de gouvernement le plus imparfait de tous, le

moins durable, et " dans lequel," dit M. de St. Lambert, " il semble que la vertu la plus ordinaire soit moins le desir vif du bien-être de tous, que l'oubli du bien-être et que l'état parfait de ce Gouvernement est celui où l'on possède peu, et où *l'on a peu à se disputer*. La curiosité y est foiblement excitée, elle est même affoiblie par le danger de montrer aux ignorans, ou aux hommes sans propriétés, un grand talent, ou un grand bonheur.

" Le gouvernement aristocratique s'est introduit sans doute par bien des causes; mais la plus ordinaire est le dégoût insupportable de la démocratie. Une autre cause qui a pu faire naître l'idée de l'aristocratie, c'est la nécessité que la république soit conduite par un conseil durable." C'est ainsi que M. De St. Lambert fait sortir l'aristocratie essentiellement d'un gouvernement précédent; car la nécessité de se conduire par des loix n'existe que pour un peuple déjà formé, et chez qui sont déjà des rapports établis. " Quoi-
 " qu'en général l'aristocratie soit celui des gouvernemens qui chez les anciens a été le plus
 " tranquille, il a eu des troubles; ils ont été l'ouvrage de deux sortes d'ambitieux, des démagogues populaires qui avoient des richesses
 " et de l'ambition: ils vouloient ramener la démocratie, ils la promettoient au peuple; *mais le plus fréquent de leurs desirs et qu'ils n'avoient pas, étoit celui de la tyrannie*. Quelques ambitieux de l'ordre des aristocrates vou-
 " loient se délivrer d'une partie de leurs égaux,
 " et former une oligarchie enfin, on y a
 " renoncé, et on s'est reposé dans le sein de la
 " monarchie."

“ Ce Gouvernement (la Monarchie) s’est for-
 “ mé de plusieurs manières.” Nous croyons avoir
 démontré qu’il a dû être le Gouvernement pri-
 mitif, que tous les autres n’en sont que des cor-
 ruptions ; et après avoir été suspendu, il a toujours
 été rappelé comme le plus analogue aux besoins
 de l’homme et de la société ; et ce n’est que dans
 ce sens qu’on peut dire *qu’il s’est formé de plusieurs*
manières. “ Il a été long-tems le plus universel ;
 “ il l’est encore. La Grèce et l’Italie, les côtes
 “ de l’Afrique, étoient, dit Titè-Live, divisés
 “ dans les tems héroïques en petits Etats qui
 “ obéissoient à des Rois : les Gaules, du tems de
 “ César ; les Scythes, quand ils furent attaqués
 “ par Darius ; les Espagnols, du tems de Scipion ;
 “ les Germains, lorsque Tacite écrivoit, avoient
 “ des Monarques. On n’a trouvé dans le nouveau
 “ monde que la République de Tlascala, et on
 “ ignore si la Monarchie n’y avoit pas précédé
 “ le gouvernement républicain (*aristocratique*).
 “ Les Arabes obéissent à leurs Sheiks, les Tar-
 “ tares à leurs Kans. Dans la liste que donne
 “ Homère des peuples qui s’unirent pour marcher
 “ contre les Troyens, on ne voit que la Monar-
 “ chie.” Ajoutons, on ne voit qu’elle non plus
 à toutes les époques où l’écrivain sacré dénombre
 les ennemis du peuple Juif. “ Cherchons les
 “ origines de cet état des nations ; qu’il me soit
 “ permis de commencer par la Monarchie pater-
 “ nelle. Je crois qu’elle est née chez des peuples
 “ pasteurs et agricoles.” Ils le furent tous
 d’abord ; et c’est de-là qu’est provenue la Monar-
 chie paternelle dont les circonstances firent varier
 les formes, mais qui fut le Gouvernement primi-
 tif et long-tems unique.

Il faut suivre dans l'auteur tous les détails où il entre sur les différentes sortes de Monarchies héréditaires, électives, etc., toutes d'autant plus parfaites qu'elles sont plus simples, qu'elles approchent de plus près du gouvernement paternel. Qui pourra se refuser à l'observation suivante, et ne pas sentir avec douleur à qui elle s'appliquoit en 1788 ?

“ Je vois en Europe une Monarchie étendue
 “ qui, depuis près de cent ans, est très-près d’ar-
 “ river à ce gouvernement paternel ; mais on ne
 “ se presse pas assez de la faire arriver au but ;
 “ peut-être même on s’en écarte un peu en ce
 “ moment. On égale trop les classes moyennes
 “ aux premières ; on ôte à celles-ci des honneurs,
 “ quelques prérogatives qu’il faudroit laisser :
 “ j’entends murmurer le mot d’égalité ; j’ai dé-
 “ tourné les yeux, mais je n’ai pu m’empêcher de
 “ voir l’envie qui espère.”

Nous nous sommes arrêtés sur ces préliminaires, parce que c'est-là seulement que nous n'adoptons pas entièrement l'opinion de M. de S. L. Mais désormais nous voilà arrivés au même point ; il n'examine plus les gouvernemens que dans ce que l'histoire nous en rapporte, et nous n'avons qu'à indiquer sa marche. Après l'examen des différentes sortes de Monarchies considérées dans leurs effets, leurs ressources, leur influence sur la tranquillité, le bonheur et le caractère des peuples ; l'auteur s'arrête à observer l'influence de quelques découvertes, et en général des arts et des sciences sur les gouvernemens. Ses principes établis, il suit les pas faits par l'humanité vers la perfection, soit dans les institutions, soit dans l'administration chez les différens peuples, dans l'Egypte, sous l'ancienne monarchie des

Perses, et en Chine. S'arrêtant alors à considérer les effets de la philosophie chez les Grecs, il parcourt et fixe les différentes loix des divers peuples de la Grèce, et leurs rapports avec le bien général de l'association. Le même caractère d'observation et d'examen le suit à Carthage, à Rome; sur les débris de cette dernière il voit s'élever le gouvernement féodal; et il en trace les modifications, détermine l'influence des Normands sur la civilisation de l'Europe, et les changemens qui furent la suite de leurs déprédations, de leurs établissemens; il pèse et compare les Républiques d'Italie, Florence, Gênes, Venise, leurs causes de prospérité, de richesses, et de décadence, l'esprit particulier de chacune d'elles; et, revenant de-là au Gouvernement Monarchique, il voit, dans les progrès de l'autorité des Rois, la source de la liberté des peuples; il suspend un moment son attention, pour admirer l'heureuse Confédération Suisse, en balancer les progrès, les intérêts; et, en continuant ensuite ses recherches sur les progrès de la Monarchie, il arrive au règne du bienfaisant Henri IV. Nous voudrions pouvoir insérer tout l'article judicieux, où l'auteur traite ici de l'Angleterre, du caractère national de ce peuple vraiment original, et toujours assuré de succès tant qu'il voudra bien être lui-même, de sa constitution si excellente pour sa position insulaire, si bien adaptée au caractère national, à la situation et aux besoins des peuples qu'elle gouverne. Vient ensuite les règnes de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. C'est de-là que nous avons emprunté la plus grande partie de l'article Louis qu'on a vu dans les deux Numéros précédens.

Nous ne pouvons dissimuler la satisfaction que nous avons éprouvée à la lecture de cet ouvrage, et nous prions nos lecteurs de lire tout l'article de Louis XVI, et la partie qui traite des devoirs des Etats-généraux, qui alloient s'assembler à l'époque où l'auteur finit son travail. Nous sommes persuadés que cet ouvrage, imprimé à part avec quelques éclaircissemens et additions légères, seroit reçu du public comme un vrai présent. Il est indépendant des autres volumes, et en fait cependant un complément qu'on ne trouve point dans l'édition de Paris.



Dictionnaire Raisonné de Physique, de Brisson.
6 vol. in-8°. Paris, à la Librairie Economique.

En publiant, il y a 5 ans environ, un nouveau dictionnaire de physique, M. Brisson rendit, il est vrai, un grand service aux amis de cette science: son ouvrage réparoit du moins les fautes des ouvrages antérieurs; mais que de connoissances n'avons-nous pas acquises depuis ce tems? Une édition nouvelle étoit donc devenue nécessaire. Celle qui vient de paroître ne laisse rien à désirer, et nous avons un véritable dictionnaire raisonné de physique. On y trouve tous les termes appartenant à cette science, sous quelque aspect qu'on les cherche; toutes les questions y sont discutées en détail, toutes les opinions rapportées d'une manière impartiale et claire. Les nouvelles découvertes sur-tout y sont rapportées avec clarté et précision. Aux articles qui forment le fond de l'ouvrage, et qui ont un rapport direct à la physique, l'auteur a su joindre à propos les notions élémentaires de mathématiques, de chymie

et d'astronomie, indispensables pour quiconque veut faire une étude approfondie de cette science. Ce dictionnaire, en un mot, est un traité complet de physique, dont on ne peut trop recommander la lecture.

Oeuvres Choies de Condillac; contenant la Grammaire, l'Art d'écrire, Dissertation sur l'Harmonie du Style, l'Art de raisonner, l'Art de penser, Traité des Animaux, etc. Belle édition, sur beau papier et en beaux caractères, avec Figures et le Portrait de l'Auteur. 2 vol. in-4°, broch. 10 fr. Paris, Genet, Libraire, Rue du Foin Jacques.

Le cours d'études de l'Abbé de Condillac renferme deux parties bien distinctes, dont les gens de lettres ont jugé bien différemment. La partie historique n'a pas réuni tous les suffrages; mais la partie philosophique appartient toute entière à l'Abbé de Condillac, et il n'est aucun homme versé dans la philologie qui n'en connoisse le prix. Cet admirable enchaînement de doctrine qui, des premiers élémens de la pensée et du langage, s'élève sur deux ou trois notions simples jusqu'à la théorie la plus complète de l'art de parler et d'écrire, qui fixe les règles d'une critique éclairée, qui à chaque article, indiquant les développemens, laisse et facilite à l'esprit le moyen de les obtenir, fera toujours de la collection que nous annonçons un ouvrage précieux, et en rendra l'acquisition indispensable à ceux qui désirent véritablement s'instruire dans l'art de penser, de parler et d'écrire.

Dictionnaire Universel de la Révolution Française, ou Table Chronologique et Analytique du Moniteur. Au Bureau du Moniteur, Rue des Poitevins, in-fol°, format du Moniteur; et autre édition, format in-4°.

Le citoyen Girardin, en présentant cette table analytique et impartiale, s'est proposé de faciliter au lecteur les moyens de retrouver les événemens et les noms de tous les hommes qui ont paru sur la scène politique depuis 1788. Ce dictionnaire ne sera pas seulement utile à ceux qui possèdent la collection du Moniteur; il en sera lui-même une esquisse si exacte, que seul il suffira pour donner aux lecteurs l'exemple de la période révolutionnaire, et pourra en quelque sorte servir de clef à tous les autres journaux, du moins quant aux opérations des différentes Assemblées Législatives.

Si ce dictionnaire est exécuté avec méthode, et avec cette analyse que l'on annonce, il pourra vraiment être utile, ne fût-ce qu'en classant sous différens titres fixes cette foule immense de décrets, d'arrêtés, de proclamations, que la mémoire la plus exercée ne peut retenir: mais il nous semble qu'un pareil ouvrage est difficile à faire; car, comment mettre de l'ordre dans tout ce qui n'a été qu'extravagance, contradiction, fureur et incohérence? Au reste, nous donnons cette annonce telle que nous la trouvons dans les papiers François. L'excellent Table analytique du fatras Encyclopédie étoit pour l'auteur de la nouvelle entreprise un bon modèle à suivre.

VARIÉTÉS.

ON se rappelle du bon tems où Chaumette faisoit arracher tous les arbres pour planter des pommes de terre: si cet homme, aussi grand économiste que grand politique, eût duré plus long-tems, il auroit fait brûler toutes nos forêts avec les livres de toutes nos bibliothèques. Aujourd'hui qu'une longue sécheresse occupe toutes les pensées, on pose en principe* *que la diminution progressive des eaux est en raison de la diminution progressive des bois, et que la végétation est toujours en proportion avec l'humidité de la terre.* Cette grande question d'économie publique est digne de toute l'attention; et nous croyons faire à nos lecteurs une chose agréable, en leur donnant l'extrait des excellentes observations de M. Cadet de Vaux sur ce sujet.

“ J'ai publié, dit cet estimable naturaliste, il y a deux ans, des *observations sur la diminution progressive des eaux*, imprimées et publiées par ordre du Gouvernement. J'y établis que cette diminution est la suite de la dégradation des bois: il s'agissoit, à cette époque, de l'aliénation des forêts nationales, c'est-à-dire, de leur destruction. Organe de la physique, j'indiquai les effets désastreux de cette dégradation.

“ J'aime à croire que le tableau effrayant que j'esquissai de la stérilité prochaine à laquelle la

* Ce principe est démontré par les expériences les mieux constatées, et il est incontestable que les sources se perdent à mesure que les pays se découvrent.

“ France alloit être condamnée, intimida les bons,
 “ esprits du Corps Législatif, et ceux qui, ayant
 “ des propriétés, devenoient meilleurs juges de
 “ la propriété publique.

“ Mais il ne s’agit plus à présent, comme alors,
 “ de destruction ; le Gouvernement actuel en a
 “ brisé la massue ; il veut régénérer ; et les amis de
 “ leur pays, ainsi que les amis des sciences, sont
 “ admis, convoqués à ce conseil de régénération.

“ Nous sommes dévorés de sécheresse, et la
 “ science dit : Il ne faut pas accuser la nature,
 “ mais l’homme, qui, en altérant la surface de
 “ la terre, a changé le cours de l’atmosphère, et
 “ conséquemment l’influence des saisons. La
 “ nature avoit jeté de vastes forêts sur le globe ;
 “ elle en avoit couvert la cime des monts ; l’homme,
 “ ne cesse d’y porter la hache sacrilège, et ne
 “ replante pas : elle avoit disséminé les arbres
 “ sur toute la surface du globe, et il n’y a pas
 “ une qualité qui ne soit propre à la production
 “ d’un arbre ; ils croissent sur la dune, sur la
 “ roche nue ; les règnes terrestres, aquatiques,
 “ atmosphériques, sont liés au sort de la végéta-
 “ tion forestière, et à son sort est lié celui des
 “ associations politiques.

“ Les sociétés ne se forment que dans les con-
 “ trées boisées, parce que la terre n’a de fertilité
 “ que dans ces contrées-là ; elles n’y existent
 “ qu’autant qu’il y existera des bois. La contrée
 “ est-elle déboisée, il n’y a plus que stérilité ; la
 “ dépopulation en est la suite inévitable, l’espèce
 “ des animaux utiles et des hommes s’y éteint,
 “ des peuplades sauvages errent sur le sol ; le
 “ lion, le tigre, l’oiseau de proie et le serpent
 “ règnent là où païssoient le bœuf, le mouton,
 “ l’oiseau de basse-cour et l’innocent reptile.

“ Une forêt avoit formé les liens d’une société, sa
 “ dégradation les a rompus : combien de vastes
 “ contrées en Asie, en Afrique, jadis fertiles et
 “ peuplées autant que cette France, orgueilleuse
 “ de son sol et de sa fécondité, sont devenues de
 “ vastes déserts !

“ La fécondité de la terre dépend des arbres
 “ seuls, parce qu’eux seuls y entretiennent l’hu-
 “ midité du sol, multiplient les sources, les ruis-
 “ seaux, les étangs, les rivières, les fleuves, en-
 “ fin les amas d’eau dont l’évaporation favorise
 “ la végétation et salubrifie l’air.

“ Les arbres fécondent la terre, non-seulement
 “ en y entretenant l’humidité, mais encore en la
 “ couvrant des débris de leurs feuilles ; voilà
 “ pourquoi le terrain le plus infertile devient
 “ propre à la culture forestière : osez le défricher
 “ pour le rendre à d’autres cultures, elles y pros-
 “ pèrent pendant trois ou quatre années seule-
 “ ment ; ce tems suffit pour user l’*humus*, et le
 “ sol, qu’occupoit une vaste et belle forêt, de-
 “ vient une plage aride ; il se couvrira de ronces
 “ et de chardons. Tel est le sort de ces nom-
 “ breux défrichemens. Il n’y a pas une commune
 “ qui n’ait à regretter une plantation que la cu-
 “ pidité a fait abattre, qui n’y ait perdu une
 “ source fécondante, un abri salutaire, et une
 “ reproduction en bois relative à sa consom-
 “ mation.

“ Les arbres sont les régulateurs des mé-
 “ téores, conséquemment des saisons ; tandis que
 “ c’est aux vents froids, aux vents brûlans, au si-
 “ rocco, au mistral, aux ouragans que sont livrées
 “ les contrées dénudées de forêts.

“ Une forêt est un foyer de chaleur : elle de-
 “ vient le réservoir du calorique émané du soleil,

“ de celui qui naît de la fermentation de cette
 “ couche épaisse de feuilles et de débris d’in-
 “ sectes qui recouvrent son sol; enfin, une grande
 “ végétation, une masse d’êtres organisés qui ont
 “ vie, développent le calorique à un degré de
 “ chaleur supérieur à celui de l’atmosphère qui
 “ l’entourne.

“ Le règne atmosphérique est lié au sort de la
 “ végétation forestière : en effet, l’atmosphère
 “ est le réservoir de tous les fluides qui émanent
 “ de la terre et du soleil. C’est un vaste labora-
 “ toire, où les météores gazeux, aqueux, ignés
 “ se modifient, se composent pour former les
 “ vents, les rosées, les brouillards, la neige, la
 “ grêle, la pluie, et de concert avec la matière
 “ électrique, les orages, et la foudre; mais les
 “ forêts, les arbres multipliés règlent cet empire
 “ de l’atmosphère; les grands végétaux peuvent
 “ seuls la forcer à payer le tribut régulier de ro-
 “ sées, de pluies, dans lesquelles se résolvent
 “ les météores aqueux pour les porter vers la terre,
 “ qui, restituant à l’atmosphère cette eau qu’elle
 “ en a soustraite par les canaux des arbres, s’ali-
 “ mente et alimente ainsi les météores.

“ Les arbres servent aussi à établir la circula-
 “ tion du fluide électrique de l’atmosphère à la
 “ terre : un seul arbre, voisin d’une chaumière,
 “ peut la préserver de la foudre, il attire sa por-
 “ tion d’humidité. Que ne peut donc pas une
 “ forêt sur les météores aqueux et ignés ?

“ Il ne pleut jamais dans ces contrées, parce
 “ qu’un sol sec et brûlant sollicite en vain ce
 “ météore : il faut un sol humide pour attirer,
 “ pour déterminer la pluie; c’est la cause pour
 “ laquelle nous en sommes privés depuis deux
 “ mois.

“ Les nuées sont devenues des fleuves dont les
 “ vents du nord et d’est règlent le cours, qui at-
 “ tirent et entraînent tout ce que l’atmosphère
 “ contient d’eau ; aussi depuis long-tems nous ne
 “ connoissons plus ni rosée ni serein : nous
 “ sommes livrés tout à la fois à un vent rigou-
 “ reux, à un soleil brûlant que ne tempère nul
 “ météore humide.

“ Ces fleuves d’eau s’écouleront enfin en tor-
 “ rens, en avalanches ; ils étoient destinés à fé-
 “ conder la terre, ils la dévasteront, et malheur
 “ au pays condamné à recevoir ses cataractes !
 “ cinquante lieues de surface auront été dessé-
 “ chées pour inonder Plombières.

“ La matière électrique soutirée du sein de la
 “ terre et entraînée par les nues, nous prive des
 “ orages ; et quel orage n’est pas préférable à cet
 “ état de choses ?

“ La nature est soumise à la loi *des grands*
 “ *événemens provenans de petites causes* : un fagot
 “ jeté en avant d’une berg, devient le noyau
 “ d’un atterrissement, d’un îlot ; une pointe mé-
 “ tallique, en attirant la matière électrique, dis-
 “ sout la foudre. Un seul arbre peut quelque
 “ chose sur la maison qu’il avoisine, un bouquet
 “ d’arbres sur quelques perches qui l’entourent ;
 “ un bois sur un territoire qu’il alimente d’une
 “ source. A combien plus forte raison une
 “ grande forêt ne doit-elle pas influencer sur une
 “ contrée, et leur multiplicité sur une vaste
 “ étendue ?

“ L’on peut tirer de grandes conséquences de
 “ ces principes : la première, c’est qu’ils n’étoient
 “ pas dignes de posséder, ceux-là qui, pour jouir
 “ de l’instant présent, consentoient à stériliser
 “ le sol qu’ils laissoient à leurs descendans ; la

“ seconde, c’est que ceux qui gouvernent doivent
 “ porter sur les forêts un œil attentif.

“ L’organisation forestière ne doit plus se bor-
 “ ner au régime conservateur des forêts na-
 “ tionales, diminuées d’ailleurs en partie de celles
 “ qui appartenoient aux grands propriétaires,
 “ aux main-mortables ; les forêts nationales sont
 “ aujourd’hui dans une trop faible proportion
 “ avec les besoins de la France, et sur-tout avec
 “ les besoins de la nature, à laquelle il faut une
 “ bien plus grande masse de grands végétaux
 “ pour rétablir ses loix, sur-tout celles de l’équi-
 “ libre entre l’atmosphère et la terre.

“ L’Asie Mineure, *déboisée*, avec le tems qui
 “ détruit tout, moins que l’homme cependant,
 “ devenoit stérile et se dépeuploit. Cyrus, à qui
 “ cela seul auroit mérité le nom de *Grand*, re-
 “ planta l’Asie, et en lui rendant sa fertilité, il
 “ lui rendit sa population ; qu’on en fasse autant
 “ en France.

“ Sully, ce Ministre agriculteur, l’avoit déjà
 “ replantée ; mais on les a abattus ces arbres qui
 “ bordoient nos voieries, qui, placés autour des
 “ cimetières, servoient à en purifier l’air, qui
 “ ombrageoient tout à la fois la tombe du père,
 “ de l’époux, et l’enfant, et la veuve qui venoient
 “ y pleurer. Ces arbres antiques, le lieu leur
 “ donnoit quelque chose de religieux ; on les a
 “ détruits, et avec eux beaucoup d’idées morales
 “ et de douces affections. Re commençons l’ou-
 “ vrage de Sully ; que toutes les communes de
 “ la République soient tenues de planter les
 “ places vagues, les voieries, les chemins vici-
 “ naux, le pourtour de leurs communaux ; qu’elles
 “ plantent sur-tout ces friches stériles auxquels on
 “ donne le nom de pâtures. Cent hectares de

“ regain de Luzerne sont en ce moment plus
 “ utiles que les milliers d’hectares abandonnés en
 “ France sous le nom de communaux; qu’on
 “ fasse enfin ce qu’a fait le canton de Châtillon-
 “ sur-Seine; je me permettrai de citer cet exem-
 “ ple: ce n’est pas par amour-propre; être utile
 “ à son pays, inspire un sentiment plus noble et
 “ de plus douces jouissances.”

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

LA cessation de l’armistice est dénoncée, et
 cependant on ne voit point que les hostilités aient
 recommencé; et l’on peut encore demander,
 La paix se fera-t-elle, continuera-t-on la guerre?
 De tous les côtés se font avec ardeur les plus
 grands préparatifs: on prend l’attitude la plus
 menaçante; tous les officiers généraux François
 sont à leurs postes; on désigne même les opéra-
 tions par lesquelles ils se proposent d’ouvrir leur
 nouvelle carrière: en Allemagne, les Généraux
 se renouvellent; et, si l’on en croit les derniers
 avis, l’idole de l’armée Autrichienne, cet Archi-
 duc aussi illustre par ses vertus que par ses suc-
 cès, va reparoître encore une fois à la tête de
 l’armée de l’Empire. Si l’amour des troupes, si
 la confiance la mieux fondée, si les talens les
 mieux prouvés pouvoient absolument suppléer au
 nombre,

nombre, on pourroit sous un tel chef se promettre que, s'il faut recourir aux armes, cette fois celles de l'Autriche seront victorieuses: mais les François ont en Allemagne 160,000 hommes, sont maîtres de postes importans; leurs corps s'appuient mutuellement, et par-tout assez forts pour attaquer, ils n'ont besoin de se dégarnir nulle part pour résister. Fortifiés également sur tous les points en Italie, ils paroissent s'y déterminer à garder la défensive avec l'Autriche; mais leurs agens, leurs principes travaillent à Naples, et les insurrections s'y multiplient. Une justice trop rigoureuse, si l'on en croit les papiers François, a exaspéré les esprits. Fatale condition des Souverains! quelques mesures qu'ils prennent, ils peuvent être assurés que la malveillance ne manquera pas de prétextes pour désapprouver. Quelle position que celle d'un Monarque qui se voit traversé, trahi par ceux même que leur puissance appelle à être l'appui de l'Etat! Nous ignorons si les réclamations, les plaintes et les prétentions des Nobles sont fondées en quelque droit: mais quelque légitimes qu'elles puissent être dans le principe, elles sont toujours criminelles dans les circonstances. Ce n'est pas le tems de les faire. Sauvons l'Etat qui chancelle, affermissons la Monarchie attaquée par toutes les passions viles et basses, multiplions les efforts et les sacrifices; montrons-nous dignes du premier rang, en n'en refusant aucun dès qu'il peut nous rendre utiles; et forts alors de la reconnaissance du Souverain et des peuples, nous réclamerons des droits que nous n'avons jamais mérité de perdre, s'ils sont justes, ou nous les remettrons volontairement, s'il nous est démontré qu'ils nuisent à l'intérêt public. Tels

sont, nous n'en doutons pas, malgré les bruits défavorables que se plaisent à accréditer les feuilles Françaises, les dispositions de la grande majorité de la Noblesse Napolitaine et Sicilienne. Mais ce peuple inquiet, inconstant dans ses goûts, si connu dans l'histoire pour sa disposition toujours prochaine au trouble et à l'agitation, est excité par les suggestions secrètes, par le voisinage des armes Françaises, par l'exemple contagieux des Cisalpins: d'habiles artisans d'iniquité allument et entretiennent dans le cœur des mécontents une soif de vengeance presque naturelle dans ces contrées: et tant qu'il restera des François ou des Républiques de leur nouvelle création en Italie, il est bien à craindre qu'on ne puisse parvenir à rétablir le repos dans les pays qui ont été une fois infestés. La Révolution Française pourra finir: mais l'ébranlement est donné, et un siècle se sera écoulé, que ses détestables effets se feront encore sentir. Ses maximes ont atteint jusqu'à ceux qui en sont victimes; elles sont devenues familières à des bouches mêmes qui d'abord ne les prononçoient qu'avec horreur, et les applications s'en font par-tout. *Vous êtes le Souverain*, proclame un boutefeu, en appelant à la révolte un peuple renommé pour sa sagesse, pour son attachement à son pays, mais dont on aigrit la douleur pour le rendre injuste, et dont on égare l'espoir, et soulève l'envie quand le cœur ulcéré n'entend plus la raison. Et dans ce moment, dans cette situation ruineuse de l'Europe, les Souverains s'observent les uns les autres; mesurent sur la carte l'étendue de leurs dominions, et semblent ne voir dans la disparition de quelques-uns d'entr'eux que le moyen d'arrondir ce qu'ils ne peuvent eux-mêmes se promettre

de conserver. Des armées nombreuses d'observation s'entretiennent à grands frais pour veiller aux démarches de celui qu'on semble redouter plus que l'ennemi commun qui les détruira tous les uns par les autres, plus sûrement encore par les artifices de la paix, que par les succès de la guerre. Combien il en eût moins coûté pour ramener à l'obéissance cet ennemi superbe qui se joue avec les couronnes ! En rétablissant l'ordre dans un seul royaume, on anéantissoit les prétentions des rebelles dans tous les autres, et l'Europe reprenoit d'elle-même son ancien équilibre. (*Diis aliter visum.*)

TURQUIE.

LE Grand Vizir, Généralissime de la Sublime Porte, aux officiers et soldats de l'armée Française en Egypte, 28 Juin 1800 :

« François, un assassinat a été commis sur la personne de votre Général ; et par la plus atroce des impostures on l'impute aux Ottomans, sous prétexte que l'assassin étoit un Janissaire, un Mussulman. Mais quel intérêt avons-nous à commettre un tel crime ? De quelle utilité pouvoit nous être la mort de *Kleber* ? Sa place est aussitôt occupée par un autre Général, comme celui-ci seroit remplacé par un troisième. L'existence d'un individu de plus ou de moins ne peut influer sur le sort de l'Egypte ; mais *Kleber* avoit autant d'ennemis en France qu'en Egypte. Il s'étoit prononcé contre l'invasion de cette province, et la majorité raisonnable de ses troupes avoit adopté son opinion : d'autres le voyoient avec peine à la tête de l'armée : ils craignoient son retour eu

France et les rapports qu'il feroit; ils ont trouvé bon de le faire périr, et convenable d'en accuser la Sublime Porte. François, ne vous laissez pas séduire par une calomnie aussi impudente qu'absurde. C'est parmi vos compatriotes que vous devez chercher les vrais auteurs de l'assassinat de votre Général; c'est à vous de venger sa mort, si vous pleurez sa perte. (*Journ. de Francfort, 5 Septembre.*)

Telle est la Proclamation qu'on prétend que le Grand Vizir a opposé aux forfanteries d'Abdallah Menou; mais nous n'en garantissons pas l'authenticité. C'est un fait bien remarquable dans l'histoire que cette habitude continuelle d'imputer à son ennemi des crimes de toute espèce; méthode qu'ont si contamment employée les factieux de tous les tems, et dont les rebelles de France ont tiré un si grand parti. Comment se fait-il que cet artifice si grossier, si usé, réussit presque toujours? Il y a dans le cœur de l'homme un grand fond de perversité pour qu'il puisse se prêter avec tant de facilité à une séduction aussi dégradante; mais ce qui fait frémir l'homme honnête qui réfléchit, c'est que plus le crime dont on accuse est atroce, plus aisément on le fait croire. *J'aimerois mieux, me disoit un homme de bien, magistrat de Cour Souveraine depuis trente ans, qu'on m'accusât d'avoir volé un sac de douze cents livres, que d'avoir assassiné mon fils ou mon gendre. Je me blanchirois bien plus aisément de l'un que de l'autre.* Réflexion profonde dont tout depuis m'a confirmé l'évidence. A peine Kleber est mort, et Menou, remaniant les armes que Jean de Bry avoit si bien employées à Rastadt, accuser les Turcs d'un assassinat qui ne profite qu'à lui, et met dans ses dénonciations une chaleur qui les

rend plus que suspectes. Nous ne prétendons point insinuer que lui-même est l'auteur de cet assassinat, nous ne le croyons pas. Assez d'autres crimes ont souillé sa vie, sans qu'on lui impute une atrocité dont il faudroit avoir les preuves les plus convaincantes avant d'en autoriser le soupçon ; mais l'attaque est venue de lui. Adresse à l'armée dès le lendemain 15 Juin ; lettre à Sir Sidney Smith ; autre proclamation à l'armée le 22 Juin ; lettre au Premier Consul ; par-tout la même accusation se répète et se donne comme une certitude. Le fait d'un particulier est partout présenté comme un acte du Gouvernement. Des obsèques pompeuses furent faites le 27 de Juin à *Kleber*, dont le C. Fournier prononça l'éloge funèbre ; après ces obsèques, le meurtrier, qui le 16 avoit été jugé par une commission militaire, fut exécuté avec ses complices. Il étoit condamné à être empalé et laissé sur le pieu pour y être dévoré par les oiseaux du ciel, après avoir eu le bras coupé et jeté au feu. Ses quatre complices, tous gens de loi, convaincus d'avoir eu connoissance de son projet, et de ne l'avoir pas dénoncé, ont été condamnés à être décapités, et leurs corps jetés au feu. Un d'eux s'étant enfui est condamné par contumace, et ses biens sont confisqués au profit du Gouvernement François.— Le meurtrier étoit un Janissaire nommé Solyman, né à Alep, fils d'un marchand de beurre de cette ville. Le Général Menou prétend qu'il n'a commis ce crime qu'à l'instigation de l'Aga des Janissaires, qui menaçoit de faire périr le marchand de beurre (ou de bierre), si Kleber n'étoit assassiné. C'est bien ici qu'on peut dire, si l'on admet le fait, *quel crime inutile !* La vie de Kleber étoit bien plus intéressante pour les Turcs, que sa mort

ne pouvoit l'être, puisque ce Général croyoit l'évacuation de l'Égypte nécessaire, et que *Menou*, qui devoit lui succéder, étoit à la tête du parti qui opinoit à se maintenir dans cette conquête.

C'est le Chef de Brigade Latour Maubourg qui apporta au Caire les premières nouvelles de la révolution du 18 Brumaire.—Mourad Bey, après la conclusion de son traité avec Kleber, étant salué par les Cheiks de différens villages, leur répondit : Je suis actuellement un Sultan François ; les François et moi n'avons plus qu'un même intérêt. “ A la bataille du Caire ce Bey resta “ tranquille spectateur de l'action sans y prendre “ aucune part,” disent les papiers François, “ et “ Kleber lui laissa par un traité quelques Cantons “ à gouverner sous l'autorité de la République.”

RUSSIE.

ON dit qu'un des articles du traité qui doit avoir été conclu entre cette Cour et la Prusse à Peterhoff, au mois de Juin, porte “ que les deux Cours s'engagent à maintenir l'intégrité de la Constitution Germanique, et se garantissent réciproquement leurs propriétés respectives.”

Paris, 6 Septembre.—Il y a actuellement à Paris plusieurs Colonels Russes faits prisonniers en Hollande. Oubliés par leur Gouvernement, ils manquoient de tout. Le Gouvernement François leur avance l'argent dont ils ont besoin. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est ce qu'ajoutent ces papiers François de l'admiration subite que l'Empereur de Russie a conçue pour les opérations militaires des Généraux François. Il a, suivant eux,

ordonné qu'on fit des campagnes des François en Italie, un abrégé que tous ceux qui aspireront à devenir officiers dans ses troupes seront obligés d'apprendre par cœur.

On apprend d'Ancone que toutes les troupes Russes qui restoient en ce pays ont été embarquées à bord de différens transports et vaisseaux armés appartenant à la Russie, et qu'elles ont mis à la mer le même jour que la Reine de Naples.

Hambourg, 9 Septembre.—Suivant les rapports de l'Allemagne, la mission du Général Russe Comte *Buxoeuden* à Berlin et à Dresde a pour objet une médiation armée pour la paix, qui se déclarera aussitôt que la Prusse n'aura pu réussir à la procurer par la voie des négociations. On dit aussi que de fréquentes conférences, à ce sujet, ont lieu à Carlsbad, entre l'Ambassadeur Autrichien Comte de Cobentzel, et l'Ambassadeur Russe Kalitschef, et qu'un Ministre de la Cour de Berlin y assiste.

Suivant des avis de Lemberg, une armée Russe de 60,000 hommes s'assemble sur les frontières de la Russie.

PRUSSE.

Le Roi et la Reine de Prusse ont fait un voyage sur le canal qui passe sous les montagnes de la Silésie. Le canal étoit éclairé de distance en distance par des flambeaux de cire ; et les bateaux, qui les portoient eux et leur suite, étoient précédés par une troupe de musiciens.

Le 19 Août.—Il y eut à Berlin une émeute assez considérable qui n'a pas eu de conséquences sérieuses. Une femme, convaincue d'avoir tué

l'enfant de sa voisine, étoit condamnée à la roue. Le peuple superstitieux de Berlin est persuadé que le sang d'un criminel exécuté, est un préservatif contre certains maux; et quelques personnes, empressées de se procurer ce précieux antidote, avoient monté sur l'échafaud. L'exécuteur les frappa de sa corde pour les écarter. Alors le peuple lance sur le malheureux une grêle de pierres, et le poursuit dans sa fuite — de-là une émeute, que le secours des troupes dissipa bientôt.

DANNEMARK.

DES lettres particulières de Copenhague, au sujet de la dernière convention avec l'Angleterre, annoncent que la question, savoir, si on permettra aux croiseurs Anglois de visiter les vaisseaux Danois, qu'ils rencontreront en mer sous la protection de vaisseaux de guerre Danois, est laissée *ad referendum*, et sera déterminée entre l'Angleterre et les Puissances neutres, c'est-à-dire la Russie, la Prusse, la Suède et le Danemark. Si cependant, et avant que cet arrangement soit connu à tous les croiseurs Anglois, l'événement éprouvé par la Freya avoit lieu à l'égard de quelques convois Danois, maintenant en mer, on le regarderoit comme non avoué par le Gouvernement Britannique, et la restitution auroit lieu aussitôt. Jusqu'à ce que la négociation, qui doit s'ouvrir entre les Puissances ci-dessus mentionnées, ne soit terminée, la Cour de Danemark s'engage à n'envoyer en mer aucuns convois, excepté dans la Méditerranée, et ceux-ci aussi long-tems que la guerre continuera avec les Etats de Barbarie.

Lord Whitworth a été présenté à la Cour de Dannemark, et est traité avec la considération due aux talens conciliateurs, et à la franche intégrité qu'il a montrée dans cette affaire. Quelques feuilles même ajoutent que l'Empereur Paul en a témoigné sa satisfaction.

SUISSE.

Berne, 26 Août.—Le Comité de Police générale fit, le 12 de ce mois, un rapport au Corps Législatif, qui finissoit par la proposition de la loi suivante:

1°, Les réunions des citoyens qui ne sont point fonctionnaires publics pour se former en assemblées qui délibéreroient sur les affaires publiques, et prendre des résolutions, sont désormais défendues.

2°, Les sociétés déjà existantes pour quelque objet particulier, ne peuvent délibérer, ou prendre quelques résolutions sur des objets politiques étrangers à leur établissement.

3°, Il est ordonné à la Police de dissoudre les assemblées qui désobéiroient aux réglemens précédens, et même d'employer la force dans le cas de refus, de saisir les minutes, et de les remettre aux Juges ordinaires et compétens.

4°, Celui qui aura convoqué de pareilles assemblées, qui aura fourni le lieu du rassemblement—ceux qui exerceroient les fonctions de Président et de Secrétaire, seront condamnés par le tribunal correctionnel à un emprisonnement de deux jours au moins, ou de huit jours au plus, et à une amende de cinquante livres au moins, ou de cent livres au plus.

5°, Tout individu qui aura pris part à des délibérations illégales, sera condamné à vingt-quatre heures d'emprisonnement au moins et à trois jours au plus, ou à une amende de vingt liv. au moins, et de cinquante liv. au plus.

6°, Toutes ces punitions seront doubles en cas de récidive.

7°, Dans le cas que, dans ces assemblées illégales, il s'élève quelques circonstances sur lesquelles les loix existantes prononcent des peines plus sévères, les Juges seront obligés de s'y conformer.

Quelques papiers disent que Bonaparte, écrivant au Gouvernement Helvétique pour approuver la nouvelle réforme qui vient d'avoir lieu, a marqué de ne pas s'empresser de mettre en vigueur la nouvelle Constitution, parce qu'il seroit possible que la paix prochaine procurât à la République un accroissement de territoire qui nécessiteroit quelque changement.

HOLLANDE.

La Haye, 7 Septembre.—Les Anglois ont été repoussés par Général *Desgardins* dans un premier essai de descente en Zélande. Aujourd'hui nous recevons avis qu'une seconde fois ils ont débarqué sur nos côtes, et le Général Victor marche contr'eux. (Quelle est donc cette descente incognito ? C'est le pendant de celle qu'on a repoussée à Noirmoutier ; c'est la grande *victoire de Ferrol*. Il est donc grand besoin de tenir les esprits éveillés, et le peuple en haleine, pour donner tant d'importance à tout.)

ITALIE.

Naples. — Suivant des lettres de Vienne du 20 Août, un courier étoit arrivé de Naples en cette ville avec la nouvelle qu'une insurrection avoit éclaté en Sicile, que le Roi avoit été obligé de prendre refuge sur l'escadre Angloise, et qu'un corps considérable d'insurgens s'étoit avancé jusqu'à Palerme, demandant qu'on lui livrât le Roi. — Les principaux chefs de la Noblesse de Naples ont refusé, dit-on, les places que le Roi leur avoit désignées, conformément aux dernières dispositions projetées pour la Noblesse de ce royaume.

L'état alarmant des affaires au royaume de Naples, les succès et l'approche des François, les insurrections qui ont éclaté à Naples et en Sicile, ont engagé le Roi à demander au Général *Abercrombie* de mettre six mille Anglois à Gaëta pour la défense du royaume ; mais le Général n'a pu y consentir, n'ayant pas d'ordres à cet égard de son Souverain. — Enfin, aujourd'hui 18, on apprend que le Roi de Naples a retiré toutes les troupes qu'il avoit sur le territoire de Rome pour contenir les insurrections à Naples et en Sicile.

Rome, le 11 du mois dernier. — Le Pape a fait une promotion de Cardinaux. Les Evêques de Caracciolo et de Gonsalve ont été promus à cette dignité. Le dernier a été désigné Secrétaire d'État.

Le Pape ayant fait remettre à l'Empereur le port d'Ancône, ce Prince y a fait entrer une garnison de dix mille hommes, ce qui a été regardé comme l'annonce que les hostilités alloient re-

commencer. Le 20, on dit à Boulogne que les François avoient pris possession de Cesène.—La municipalité provisoire de cette ville de Cesène a fait publier l'avis suivant: "L'armée Française se prépare à de nouvelles victoires pour obtenir à elle et à ses alliés une paix avantageuse. C'est la seule raison du mouvement des troupes cantonnées près d'Imola: elles sont destinées à l'exécution de grands projets."

Il paroît que, dans le cas où les hostilités recommenceroient, les François agiroient en Italie sur la défensive, et que leurs plus grands efforts se porteroient sur l'Allemagne.

Le Général *Mélas* a écrit derechef à sa Cour pour demander permission de résigner son commandement: c'est le Général *Otto* qu'on désigne pour son successeur. D'autres disent que ce sera le Prince Jean de Lichtenstein qui aura ce commandement.

Le 27 Septembre. — On parle de prétendues conférences qui doivent avoir lieu à Verceil entre les députés du Pape et ceux du Gouvernement François, pour régler définitivement ce qui concerne la juridiction Ecclésiastique; mais toute cette belle spéculation paroît destituée de fondement authentique.

Un des plus grands maux de la guerre actuelle c'est le nombre inoui de voleurs, de brigands, qui désolent l'Italie, et s'étendent dans l'Allemagne jusqu'à Francfort et Ratisbonne. Le Piémont, la Souabe, la Bavière, en sont infestés. Ils procèdent en troupes bien armées, pillent et égorgent par-tout où ils trouvent résistance. Naples et tout le midi de l'Italie souffrent plus ou moins de ces hordes de brigands.

Boulogne

Boulogne.—L'aile droite de l'armée Française vient de faire quelques mouvemens qui ont donné lieu à beaucoup de conjectures. Toutes les troupes qui étoient à Pesaro et dans le voisinage, se sont concentrées à Imola. La demi-division de *Wattrin* vient d'arriver d'Imola, et s'est réunie à l'autre moitié qui étoit en notre ville. Elle doit être renforcée d'un corps d'artillerie et de cavalerie déjà en marche. La seconde légion Cisalpine est arrivée en même tems à Modène.

ESPAGNE.

On a publié une gazette extraordinaire, où l'affaire du Ferrol est rapportée avec les plus minces détails; mais où le nombre des Anglois et leur perte sont exagérés d'une manière ridicule, sur la foi d'un matelot François, qui s'est échappé d'un vaisseau Anglois où il étoit prisonnier.

Le 25 Août, Madrid.—Sa Majesté ordonne à ses Ministres de ne délivrer aucuns passeports aux Juifs pour entrer en Espagne, quel que puisse être le motif de leur voyage, et qu'ils aient ou non l'intention d'y séjourner. Elle enjoint aux Gouverneurs des frontières d'empêcher qu'ils entrent sur le territoire Espagnol, et de chasser ceux qui pourroient y être découverts. Cette ordonnance est du 22 Juillet 1800. Une autre ordonnance défend à tout étranger, de quelque pays qu'il puisse être, d'exercer sur le théâtre Espagnol, ou dans aucun lieu public, les arts de la musique, de la danse, du chant, ou de la déclamation; en un mot, de paroître comme acteur en

aucun spectacle. On peut regarder le dernier comme un règlement de police fondé sur quelques motifs particuliers ; mais le premier est plus remarquable et plus difficile à expliquer.

PORTUGAL.

Lisbonne, 25 Août.—Toutes les espérances de paix sont évanouies, et les François vont nous attaquer. Le Prince Adolphe, *packet-boat*, qui devoit partir il y a trois jours, a été retenu par le Gouvernement. Six couriers vinrent de Madrid la semaine dernière, un autre vient d'arriver ; autant sont partis. Beaucoup de mouvemens diplomatiques ; mais je n'entends point dire qu'on fasse marcher des troupes ou qu'on forme des magasins : mais avec quoi ? Si l'ennemi vient, il lui faudra tout apporter avec lui ; car la récolte et la vendange sont nulles, et il n'y a pas dans le royaume pour trois mois de vivres.

Cette alarme paroît bien fondée. Le Général Berthier est à Madrid ; et le refus d'un passeport qu'il a demandé pour traiter directement avec le Prince Régent, ne vient que de la crainte de lui laisser reconnoître l'état dépourvu du royaume. Mais la marche d'une armée Française demande un tems considérable, et l'introduction d'une force Anglaise considérable pour défendre un royaume dont tous les passages sont très-difficiles. Il est très-probable qu'une portion des troupes sous les ordres de Sir James Pulteney sera employée à ce service. Des ordres d'ailleurs ont déjà été donnés par le Gouvernement pour préparer un corps d'artillerie, d'ingénieurs et d'ouvriers, qui

doivent s'embarquer avec toute la célérité possible pour le Portugal.

ALLEMAGNE.

Rosenheim en Bavière, 12 Août—(Armée de Condé). Nous sommes maintenant établis dans les villages sur les bords de l'Inn, à la gauche de l'armée de Kray : le quartier-général de son Altesse le Duc d'Enghien est à Rosenheim, petite ville de Bavière de l'autre côté de l'Inn. Il n'est point étonnant que l'Empereur Paul se soit retiré de la Coalition. Il vouloit agir pour la cause générale, et non pas pour aggrandir la Maison d'Autriche ou pour la mettre en état de faire une paix avantageuse.—Le départ des émigrés a nécessairement produit un effet défavorable. Il semble que la cause est entièrement désespérée, ou qu'ils ont honte d'avoir suivi le parti qui n'a pas l'avantage. Ce peut être en ce moment avantageux pour ceux dont les propriétés ne sont pas vendues ; mais en même tems, quelle sécurité peuvent-ils avoir pour l'avenir ? Les jeunes émigrés sont aussitôt envoyés servir, ou occuper des emplois dans les armées républicaines.—Depuis l'armistice, les François se sont retirés derrière l'Inn et occupent encore la ville de Munich, d'où ils tirent journellement des contributions de provisions, de draps, de bottes et de souliers.—L'esprit de la Noblesse Bavaroise est en général très-mauvais : mais le peuple et les paysans sont toujours attachés à l'Electeur. Ce Prince, qui n'a pas oublié qu'il a ci-devant servi en France, réside maintenant à Amberg, où il reçoit les émigrés avec distinction.

Stutgard, 6 Septembre.—Un de nos papiers du jour porte que toutes les troupes qui s'avançoient de la Souabe doivent rentrer dans les cantonnemens qu'elles avoient quittés; que les autres troupes en marche se sont arrêtées; que l'armistice a été prolongé; et que des avis reçus de Paris, de Vienne, et d'Augshourg, annoncent la paix comme prochaine. Ces nouvelles, ajoute-t-on, sont d'autant plus satisfaisantes, que les troupes qui marchaient de Goppingen le 31 d'Août et le 1 Décembre, au nombre de 9000 hommes, avoient ordre de faire huit à douze lieues par jour.

Francfort, 6 Septembre.—Le 26 dernier le Général *Augereau* notifia la cessation de l'armistice, et les hostilités devoient recommencer le 7; mais comme le Général *Moreau* ne fit la même notification que trois jours plus tard, et que, par conséquent, les hostilités en Bavière ne pouvoient recommencer que le 10, *Augereau* fit dire hier aux avant-postes Autrichiens que l'armistice sur le Mein étoit prolongé pour trois jours.

On écrit de Memmingen que les troupes de *Moreau*, qui formoient le blocus d'*Ulm* et d'*Ingolstadt*, et toute l'aile droite de l'armée, se concentreront dans la Bavière. L'armée de réserve, qui file maintenant par la Suisse, formera l'aile droite; et les troupes qui restèrent à l'arrière formeront l'aile gauche sous le Général *Ste. Suzanne*, qui fera le siège d'*Ulm* et d'*Ingolstadt*, pendant que le Général *Augereau* pénétrant par la Franconie joindra le corps d'armée après s'être emparé des places fortes.

Vienne.—Immédiatement après l'arrivée d'un courrier de Londres, et d'un autre dépêché pour le Baron de *Kray*, il se tint une conférence extraordinaire à laquelle l'Empereur assista; et à la

fin de cette conférence on fit partir des ordres pour faire marcher à l'armée d'Allemagne toutes les troupes qui restoient en Autriche, sans même excepter la garnison de Vienne, dont le service se fera par les volontaires de la bourgeoisie. Les ouvriers travaillent jour et nuit, et continuellement partent des trains d'artillerie et des munitions de toute espèce pour l'Allemagne et l'Italie. Le Ministre Anglois s'est engagé, dit-on, en cas de guerre à fournir des sommes considérables, et à entretenir en Toscane un corps de 30,000 hommes du Général *Abercrombie*.

1 Septembre.—Le Général *De Caen* a envoyé un courier à l'Electeur à Amberg, pour lui annoncer qu'il a ordre de traiter la Bavière comme pays ennemi, si son Altesse l'Electeur ne met pas ses troupes sur le pied de paix, et ne les renvoie pas dans leurs garnisons ordinaires. Le Général *Kray* part aujourd'hui pour Vienne: on disoit qu'il devoit commander l'armée d'Italie, mais il paroît qu'il est en pleine disgrâce et exilé en ses terres en Hongrie: on dit que l'Archiduc reprend le commandement de l'armée, et que son retour est dû à la Reine de Naples.

Le prix des vivres est prodigieusement rehaussé à Ulm. Malgré l'armistice, les François n'y ont laissé entrer que les provisions destinées à la garnison, ensorte que les habitans éprouvent déjà la disette de plusieurs comestibles de première nécessité.

19 Septembre.—Il circule aujourd'hui que l'Empereur va lui-même se mettre à la tête de son armée d'Allemagne, et que le Général *Bellegarde* va commander celle d'Italie. Nous ne savons pas quel degré de créance on peut y ajouter.

ANGLETERRE.

16 *Septembre*. — On apprend de l'armement sous les ordres de Sir J. Pulteney et de l'Amiral Sir John Borlase Warren, par des lettres en date du 2, que les troupes devoient se rendre dans la Méditerranée sous le convoi du Gibraltar et de l'Ajax vaisseaux de ligne, et que l'Amiral, avec le reste de l'escadre, devoit rejoindre la grande flotte sous le Comte St. Vincent.

Le 15 est arrivée une flotte de vingt navires chargés de farine et de bléd.

Malgré les soins que le Gouvernement prend pour procurer des grains, malgré les efforts que les citoyens vertueux, la noblesse, les propriétaires font pour rassurer le peuple, quelques agens secrets travaillent à détruire les heureux effets de ces précautions paternelles et sociales. Des émeutes ont éclaté en différentes villes de province, et même à Londres; mais elles ont été réprimées par l'active vigilance des Magistrats et le secours des associations armées, des milices, et des troupes. L'émeute a eu des suites plus fâcheuses à Birmingham, et quelques personnes ont péri. On ne sauroit trop louer, trop reconnoître la constance, le sang-froid, la vigilance du Lord Maire dans le moment où un peuple égaré parut disposé à se porter à des actes de violence: avec de semblables Magistrats, soutenus de citoyens aussi patriotes que les corps de bourgeoisie armés de Londres, des émeutes ne peuvent avoir des suites bien longues.

Quelques lettres de Hollande portent que le Dey d'Alger a donné ordre à ses croiseurs de saisir tous les vaisseaux Anglois qu'ils rencontroient dans la Méditerranée.

Suivant un bruit public la colonie de l'Ile de Bourbon seroit disposée à se mettre sous la protection Angloise, et le *Georgiana* paquet doit porter des dépêches à cet égard. Cette acquisition fermeroît la retraite des corsaires François qui vont croiser dans l'Inde.

Les habitans de Botany Bay ont armé des corsaires, et même déjà fait quelques prises sur les Espagnols. Ils doivent réussir: c'est un moyen honnête de légitimer leurs talens.

Après l'abandon de la tentative sur le Ferrol, le Lieutenant-Général Sir James Pulteney fit mettre à l'ordre ce qui suit:

27 Août.—*Baye de Laogane, au-dehors de Ferrol.*
 “ Quoique le Lieutenant-Général Sir James Pulteney n'ait pas jugé à-propos de continuer la tentative sur le Ferrol, il a beaucoup de plaisir à témoigner son entière satisfaction de la conduite générale des troupes sous ses ordres. Les circonstances donnèrent au corps des tireurs et au 1^{er} bataillon du 52^e régiment plus de moyens heureux de se distinguer; mais il est persuadé qu'en pareilles circonstances la même bravoure, le même zèle, eussent été déployés par tous les autres corps sous ses ordres.”



FRANCE.

Paris, 7 Septembre—Malgré les apparences de guerre, les amis de l'humanité n'ont pas perdu toute espérance de paix; et aujourd'hui même que tous les journalistes publient que l'armistice est fini, nous avons de bonnes raisons pour croire que tous les préparatifs hostiles des deux côtés

n'ont qu'un but, celui de présenter une force respectable pour contraindre leurs adversaires à être justes.

10 *Septembre*.— Nous recevons de Calais la lettre suivante:—" La correspondance entre la France et l'Angleterre continue d'être très-active: hier, 8 Septembre, arriva une dépêche de Paris qui fut aussitôt envoyée à Douvres: le vaisseau qui la porta revint avec une autre dépêche qui est partie ce matin. Le Général Berthier est arrivé à Madrid le jour même qu'on reçut la nouvelle de *la victoire du Ferrol*."

11 *Sept*. On dit confidemment que le Gouvernement attend tous les jours l'arrivée d'un courrier de Vienne, dont les dépêches décideront le renouvellement ou la fin des hostilités! Le bruit qu'on avoit fait circuler que la garde Consulaire avoit reçu ordre de se tenir prête à marcher est au moins prématuré: ce qui a pu y donner lieu, c'est le contre-ordre envoyé à 100 hommes de cette garde restés à Milan, et qui se préparoient à revenir à Paris.

12 *Septembre*.—A Bordeaux on prend toutes les mesures pour saisir et ramener avec toute la promptitude possible à leur bord les matelots qui ont déserté.

On a reçu à Luxembourg des ordres d'en faire partir en toute expédition la grosse artillerie et tous les équipages de siège pour se rendre à l'armée du Bas-Rhin, qui doit faire le siège des places fortes de la Franconie.

Brest.—La flotte ennemie est toujours en vue: leur objet est, dit-on, de sacrifier quelques-uns de leurs vaisseaux pour brûler ou couler les nôtres. Mais la rade de Brest n'est pas la rade d'Aboukir; l'entrée est défendue par des batteries,

et l'on ne peut entrer que deux vaisseaux à la fois. (*Marine royale, combien vous êtes vengée! mais que ce triomphe est douloureux!*) Le brave Bernadotte a son quartier-général à Landerneau. Nous sommes au mieux avec nos amis les Espagnols; ils nous sont très-attachés, et les chefs des deux nations vivent ensemble avec une cordialité qui leur fait beaucoup d'honneur. (*Vous en êtes un excellent juge, M. l'écrivain.*)

PROMOTIONS.—Le Général *Menou* est nommé Commandant en Chef de l'Armée de l'Est. Si l'on en croyoit des bruits vagues venus par la voie de Constantinople, la fin tragique de Kleber, ayant détruit tout espoir d'accommodement, le Grand Vizir se préparoit à recommencer les hostilités avec une armée plus nombreuse et mieux organisée que la première, quand la mort de *Menou* et des autres Généraux a changé toute la face des affaires. Mais comme tout ceci roule sur des bruits, il faut s'attendre à n'y trouver aucun accord: les uns tuent *Menou* par les mains de ses soldats révoltés, les autres par le poison, d'autres enfin par la peste.

Les Généraux *Tuant, Lanusse, Rampon, Vadier*, seront Généraux de division dans la même armée.—Le Général *Marmont* est nommé Général de division dans l'Armée d'Italie, où il étoit déjà Général en Chef de l'Artillerie—Le Général *Dugua*, depuis peu revenu d'Egypte, a été nommé Préfet du Calvados.

RÈGLEMENS.—6 *Septembre*. Les Consuls de la République décrètent qu'on érigeria un monument à la mémoire des Généraux *Desaix* et *Kleber*, qui ont péri le même jour et à la même heure, l'un à *Marengo*, l'autre en *Afrique*. Ce monument sera érigé au milieu de la place des

Victoires: le Premier Consul en posera la première pierre le 1^{er} de Vendémiaire prochain: un orateur sera chargé de faire un éloge funèbre de ces deux Généraux.

Le 3 Septembre, un autre décret avoit ordonné que tous les marins étrangers résidens sur le territoire de la République, mariés à des femmes Françaises et employés à bord de navires marchands, serviroient sur les vaisseaux de guerre de la République, et se présenteront au bureau d'inscription pour y donner leurs noms, le lieu de leur résidence; moyennant quoi ils seront aptes à participer à tous les avantages du service maritime. [“ Il n’y eut jamais, dit un papier Anglois, un décret plus tyrannique. Cette mesure est le plus grand attentat qui ait jamais été commis contre la liberté générale de l’humanité; et à moins que le Gouvernement François n’ait à dessein cherché à irriter tous les autres Etats, il est inconcevable qu’il a pu porter ce décret. Par-là un homme peut être obligé de combattre contre son propre pays, la plus affligeante nécessité que puisse éprouver un cœur généreux; mais encore il est dévoué à une mort ignominieuse, s’il est pris par ses compatriotes.”]

FAITS PARTICULIERS.

Le Chef d’Escadre, *Castagnet*, accusé d’avoir laissé les Anglois entrer dans le port de Dunkerque, où ils se sont emparés de la *Désirée*, a comparu le 10 devant un Jury de Marine.

Le 8 Septembre, la musique de la garde nationale a donné une sérénade à l’Ambassadeur d’Espagne, à l’occasion de la *victoire du Ferrol*.

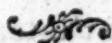
Toute l'armée Française en Allemagne va prendre un nouvel uniforme : l'infanterie sera habillée en blanc, la cavalerie en rouge, et les hussards en gris fer. L'artillerie conservera le bleu.

Le 3 Septembre, les douze habitans de Noirmoutier furent présentés au Premier Consul, en présence de ses collègues et des Ministres et Conseillers d'Etat. Ce furent le Ministre de l'Intérieur et le Général Hédouville qui les présentèrent. Le Premier Consul les accueillit avec des témoignages d'estime, et leur fit plusieurs questions, sur-tout sur la conduite des prêtres de leur pays. Un d'eux ayant répondu que leur conduite étoit très-méritoire ; " Ils recommandent donc, répliqua le Consul, l'union et l'amitié entre les François, et la haine contre les Anglois, les véritables ennemis de notre commune patrie ? " " Oui, répondit le Vendéen, et c'est ce que venoit vous dire un d'entr'eux, qui étoit député avec nous ; mais n'ayant pu faire le voyage, il a exprimé dans la lettre que voici ses désirs sincères pour la prospérité nationale. " Le Premier Consul chargea le Ministre de l'Intérieur de lui remettre la liste des noms et des professions de ces citoyens ; et en attendant qu'il eût fixé ce qu'il y avoit à faire pour chacun d'eux, il ordonna que ceux qui avoient des enfans eussent le privilège d'en placer aussitôt un d'eux au Pritanée.

Suivant des lettres reçues de St. Domingue à Bordeaux, Toussaint L'Ouverture vient d'appliquer au service public le revenu de tous les propriétaires absens de la Colonie. Les agens des habitans qui résideront sur les habitations et en conduiront les ouvrages, recevront 5 pour cent

du produit. Les Commissaires des Départemens dresseront un état exact de la valeur et des recettes des habitations dont les propriétaires sont absens, afin de leur fournir ces états à leur retour. Le quart du revenu actuel continuera d'être perçu pour les dépenses de l'Etat, jusqu'à ce que les circonstances permettent une diminution.

Le 7 Septembre, le Ministre de l'Intérieur a présenté au Premier Consul un programme des cérémonies dessinées pour le premier Vendémiaire (21 Septembre), anniversaire de la fondation de la République. Il a été adopté. Ce jour toutes les autorités s'assembleront au Temple de Mars, pour célébrer cet anniversaire. Conformément au décret du 17 Ventôse, on y proclamera solennellement les noms des Départemens qui ont le plus ponctuellement payé leurs contributions, et *fourni le plus grand nombre de Conscrits*. On les proclamera pareillement aux armées.



M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° XVIII.

30 SEPTEMBRE, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

FRAGMENT

D'une Epître, intitulée " Ma Profession de Foi."

T
Toi, qu'un sort propice ou cruel
Forma, dans ces jours de délire,
Indéfinissable mortel ;
Toi, que je hais, et que j'admire,
Fais taire la voix de *Cromwell*.
Voici ce que *Monk* va te dire :
" * Quand ton maître, et ton bienfaiteur,

* Tout le monde sait que Bonaparte a été élevé à l'Ecole Royale Militaire.

“ Cultivoit ton heureuse enfance,
 “ La formoit-il pour le malheur,
 “ Ou pour le salut de la France ?
 “ En vain un Peuple adulateur,
 “ Pour régner sur lui, te désigne ;
 “ C’est en renvoyant cet honneur
 “ A son antique possesseur,
 “ Que tu peux en paroître digne.
 “ Ton poste est sans doute bien haut,
 “ Mais un grand écueil l’environne ;
 “ Ce Peuple qui te pousse au trône,
 “ Traîne encore mieux à l’échafaud....
 “ Ose remporter la victoire
 “ Sur son délire et sur ton cœur ;
 “ Ose être le fils de la Gloire,
 “ Comme tu l’es de la valeur.....
 “ Marche au grand but, sans te contraindre.
 “ Comme moi tu pûs t’égarer ;
 “ Comme moi saches réparer
 “ Des torts dont l’honneur dût se plaindre.
 “ Tu forças l’Europe à te craindre,
 “ Force la terre à t’admirer.”

*Par M. G. D. M., Emigré François
 actuellement à Londres.*

LE NUAGE.

Fable.

AU tems où le soleil va dorer les moissons,
 Un jour que dans le ciel les vents étoient en
 guerre,
 Un nuage de neige, abattu sur la terre,
 Blanchit en un instant et coteaux et valons.
 Nous avons changé les saisons,

Disoit le nuage superbe ;
On ne voit plus la terre, on n'apperçoit plus
d'herbe.

Tout changement subit ne peut être durable.
Le soleil darde ses rayons ;
La neige disaroît, la terre est habitable.

L'intrigant rit en vain du sage qu'il accable ;
Il ne lui peut ôter nos cœurs et ses vertus.
Le Ciel parle, tout change à sa voix formidable ;
L'homme de bien triomphe, et le méchant n'est
plus.

Par M. R. C.

LE CHARLATAN.

Me plaisant quelquefois à parcourir l'espace,
J'irois interroger cent astres radieux,
Si par l'effet d'un secours efficace,
Quiconque a le desir de lire dans les cieux
Pouvoit, ainsi que la limace,
Sur deux tubes de chair alonger ses deux yeux.
Mais quand il faut que ma vue indiscrete
Aille au hasard, et non sans quelque effroi,
Traverser le désert d'une longue lunette,
Pour voir si Phébus tourne, ou bien s'il se tient coi ;
Le croiroit-on ? J'ai toujours peur, ma foi,
Qu'en revenant d'une planète
Mon œil n'ait de la peine à trouver son chez soi.
Observe qui voudra ces diamans de flamme,
Cloués au vaste tapis bleu,
Le dais de l'univers, le marche-pied de Dieu !
Je cherche désormais à lire dans mon ame ;
Bien est-il vrai, qu'aussi cherchant un peu
Au fond de celle de ma femme,

Ma raison et mon cœur sont perdus dans ce lieu,
 Heureux qui les y perd, et non qui les réclame!
 Que ma raison, pourtant, revienne tôt ou tard,
 N'importe; sans elle, amis, je puis faire une fable,
 Ou bien un conte : ce genre est un genre agréable,
 Où la raison n'a point de part.

Contons donc, et suivons ce que je viens de dire.
 Cui, j'aimerois que mon œil curieux
 Pût se porter à lire
 Sur la voûte des cieux.

Je suis un sot. Le Docteur de la Hire
 Sait lire ailleurs, et s'en trouve bien mieux.—
 Où lit-il donc? dans des livres Hébreux?—
 Non, mon ami, je veux te faire rire.—
 Dans l'Encyclopédie—Oh! je ne pense pas....
 Mais quel est son état?—Docteur en médecine.—
 Parsembleu, maintenant, gageons que je devine;
 Il lit dans Hippocrate, et gagne des ducats
 A mettre en œuvre sa doctrine?—

Ah! point du tout, et même j'imagine
 Qu'Hippocrate, chez lui, n'est lu que par les rats.—
 Où diable lit-il donc?—Où, Monsieur? dans
 l'urine.

Il y lit comme un ange; ah! c'est sans con-
 tredit;

Et si l'on connoissoit sa science divine,
 Printems * perdrait sa vogue et son ancien crédit.
 " Parler d'urine en vers, l'auteur est une bête,"
 " Dit Damis, sur un ton grasseyant et moqueur—
 " Allez, faquin, allez, mes vers n'ont point
 d'odeur,
 " Et vos flacons me font mal à la tête."

* Printems, ci-devant soldat aux Gardes Françaises, renommé
 sur le Pont-Neuf pour la connoissance des urines.

- Continuons.—Mon homme, un beau matin,
Vit venir un manant, crotté jusqu'à l'échine,
Et qui, l'air moitié triste et moitié patelin,
Tenoit, en dandinant, son urine à la main.
" Mon ami, lui dit-il, votre urine dénote
" Que de fort haut, tant soit peu pris de vin,
" Vous êtes tombé dans la crotte.—
" Hélas! oui, Monsieur le Devin;
" J'étions grimpé sur une échelle,
" Tout près quasi du grand chemin;
" Mais mon urine indique-t-elle,
" De combien d'échelons, car c'est là le grand
point,
" J'ai descendu dans ma chute cruelle?"—
" Attendez—doucelement—vous remuez le poing;
" Je vois dix échelons, onze, douze et treize,
hein?
" Je n'en vois plus." Mon paysan rumine:
" Morgué, dit-il, Monsieur le médecin,
" Vous vous gaussais de nous; car il est ben
certain,
" Que vous devez en voir vingt."—" J'examine:
" Mais toute ton urine est-elle en ce bocal?—
" Ah! quant à ça, nennin.—Voyez donc l'animal
" Qui veut mettre en défaut ma science céleste!
" Les autres échelons sont dans le fond du reste.

Par M. de F—

LA CHÛTE TRAGIQUE.

CERTAIN souffleur, lassé de son métier,
Voulut aussi grimper sur le chantier,
Et débiter par le rôle d'Oreste.
Là, présumez qu'il s'escrimoit de reste—
Et que sur-tout n'étoit chiche de crier:

Mais, ô douleur ! tandis qu'il se démène
 Et qu'il s'agite en franc énergumène,
 Il ne voit plus, dans sa fougueuse ardeur,
 Le trou fatal qu'il doit pourtant connoître,
 Si qu'au plus fort, hélas, de sa fureur,
 En un clin d'œil on le voit disparoître.
 Vous jugez bien que le public moqueur
 Ne tarda pas, en semblable occurrence,
 A crier *bis, bravo*, qu'il recommence.
 Dans le moment avance l'autre acteur,
 Lequel jouoit le rôle de Pilade :
 Messieurs, dit-il, montrez plus de douceur ;
 Pourquoi si fort honnir mon camarade ?
 Si dans ce jour il a monté trop haut ;
 Et, si prenant un essor téméraire,
 Le pauvre diable est sorti de sa sphère,
 Vous voyez bien qu'il y rentre aussitôt.

Par M. de F.

LE CONNOISSEUR.

CERTAIN bibliomane, ignorant personnage,
 Se piquant d'être connoisseur,
 A Dulau demandoit un magnifique ouvrage,
 En lui laissant le choix du genre et de l'auteur.
 Parbleu ! s'écria le Libraire,
 Que ne me parliez-vous plus tôt ?
 J'avois ce matin votre affaire ;
 C'étoit le plus bel exemplaire
 Du Télémaque de Didot.—
 De Didot ? Télémaque ! eh, oui ! chacun l'admire.
 Je le connois, il a du bon ;
 Mais, tenez ! vous avez beau dire,
 J'aimerais toujours mieux celui de Fénélon.

Par M. P.—

PORTRAIT DE L'AMOUR.

Romancé : sur l'air, Philis demande son Portrait.

L'AMOUR est rarement logé
 Au sein de l'espérance ;
 On ne le voit jamais changer
 Qu'après la jouissance :
 De le fixer par des faveurs,
 N'ayez pas la manie.
 Peut-on croire que des erreurs
 Durent toute la vie ?

Il a toujours dans son carquois
 Deux flèches aiguës ;
 Tour-à-tour à servir son choix,
 Elles sont disposées :
 Quand l'une a blessé votre cœur,
 L'autre à partir s'apprête ;
 Et vole, à l'ordre du vainqueur,
 Vers une autre conquête.

Sur les yeux il porte un bandeau,
 Pour cacher sa malice ;
 Le feu, qui brille en son flambeau,
 N'est qu'un feu d'artifice.
 Quand le sourire le plus doux
 Paroît sur son visage,
 C'est qu'il médite contre vous
 Quelque nouvel outrage.

Il est aussi vieux que le tems ;
 Mais on le voit sans cesse
 Paré de tous les agrémens
 De l'aimable jeunesse.

Lorsqu'il se glisse en votre sein,
C'est un enfant docile :
Il grandit, et le lendemain
C'est un vieillard débile.

Quelquefois il paroît marcher
A l'ombre du mystère ;
C'est lorsqu'il craint d'effaroucher
Une pudeur austère.
A son air timide et discret,
Ah ! gardez-vous de croire :
Sur vos rigueurs il est secret,
Jamais sur sa victoire.

Par M. de B. —

CHARADE.

RAMPANT dans mon premier,
Je suis dans bien des gens sublime en mon entier ;
Mais, quand de mon dernier
Les amans font usage,
Ils ont de mon entier
Détruit tout l'avantage.

ÉNIGME.

Aux gens de robe, aux gens d'église,
Je sers assez communément.
Ma taille est mince, assez bien prise,
Et très-légère assurément.
Sans être ennemi de la joie,
Prends bien garde, mon cher lecteur,
Qu'à ma suite tu ne la voie ;
Ce seroit signe de malheur.

LOGOGYPHE.

QUE de travers chacun me prête !
 A combien de sens faux mon titre est détourné !
 Ce sophiste importun que sa brûlante tête
 Au délire éternel semble avoir condamné,
 C'est de moi qu'il s'occupe, il cherche le remède
 Aux maux sous lesquels je languis ;
 Voyez dans sa parure un brillant Adonis,
 Consumant tout ce qu'il possède
 C'est pour moi qu'à grand prix
 Il court au ridicule ou brave le mépris.
 Maudissant des devoirs la contrainte funeste,
 Lindor, aux enfans qu'il chérit,
 Se dérobe, et s'encourt chez des gens qu'il déteste,
 C'est moi qu'il vient chercher, à mes loix il souscrit.
 Qu'une bégueule en salon réunisse
 Vingt ou trente ennuyeux,
 C'est de mon nom que par une injustice
 Va se parer ce troupeau merveilleux ;
 Par-tout enfin, depuis l'écrit du sage
 Jusqu'au commis dans son mince bilan,
 C'est de mon nom que s'embellit l'ouvrage.
 En mes sept pieds, quel tableau différent !
 Une mesure, une rivière,
 Une saison, un oiseau très-pesant ;
 Des citoyens la demeure ordinaire ;
 Enfin, d'un vers le fil doux et luisant.

DE LA VESLAIS.

Le mot de la Charade, au N^o dernier, est
Des-cartes ; de l'Enigme, *Eventail* ; du Logogryphe, *Alambic*, où l'on tronve, *mai*, *baal*, *ami*,
lia, *ail*, *mil*, *bac*, *lac*, *mail*.—Au lieu de *mets*, au
 Logogryphe, corrigez *mois*.

VISION D'HAZEM, FILS D'ABDALLA.

L'HEURE du repos étoit arrivé, et j'en jouissois dans mon palais sur les bords du désert de Zala.— Mais bientôt je me lève, et monte sur la galerie qui couronne ma demeure ; là je respire les parfums que les zéphirs m'apportent des campagnes voisines : observant avec un saint respect le lever de la lune qui s'avance, je me tourne vers la sainte cité, et demande pour les travaux des hommes la faveur du Prophète. Les vœux de la bienveillance avoient aggrandi mon esprit, et mon cœur soupiroit après le bonheur de pouvoir verser la satisfaction sur tous les enfans de la terre. Les yeux fixés vers le ciel, où étinceloient des milliers de soleils, je bénis le grand Etre, l'invincible Souverain qui domine sur les mondes, et d'un seul vouloir peut en faire éclore des milliers de nouveaux : mais au moment où la lune annoncée par un double cercle d'azur, commença à s'élever, je couvris ma tête de ma robe, et, m'inclinant trois fois vers l'orient, je m'écriai :

Sublime Prophète ! à qui seul il est permis d'approcher du sanctuaire impénétrable de l'Eternel, écoute la requête d'Hazem ton serviteur et ton disciple. Tu as promis, qu'à la première nuit de chaque nouvelle lune, quiconque attentif à veiller au moment de son lever, t'adresseroit une demande juste, l'obtiendrait aussitôt. Père des fidèles, tu connois les desirs de mon cœur ; je ne demande point les richesses, car elles amènent les soucis ; je ne demande pas une longue vie, car des jours prolongés sont un fardeau pour la nature humaine ; mais je demande la sagesse

qui dirige mes pas et me fasse être content de ma destinée.

Pendant que je m'élevois vers le Père commun des fidèles, sur les ailes de l'enthousiasme et de la prière, je vis passer devant moi une flamme brillante et azurée; les parfums les plus délicieux vinrent embaumer mes sens, et mon ame sembla s'élancer hors de sa demeure mortelle; je me trouvai transporté en une plaine où la végétation, à son plus haut point, offroit par-tout des gazons émaillés de fleurs et des arbres chargés de fruits. La fraîcheur du matin embellissoit les scènes, et la santé y respiroit avec les zéphirs.

J'aperçus à quelque distance un jeune homme occupé à travailler dans les champs; son visage, bruni par le soleil, étoit inondé de sueur: je m'avançai vers lui; il s'appuya sur son hoyau, se plaignant tout haut des fatigues de son travail. Pourquoi donc, disoit-il, suis-je condamné à travailler ainsi dans les champs au milieu du jour, dévoré par la chaleur brûlante du soleil du midi? Qu'ont-ils donc de plus parfait que moi, le Sultan, le Négociant qui reposent à l'ombre, et jouissent de toutes les douceurs de l'abondance? Sont-ils donc d'une autre nature que moi?

Tandis que le découragement lui arrachoit ces plaintes, je vis sortir d'un bosquet de palmiers et de datiers un vieillard vénérable; la réflexion étoit peinte sur son front, et la majesté dans sa démarche. Jeune homme, dit-il, j'ai entendu tes plaintes sur ton état, dont tant d'autres, dans des positions plus élevées, envieient le bonheur. Tu ne vois pas que, si le cercle de tes jouissances est borné, celui de tes besoins l'est aussi; la saison de la récolte vient chaque année couronner tes travaux,

et tu n'as rien à redouter des hasards du commerce et de la rivalité des concurrens. Si le bonheur ne se trouvoit que dans la condition supérieure à la nôtre, à quel point nous arrêterions-nous ? Plus nous nous élevons, plus le point de vue s'étend, et plus nous découvrons de besoins. Si tu avois, comme moi, contemplé les pyramides, tu rirois de la vanité des desirs de l'humanité.

La pyramide est l'image de la société. La plus basse classe en fait la base et l'appui. Enlevez la base, et tout s'écroule ; mais la base ne peut jamais faire seule une pyramide : c'est d'une gradation successive et proportionnelle que le tout prend une forme déterminée, dont le souverain fait la pointe. Isolé, seul de son espèce, élevé au-dessus des autres, sa situation peut-elle provoquer l'envie ? Il est vrai qu'il est supporté, soutenu par le tout ; mais quel point d'élévation peut compenser le défaut de consolateurs, de compagnons et d'amis ! La pyramide est l'emblème de la durée. Il n'y a point de construction de main d'homme qui puisse également défier le tems et braver les secousses de la nature : aussi solidement attachées à la terre que le roc primitif, il faut, pour renverser les pyramides, un ébranlement tel que le globe même en auroit à redouter sa ruine entière. Une société, qui veut égaler leur durée, doit ainsi s'élever par échelons successifs sur une vaste base jusqu'à un sommet unique.

Je ne suis point, dit le jeune homme, versé dans la science des écoles, et n'entends rien aux comparaisons ; mais si, comme moi, vous étiez obligé d'être au dernier rang, forcé de soutenir tout le poids de la masse, vous desiriez au moins vous élever d'un degré. — Ton desir est naturel, il est peut-être nécessaire

besoins de la société que le cœur ressente quelque ambition. Je n'exige pas que tu te rendes à mon expérience ; avant de céder à la conviction, il faut que nous l'éprouvions nous-mêmes. Tu quitteras les occupations de l'agriculture, et tu vas te trouver au milieu du tumulte d'une riche cité. Voilà une bourse de vingt sequins : plus t'exposeroit au soupçon ; moins te laisseroit en proie au besoin.—Vingt sequins ! s'écria le jeune homme, je ne puis manquer de réussir : je vais être riche, et par conséquent heureux.

Le vieillard sourit, et continua sa route. Le jeune homme étonné resta quelque tems à examiner son trésor ; enfin, convaincu qu'il étoit réel, il jeta loin de lui l'instrument de son travail. Vas, dit-il, instrument de malheur, j'habiterai désormais dans les villes, je m'enrichirai par le commerce : c'est lui qui seul est digne des travaux de l'être raisonnable.

Je le vis s'avancer vers une ville éloignée, dont l'aspect le ravissoit. Il s'y trouve d'abord avec surprise ; tout attire ses regards ; à peine peut-il satisfaire sa curiosité sans cesse sollicitée par la variété des objets qui se présentent à ses yeux. Dans cette inquiétude il consomme la moitié de ses sequins avant d'avoir choisi le genre d'occupation qu'il devoit embrasser, et l'autre avant d'être accoutumé à un état pour lequel la nature ne l'avoit pas formé. Fatigué de l'uniformité d'un genre de vie casanier, il soupiroit après l'instant où il pourroit jouir d'un air libre, et n'osoit s'avouer qu'il regrettoit l'agriculture. Le seul espoir qui le consolait étoit de parvenir enfin à l'indépendance ; et quelque éloigné que fût cet espoir, il adoucissoit l'amertume du moment présent, et étouffoit les regrets sans cesse renaissans

de la vie champêtre. L'économie étoit pour lui le moyen le plus prompt du succès ; et s'il ne vouloit se condamner à un travail continu, il falloit qu'il renonçât au bonheur de la vie domestique. Un jour que, fatigué plus qu'à l'ordinaire d'un travail toujours renouvelé, toujours traversé par les inquiétudes et les dangers, il déplorait son sort, le vieillard se présenta de nouveau devant lui, et, en souriant, lui demanda, si enfin il avoit trouvé dans les villes la satisfaction qu'il desiroit. " Pourquoi vous jouer si cruellement de moi ? " répondit le jeune homme : " je me promettois d'être un jour exempt du travail, et cette perspective s'éloigne de plus en plus ; et cependant j'en vois des milliers d'autres qui semblent jouir du repos, sans que je puisse dire comment ils y parviennent : ils ont une épouse, ils sont chargés d'enfans ; et moi qui suis seul, quoique plus riche, je suis infiniment plus misérable qu'eux. " — Mon ami, dit le vieillard, l'habitude rend à l'homme toutes les situations supportables ; mais toute situation nouvelle est douloureuse, jusqu'au moment où l'usage nous l'a rendue habituelle. J'avois prévu ce qui t'arrive, parce que tu t'engageois dans un état auquel l'éducation ne t'avoit pas préparé. Crois-moi, tous les états ont leurs peines et leurs jouissances : le dernier des rangs de la pyramide, quelque foulé qu'il soit, a, comme tous les autres, un côté qui jouit de l'air libre, et moins battu des vents que les rangs supérieurs. — Mais n'est-il donc point d'état indépendant ? S'il en est un, on n'y connoît pas le souci ; exempt de souci, l'on est heureux ; et l'indépendance, qui bannit les soucis, donne aussi le bonheur. — Non, mon ami, répond le vieillard, l'indépendance, si elle étoit possible, laisseroit l'esprit sans occupation,

et alors détruiroit tout ce qui fait le bonheur des hommes. Il naît des desirs satisfaits ; les desirs viennent des besoins ; et l'indépendance nous laissant sans rapports, sans besoins, nous laisseroit sans jouissance.

Une colombe, poursuivie par le vautour, vient se réfugier dans mon sein ; ma vision finit, et je vis que je n'avois fait qu'un rêve.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Mémoire, ou Considérations sur les Sourds - Muets de naissance, et sur les moyens de donner l'ouïe et la parole à ceux qui en sont susceptibles. Par U. R. T. le Bouvyer des Mortiers, membre de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts de Paris (*Non bene loqui, sed bene tentare nostrum est*). Paris ; Buisson, an 8. Se trouve chez Dulau et C^e.

Tout ici ajoute à l'intérêt du sujet ; et l'on doit également louer dans cet ouvrage la solidité du raisonnement, la méthode et la sagesse de l'observation, la prudence des essais, et la vérité, la délicatesse de sentiment qui respire à chaque page. Un pareil ouvrage pourroit se passer du mérite du style, et cependant on trouve ici, à cet égard, un mérite auquel, depuis long-tems, nous ne sommes plus accoutumés, un style pur, vrai, nombreux, une diction noble et pathétique.

Ce Mémoire est divisé en trois parties : la première renferme des considérations générales sur les sourds et muets de naissance. — L'auteur examine dans la seconde si la surdité natu-

relle peut être guérie par les moyens de l'art.—
 La troisième contient le traitement d'une sourde-
 muette, une correspondance avec une sourde-
 muette de naissance et quelques autres pièces.
 L'objet de la première partie est d'examiner
 quelle est l'existence d'un sourd-muet de nais-
 sance, et sur-tout cette proposition, " Est-il
 " vrai que le sourd et muet, sans l'instruction,
 " n'est qu'un automate vivant, incapable de sen-
 " timent et de raisonnement ? " L'examen de
 cette proposition conduit l'auteur à la discussion
 de l'opinion de Condillac sur le développement
 des idées, et à considérer, si l'homme sans le
 secours du langage, par le moyen des seuls signes
 extérieurs, ne parviendrait pas non-seulement à
 communiquer ses vœux, ses desirs, ses besoins,
 mais à former une véritable société ; et de cette
 discussion, où constamment l'auteur revient à
 l'objet de sa tendre sollicitude par les applications
 les plus judicieuses, il conclut que le sourd et
 muet, capable de tous les sentimens qui honorent
 l'humanité, l'est encore de toutes les idées qu'il
 importe à son bonheur d'acquérir : mais il croit,
 et nous le croyons avec lui, que tous les efforts
 que l'on fera pour lui donner certaines idées méta-
 physiques qui ne découlent pas évidemment des
 sensations qu'il éprouve, des objets qu'il voit,
 qu'il touche, qu'il sent, seront assez constam-
 ment inutiles, ne serviront qu'à lui donner des
 idées fausses et des inquiétudes fatigantes. Toute
 cette partie sur-tout est écrite avec une chaleur
 de sensibilité, une éloquence entraînante qui répand
 le plus grand intérêt sur la discussion.
 Nous indiquerons quelques-uns des morceaux où
 l'auteur, résumant ses observations, ses raisonne-
 mens, répond au vertueux et sublime instituteur

des sourds et muets, l'Abbé Sicard, que sa vive sensibilité semble avoir induit en erreur ; et pour mieux faire connoître comment l'auteur sait varier son style suivant les circonstances et le besoin, nous prierons de lire le morceau d'analyse dans lequel il prouve contre Condillac, que, l'homme capable de juger est dès-lors capable de raisonner.

Dans la seconde partie, l'auteur examine si l'on ne doit pas espérer du succès d'une méthode curative, appliquée aux sourds muets ; tout le conduit à l'établissement de cette méthode, et il s'appuie sur des faits qu'il est difficile de contester : il faut lire ses observations sur les causes de ces naissances irrégulières, où une mère a eu constamment la douleur de voir alternativement un ses enfans naître sourd et muet. C'est dans cette partie, qu'à l'occasion d'un tel établissement à faire par le Gouvernement, non pour l'instruction, mais pour la guérison de ces enfans infortunés, l'auteur peint avec tant de vérité cette inquiétude de connoître qui caractérise l'enfance.

“ Le premier appétit moral de l'homme, c'est
 “ la curiosité, fille de ses sensations ; elle devient
 “ la mère de ses connoissances en tout genre.
 “ L'enfant au berceau bégaye et tend la main vers
 “ l'objet qui excite son attention. A mesure
 “ qu'il avance en âge, ses sens se perfectionnent,
 “ sa curiosité s'augmente en raison des objets qui
 “ s'offrent à sa vue ; il veut les toucher, il se
 “ mutine quand il ne peut les atteindre, ou quand
 “ on la lui refuse : questionneur sans fin, il at-
 “ tend avec impatience ce qu'on va lui dire, et
 “ son jugement devient bon ou mauvais, selon
 “ que les réponses sont ou ne sont pas conformes
 “ à la nature des choses et à l'usage qu'on en fait.
 “ Sachons mettre à profit cette avidité de savoir,

“ qui est plus grande chez les sourds muets, et
 “ qui tire plus de son propre fond pour se satis-
 “ faire que chez les autres hommes. Ceux-ci
 “ apprennent souvent en peu de paroles, tout
 “ ce qui a rapport à l’objet qu’ils vouloient con-
 “ noître ; des réponses claires et précises leur
 “ évitent la peine d’y chercher ce qu’ils eussent
 “ pu trouver d’eux-mêmes. Ceux-là, qui n’en-
 “ tendent que la langue des signes, très-imparfaite
 “ encore dans l’usage ordinaire et insuffisante
 “ pour les choses compliquées, sont obligés d’en
 “ deviner une partie : ce travail aiguise la sagacité
 “ de leur esprit, en flattant leur amour-propre ;
 “ et c’est-là, je crois, la source des heureuses dis-
 “ positions qu’ils ont presque tous pour les arts.
 “ On ne peut trop le redire ; tournons vers les
 “ arts, l’éducation des sourds et muets ; les idées
 “ abstraites et métaphysiques ne sont pour eux
 “ que des causes de trouble et d’inquiétude,
 “ qu’il faut bien se garder de faire entrer dans
 “ leurs ames. Il ne leur faut que cette règle
 “ de conduite, que cette morale facile, à la portée
 “ des moindres esprits, qui découle du sentiment
 “ intime de l’existence d’un Etre suprême, des
 “ actions bonnes et mauvaises ; morale douce,
 “ évangélique, la seule qui puisse faire le bonheur
 “ du genre humain, qui existoit avant la Décla-
 “ ration des Droits de l’Homme, et qui depuis a
 “ reçu tant d’outrages : *Ne faites pas à autrui ce*
 “ *que vous ne voudriez pas qu’on vous fît, faites*
 “ *constamment aux autres le bien que vous voudriez*
 “ *en recevoir.*” *

(*) L’auteur a précédemment démontré que la vue d’un ani-
 mal mort donnoit au sourd et muet, presque spontanément, l’idée
 d’immortalité, et qu’il étoit susceptible des vérités premières et
 fondamentales de la religion.

La troisième partie renferme tous les détails du procédé curatif que l'auteur a suivi avec une jeune sourde et muette, d'où il tire ce résultat :

“ Il me falloit puiser dans une source moins commune le principe régénérateur dont j'avois besoin. Oserai-je dire l'avoir trouvé ? Cette assertion seroit trop hasardée ; mais je puis du moins assurer qu'il a produit des effets assez heureux pour faire espérer des guérisons. C'est l'électricité.”

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut suivre ces détails, conduits avec une patience, un intérêt, une sensibilité, qui assurent à l'auteur un droit à la reconnaissance des gens de bien. Vertueux Siccard, généreux de l'Épée, et vous tous leurs utiles et respectables coopérateurs, puissent toujours la voix publique, la reconnaissance des Gouvernemens, ou du moins celle de vos concitoyens, vous encourager, vous soutenir dans vos nobles travaux ! Mais si, par une dépravation inconcevable, vos laborieuses recherches, vos essais utiles n'éprouvoient pas cette approbation que l'on prodigue à des artistes inutiles, quand ils ne sont pas dangereux, à des etc.....il est du moins une récompense que rien ne peut vous arracher ; elle est au fond de votre cœur, dans cette satisfaction ineffaçable qui accompagne toujours un grand service rendu ; elle est dans le cœur des hommes de bien de toutes les nations, de tous les âges, pour qui un service rendu à l'humanité est un plus beau titre de gloire que toutes les victoires, que tous les triomphes ; et pour qui, avoir facilité à l'homme un moyen d'existence de plus, est un mérite supérieur à la composition du plus brillant des poèmes.

Nous avons promis à nos lecteurs ce morceau si pathétique, où l'auteur répond à l'Abbé Sicard : nous nous hâtons d'acquitter notre promesse ; c'est ici vraiment la réponse de la sensibilité raisonnée à l'humanité égarée par la compassion.

“ Un ouvrage sans modèle, où l'intelligence
 “ humaine semble sortir du cahos et s'élève,
 “ comme d'elle-même, aux plus hautes concep-
 “ tions, est venu enrichir le domaine des sciences,
 “ et reculer, pour ainsi dire, les bornes de la
 “ nature. C'est le *Cours d'Instruction d'un Sourd*
 “ *et Muet de naissance*, par Roch Ambroise Sicard,
 “ successeur immédiat de l'Abbé de l'Epée.....
 “ L'auteur, dans son Discours Préliminaire, re-
 “ garde le sourd-muet, sans instruction, comme
 “ un automate vivant, comme une statue dont il
 “ faut ouvrir l'un après l'autre tous les sens, et
 “ n'a pas même l'instinct des animaux. Il con-
 “ vient que, si on excepte le sens de l'ouïe, le
 “ sourd-muet est en tout semblable aux autres
 “ hommes ; mais il prétend que cette exception
 “ met entr'eux et lui une si prodigieuse différence,
 “ que toute communication leur est interdite,
 “ qu'il est seul dans la nature sans aucun exercice
 “ possible de ses facultés intellectuelles, et que,
 “ ne pouvant jamais combiner deux idées, parce
 “ qu'il manque des signes nécessaires pour les
 “ retenir, il ne peut parvenir au plus simple rai-
 “ sonnement.” (*)

(*) L'Abbé de Condillac, dans son *Essai sur l'Origine des Con-
 noissances Humaines*, p. 190 et suiv., prétend aussi que les sourds-
 muets de naissance sont sans mémoire, comme les animaux, faute
 de signes artificiels, pour se rappeler leurs idées, et qu'ils ne
 raisonnent point. L'auteur réfute méthodiquement cette assertion
 dans la première partie de ce Mémoire.

“ Le sourd et muet, dit M. Desmortiers, n'est-il donc en effet qu'un automate vivant qui n'a pas même l'instinct des animaux, et qui, lorsqu'on se présente pour la première fois à son instituteur, est comme l'enfant qui vient de naître ? Mais que puis-je dire en faveur de cet infortuné que son maître et son juge, d'abord si sévère, ne dise beaucoup mieux que moi, dans le dernier chap. de son ouvrage, p. 441 ? C'est donc lui qui va répondre.....” Le sourd et muet apporte aux
 “ leçons de son instituteur une ame communica-
 “ tive qui, pleines des idées que les objets exté-
 “ rieurs, par *le ministère des sens qui en ont été frap-*
 “ *pés*, ont fait parvenir jusqu'à elle, anime son
 “ regard, modifie les muscles de son visage, et
 “ commande à sa physionomie cette diversité de
 “ traits et de nuances qui servent à exprimer
 “ toutes ses pensées et toutes ses affections.....
 “ C'est elle qui dans ses yeux double la colère
 “ qu'il vouloit dissimuler et qui les enflamme ;
 “ c'est elle qui sillonne son front quand il est
 “ triste, qui commande le sourire à ses lèvres, et
 “ l'expression de sa tendresse à ses yeux langou-
 “ reux. Enfin, le sourd-muet qui arrive auprès
 “ *de son père*, et qui n'a encore reçu aucune leçon,
 “ n'est pas moins éloquent que le jeune *entendant*,
 “ qui, chez son maître, vient d'apprendre l'art
 “ d'analyser la pensée, et de parler correctement
 “ la langue dont sa première institutrice lui a
 “ fait connoître toutes les expressions, en répan-
 “ dant sur ses leçons tout le charme de l'amour
 “ maternel. *Tel est donc l'état du sourd-muet, au*
 “ *moment même qui précède toute instruction ; il*
 “ *n'est ni sourd ni muet pour son instituteur.*

“ Vous ne l'entendez pas, sourds-muets infor-
 tunés ; mais je l'entends pour vous, et c'est en

vosre nom que je lui dis:—" Homme sublime qui, de la profondeur des ténèbres, élève nos ames jusqu'à la source éternelle de lumière, graces te soient rendues ! Quel tribut de reconnoissance égalera jamais un si magnifique bienfait ? Aggrandis-les, ces ames que tu viens de régénérer ; donne-leur une force de sentiment égale à ton génie, afin qu'ils puissent te comprendre, te bénir et t'aimer d'une manière digne de toi ! Mais pardonne au sentiment douloureux que ton cœur nous cause. Pourquoi ravalé au-dessous de la brute un être déjà trop misérable qui, dans cet état de dégradation, n'eût jamais pu t'entendre ? N'étoit-il point assez bas, quand ta main secourable l'a mis au niveau de l'humanité ? Et ta gloire sera-t-elle moindre de le prendre sur l'échelon où la nature l'a placé pour l'élever jusqu'à toi ?

" Non ! il n'est point au-dessous de la brute celui dont l'ame communicative est pleine d'idées ; il n'est point un automate, celui qui anime son regard, qui commande à sa physionomie l'expression de ses pensées et de ses affections ; à ses yeux, celle de la tendresse ; à son front, l'empreinte de la douleur ; à ses lèvres, le sourire : il n'est point seul dans la nature, il raisonne celui qui a des idées, des pensées, des affections, des volontés ; la volonté sur-tout de cacher les mouvemens de son ame, *de dissimuler sa colère* ; noble appanage de l'espèce humaine qui, malgré sa profonde infortune, placera toujours le sourd-muet à une distance infinie de l'animal.

" Il connoît les douces étreintes de la tendresse paternelle, les aimables retours de la piété filiale, le sourd-muet qui, *avant d'avoir reçu aucune leçon, n'arrive pas moins éloquent auprès de son père*

que le jeune *entendant* qui vient apprendre l'art d'analyser la pensée ; enfin il ne ressemble point à l'enfant qui vient de naître, le sourd-muet qu'on présente pour la première fois à son instituteur avec une âme aussi pleine, aussi sensible, aussi exercée."

" O Sicard ! la vigne sauvage qui rampe tristement sur un sol ingrat, et celle qui bien cultivée embrasse le trône majestueux de l'ormeau, ne sont-elles pas semblables dans le système de la végétation ? Tout est-il mort dans l'une, et vivant dans l'autre ? Non, la main du cultivateur développe et ne crée pas. Puisque tu nous a conduits où nous sommes, le point de départ n'étoit pas derrière la brute, ou bien nous y serions encore."

Nous prolongerions ces intéressantes citations, si nous ne consultations que l'intérêt que nous a inspiré cet excellent morceau de physiologie ; et il n'est point, nous sommes assurés, non-seulement de naturaliste, de métaphysicien, mais d'homme sensible qui ne le lise avec le même intérêt.

L'Homme des Champs, ou les Géorgiques Françaises, Poème en quatre Chants. Basle ; chez Jacques Decker, de l'imprimerie de Levrault, à Strasbourg, 1800.

ON a multiplié les éditions de ce poème, et elles sont bientôt épuisées. Nous allons en donner l'état : 1^o, une édition in-8^o, avec gravure, papier grand raisin blanc ; — la même, avec gravure, sur grand raisin velin ; — la même avec gravure, avant la lettre, sur grand raisin velin

superfin d'Annonay. — 2°, Une édition in-12°, papier ordinaire, avec gravure;—la même avec gravure, sur papier grand raisin blanc;—la même avec gravure, sur grand raisin velin;—la même avec gravure, avant la lettre, sur papier grand raisin velin superfin d'Annonay. 3°, Une édition in-18°, avec une gravure seulement;—la même avec quatre gravures, sur papier carré fin;—la même avec quatre gravures, sur grand raisin velin;—la même, avec gravures avant la lettre, sur papier grand raisin velin superfin d'Annonay. 4°, Une édition in-8°, sur papier commun sans notes. 5°, Une édition in-12°, sur papier commun sans notes. 6°, Une édition in-18°, sur papier commun, sans notes.

Enfin une édition in-4°, sur papier grand Jésus, velin superfin d'Annonay; sera ornée de quatre gravures du citoyen Guérin l'aîné, connu surtout par sa belle estampe de *l'Amour désarmé*. Il n'en sera tiré que 250 exemplaires. Cette édition sera nécessairement retardée de deux ou trois mois par la gravure des planches, et la confection de caractères nouveaux. Mais les Editeurs reçoivent dès à présent des souscriptions; et les épreuves des gravures seront délivrées exactement à chaque souscripteur, d'après le numéro de l'inscription. Les souscripteurs, de l'édition in-4°, recevront gratis un exemplaire de l'in-12°, sur papier blanc, avec gravure, en payant d'avance le prix de la souscription.

C'est une chose jusqu'ici sans exemple dans la librairie que cette multiplicité d'éditions simultanées d'un ouvrage inconnu. S'il est possible de soupçonner que l'imprimeur ait voulu profiter de la haute célébrité de l'auteur, et de la curiosité

sité qu'inspiroit son talent si connu, sa réputation si méritée pour lui ôter l'espoir d'une nouvelle édition prochaine ; il est incontestable que jamais l'estime publique ne s'est montrée d'une manière aussi glorieuse pour aucun écrivain ; car la spéculation du Libraire n'a point été fausse, et tous les exemplaires ont trouvé des lecteurs.

Au milieu des expressions de l'approbation publique, il seroit peut-être téméraire de faire entendre les observations de la critique ; mais aussi peut-être il sera permis à l'un des plus sincères admirateurs de M. l'Abbé Delille, de proposer quelques doutes non sur l'exécution de l'ouvrage, (elle est parfaite à quelques légères taches près, que fera disparaître le moindre souffle du génie qui a créé tant de magnifiques tableaux) : mais sur le titre et le plan même de l'ouvrage ; l'un ne semble pas juste, et l'on ne découvre pas l'autre. On est promené, par le génie même de la poésie, dans une galerie ornée des plus riches tableaux, et l'on éprouve une douleur réelle d'y voir des encadrures si mesquines : sans doute la simplicité de la bordure fait quelquefois ressortir le fond, mais la simplicité ne doit être ni nudité ni pauvreté ; et souvent ici ces tableaux semblent plutôt attachés, que placés à l'endroit qu'ils occupent ; ils ne sont point assez essentiellement propres à la scène dont ils doivent faire partie. Ce sont de riches études serrées dans le même portefeuille, mais qui ne se tiennent que par-là ; qui pourroient également se distribuer en vingt autres différens.

C'est l'*Homme des Champs* qu'on m'annonce ; je cherche cet heureux cultivateur, dont le bonheur seroit trop grand s'il savoit l'apprécier : je me propose de suivre tous les détails des jouissances réservées à cette vie simple et pastorale. Je voulois

voir l'homme des champs parmi ses troupeaux, dans ses étables, dans ses travaux ; accompagner la mère de famille dans sa laiterie, dans sa basse-cour ; m'associer aux veillées de l'hiver, aller avec ses enfans à la pipée, me réunir à leurs jeux, me mêler aux danses rustiques, suivre la mesure de la cornemuse ou du tambourin, témoin des amours de la jeunesse villageoise, assister sans les interrompre à leurs fêtes, à leurs déclarations, à la nôte qui couronne leurs longues assiduités, partager la joie que donne à toute la famille le nouveau-né ; écouter les récits emphatiques du fils aîné qui revient avec orgueil de terminer un service pour lequel il étoit parti fondant en larmes et désespéré. Avec quel plaisir je contemplois d'avance le vieux père rajeunissant aux récits de son fils, la mère pantelante d'inquiétude et d'effroi à chaque péril qu'il mentionne ; les jeunes frères, les yeux fixés sur le héros, le contemplant avec étonnement et respect ; et peut-être quelques filles du village trop sensibles aux succès guerriers, déjà presque infidèles à leurs amans, desirant, sans oser se l'avouer, que cet homme valeureux leur adresse son hommage. Je me proposois de faire avec mes hommes des champs à la récolte, la vendange, les semailles, et de partager avec eux les plaisirs qui accompagnent chacun de ces événemens : mon espoir est déçu, rien de tout cela ne se trouve dans les quatre chants : ce n'est point le bonheur champêtre qu'on me présente ; c'est une sublime apologie de la campagne, c'est une consolation à un grand et puissant Seigneur, forcé d'y vivre ; c'est en vers du plus noble genre, l'art de ne point s'y ennuyer d'abord, d'y dépenser ensuite son argent et son tems d'une manière utile, et enfin d'en chanter les plaisirs.

Ce plan est-il encore exactement rempli? N'y verrons-nous que des tableaux champêtres? Nous trouvons bien ce qu'on peut faire aux champs, mais non pas ce qui appartient aux champs. Dans la description de la campagne j'aime à retrouver l'aisance, mère de la liberté, source de la gaiété; ce n'est pas un journalier que je desirer pour compagnon dans mes plaisirs, c'est un laboureur; ce n'est pas dans une chaumière, c'est à la ferme que je veux entrer; mais j'évite l'opulence, et voilà que je me trouve à la grille d'un château: plus de jouissance. En vain le concierge me promène d'appartement en appartement, m'en montre la distribution, les commodités, les rares et belles peintures; rendez-moi les champs, ce sont eux que je cherchois. Je voulois des laboureurs, et je trouve des gentils-hommes affables, honnêtes, bien élevés, qui s'efforcent d'être simples pour être bons; mais je demandois la nature ingénue. Ils veulent bien consentir à ne pas jouer la comédie, mais on joue le wisk, le loto, le damier, le billard, les échecs même: bon Dieu! c'est un salon de ville, le jour qu'on ne reçoit pas; ce ne sont point là les plaisirs des champs. Dans la campagne, on danse aux soirées pluvieuses, on conte de longues histoires, on file tout à la fois et le lin et l'amour. On parle ici de chasse; j'entends les préparatifs d'une meute, le son des cors, le cri des piqueurs; je vois se trémousser des palfreniers pour disposer les chevaux. Ah! mes paysans tendent des pièges aux renards, creusent des fosses pour détruire l'ennemi de leurs troupeaux; voilà leur chasse. On vante le Curé; mais je l'entends recommander aux bontés du maître de la maison, il faut *honorer ses travaux*. Honorer les travaux d'un prêtre vertueux

dont le ministère auguste honore toutes les fonctions! Il faut lui bâtir une maison décente : ah, je suis tombé chez un protecteur : bon Dieu ! quelle est donc la misère du pays, si celui qui protège ailleurs a besoin d'être ici protégé? Chez mes laboureurs, *) le ministre du village en est le juge, le père, le bienfaiteur ; il est leur guide, leur oracle : son domicile élevé, entretenu aux dépens de ses enfans, n'est dû à la protection de personne ; c'est l'asile de la bienfaisance, bâti par la reconnaissance. Je n'entends parmi les plaisirs même de ce château que l'annonce de l'infortune ; et pour exercice on propose de mener la fille de la maison, encore enfant, donner des secours à la pauvreté : quelle campagne habite donc ce Seigneur ? C'est le refuge de la misère et de la détresse. Je conçois pourquoi dans son château ses vassaux, ses nombreux domestiques, ses fermiers ne dansent point, ne paroissent point dans les soirées d'hiver ; ce seroit insulter à leur infortune, et le père de famille qui sera réduit à recevoir dans ses infirmités d'autres secours que ceux de

(*) Goldsmith, dans son *Deserted Village*, a peint aussi le ministre et le maître d'école : mais combien la situation où se trouvoit l'auteur Anglois est différente de celle de l'*Homme des Champs* ! L'imagination du poëte Anglois se nourrit de souvenirs ; au milieu des ruines, il recherche ce qu'il aimoit, ce qu'il respectoit, ce qui amusa ou fatigua sa jeunesse, et alors les situations peuvent varier avec les points de vue : le même homme qui se rappelle avec respect, avec larmes, l'idée de la vertu personnifiée dans le Curé, peut quelque tems après sourire à la ridicule importance du magister qui gourmanda son enfance, qu'il remet maintenant à sa vraie place, et sur lequel il se venge innocemment en ce moment du silence de terreur qu'il lui imposoit autrefois. La situation est-elle la même dans l'*homme des champs* ? Nous prions M. De Lille de voir s'il n'y a pas une contradiction dans ces deux vers :

Cet arbre dont s'armoient mes pédans inhumains,
Ce saule mon effroi, mon bienfaiteur peut-être.

ses enfans, ne peut se livrer à la joie quand il songe à ce triste résultat de ses travaux. (*) Tout annonce la gêne et la contrainte. Les enfans qu'élève un pédant ridicule tracent des figures de géométrie, forment des armées; ce sont des Reubens, des Pascals, des Lockes, des Addisons: Je suis tombé dans la salle de récréation d'une université, d'une école militaire. Mes petits villageois ont bien d'autres jeux; je les vois, comme le fils de cet intéressant Slaber que nous peint Le Vaillant, s'exercer à faire claquer au loin leur fouet, d'une main encore tremblante à diriger un attelage, à creuser une rigole, à planter une bouture, à remuer avec effort un pesant hoyau, à sauter un fossé, grimper sur un arbre, franchir un talut; et c'est à leur état que je veux les attacher. Trop de malheureux détestent l'institution trop soignée qui les déplaca, et vint les arracher au bonheur de leur paisible condition, en leur faisant connoître des besoins qu'ils eussent toujours ignorés; mais c'est assez considérer l'ensemble. Il est trop évident que je ne suis plus à la campagne: s'il faut renoncer aux plaisirs purs que je m'y promettois, du moins en regrettant mon illusion perdue, puis-je *jouir* (†) des richesses qui me sont offertes. Il en est ici de tout genre, et toutes du plus grand prix; la plus sublime physique est exposée dans les tableaux les plus magnifiques, et l'éloquence divine de Buffon prend encore un ton plus élevé dans la poésie du Virgile François.

(*) Le pathétique Greuze quand il a peint le paralytique servi par ses enfans, a peint une famille villageoise; mais dans la dame de charité c'est un artisan.

(†) Nous dénonçons à M. l'Abbé De Lille ce mot parasite, qui s'est à son insçu glissé au moins trois ou quatre fois dans chaque cinquantaine de vers du premier chant.

Quelle variété d'images, quelle pompe d'expression, quelle vérité de couleur dans tous les détails de ce cabinet d'histoire naturelle ! quel attrait, quel intérêt dans la description de ces travaux immenses, entrepris pour corriger un terrain ingrat, changer et améliorer en quelque sorte les dispositions de la nature, ou effacer la dégradation de ces *siècles infinis*, (†) qui attestent leur passage par les débris qu'ils ont amoncelés.

C'est ici que la critique est muette, et que la censure deviendrait ou calomnie ou basse envie : nous ne citerons pas un vers, nous ne détacherons pas un morceau, ce ne seroit rien pour nos lecteurs. S'ils desirent aggrandir leur esprit par les plus nobles idées, enrichir leur imagination par les plus majestueuses images, goûter ce plaisir si vivement senti de s'élancer hors de soi pour atteindre et embrasser en quelque sorte la nature dans ses plus vastes rapports, qu'ils lisent ce troisième chant ; mais que le jeune homme qui veut se former à la poésie didactique apprenne par cœur le quatrième ; et s'il n'en met pas l'auteur à côté de Boileau, qu'il lui donne le premier rang, et bien peu de gens l'accuseront d'injustice.

Si notre voix pouvoit se faire entendre de M. l'Abbé De Lille, nous lui dirions : Homme estimable, vous avez assez fait pour l'immortalité, elle vous attend ; mais au nom de votre gloire, au nom de la littérature Française, dont vous êtes l'un

(†) Nous partageons bien sincèrement l'indignation judicieuse de ce critique, qui repousse avec tant de vérité la triste inculpation que quelques esprits trop méthodiques s'étoient permise contre le sens qu'ils prêtoient à cette expression, *et des âges sans fin pèsent sur la pensée*. Comment peut-on lire tout ce sublime tableau, et se sentir le courage de peser un mot ? Cette belle création est un gage d'immortalité.

des derniers appuis, au nom de cette poésie dont vous possédez le vrai génie, occupez-vous maintenant à fixer le rang qui vous est dû; plus de travail; jouissez de vos succès en les perfectionnant. Ce n'est plus de soigner vos vers que la postérité vous sollicite; il est impossible qu'il vous en échappe qui ne soient pas riches et pittoresques; craignez, homme de goût, de les rendre laborieux en les soignant trop; craignez que l'amour du fini, que le désir de les rendre forts dépensées ou d'images, ne les rende quelquefois trop chargés: laissez désormais le soin du coloris, le vôtre est parfait; mais occupez-vous de l'ordonnance. Un coup-d'œil du génie suffit pour éclairer tout un plan, et saisir les distributions d'un œuvre entier: sachez être sourd aux sollicitations de ces hommes plus jaloux de leurs plaisirs que de votre véritable gloire; ils arrachent à votre complaisance des récits, des lectures, des fragmens isolés qui détournent vos regards de l'ensemble. Avec la délicate sensibilité du génie qui a la conscience de ce qu'il peut, de ce qu'il doit être, on soigne sans s'en appercevoir le morceau qu'on accorde à l'importunité; les suffrages qu'il mérite et qu'il procure le rendent un objet de complaisance pour celui même qui en est le créateur; et quand il faut revenir à décorer les dehors qui l'environnent, l'imagination est fatiguée, le génie est refroidi. C'est ainsi que notre coupable empressement de jouir, nuit à nos jouissances, et que l'orgueil de ceux qui approchent d'un grand homme, et qui se groupent autour de lui pour jouir du réftet des rayons de sa couronne, le resserrent dans son vol, retardent ou ralentissent son élan. Livrez-vous à la sensibilité de votre ame; relisez, répétez, mais pour vous seule, ces morceaux sublimes qui n'at-

tendent que la main du lapidaire qui va les enchasser ; et libre dans l'expression de l'enthousiasme qu'ils vous inspirent plus qu'à tout autre, seul avec votre génie, suivez-en le mouvement ; il vous conduira par une suite d'images heureuses et naturelles, toujours avec la même chaleur jusqu'au tableau qui doit suivre ; et alors, aussi supérieur par l'économie du poëme que sublime par les desseins et les peintures, vous n'aurez point d'égal. (*)

VARIÉTÉS.

“ V OUS avez dit, Messieurs, dans un de vos Numéros précédens : *Il n'y a point d'émigrés François Royalistes : c'est sur cette proposition simple, que les François Royalistes eux-mêmes n'ont pas bien conçue, ne semblent pas avoir examinée, que s'appuient tous leurs droits et tous leurs devoirs.* On attendoit que vous eussiez donné les développemens à cette assertion dans les Numéros suivans, et c'est en vain qu'on les y cherche : veuillez bien vous en occuper ; je crois que cet article ne sera pas le moins intéressant pour vos lecteurs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D. F. D. V. P.

(*) Nous prions M. l'Abbé De Lille de considérer si ces vers—
 Le sage seul, instruit des loix de l'univers,
 Sait goûter dans les champs une volupté pure,
 C'est pour l'ami des arts qu'existe la nature—

sont bien vrais, s'ils conviennent dans un poëme sur l'homme des champs, qui n'est sûrement ni philosophe ni artiste.

RÉPONSE.

« EN examinant la proposition qu'on nous rappelle, nous avons été effrayés des vérités austères qui en découlent; et consultant ce que permettoit la franchise, ce qu'exigeoient de discrétion les circonstances présentes, nous étions résolus de n'entrer en aucuns détails, de ne donner sur cette proposition aucune explication ultérieure.

Aujourd'hui, cependant, qu'on nous demande positivement ces explications, nous ne croyons pas pouvoir les refuser. Mais nous prions ceux qui les liront de vouloir bien se persuader que, quoique nous énoncions une opinion dont la vérité nous paroît démontrée, nous sommes loin de prétendre tracer des devoirs à qui que ce soit: on ne doit céder qu'à la conviction, et il n'est personne qui ait droit d'exiger qu'on le croie aveuglément.

La patrie n'est pas seulement le lieu où nous sommes nés, où nous avons passé notre enfance; ce lieu que nous ne pouvons nous rappeler sans regret, si nous en sommes éloignés, où sans cesse notre imagination nous reporte, où tout est pour nous jouissance, parce que tout y vient réveiller quelque souvenir précieux, renouveler quelque sensation intéressante, ne nous est aussi agréable que parce que nous y avons contracté des habitudes que tout le cours de la vie ne peut effacer; parce que nous nous y sommes façonnés, en quelque sorte, à des besoins, à des plaisirs, à des rapports, à un mode d'existence qui est devenu chez nous une seconde nature, et que nous ne trouvons point ailleurs; parce que là seulement nous retrouvons les usages, les mœurs, les coutumes *de nos pères*; qui sont devenus pour nous la vie même, que la raison peut examiner, mais que

le cœur n'abandonne jamais entièrement; et c'est de ces rapports avec les habitudes *de nos pères*, avec leurs loix, leurs établissemens, qu'elle tire son nom de patrie (*patria tellus*). C'est parce qu'elle nous garantit cette précieuse portion de propriété dont il est impossible à l'homme de se départir, et qui consiste à se régir, se gouverner, suivant des usages qui, transmis par nos auteurs, nous sont devenus presque naturels, que se forme entr'elle et nous un contrat mutuel et obligatoire. Par ce contrat elle nous assure qu'elle nous procurera, qu'elle défendra, contre tous et avec la force de tous, les droits qui nous ont été transmis *par nos pères* en vertu des conventions sur lesquelles s'est établie la société dont nous sommes membres: de notre côté, nous nous obligeons à respecter, à maintenir ces conventions, à défendre et protéger, de tous nos moyens individuels, les droits acquis et accordés à chaque membre ou portion de l'association dans laquelle nous sommes nés, ou que nous avons, volontairement et avec liberté de choix, adoptée. Ces obligations sont réciproques; c'est sur la fidélité à les remplir que s'appuie l'amour de la patrie, c'est sur leur inviolabilité que se fondent nos devoirs.

Tant que les loix principales et fondamentales, tant que les articles principaux de la convention primordiale subsistent, tant que les infractions ne sont que transitoires ou individuelles, tant que les changemens ne sont que partiels ou successifs, tant qu'ils sont autorisés ou par un consentement exprès ou par une adhésion tacite de la généralité morale, il est indubitable qu'aucun membre isolé n'a le droit ni de se révolter, ni de se dégager des devoirs communs, et de se soustraire aux charges et fardeaux de l'association, qui reste toujours la

patrie
point
crite
le m
les r
tous
tutio
ni al
ne p
les b
dans
riche
la di
dité,
«
raiso
presc
dans
vertu
majo
le co
les f
prop
porte
de l'u
avoit
la loi
qu'ils
reque
conn
avoie
mais
alors
justic
est ra
divid

patrie. Tant que les variations, même dans les points essentiels, se font d'après les formes prescrites par les conditions du pacte social, suivant le mode déterminé, dans les circonstances et par les moyens prévus et fixés, l'obligation reste toujours la même ; parce qu'admettre une constitution établie par des hommes qu'ils ne peuvent ni altérer ni changer, est une absurdité, tant qu'on ne pourra pas empêcher de changer les rapports, les besoins intérieurs et extérieurs qui naissent dans la société des circonstances du tems, de la richesse, du voisinage, de l'accroissement ou de la diminution dans la population, dans la fécondité, dans les lumières même.

“Mais quand, au lieu de ces réformes graduelles, raisonnées, nécessitées, faites d'après les formes prescrites, et qui maintiennent la patrie même dans ces changemens, puisqu'ils ne se font qu'en vertu des conventions héritées *de nos pères*, la majorité réelle ou supposée déchire violemment le contrat, et annule toutes les dispositions, toutes les formes antérieures ; change non-seulement la propriété, mais les manières de posséder ; transporte, au mépris des formes consacrées, les droits de l'un des membres à l'autre qui jusques-là n'en avoit pas joui ; quand elle retire la protection de la loi à une portion de citoyens, uniquement parce qu'ils sont fidèles à la destination qu'ils avoient reçue de la patrie et à laquelle ils s'étoient façonnés eux et leurs enfans, d'après laquelle ils avoient contracté des besoins qu'ils n'eussent jamais connus sans cette destination primitive, alors non-seulement il se commet une horrible injustice ; mais tous les devoirs cessent, la société est ramenée à ses premiers élémens, et chaque individu rentre dans ses droits primitifs et indivi-

duels. Nous ne croyons pas qu'il y ait sur la terre un homme capable de raisonnement qui puisse nier ces principes.

“Quand la société se forma, le premier motif fut certainement la conservation à chacun des associés de la portion de liberté dont le sacrifice étoit inutile à l'intérêt commun, et l'assurance de jouir paisiblement des produits de son travail; c'est pour cela qu'on promit d'employer la force de tous pour la défense de chacun; c'est pour cela que cette défense, exigeant des fonctions différentes, suivant les différens genres d'attaque, la société eut besoin de donner à chacun de ses membres des destinations réglées, et, quand la cité s'étendit, quand la population s'aggrandit, de fixer ces destinations à certaines classes, afin d'être assurée de trouver là les qualités nécessaires pour l'accomplissement des devoirs particuliers à cette destination.

“Deux sortes de besoins se font sentir à l'homme social; les uns physiques tiennent à sa nature, les autres moraux viennent de la société qui les fait naître: une des destinations sociales laissant l'homme avec ses besoins physiques seuls, la société ne lui doit que le moyen de les satisfaire paisiblement et sûrement; une autre destination détachant l'homme en quelque sorte de sa condition physique, exige de lui des sacrifices, et par conséquent demande que ses passions soient exaltées, ses vœux, ses jugemens différens, ses desirs d'une autre nature que ceux de l'homme ordinaire: elle lui a créé des besoins factices, elle lui doit donc les moyens de les satisfaire ces besoins qu'elle a créés, au même titre qu'elle assure la facilité de subvenir aux besoins physiques à ceux qu'elle n'appelle à rien au-dessus. Voilà donc
des

des classes dans la société à qui elle-même, pour son utilité, pour ses besoins, a donné une teinture différente, une distinction essentielle (*distinctus, teint différemment*): cette teinte ne met point d'inégalité réelle entre les membres, quoiqu'elle y mette une différence; parce que la société garantit à chacun la mesure de propriété analogue à ses besoins. Il en résulte deux sortes de propriétés différentes; une réelle, territoriale et physique, une autre toute morale, toute fictive en apparence, mais réelle par le besoin social, par les qualités que la destination nécessite d'acquérir, et par les droits légitimes qui en découlent. Ces deux propriétés sont également sacrées, la patrie doit les garantir. Mais, comment les déterminer, comment les maintenir? Ici, dans les distinctions primitives naissent des nuances secondaires, qui font de nouvelles distinctions. Il faut une administration qui veille à l'intérêt général, un corps judiciaire qui veille aux prétentions, au maintien des droits des particuliers, un corps militaire qui veille à la défense, à la protection de tous; il faut un centre de pouvoir national qui veille sur l'ensemble, distribue aux administrateurs leurs fonctions, aux juges leur ressort, et leur assigne les principes d'après lesquels ils prononceront, qui fixe aux militaires leurs postes; et comme tous ces hommes, occupés à des destinations sociales qui les tirent hors de chez eux, doivent nécessairement perdre de vue et négliger leurs propres affaires, au moins pendant une grande partie du tems, il faut que la société les indemnise en honneurs pour satisfaire aux besoins moraux qu'elle a fait naître, en secours physiques pour suppléer à la négligence de leurs propres intérêts: ces secours ne peuvent se borner à un salaire, parce qu'il ne re-

présente que la diminution du revenu actuel produit par l'absence du maître; mais en exemptions de taxes et de subventions communes, parce qu'on ne peut tout à la fois payer *et in ære et in cute*; et cette exemption doit être permanente, parce qu'elle est représentative du moyen d'acquérir, d'améliorer, d'aggrandir par son travail, qui reste entier aux autres, et que sa destination et les sentimens qu'elle exige interdisent à cette classe-ci par le fait, lors même que la loi ne le défendrait pas de droit.

“ Ainsi ce qu'on nomme *patrie* se forme des moyens de satisfaire aux besoins physiques et moraux que nécessite la conservation de la société; elle se forme, par conséquent, de toutes les institutions protectrices de ces besoins et conservatrices des droits qui en découlent. Elle se forme donc des propriétés; des destinations sociales, des moyens d'administration civile, religieuse, militaire et judiciaire. Dès que ces formes sont anéanties, ces besoins pervertis ou négligés, les droits qui en sont la suite anéantis, la société dont on étoit membre cesse, et la vraie patrie avec elle.

“ Quant au moment de cette rupture, une portion de citoyens conserve religieusement ces formes, y tient fermement, veut les conserver; c'est là que reste la *patrie*: elle y est encore bien plus vraiment, quand là se trouvent la grande majorité des propriétaires fictifs, réunis au chef dépositaire constitutionnel de l'autorité nationale (et par-là souverain, puisqu'il est (*supremus*) supérieur à toutes les branches d'administration particulières et à tous les individus); réunis encore à toutes les autorités administratives, militaires et religieuses.

“ Dans cet état, que devient la majorité même restée sur le sol où se trouvoit la patrie? Tout ce qu'on voudra: il importe peu à la question de le déterminer; mais il est un devoir bien certain qui lui reste à remplir, c'est de rendre à tous ceux qui ne veulent point participer au nouveau contrat tout ce qu'ils possédoient sous l'ancien, avec liberté de le vendre, de l'aliéner, d'en disposer, parce qu'ils ne doivent rien à une société qui commence, dont ils ne veulent point concourir à l'établissement, et qui n'a droit d'exiger d'eux qu'un droit de garde et de protection, tant qu'ils posséderont dans son sein. Mais, ce devoir violé, la nouvelle association, déjà coupable d'un vol immense pour toutes les propriétés morales qu'elle ne peut restituer, devient de plus coupable du plus lâche brigandage par l'usurpation exercée sur les propriétaires fonciers légitimes qui de bonne foi avoient contracté sous une administration différente de celle qu'on établit. C'est un brigand qui déchirant vos titres de possession, vous chasse de votre demeure pour s'y établir.

“ Les membres ainsi outragés rentrent dans le droit de nature, de repousser la violence par la force, d'invoquer tous les secours contre leurs ennemis, devenus dans tous les sens les ennemis de la *patrie*; et dans cette lutte de la justice et de la bonne foi contre le brigandage et l'usurpation, s'ils périssent, leur assassinat devient un forfait de plus, dont la complicité s'étend sur tous ceux qui pouvant l'empêcher ou le venger, ne le font pas, par ménagement pour l'usurpateur, ménagement qui devient par le fait une vraie connivence avec lui.

“ Maintenant appliquons ces principes à ceux qu'on appelle les Emigrés François. 1^o. Ce nom

leur convient-il ? Sont-ils Emigrés ? Fixons le sens du mot. *Emigrer* signifie passer d'un endroit en un autre ; ce mot s'emploie pour signifier le changement de domicile d'un homme qui abandonne le pays où il est né, le gouvernement sous lequel il vit, pour aller s'établir dans un autre pays, sous d'autres loix. Dans ce sens beaucoup de familles Ecossoises ou Irlandoises ont émigré de leur pays, et sont allées s'établir dans les Etats Unis d'Amérique. Cet acte est toujours libre, suppose élection de domicile en un lieu, avec volonté d'y demeurer désormais et de s'y comporter en citoyen ; elle suppose de plus que ce changement se fait, tandis que la patrie que l'on quitte reste la même dans ses formes, dans ses loix, dans ses usages essentiels. Sous Cromwell, les Royalistes n'émigrèrent point, ce fut une fuite ; mais quand le Roi Jacques II quitta l'Angleterre, ceux qui suivirent son parti et vinrent à sa suite s'établir en France, émigrèrent véritablement. L'acte constitutionnel du royaume d'Angleterre restoit entier, les droits et privilèges des Anglois de toute classe restoient les mêmes. Le contrat social étoit intact : la personne du Roi étoit seule changée ; l'ordre de succession, mais conservé dans la même famille, étoit interverti. La faute irréparable qu'avoit faite l'infortuné Monarque en quittant son royaume, donnoit à son gendre un titre apparent par l'abdication supposée, et au moins sembloit rendre à la nation son droit d'élection. Ceux qui bravant les maux et les risques de l'émigration s'attachèrent au Monarque infortuné, donnèrent une grande preuve de dévouement à sa personne, un grand exemple de constance dans leur opinion, et furent respectables par le malheur même auquel ils se devoient ;

mais ils étoient émigrés. Au contraire, les Protestans sortis de France lors de la révocation de l'Edit de Nantes, n'étoient point proprement des Émigrés. Depuis long-tems ils jouissoient sous la garantie des loix d'avantages qu'on leur retiroit ; les capitulations qu'on leur avoit accordées ne subsistoient plus ; ils étoient assujettis à des formalités que leur conscience repoussoit et auxquelles on avoit promis de ne pas les astreindre. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il étoit avantageux pour le royaume de faire ces changemens : mais en les faisant même alors, il falloit être juste. Le contrat qui les lioit à la patrie et qui leur garantissoit la sécurité n'existoit plus ; ils avoient droit de se retirer et d'emporter avec eux leurs propriétés. La contrainte ou la confiscation étoit une violence, un abus de la force, que l'utilité publique ne pouvoit excuser.

“ L'émigration libre dans un état paisible de choses, dans le cours ordinaire de la société, a toujours été regardée comme une infidélité, comme une espèce de désertion que chez différens peuples la loi a punie de la perte des biens qu'on possédoit dans l'association qu'on quittoit : et cette disposition de la loi n'est pas une injustice, parce qu'on doit à la société pour le secours et la protection qu'on en a reçus ; parce que de plus la propriété n'est que le résultat de conventions sociales, et qu'en se dégageant par son propre jugement du fardeau et des charges d'un contrat qui n'a point été violé, on mérite d'en perdre le bienfait.

“ Mais la nécessité de sortir pour se soustraire à la violence, mais l'anéantissement des conditions avantageuses en vertu desquelles on supportoit le fardeau, mais la destruction violente

de toutes les formes sociales, l'infraction du contrat entier, ne laissent plus à l'émigration son caractère essentiel. Ce ne sont plus des émigrés ceux qui quittent cette terre injuste, où tous les droits sont violés, où il ne leur est plus possible de remplir les destinations auxquelles ils ont fait tant de sacrifices ; ce sont de *réfugiés* pour les peuples chez lesquels ils se retirent ; ce sont des *créanciers spoliés* pour ceux qu'ils fuient ; ce sont des objets sacrés pour tout homme de bien.

“ Lequel de ces caractères convient aux François qu'on nomme émigrés ? Consultons les faits, fixons les époques ; c'est d'elles seules que sortira la vérité.—Quand a commencé ce qu'on appelle émigration ? Au moment où il n'y a plus eu de patrie, où le contrat social a été entièrement violé.—En France, il n'existoit que deux parties contractantes, le Roi et le Peuple ; l'un promettoit de conduire, diriger, veiller au bien public ; et, pour garant de son dévouement, une des conditions du contrat annexoit pour toujours à la chose publique tous ses biens patrimoniaux et éventuels, quels qu'ils fussent. Dès le moment qu'il montoit sur le trône, ils devenoient domaines de la couronne, ou biens nationaux, peu importe le nom, et dès-lors inaliénables. Le Peuple promettoit d'obéir, d'exécuter et de défendre. Tous les deux s'obligeoient par serment à respecter et maintenir fidèlement les loix fondamentales et constitutionnelles, toujours réellement existantes et obligatoires, soit qu'elles reposent dans une charte sujette à mille discussions, à mille interprétations ; soit que, par une précaution infiniment plus conforme à la nature et aux besoins toujours variables des hommes, les dispositions ne soient consignées que dans les actes, les reconnoissances

du Gouvernement, les coutumes, les décisions publiques de la nation; méthode qui permet toutes les améliorations, tous les perfectionnemens qu'exigent les circonstances, les besoins nouveaux, sans annoncer les réformes, et semer par-là les inquiétudes et les alarmes. Cette obligation de maintenir les loix fondamentales étoit le frein naturel à l'autorité absolue, par l'heureuse impuissance où elle mettoit le Monarque de changer à son gré le contrat primitif; elle contenoit le Peuple, en l'avertissant que ces loix faisoient le fondement de l'association, le garant des devoirs et des droits, le lien qui unissoit l'individu à la chose publique, et l'y attachoit de manière à ne pouvoir s'en séparer sans devenir criminel.

“ Avec le Roi, d'un côté, étoient compris au traité sa famille et tous les Princes de son sang, substitués graduellement à ses droits, à ses devoirs, et recevant par-là même une destination unique en son espèce qui en faisoit un membre distinct du corps social. Le Peuple François se partageoit, à raison des propriétés, en deux classes, propriétaires réels ou fonciers, propriétaires fictifs ou moraux: à raison des destinations; encore entre ceux qui n'étoient appelés qu'à faire la masse de la nation, et ceux qui l'étoient à la défendre aux dépens même de leur propre intérêt. Ces derniers se partageoient, à raison de leurs fonctions, en Corps Ecclésiastique destiné au culte religieux, dont les membres, sous ce rapport, n'étoient que propriétaires usufruitiers de biens annexés à leur entretien et leurs fonctions, la propriété réelle appartenant à la destination même; en corps de Noblesse, c'est-à-dire de gens faciles à reconnoître (*nobilis*), par la nature des obligations qui leur étoient imposées, par le caractère qu'exigeoient ces obligations,

par les sacrifices qui en étoient l'effet, par la qualité des besoins que cette destination amenoit, enfin par leur destination dans la société dont ils étoient les hommes (*gentis homo*), et dont les besoins devant passer avant leurs besoins propres, avoient amené parmi eux un ordre de succession, une manière d'acquérir, de conserver, de transmettre, différente absolument des autres classes.

“ Lorsque la prétendue émigration commença, tout ce contrat n'existoit plus. Le Roi, astreint aux mêmes obligations, avoit vu anéantir son pouvoir; sa famille, à qui l'on n'avoit point rendu le patrimoine de ses pères, étoit dépouillée des prérogatives qui en étoient l'indemnité; les propriétés appartenantes à la destination religieuse, provenues dans la majeure partie des dons titrés des particuliers, du patrimoine de ses membres, consacré à cette destination pour le bien commun, avoient été usurpées au nom de la nation, qui n'y avoit d'autre droit que celui de protectrice et de garant: la Noblesse avoit été dépouillée de ces distinctions, de ces propriétés honorifiques achetées par les sacrifices de leurs ancêtres, aussi légitimement biens propres que la métairie du dernier laboureur, payées beaucoup plus cher, puisque des milliers de générations avoient péri pour les acquérir, s'étoient soumises à des obligations sévères, à un ordre successif qui réduisoit presque à rien la fortune du plus grand nombre, puisque, par l'acquisition et la conservation de ces propriétés, ils avoient renoncé à tout moyen d'enrichissement, à toute profession lucrative. La nature même des propriétés foncières avoit été changée, puisqu'on annulloit, en faveur de quelques acquéreurs, les conditions onéreuses auxquelles ils avoient acquis pour en spolier les vendeurs: la garantie des per-

sonnes n'existoit plus, puisque par-tout la violence poursuivoit ceux qu'on dépouilloit, et les forçoient à fuir pour se dérober ou à la mort ou à l'incendie, ou à des outrages mille fois plus douloureux que la mort pour des hommes à qui la société a rendu par destination et pour son utilité les biens moraux, les plus précieux des biens : la religion nationale étoit proscrite, les formes religieuses anéanties ; et cette religion, dont les pères avoient soixante ans auparavant poussé le zèle jusqu'à l'intolérance et la persécution, ne jouissoit pas même de la tolérance civile ; les cours de justice, garans des droits des particuliers, étoient anéantis. Voilà quel étoit l'état de la France au moment où commença l'émigration. Dans un pareil bouleversement, certainement le contrat primitif n'existe plus. Le Roi même, quoique ce soit le même individu, n'est plus le Roi ancien, ou il ne l'est que dans le cœur de ses fidèles sujets ; et si l'on veut dire qu'une nouvelle constitution se formoit, on avoue dès-lors que chacun étoit libre d'y prendre part ou de la rejeter.

“ Mais la Nation avoit demandé ce bouleversement. Non, certainement : la Nation, nous l'avons déjà démontré, se compose du Souverain, des propriétaires, des corps administratifs militaires, religieux, judiciaires ; et rien de tout cela ne prit part à ce bouleversement, et c'est-là ce qui constitue le corps de ce qu'on appelle l'émigration. Pour les propriétés foncières seules, ce qu'on appelle à présent la Nation Française n'étoit pas propriétaire au tiers. Dès le moment où les mandats, qui défendoient ce bouleversement furent annullés, où les mandataires s'érigèrent en souverains, où les corps distingués par la Constitution furent confondus, la nation cessa d'être représentée, et la *patrie* fut dans la minorité qui conserva seule

tout ce qui constitue *la patrie*, les loix, les formes, les capitulations, les conventions, les droits anciens.

“ La retraite ne fut donc d’abord que la précaution d’un homme prudent, qui, devenu libre par la banqueroute de son associé dans un premier contrat, attend à connoître les conditions du nouveau pour se décider s’il y prendra part ou s’il en distraira sa personne et ses biens. *On donne une Constitution à la France.* Ce n’est donc plus l’ancienne, et celle-là seule lioit ; car la France n’est pas le terrain, c’est le peuple réuni en une forme d’administration.

“ Mais la majorité, devenue audacieuse par son impunité, proclame criminelles ses victimes, les condamne à la spoliation et à la mort. Comme ce ne sont plus des concitoyens, puisqu’ils avoient précédemment annulé les liens qui formoient la cité, ce sont des brigands spoliateurs qui eux-mêmes sonnent l’attaque, et la défense devient de droit naturel ; et l’oppression, qu’ils imposent à la patrie réelle, devient un joug honteux. *Turpe est deserere se.* Il n’y a donc point d’émigration.

“ Ce qu’on appelle Emigrés François, sont d’infortunés propriétaires, chassés de leurs pays par des spoliateurs injustes : voilà ce qu’ils sont pour l’Europe ; voici ce qu’ils sont pour eux-mêmes. Des hommes libres, affranchis par la destruction de l’ordre social sous lequel ils vivoient, de toutes les obligations envers ceux qui désolent leur pays, ayant de grandes réclamations à faire à leurs usurpateurs, et toujours liés par un serment, que la violence ne peut anéantir, à leur *patrie* réelle, serment qu’ils ont eux-mêmes renouvelé de fait, *patrie* qu’ils ont eux-mêmes proclamée en se rangeant près de ceux qui la composent, en se réunissant à ceux qui la proclament.

“ Il s'ensuit donc que les mesures de rigueur prononcées par leurs usurpateurs ne sont que des violences auxquelles rien ne peut donner un caractère légal.

“ Il s'ensuit que l'autorité de ces usurpateurs ne peut jamais devenir légitime pour ceux qui, par un serment légal vingt fois renouvelé, ont protesté contre cette usurpation.....

“ Il s'ensuit aussi que celui qui oubliant ce serment iroit se ranger sous les loix du nouveau contrat, fait par ce fait même une reconnoissance de leur droit, et s'attache à la nouvelle patrie qu'ils forment, s'oblige à en suivre les loix, les conventions, et deviendrait coupable réellement en ne les observant pas.

“ Il s'ensuit que tout père de famille, étant garant à ses enfans, autant qu'il est en son pouvoir, de l'état dans lequel il les a fait naître, il ne peut, si sa destination sociale lui a déterminé une position où la société réclame qu'il préfère les biens moraux aux biens physiques, changer cette destination pour ses enfans, et pour leur sauver des richesses, leur faire renoncer à leur destination distinguée dans la société; et quand, par les circonstances de la détresse, cette destination seroit extérieurement et de fait changée ailleurs, il n'aura du moins jamais dû concourir à ce changement par un consentement ni explicite ni implicite.

“ Il s'ensuit que chaque ordre ou classe de la cité ayant des devoirs communs à remplir outre les devoirs spéciaux de leurs destinations, ils ne peuvent jamais légitimement par aucune abstraction séparer les uns des autres; et que tous les ordres concourant essentiellement à former et garantir le pacte social, et étant à cet égard solidaires, il est impossible qu'il en existe un qui, sous prétexte de ses fonctions, ou sous prétexte

de ses richesses, soit libre de se soumettre ni passivement ni activement aux spoliateurs de tous les ordres, parce que le premier de tous les devoirs est l'exemple de la fidélité à ses engagements, parce que le premier des engagements est de maintenir l'intégrité du corps social et de ses droits.*

“ Il s'ensuit enfin que, s'agissant d'un contrat entre des parties également intéressées, toutes les reconnoissances des Puissances étrangères ne peuvent avoir d'effet que pour la police extérieure de l'Europe et pour les rapports de peuple à peuple; mais ne peuvent jamais changer la nature des choses, légitimer ce qui est injuste, annuler les sermens, et dispenser des obligations, de même que la prescription qui annule les poursuites en justice ne dispense point de la restitution et n'annéantit point le droit réel du créancier.

“ Toutes ces conséquences pourroient être poussées plus loin et menées à des applications plus directes, mais peut-être en avons-nous déjà trop dit. Du moins, nous répétons ici qu'en exposant cette opinion devenue pour nous conviction intime, nous sommes loin de prétendre faire autorité; mais nous nous permettons encore une observation. A la fameuse journée du 6 Octobre, un homme à grande barbe recevoit sur du pain noir le sang qui découloit de la tête d'un garde du Roi, et dévorait cet horrible aliment: des ames sensibles, déchirées à ce spectacle, exprimoient leur horreur par des cris: *Taisez-vous, ils vous tueront*, disoit-on, *à une femme sensible*. Qu'ils me tuent, répondit-elle, dans une vertueuse indignation;

* Il est inutile de rappeler qu'on ne parle ici que des corps constitutifs. Le Clergé par exemple, premier Ordre de l'Etat, ne peut, comme Ordre, admettre aucune soumission, quant aux membres..... Nous avons exposé notre sentiment, Vol. II.

dignation ; j'aime mieux mourir que de leur faire croire que je les approuve, que je n'en ai pas horreur.

“ Vous frémissez, lecteur : il n'est pas un coin de cette terre dont nous irions réclamer des lambeaux qui ne soit teinte du sang de nos parens, de nos concitoyens égorgés, parce qu'ils pensoient comme nous ; ce sang n'est pas encore expié, et nous irions à travers les outrages, les mépris, les dangers, redemander au bourreau notre portion de ce pain détrempé de sang ; et vous, à qui l'on ne demande que de vous taire, laisserez-vous croire que vous approuvez ou que vous ne condamnez pas ? ”

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

LE silence de la désolation, c'est ce qu'ils nomment la paix, ()* disoit Galgacus en parlant des Romains à ses soldats. N'est-ce pas dans le même sens que les François demandent, proposent, et veulent conquérir la paix ? Diviser leurs ennemis naturels, susciter entr'eux des discussions, allumer la défiance, semer les alarmes, les désunir d'abord par une fausse prudence, les aigrir mutuellement par des confidences mensongères, les détacher par des perfidies, par des propositions insidieuses ; exalter outre - mesure ceux qui isolés leur paroissent pour la suite une proie assurée, et pour le moment ne leur inspirent aucune frayeur ; suivre sourdement, avec une patience infatigable, en variant les formes, mais en

(*) Quando fecerunt vastitatem dixerunt pacem. — *Vit. Agr.*

ne se détachant jamais du principe, le plan désorganisateur qu'ils ont une fois conçu; préparer avec un artifice, une hypocrisie, une adresse sans égales, l'exécution du projet sorti de l'ame infernale d'un prêtre apostat, celui de changer partout les propriétaires, le titre de possession, et la manière d'acquérir; après l'avoir essayé chez eux depuis la cabane du pauvre jusqu'au trône des rois, l'appliquer à l'Europe entière, ou par la conquête, ou par les traités; échanger, morceler les Etats, faire successivement passer les peuples d'un gouvernement sous l'autre pour rompre les liens qui les tenoient à l'ancien, et les dégoûter de tous; colorer tous ces changemens de l'apparence d'une amélioration, faire circuler l'espoir de plus grandes améliorations, afin de prémunir les provinces contre les nouveaux maîtres qu'on leur donne, et qui, dans l'état d'impuissance où ils sont réduits, ne pourront jamais remplir les idées extravagantes d'améliorations dont on a alimenté l'avidité insouciante, l'inquiète jalousie, l'ignorante curiosité des peuples mal-instruits: voilà leur politique. Et quand la machine sociale ainsi ébranlée sur tous les sens, tourmentée de toutes les manières, déjointe et disloquée dans ses parties principales, craque de toutes parts, et annonce une dissolution et une ruine prochaine, se retirer prudemment à l'écart pour voir l'effet de ses manœuvres, pour n'être pas froissé sous les débris dont on espère s'approprier une partie; laisser derrière soi quelques enfans perdus pour diriger l'impulsion donnée, déterminer la chute par les précautions même qu'on indique pour l'éviter, et qui prises violemment, et d'un seul côté, amènent là toute la masse chancelante, et la font se précipiter sur le média-

teur: *voilà ce qu'ils nomment la paix*, voilà ce qu'ils offrent maintenant à l'Europe, voilà quel est en dernière analyse le traité qu'on va conclure; car la paix va se faire, la paix doit se faire—et quelle paix! Nous avons dit ce qu'elle nous semble devoir être; mais nous sommes seuls; et tous jusqu'à ceux qui doivent en être les premières victimes tous jusqu'à ces citoyens même, jusqu'aux peuples pour qui la guerre a produit plus d'accroissement de richesses et de prospérité nationale que ne l'eussent fait cent ans de paix, tous d'un cri commun semblent l'appeler, et dans tous les cabinets la décision est forcée. Plaignons quelques cabinets victimes de fausses prévoyances, de fausses précautions qu'ils croyoient devoir à leur sagesse et réellement suggérées par leurs ennemis; qui donnant à la guerre qu'ils soutenoient l'air d'être sans but, ou d'en avoir un honteux, détachent de leur cause jusqu'aux soldats qui devoient combattre pour elle, mais qui, contents d'avoir ménagé l'honneur, ne désiroient plus les succès, parce qu'ils n'entendoient point leurs efforts applaudis par la voix encourageante des spectateurs, ni des intéressés; parce que leurs succès même traçoient profondément sur tous les visages l'expression de l'inquiétude: mais plaignons encore bien plus ces cabinets magnanimes, qui seuls, depuis long-tems, marquoient à tous le vrai but où ils devoient tendre, réparaient par les efforts les plus vrais, les plus généreux, les erreurs d'un premier calcul, et qui, maintenant pressés par les fautes de leurs alliés, par le vœu même indiscret du peuple qu'ils ont à conduire, sont forcés de sacrifier leurs nobles spéculations aux circonstances du moment, et après s'être occupés de sauver l'Europe, ne voient plus d'autre néces-

sité que de sauver leur peuple de lui-même, de lui ménager la sécurité chez lui, et au-dehors le fruit des sacrifices qu'il a faits. Mais qu'a donc de si avantageux cette paix si désirée? Ne la considérons plus sous les rapports généraux; voyons-la sous les rapports individuels: elle a pour le particulier mille avantages apparens; c'est l'opium qui donne au malade fatigué un instant de repos, à l'homme sain un redoublement de vigueur, à l'homme ardent un enthousiasme fanatique. Le commerçant, qui ne voit que ses magasins et son comptoir, se propose des spéculations nouvelles, moins gênées par les hasards de la guerre, des profits moins restreints par les assurances, par les taxes, etc.; il ne voit que l'état d'opulence où il se trouve, et fait abstraction de la concurrence qui deviendra d'autant plus terrible que les peuples avec qui il aura à concourir étant plus pauvres auront une main-d'œuvre à plus bas prix, et donnant leurs denrées à moindre échange en apparence, auront en réalité plus de profits. Le marin, le soldat voit son retour dans sa famille, mais ne voit pas dans la cessation de ses dangers la cessation de son état: tous se promettent le repos; si les plus ardens en leurs vœux étoient, peut-être, ces malheureux François, victimes honorables de leurs devoirs, combien ils seroient excusables ceux-là! Tombés de la plus haute classe dans la plus extrême détresse, repoussés, balottés, comme des importuns au moins; rangés presque dans la classe des Juifs vagabonds par les Puissances qui devoient s'empres- ser de les montrer à leurs peuples comme les modèles du plus noble dévouement, comme les exemples vivans du vrai patriotisme; accueillis, défendus par leurs amis même avec une compas-

sion flétrissante; par-tout livrés aux sous-ordres qui les traitent comme des mendiants à charge, humiliés par la manière même dont les secours s'administrent; ils espèrent, du moins, avoir quelques communications libres avec leur famille; et ne voyant plus d'espoir dans des combats, des coalitions, où cent mille d'entre eux, surmontant la répugnance de servir dans les plus bas grades par le sentiment de l'honneur qui les soutenoit, ont perdu la vie, et scellé de leur sang leur horreur pour la rébellion; n'entendant jamais prononcer le nom de leur Roi dans aucune convention, persuadés que leurs intérêts ni ceux de leurs Princes n'entrent pour rien dans les plans, ils se promettent du moins, de recevoir de l'amour de leurs parens quelques secours, et de retirer, à la faveur de la paix, du sein de leurs familles, les moyens d'élever et de pourvoir des enfans qu'on repousse de tous les emplois, de toutes les places, de toutes les maisons même, peut-être comme dangereux par leur honorable pauvreté, du moins comme étrangers, eux que leurs honorables sacrifices ont rendu les premiers citoyens de tous les pays; car le citoyen le plus voisin du trône est celui qui n'aspire qu'à périr pour son appui, qui, souffrant plus que la mort, endure patiemment des outrages qu'il n'éprouve que parce qu'il est fidèle, et après avoir toute sa vie secouru le malheur, sait lui-même s'y résigner parce qu'il ne peut composer avec son devoir. C'est ainsi que toutes les classes particulières de la société sourient au-dehors à la paix; tandis que le François au-dedans y trouve le moyen de jouir en repos de ses conquêtes, de ses déprédations, et voit, au moment où la paix sera signée, l'instant du partage des dépouilles, qu'il absorbera bientôt

pour s'élancer à de nouvelles rapines à la voix de chefs qui, pendant cet intervalle, auront consolidé leur puissance, préparé leurs moyens, et reverseront encore une fois sur l'Europe toute l'audace des barbares, soutenue de toutes les ressources des talens et des connoissances militaires, et peut-être de l'indignation des peuples à qui l'on avoit fait espérer autre chose.

RUSSIE.

Pétersbourg, 29 Août.—Avant qu'on eut connoissance de l'arrangement pris entre les Cours de Londres et de Dannemark, à la première nouvelle de l'apparition d'une escadre Angloise, l'Empereur de Russie publia une proclamation dans laquelle Sa Majesté, à cause de la grande importance dont il est pour tout le commerce de la Baltique que le passage du Sound soit entièrement libre, ordonne que par voie de sureté pour les dommages que pourroit éprouver le commerce de Russie, *aussi long-tems que les intentions de l'Angleterre resteroient inconnues*, tous les capitaux Anglois en cet empire seroient séquestrés; et il est défendu, sous les plus strictes peines, d'en faire sortir ou d'en disposer, sans que, néanmoins, les propriétés Angloises soient confisquées, et que les Anglois soient molestés ou troublés dans leur commerce intérieur.

Extrait de la Gazette de la Cour.—La flotte Russe dans la Baltique pour la campagne prochaine consistera en 25 vaisseaux de ligne, et un nombre proportionné de frégates et de cutters: les vaisseaux de ligne sont le *Blagodat* (bénédiction de Dieu), 130 canons; *Besoislav*, 100; Ni-

kolai, 100; *Michaël*, 74; *Plimaël*, 74; *Jewstaffi*, 74; *Sophie Magdelaine*, 74; *Moskwa*, 74; *Jaroslav*, 74; *Alexei*, 74; *Gleb*, 74; *Boris*, 74; *Elisabeth*; *Mitislav*, 74; *Wsewolod*, 74; *Seuernji Orst*, 74; *St. Pierre*, 74; *Netron Menae*, (ne me touche pas) 66; *Isjarlaw*, 66; *Philipp*, 66; *Prince Charles*, 66; *Retwison*, 66; *Boleslaw*, 66; *Europa*, 66; *Panteleimnon*, 66. Toute cette flotte sera commandée par l'Amiral *Chanukow*; l'avant-garde par le Vice-Amiral *Mackarow*, l'arrière-garde par le Vice-Amiral *Baratunskoi*; avec trois contr'Amiraux sous leurs ordres.

2 Septembre.—La Gazette de la Cour contient les ordres suivans: Il y aura deux armées, l'une sous le commandement du Comte *Pahlen*, en Lithuanie; l'autre sous le Général d'Infanterie *Kutusow*, en Volhynie. La première consistera en 13 régimens de cavalerie, 25 d'infanterie, 5 de chasseurs, 13 bataillons de grenadiers, 2 régimens d'artillerie, 2 compagnies d'artillerie volante, trois compagnies de pionniers, sapeurs, et mineurs, et 15 régimens de cosaques.—L'armée en Wolhynie consistera en 14 régimens de cavalerie, 24 d'infanterie, 6 de chasseurs, 11 bataillons d'artillerie, avec 2 compagnies d'artillerie volante, 3 compagnies de pionniers, avec mineurs et sapeurs, et 16 régimens de cosaques.

L'Empereur Paul, mécontent des manœuvres des troupes de Finlande, a réprimandé le Prince *Gortichakow* pour sa négligence, ajoutant à l'ordre où cette réprimande étoit contenue, la réflexion suivante; que c'étoit certainement une pareille conduite qui avoit occasionné la perte des batailles en Suisse et en Hollande.

ALLEMAGNE.

Vienne, 6 Septembre.—Quatre jours s'étoient écoulés depuis l'arrivée d'un courier de France avant qu'on apperçût le plus léger mouvement dans le département de la guerre; quand tout-à-coup, dans la nuit du 3 ou 4, plusieurs couriers apportèrent l'avis que tous les généraux François depuis les frontières du Tyrol au Mein avoient annoncé le renouvellement des hostilités suivant les ordres qu'ils en avoient reçus du Ministre de la guerre, Carnot; des couriers extraordinaires aussitôt partirent pour les armées sur le Danube dans le Tyrol et en Italie. Le Général Comte de Bellegarde reçut ordre de se rendre sur-le-champ à Vérone, quartier-général de l'armée d'Italie; et quelques heures après on apprit que l'Empereur avoit résolu de se mettre lui-même à la tête de son armée du Danube, accompagné de l'Archiduc Jean son frère, âgé de 19 ans.

On publia la proclamation suivante:—"Sa Majesté Impériale Apostolique, sensible aux calamités de la guerre, n'a omis aucun moyen en son pouvoir pour procurer une paix solide et durable à ses royaumes et provinces et à tous ses fidèles sujets; et par les derniers mesures qu'elle a prises elle a suffisamment prouvé son desir de la paix: cependant le Gouvernement François, sans aucune raison suffisante, vient de déclarer la fin d'un armistice qui n'avoit été conclu qu'en vue de la paix.—Quoique les assurances pacifiques du Gouvernement François, tant de fois répétées, laissent encore espérer qu'on puisse éviter la reprise des hostilités, Sa Majesté Impériale a néanmoins résolu de donner une preuve irrécusable à ses sujets et à toute l'Europe, de son

desir sincère de procurer leur tranquillité et leur bonheur, en se rendant en personne à l'armée d'Allemagne avec son Royal Frère l'Archiduc Jean. Sa Majesté en même tems reste inviolablement disposée à accepter avec plaisir toutes les propositions et conditions de paix raisonnables, et desire ardemment pouvoir annoncer à son fidèle peuple la fin des calamités de la guerre.

L'Archiduc Joseph Palatin de Hongrie, âgé de 29 ans, restera en Hongrie : les préparatifs pour le départ de l'Empereur ont été faits avec tant de dépêche, que Sa Majesté part aujourd'hui pour l'armée. Avant de partir, lui et son frère ont reçu la communion ; tous les membres de la Famille Impériale, avec l'Archiduc de Milan, se sont rassemblés au Palais pour faire leurs adieux à l'Empereur : l'Impératrice sur-tout, et la Reine de Naples, ont donné les plus vives démonstrations de tendresse. Pendant l'absence de l'Empereur, le Grand Duc de Toscane conduira les affaires : après avoir entendu les Ministres, il prendra les résolutions qu'il jugera le plus avantageuses ; si les matières permettent quelque délai, il attendra la décision de l'Empereur. Une foule de peuple s'est assemblée au départ du Monarque, le comblant de bénédictions, et les larmes qui couloient de tous les yeux prouvoient la sincérité des vœux.

Le 8, l'Empereur et son frère arrivèrent à Saltzbourg : il y a eu des changemens dans l'armée. Le Baron Lauer commandera sous l'Empereur : le Colonel Weyrotter est nommé Major Général, Quartier-maître de l'Etat Major ; le Major Général Stipsitz, Adjutant de Sa Majesté Impériale ; le Marquis de Chasteller sera employé au Tyrol ; et le commandement qu'occupoit le Prince de Reuss, qui se retire, passe au Général

Hiller : le Comte de Bellegarde, nommé Général de Cavalerie, va à l'armée d'Italie ; et le Major Général Devaux est nommé Commandant des Chasseurs.

Des ordres ont été envoyés en Hongrie, pour faire la levée générale d'après l'organisation de 1797. Le Baron de Thugut suivra, dit-on, l'Empereur. Hier on publioit qu'on dressoit des proclamations pour l'organisation des différens corps de volontaires à Vienne sur le même pied qu'en 1797 tous les préparatifs sont à la guerre et se font avec la plus grande célérité : cependant quelques politiques soutiennent que la paix est plus probable que la guerre. On dit positivement qu'au lieu d'une levée en masse, l'Empereur a demandé 160,000 hommes infanterie et cavalerie aux Etats de Hongrie : ils seront maintenus aux dépens de Sa Majesté.

Vienne, 10 Septembre.—Nous avons reçu avis qu'après l'arrivée de l'Empereur à Altetingen, où Sa Majesté fut reçue avec la joie la plus vive par son armée, l'armistice a été prolongé jusqu'au 19, époque où l'on attend la réponse du Premier Consul aux dépêches portées à Paris par le Courier Moustache. Cette prolongation a fait monter les fonds à 8 pour cent. “ Ce qui doit grandement contribuer à produire la paix, ou avoir une grande influence sur les événemens, est l'intervention armée de deux grandes Puissances qui auroit certainement lieu en quelques circonstances. Nous avons appris que deux grandes armées Russes, montant à 130,000 hommes, s'assemblent sur les frontières de la Wolhynie et de la Lithuanie. Nous sommes aussi assurés qu'une autre Puissance ne verra pas avec indifférence les François porter la guerre en Bohême.

Hambourg, 20 Septembre.—On dit confidentiellement, d'après des nouvelles de Vienne venues de gens sûrs, que l'Empereur se rend à son armée, moins pour exciter le courage de ses troupes que pour être plus à lieu de traiter d'une paix honorable.—L'Archiduc Charles, si sa santé le lui permet, commandera l'armée de Bohême, forte de 50,000 hommes; celle de Hongrie, forte de 80,000, destinée à sortir du pays, sera commandée par le Prince d'Estherhazi.

PRUSSE.

Hambourg, 15 Septembre.—Le jeune frère de Bonaparte est attendu à Berlin: on dit que l'armée Prussienne de démarcation a l'ordre de se rendre sur le Bas-Rhin.

Bruxelles, 16 Septembre.—Les changemens qui vont avoir lieu dans l'armée Prussienne d'observation destinée à protéger la neutralité de la Haute Allemagne ont donné lieu à une infinité de rapports également dépourvus de fondement. Voici ce qui paroît de plus vrai: comme on s'attend à voir recommencer les hostilités, et que la scène d'action doit être transportée au cœur même du Cercle de Franconie, la Cour de Berlin a jugé à propos de faire reprendre à l'armée de Westphalie, ses premières positions; et les troupes dans l'Evêché de Munster retourneront sur les bords du Rhin. Celles qui occupent maintenant les environs d'Emmerick, Reiz et Wezel, se retireront à Ham, Minden, et sur les bords du Wezel. Le Ministre Prussien, en communiquant ces changemens aux Etats de Allemagne supérieure, les a invités à continuer les secours nécessaires pour la subsis-

tance de l'armée. Il est certain que celle de Westphalie, ne sera pas augmentée.

ITALIE.

Milan, 6 Septembre.—Le Général Autrichien Comte de St. Julien arriva ici hier, et partit ensuite de bonne heure dans le matin.

9 Septembre.—Depuis quelques jours toute l'armée a été en mouvement. Le Général Moncey, Commandant de l'aile gauche, a son quartier général à Brescia. Le Général Dupont, qui commande le centre, a le sien à Crémone: celui du Général Suchet, Commandant de l'aile droite, est à Modène. Le Général en Chef est à la veille de partir pour visiter l'armée; et l'on croit que le rendez-vous de l'Etat-Major sera à Crémone. Les troupes Françaises qui étoient ici sont parties pour l'armée; elles sont suivies par un grand nombre d'autres corps qui arrivent du Piémont. Une partie des troupes Cisalpines se rendent dans le Boulonnois, pour y être organisées par le Général *Pino*; une autre division Cisalpine est dans la Valteline, sous les ordres du Général *Lechi*: plusieurs corps de François ont marché vers les Grisons.

Milan, 11 Septembre.—Le Commandant en Chef, Brune, nous quitte aujourd'hui pour aller au quartier général à Crémone. Il a passé hier en revue la garde nationale, et lui a adressé le discours suivant:—

“ Les François vont combattre pour la liberté de l'Italie; et ce moment sera plus glorieux dans son issue pour l'Italie que ne l'aît été nul précédent. En quittant Milan je suis parfaitement tranquille
sur

sur le sort de cette ville, je confie ses destinées au zèle infatigable de la garde nationale. C'est sur vous, citoyens, que je me repose pour le maintien de la tranquillité : ne soyez point oppresseurs, de peur que le peuple ne se considère sous un Gouvernement militaire et despotique. On a dit avec impudence, que nous voulions porter un coup fatal à la religion et au sacerdoce ; mais ces faux bruits viennent de nos ennemis, qui travaillent sans cesse à degrader le nom François et celui des Milanois.

Tous les bons Princes sont respectés ; et les Ex-Nobles qui aiment sincèrement leur pays, ont droit à votre protection. C'est à vous, brave garde nationale, que je confie la tranquillité de Milan.

Mardi dernier l'Adjudant-Général Hector, en traversant la place Fontana, reçut un coup de canif, d'un assassin qui s'échappa à l'instant : deux autres François furent aussi attaqués par des assassins ; on avoit remarqué, depuis quelque tems, des personnes suspectes qui rodoient autour de la ville ; et on répandoit les bruits les plus alarmans : on disoit que les Russes et les Turcs s'avançoient en force considérable, et étoient prêts à envahir le territoire Cisalpin. Toutes les circonstances ont porté la Commission de police à ordonner une visite générale ; et l'arrestation de quelques-uns a eu lieu hier au soir ; mais la plus grande partie des personnes mises en prison ont été relâchées le jour suivant.

MALTHE.

Extrait d'une Lettre d'un Officier à Malthe à un Particulier à Edimbourg.

« Nous sommes arrivés ici le 21 de Minorque, après un passage de 14 jours. Nos quartiers sont

extrêmement agréables, et les provisions très-abondantes et à bon marché. Le seul inconvénient dont nous puissions nous plaindre, sont les chaleurs, deux fois plus considérables qu'aucunes que j'aie jamais ressenties. L'ennemi a environ 4000 hommes dans la ville de Malthe, communément appelée la Valette. On s'attend que nous monterons à l'assaut de ce côté de l'eau, plusieurs brèches étant déjà ouvertes, quoique nos batteries ne soient pas à moitié construites. Nous serons soutenus par les Maltois, dont 20,000 sont déjà enrôlés. Ce sont les hommes les plus entreprenans que j'aie jamais vus, et je vais vous en donner un exemple.—Les François emploient pour pêcher des bateaux, dont deux sont placés sous une forte batterie: six Maltois nagèrent jusques dans le port, chacun avec un couteau dans la bouche, coupèrent les cordes qui attachoient les bateaux, et les enlevèrent, malgré un feu très-vif à mitrailles. Nous ne nous attendons pas que les François tiennent plus de six semaines, étant étroitement bloqués par terre et par mer.”

SUISSE.

Berne, 10 Sept.—L'armée de réserve, forte de 30 à 40,000 hommes, avance à marches forcées vers la Suisse: une partie prend par Lauzane, une autre par Yverdun. On attend aujourd'hui les premiers détachemens.

Bâle, 14 Sept.—Le quartier-général de l'armée de réserve est arrivé à Berne, avec Macdonald, général en chef, Mathieu Dumas, général de l'état-major, et plusieurs autres généraux. Des corps nombreux de troupes, appartenans à cette

armée, commencent à arriver en Suisse: ils vont entrer dans le Voralberg et dans le pays des Grisons. On ne sait pas encore si le quartier-général restera toujours à Berne: les apparences feroient croire que Macdonald y fera quelque séjour.

PORTUGAL.

Lisbonne, 20 Sept.—L'activité du Gouvernement ne fait qu'augmenter, et l'on forme plusieurs nouveaux corps, entr'autres un corps d'artillerie qui doit être commandé par des officiers Anglois. On a rassemblé une grande quantité de munitions militaires de toute espèce, mais la grande rareté de bled a rendu les approvisionnemens très-difficiles. On a ordonné d'habiller toutes les troupes à neuf; et quoique l'alarme produite par la crainte d'une invasion n'approche en rien de ce qu'elle étoit au premier moment, le Prince Régent montre la même vigilance pour la sûreté du Royaume. On a tenu récemment plusieurs grands Conseils d'Etat, et le Prince Régent y a toujours assisté. On a reçu Vendredi dernier des dépêches de Madrid, mais leur contenu n'a pas encore transpiré, et l'on en est réduit aux conjectures. L'armée n'est pas encore faite à la discipline, mais elle est beaucoup plus nombreuse qu'il y a six semaines. Le Gouvernement pourroit aisément lever 20,000 hommes, et pour rendre justice au courage de la nation; j'observe avec plaisir qu'ils ne sont pas très-effrayés de l'attaque des Espagnols, quoique cependant l'idée d'une armée Françoisse les alarme sérieusement.

Les journaux de Paris disent que les préparatifs que l'Espagne fait contre le Portugal sont im-

menses. L'armée Espagnole est, dit-on, déjà prête à marcher. Elle est composée de 70,000 hommes d'infanterie et de 8000 hommes de cavalerie. Le Général en chef est M. Uratia. On assure qu'il sera en état de commencer les hostilités au milieu du mois d'Octobre, et la Cour de Lisbonne n'a rien à opposer à une armée si formidable. On espère que cette expédition ne durera pas plus d'un mois, à moins que le Gouvernement Portugais ne prévienne le sort qui l'attend en concluant une paix prompte avec la République Française.

Un officier François, général d'artillerie, a reçu ordre de partir pour le Portugal, et de fréter un bâtiment si le paquebot étoit parti. La cause de cet ordre soudain est, dit-on, la réception de la nouvelle que deux colonnes Françaises ont déjà passé les frontières d'Espagne, et qu'elles sont précédées par 24 officiers d'état-major qui vont à Madrid joindre le Général Berthier.

La peste fait maintenant de grands ravages à Tangiers, et à Tétuan, où plusieurs centaines de personnes ont déjà été victimes de sa rage. Ce fléau a, dit-on, été apporté par des contrebandiers à Cadix, où il est déjà mort 6000 personnes, et communiqué de-là à Tolède et dans les villes circonvoisines, où elle a occasionné des ravages plus considérables.

ANGLETERRE.

29 Sept.—Samedi, très-tard, arriva à Douvres un parlementaire avec des dépêches du Ministre Talleyrand au Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères. Par cette occasion on a reçu les pa-

piers de Paris jusqu'au 25. Ils contiennent des nouvelles de la plus haute importance.

“ Le 23—le Consul Bonaparte adressa une proclamation aux citoyens assemblés au Temple de Mars. (L'on en trouvera le contenu à l'article *France*.) On y voit que l'Empereur avoit refusé de ratifier les préliminaires signés par le Comte St. Julien, le 28 Juin, sous prétexte d'une demande faite par le Roi de la Grande-Bretagne, qui requéroit que ses Plénipotentiaires fussent admis au Congrès de Lunéville avec ceux de S. M. I.—Le Gouvernement François en conséquence ordonna aux Généraux de la République d'annoncer la fin de l'armistice, afin que la saison des succès ne se perdît pas en vaines négociations. Le Général Moreau eut ordre de communiquer à l'Archiduc Joseph les préliminaires (*Un des articles exigeoit qu'ils fussent secrets jusqu'au moment où ils seroient adoptés. Quelle noble candeur !*) tels qu'ils étoient dans le Moniteur, et d'informer S. A. R. que s'ils n'étoient pas ratifiés en 24 heures, les hostilités recommenceroient, à moins que S. M. I., désirant de plus amples explications, ne livrât aux François, comme garantie, Ulm, Ingoldstat, et Philipsbourg. L'Empereur a préféré le second parti, et les garnisons républicaines sont actuellement dans ces trois villes.

“ Tels sont les grands événemens que Bonaparte a communiqués au Peuple François. Ils sont du plus grand intérêt pour l'Angleterre, à qui l'on ne doit pas oublier que les conditions auxquelles elle pourra envoyer un Plénipotentiaire à Lunéville ne sont autres qu'un armistice maritime. L'Angleterre doit-elle, au prix de tous les avantages qu'elle a acquis, accepter cette faveur ? Restera-t-elle seule

en guerre? Elle l'a déjà soutenue avec gloire, et elle vient d'ajouter à la sienne en déclarant, suivant quelques papiers publics, qu'elle ne s'opposoit point à ce que son allié conclût la paix qu'il jugeroit acceptable. La paix du Continent est faite; et le Comte de *Lehrbach*, en se rendant à Lunéville, n'a plus qu'à sceller l'impuissance de son maître à résister: car que peut maintenant opposer un Monarque qui a remis à ses ennemis les clefs de ses domaines, si ce n'est de subir les loix de son arrogant vainqueur?

“ Il est plus probable, qu'ayant livré les trois forteresses pour l'admission de l'Angleterre au Congrès, le Cabinet s'attend à des modifications, cessions, et même des indemnités, aux dépens de son généreux allié; mais un tel motif n'est pas un grand encouragement pour l'Angleterre à se présenter encore dans le rôle de suppliante pour la paix, et encore moins pour l'engager à payer d'une armistice la liberté de traiter conjointement avec son malheureux confédéré. L'Autriche, à la vérité, a livré trois de ses villes pour trouver nos Ministres à Lunéville; mais l'Angleterre doit aussi payer sa contribution pour son admission: dont l'effet sera de se dépouiller de ses propres conquêtes, afin de procurer des compensations à l'Autriche! Les Pays-Bas seront encore, comme ils l'ont toujours été jusqu'ici, le premier, comme le grand obstacle à tout arrangement du Continent dans ses rapports avec ce pays. Et ce grand préliminaire, il est à présumer, sera arrangé, avant que nous ayons consenti à abandonner ou à suspendre le moindre des avantages que nous procure notre présente supériorité sur mer.

“ La paix du Continent ne sauroit jamais être fixe et durable pendant que la guerre continuera entre la France et l'Angleterre. Il est donc en notre pouvoir d'empêcher, en quelque manière, de river les chaînes que l'Europe va recevoir de la République Française. Nous sommes nous-mêmes invulnérables, hormi peut-être dans nos finances; mais là même nous possédons des ressources immenses et inconnues; et quel que soit notre désir de la paix, nous ne pouvons pas sentir la nécessité de la soumission. Si Bonaparte veut qu'on croie à son sincère désir de faire la paix avec nous, il doit savoir que ce n'est pas en exigeant des concessions, comme prix du traité, qu'il convertira ceux qui doutent à juste titre de sa sincérité, qui ne peuvent avoir d'autres motifs pour accorder des concessions entièrement inutiles pour le grand but de la paix, et qui ne sont avantageuses qu'à celui qu'ils considèrent comme essayant de les tromper. Le grand objet dans tous les plans de paix de Bonaparte, est de détruire les défenses des autres nations, et d'exposer toutes les frontières de l'Europe aux invasions destructives des hordes Françaises. En Piémont, et sur le Rhin, tout ce qui sépare les nations de république militaire, et les protège, doit être détruit. Turin, Tortone, Alexandrie, la citadelle de Milan, toutes les villes frontières d'Italie, sont déjà abattues ou se démantèlent dans ce moment: Ehrenbreitstein, Cassel, Kelh, et toutes les forteresses du Rhin, qui ne sont pas actuellement dans les mains des Français, doivent être démolies; de sorte que les barrières de l'Italie et de l'Empire Germanique doivent être renversées, pour prix d'une paix que la France trouvera moyen de violer après s'être mise en possession de

toutes les facilités de le faire avec impunité. A l'égard de l'Angleterre, la mer est sa barrière, et il faut se ressouvenir que c'est sa seule barrière à la paix et pendant les négociations. Si nous consentons à un armistice quelconque, nous devons avoir assez de confiance dans la sagesse de nos Ministres pour croire que les négociations ne se conclurront pas *in limine*, après que la France aura tiré tous les avantages qu'elle espère trouver dans la cessation des hostilités. Avant d'accéder aux demandes du Gouvernement François sur ce point, on peut conclure qu'il y aura eu des explications ultérieures à l'égard de la Belge et de la Hollande, et qu'on aura fixé l'étendue des principes préliminaires et la base de la paix future." (*Times.*)

FRANCE.

PROMOTIONS.—*Paris, 22 Sept.*—La nomination de nouveaux Conseillers d'Etat a été annoncée, et d'autres doivent être employés à des fonctions extraordinaires. Le Général St. Cyr a été nommé Conseiller d'Etat pour la section de la guerre; Thibaudeau, Préfet de Bordeaux; Portalis, Commissaire du Gouvernement au Conseil des Prises; et Schée, Commissaire du Gouvernement aux quatre Départemens de la rive gauche du Rhin. On dit que Jolivet, Conseiller d'Etat, doit remplacer Schée à Mayence, et que le Citoyen Dubois des Vosges sera substitué à Thibaudeau à Bordeaux.

Préliminaires de Paix entre la France et l'Autriche.

SA Majesté l'Empereur, Roi de Hongrie et de Bohême, etc. et le Premier Consul de la République, au nom du Peuple François, également animés du desir de mettre un terme aux maux de la guerre par une paix prompte, juste et solide, sont convenus des préliminaires suivantes :

Art. 1^{er}. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre Sa Majesté l'Empereur et Roi, et la République Française.

Art. 2. Jusqu'à la conclusion d'un traité définitif, les armées en Italie et en Allemagne resteront respectivement dans les positions où elles sont, sans plus s'étendre vers le sud de l'Italie : de son côté Sa Majesté Impériale s'engage à concentrer toutes les forces qu'il peut avoir dans les Etats du Pape, dans la forteresse d'Ancône, pour mettre fin à la levée extraordinaire qui se fait en Toscane ; et à empêcher tout débarquement des ennemis de la République Française à Livourne, ou sur tout autre point des côtes.

Art. 3. Le Traité de Campo-Formio servira de base à la pacification définitive, aux exceptions près, qui sont devenues nécessaires.

Art. 4. Sa Majesté Impériale ne s'oppose pas à ce que la République Française ne garde les limites du Rhin, comme on en étoit convenu à Radstadt, c'est-à-dire la rive gauche du Rhin depuis l'endroit où le Rhin quitte le territoire de Suisse jusqu'au point où il entre sur le territoire de la République Batave ; et s'engage en outre à céder à la République Française la souveraineté et la propriété du Frickthal, et de tout ce qui

appartient à la Maison d'Autriche entre Zurich et Basle.

Art. 5. La République Française ne doit pas garder Cassel, Kehl, Ehrenbreitstein et Dusseldorf. Ces places seront rasées, à condition qu'il ne sera élevé, sur la rive droite du Rhin, aucune fortification ni en pierre ni en terre, à la distance de moins de trois milles.

Art. 6. Les indemnités que sa Majesté Impériale, l'Empereur et Roi, doit avoir en vertu des articles secrets du traité de Campo Formio, seront prises en Italie ; et l'on attendra donc la conclusion d'un traité définitif, pour fixer la quotité des dites indemnités. On établira cependant pour base que Sa Majesté Impériale, l'Empereur et Roi, possédera, outre le pays qu'on lui avoit accordé en Italie par le traité de Campo-Formio, un équivalent pour la possession de l'Archevêché de Salzbourg, la rivière de l'Inn et de la Sabre, et le Tyrol, comprenant la ville de Wasserbourg, sur la rive gauche de l'Inn, dans un circuit de trois mille toises ; et le Frickthal, qu'il cède à la République Française.

Art. 7. Les ratifications de ces articles préliminaires seront échangées à Vienne avant le 27 Thermidor, 15 Août.

Art. 8. Immédiatement après l'échange des ratifications, les négociations pour une paix définitive continueront. Les deux parties conviendront d'un lieu pour les négociations : les négociateurs s'y rendront au plus tard dans vingt jours.

Art. 9. Sa Majesté l'Empereur et Roi, et le Premier Consul de la République Française, donnent réciproquement leur parole d'honneur de garder les présens articles secrets jusqu'à leur ratification.

Art. 10. Les pouvoirs de M. de St. Julien étant contenus dans une lettre de l'Empereur au Premier Consul, les pleins pouvoirs, investis des formalités ordinaires, seront échangés avec la ratification des présens préliminaires, qui ne lieront les Gouvernemens respectifs jusqu'après leur ratification.

Nous soussignés avons agréé et signé les présens préliminaires, à Paris, ce 9 Thermidor (28 Juillet) 1800.

Signé, Comte DE St. JULIEN.

CH. M. TALLEYRAND.

FAITS PARTICULIERS.

La Clef du Cabinet donne les détails du monument que les habitans de Riom, concitoyens du Général Desaix, se proposent de lui élever. Ce monument sera un obélisque carré, dans les proportions Egyptiennes : il aura trente-deux assises, nombre des années du jeune guerrier ; sur chacune d'elles des inscriptions sur le marbre annonceront ses principaux faits. L'obélisque sera tronqué et brisé au milieu, comme l'a été la carrière brillante de ce guerrier. Sur la première face on lira, *Desaix protégeant la retraite de l'armée en Allemagne, en l'an 4* ;—sur la seconde, *Desaix défendant Kell, en l'an 5* ;—sur la troisième, *Desaix soumettant la Haute-Egypte, en l'an 7* ;—sur la quatrième, *Desaix culbutant l'ennemi à Marengo, en l'an 8*.—On lira aussi, gravés sur une des parties du monument, les noms des citoyens de Riom, qui, comme Desaix, sont morts au champ d'honneur. Les citoyens de Colmar en élèvent un autre à Kléber.

Les officiers Russes, qui sont maintenant à Paris sur leur parole, après avoir remercié le Général Bonaparte pour le traitement qu'ils en reçoivent, lui ont demandé la permission de porter leurs épées. Le Général de division Mortier a été chargé par le Premier Consul de leur annoncer que cette nouvelle faveur leur étoit accordée.

[*La suite à l'ordinaire prochain.*]

AVIS.

L'éloignement et le départ de quelques-uns de nos Correspondans, la nécessité pour quelques-uns de nos associés de s'occuper d'ouvrages qui pussent leur procurer quelques ressources, et par conséquent de renoncer à une entreprise où l'on n'a spéculé aucun bénéfice, nous force de prendre de nouveaux arrangemens, et par conséquent de reculer la livraison du Numéro prochain. Nous avons l'honneur d'en prévenir nos Abonnés, que nous avertirons par les feuilles publiques du moment où il paroîtra.

LA Table Analytique des trois premiers Volumes sera délivrée avec le 1^{er} N^o du 4^e Vol.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

T A B L E

DU TROISIÈME VOLUME.

A.

- A**NTOINETTE (*Marie*), *Tragédie*, p. 18.
 Anglois (*causes de leur supériorité navale*), p. 29.
 Anecdotes Littéraires, p. 35.
 Alliance (*Quadruple*), p. 37.
 Allemagne (*Affaires politiques*), p. 45, 134, 199, 275, 353, 428.
 Angleterre (*Affaires politiques*), p. 111, 209, 275, 428.
 Amour Vengé, *Madrigal*, p. 157.
 Acceptation des différentes Constitutions, p. 301.

B.

- Bombelles (*Comte de*), *quatre âges de l'homme*, p. 82.
 Bouquet, *pour le jour de St. Louis*, p. 156.
 Browne (*son Voyage en Syrie*), p. 185.
 Boutade, *par un vieux Soldat*, p. 221.
 Billarderie (*son Voyage à la recherche de la Peyrouse*), 258.
 Boisson (*Dictionnaire de Physique*), p. 329.
 Bois, *observations sur les Bois*, p. 332.

C.

- Chenier (*Fragment sur Despréaux*), p. 7.
 Charade, p. 11, *Angleterre*—85, *Mariage*—157, *Cordon*—158,
Moisson—227, *Ecumoire*—299, *Descartes*—371, *Vertu*.
 Conte Moral, p. 13.
 Clément (*Manuscrit de St.*), p. 35.
 Censeur (*Editeurs arrêtés*), p. 35.
 Conte en vers, p. 147, 367.
 Chevignard (*Nouveau Spectacle de la Nature*), p. 182.
 Chameau introduit au Cap, p. 261.
 Condillac (*Œuvres choisies*), p. 330.

D.

- Despréaux (*Vers de Chénier*), p. 7.
 Duval (*l'Abbé*), *Epître*, p. 83.
 Dougère (*l'Abbé*), *Tableau patriotique*, p. 110; *Vers*, p. 211.

- Dannemark (*Affaires politiques*), p. 126, 196, 346.
 Dulau (*magnifique édit. de Virgile*), p. 183.
 Drame larmoyant, p. 265.
 Delille (*l'Abbé*), son *Homme des Champs*, p. 387.

E.

- Epître à celle qui m'intéresse, p. 1.
 Epigramme, p. 6, 10, 153, 299, 368.
 Epitaphe, p. 10.
 Enigme, p. 12, *Amour*—227, *Croix*—300, *Eventail*—370, *Rabat*.
 Education (*Lettres sur l'*), par *Deluc*, p. 22.
 Evangélique (*Démonstration*), p. 91.
 Emigrés (*Observation sur les*), p. 175, 397.
 Espagne (*Affaires politiques*), p. 351.

F.

- Fugitives (*Poësies*), p. 1.
 France (*Affaires politiques*), p. 54, 145, 212, 281, 357, 432.
 Fontenelle, à son *Rival*, p. 82.
 Fable, p. 298, 364.

G.

- Guerre (*Théâtre de la*), p. 51.
 G.... (*Duc de*), *Hippias*, p. 73. *Stances pour le jour de St. Louis*,
 175. *Les Sages dans la Lune*, 291.
 Guthrie (*sa Géogr. par Pagès*), p. 259.
 Gillies (*le Docteur*), sa *profession de foi*, p. 363.

H.

- Hippias*, *Poëme*, p. 73.
 Hygiène (*Dictionnaire d'*), p. 251.
 Hollande (*Affaires politiques*), p. 348.
 Hazem (*Vision d'*), 372.

I.

- Institut National, p. 189.
 Italie (*Affaires politiques*), p. 205, 349, 424.

K.

- Kingsfeldtz*, p. 48.

L.

- Logogryphe, p. 12, *Bourse*—85, *Misère*—157, *Bonaparte*—228,
Racine—300, *Alembic*—371, *Société*.

- Luc (*de*), *ses Lettres sur l'Education*, p. 22.
 Louis (*Rois de la troisième race de ce nom*), p. 159, 240.
 Longitudes (*Bureau des*), p. 192.
 Lecture (*la*), *Fragment*, p. 923.
 Lambert (*le Marquis de*), *Analyse historique de la Société*, p. 314.

M.

- Morel (*M.*), *son Epître à celle qui m'intéresse*, p. 1.
 Monde renversé, *Epigramme*, p. 6.
 Maintenant (*les*), *Vaudeville*, p. 6.
 Monnoye (*Encyclopédie Monétaire*), p. 183.
 Macquart (*son Dictionnaire d'Hygiène*), p. 251.
 Moniteur, *Dictionnaire analytique*, p. 313.
 Mortiers (*le Bouvier des*), *sur les Sourds et Muets*, p. 379.
 Malthé, p. 425.

N.

- Néarque (*Voyage de*), p. 36.
 Nord (*Quadruple alliance*), p. 37.
 Noblesse (*Observation sur la*) *Suédoise*, p. 43.
 Neufchâteau (*François de*), *Epître sur la mort*, p. 149, 191.
 Nature (*Spectacle de la*), p. 181.
 Peuple (*le*), *Apologue*, p. 9.
 Prunes (*de*) *Vers à Milady Ma...*, p. 11. *Réponse à Fontenelle*, 219.
 Pierre Philosophale, p. 13.
 Prusse (*Affaires politiques*), p. 129, 199, 345, 423.
 Paix (*Observation sur la*), p. 193, 267, 338, 413.
 Pioger (*le Vicomte de*), *Paraphrase du Pseaume 70*, p. 224.
 Portugal (*Affaires politiques*), p. 352, 427.

R.

- Russie (*Affaires politiques*), p. 131, 195, 344, 418.
 Romance (*l'art de jouir de la vie*), p. 221, 369.
 Rogue (*son Traité de la Jurisprudence Consulaire*), p. 258.

S.

- Suède (*Affaires politiques*), p. 42, 129.
 Sage (*le*), *Atlas Généalogique*, p. 107.
 Suisse (*Affaires politiques*), p. 143, 102, 274, 347, 426.
 Stances, p. 153, 174.
 Sciences et Arts, p. 260.
 Sages (*Voyage dans la Lune*), p. 291.
 Sourds et Muets, p. 379.

T.

Tragédie (*Marie Antoinette*), p. 18.

Turquie (*Affaires politiques*), p. 133, 194, 341.

V.

Vaudevilles, p. 6, 154.

Vieillesse (*Réflexions sur la*), p. 84, 229.

Voisin (*l'Abbé du*), sa *Démonstration Évangélique*, p. 91.

Virgile (*superbe édition par Dulau*), p. 182.

Variétés Littéraires, p. 185, 265, 332.



FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

